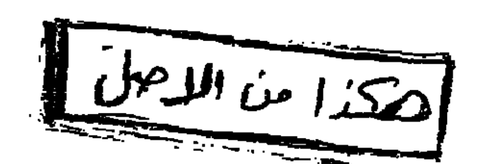


Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12467 – 4,20 F – Fondateur : Hubert Beuve-Méry – Directeur : André Fontaine – JEUDI 28 FÉVRIER 1985

M. Volcker pessimiste

Il n'est pas sûr que le marché ait correctement interprété les propos que le président du Système de réserve fédéral (institut d'émission américain), M. Paul Volcker, a tenus mardi devant une sous-commission de la commission bancaire de la Chambre des représentants. Ces déclarations furent immédiatement suivies par une sensible baisse du dollar, qui s'est subitement accentuée mercredi en fin de matinée, dans un climat de grande instabilité. La semaine dernière, le « chairman » avait, devant une commission du Sénat, dit pour l'essentiel les mêmes choses, mais ses paroles avaient eu alors pour effet de faire monter encore un peu plus la devise américaine.

Répondant à une question d'un membre démocrate de la Chambre, M. Volcker, plus nettement qu'auparavant, a regretté que les interventions des banques centrales sur le marché n'aient pas été menées de façon plus vigoureuse. Mais ce n'est pas lui qui, dans ce *domaine, détermine la politique* des Etats-Unis. La banque fédérale de New-York, où se trouve le marché des changes, ne peut acheter des deutschemarks ou des yens pour s'opposer à la hausse du dollar que sur instructions du Trésor, c'est-à-dire du gouvernement. Or, pas plus tard que la semaine dernière, le chef de l'exécutif s'est sur ce point prononcé négativement.

Jeudi dernier, M. Reagan avait attribué la force du dollar aux faiblesses des économies européennes, laissant entendre que, aussi longtemps que celles-ci ne seraient pas corrigées, il ne serait guère sensé de chercher à modifier artificiellement les actuels rapports de change, malgré les inconvénients qu'un cours élevé du dollar implique pour les exportateurs américains. Ceux des Européens qui font grand cas de l'accord sur l'opportunité de certaines interventions conclu le 17 janvier dernier à Washington entre les ministres des finances des cinq (Etats-Unis, France, RFA, Grande-Bretagne, Japon) auraient donc tort de nourrir de grands espoirs à son sujet.

Dans ces conditions, M. Volcker en est apparemment réduit à présenter aux parlementaires ses propres analyses de la situation, ce qu'il fait dans le style qui lui est propre, mélangeant de provocation – « les Etats-Unis ne pourront pas indéfiniment vivre au-dessus de leurs moyens, grâce au capital étranger » – et d'arguments hautement techniques. Comme ces derniers font l'objet d'innombrables commentaires, ils sont pour lui un moyen indirect d'exercer une grande influence sur l'ensemble de la politique monétaire et économique.

M. Volcker a fait mardi une remarque propre à convaincre que ce n'est précisément pas du côté de l'interventionnisme qu'il faut chercher une issue aux tensions actuelles. Aussi longtemps, a-t-il dit, que les Etats-Unis devront compter sur l'afflux de capitaux extérieurs pour financer leur déficit budgétaire, l'institut d'émission devra s'abstenir de fournir au marché les dollars qu'il demande, car une telle démarche serait interprétée comme signifiant l'abandon de la lutte contre l'inflation. Or c'est cette attitude relativement restrictive de la part des autorités monétaires qui rend inévitable la force du dollar tant que les investisseurs étrangers placeront massivement leurs fonds aux Etats-Unis.

Et si une crise de confiance venait soudainement renverser le mouvement ? Il en résulterait, a prédit M. Volcker, une forte hausse des taux américains, accompagnée, cette fois, d'une baisse du dollar. On comprend que le président du Système fédéral « n'aime pas ce qui se passe actuellement sur les marchés », car on peut y lire en filigrane l'impuissance des gouvernements face aux phénomènes qu'ils ont déclenchés.

(Lire nos informations page 22.)

POLÉMIQUE ENTRE PARIS ET JÉRUSALEM

M. Rabin prend à partie les casques bleus français au Liban

L'ambassadeur d'Israël à Paris, M. Ovadia Sofer, a été convoqué ce mercredi 27 février en fin de matinée au Quai d'Orsay, à la suite des déclarations du ministre israélien de la défense, M. Yitzhak Rabin, à propos du contingent français de la force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL). Il sera reçu par M. Gutmann, secrétaire général du Quai d'Orsay.

M. Rabin, qui parlait mardi devant la commission des affaires étrangères de la Knesset, a, selon la télévision israélienne, violemment critiqué les casques bleus de la FINUL et déclaré que les hommes du contingent français étaient « les pires salauds » parmi les soldats de cette force de l'ONU au Liban du Sud. M. Rabin a, d'autre part, accusé la FINUL de « gêner l'action d'Israël contre le terrorisme chiite » et regretté que les casques bleus soient présentement déployés dans le sud du Liban.

Réagissant aux propos de M. Rabin, le Quai d'Orsay et le ministère de la défense ont indiqué : « *Si ces déclarations* (rapportées par la télévision israélienne) *étaient confirmées, elles constitueraient à l'encontre du contingent français de la FINUL une manifestation grossière et une accusation indigne.* » « *La France, pour sa part*, poursuit la déclaration commune, *respecte les décisions des Nations unies qui ont créé la FINUL et défini le mandat en vertu duquel les militaires français exercent leur mission de paix au Liban.* »

Les déclarations du ministre israélien de la défense, réputé pour son langage cru, ont été faites en principe à huis clos, mais dans la pratique les délibérations de la commission des affaires étrangères et de la défense, sont, depuis plusieurs années, systématiquement publiées par les médias israéliens.

En réalité, M. Rabin a sans doute dit plus vivement que de coutume ce que beaucoup en Israël pensent. Depuis l'entrée des troupes israéliennes au Liban, en juin 1982, qui avait donné lieu aux premiers incidents avec la FINUL, dont certains contingents avaient vainement tenté de stopper les convois de Tsahal, les accrochages ont été nombreux entre troupes israéliennes et casques bleus de l'ONU. A l'état-major de la FINUL, à Naquoura, on reconnaît volontiers que les rapports ne sont pas toujours faciles. « *Ce sont des troupes d'occupation qui nous disent agir pour leur sécurité, et nous ne pouvons pas faire grand-chose contre elles* », nous avait ainsi déclaré un responsable en septembre dernier.

Le contingent français, qui est déployé dans une zone où la résistance chiite est particulièrement vive, a eu, à plusieurs reprises, *maille à partir* avec l'armée israélienne.

F. C.

(Lire la suite page 4.)

LA RELANCE DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

L'accord des Dix sur le vin lève un des obstacles à l'élargissement de la CEE

Les dix ministres de l'agriculture sont parvenus le 26 février à un accord qui devrait permettre de réduire les excédents de vin dans la Communauté. Ils ont aussi aménagé le régime des quotas laitiers. Cet accord devrait faciliter les négociations sur l'adhésion de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun.

L'élargissement de la CEE mais aussi la relance de l'Europe devraient faire l'objet des discussions du chancelier Kohl et du président Mitterrand réunis le 28 février à Paris pour le quarante-cinquième sommet franco-allemand.

Avec le règlement à Bruxelles du dossier du vin, un préalable important aux négociations sur l'adhésion de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun est levé. L'Espagne dispose, en effet, du plus grand vignoble d'Europe, mais ses rendements sont encore inférieurs de moitié au rendement moyen dans la CEE. L'accord intervenu entre les Dix limite en fait les possibilités pour les Français, mais surtout pour les Espagnols, d'accroître leur productivité.

La distillation obligatoire, payée à bas prix aux viticulteurs en début de campagne pour empêcher les excédents, et les mesures financières prises pour inciter à réduire les vignobles et pour dissuader d'augmenter les rendements donnent ainsi une base plus solide pour négocier avec Madrid, même s'il ne fait aucun doute que les Espagnols vont tenter d'alléger les contraintes qu'on veut ainsi leur imposer.

L'élargissement de la Communauté mais aussi la possibilité de relancer l'Europe seront au sommaire du quarante-cinquième sommet franco-allemand qui se tiendra à *Paris le 28 février*. Malgré les désaccords qui existent actuellement entre la France et la RFA dans différents domaines (*unité monétaire* et développement du rôle de l'ECU, aides à la sidérurgie, essence sans plomb...), *M. Mitterrand et le chancelier Kohl* doivent mettre cette rencontre à profit pour examiner la possibilité de donner une nouvelle impulsion à la marche à l'unité européenne, y compris en matière de défense.

(Lire nos informations pages 6 et 22.)

M. Mitterrand annonce une « surprise »

En remettant à M. Claude Cheysson, ancien ministre des relations extérieures, les insignes de commandeur de la Légion d'honneur, M. Mitterrand a affirmé, le mardi 27 février, son intention de prendre *« dans les mois qui viennent »* une initiative *« qui surprendra »* pour contribuer à *« transformer les institutions européennes »*.

Les socialistes affirment qu'ils perçoivent un « frémissement » favorable dans l'opinion. La situation personnelle de M. Mitterrand s'améliore légèrement dans les sondages. La querelle scolaire est enterrée. Restent pourtant la Nouvelle-Calédonie, les soupçons de « magouille » électorale, le chômage voire l'exploitation d'un sentiment d'insécurité et, par-dessus tout cela, la mise en cause de l'autorité de l'Etat. C'est beaucoup pour le président de la République contraint de se battre sur trop de fronts à la fois. Un souci chasse l'autre : M. Mitterrand est aujourd'hui accusé d'avoir engendré le phénomène Le Pen et de chercher à lui assurer un train de vie confortable.

Selon M. Chirac, le président de la République fait *« des efforts gigantesques pour favoriser l'extrême droite »* et *« tout ce qu'il faut »*, y compris l'introduction d'une dose de proportionnelle dans le scrutin des élections législatives de 1986, pour institutionnaliser son existence. Cette campagne n'est pas nouvelle et s'accompagne d'analyses selon lesquelles l'extrême droite serait le produit de la politique de la gauche. La nouveauté vient du Parti communiste qui, comme la droite, attribue la réapparition de M. Le Pen aux erreurs des socialistes. M. Le Pen, affirme M. Georges Marchais, est *« un enfant de la crise »*, du chômage et de la politique de rigueur. Certes, la direction du PC ne peut, comme la droite, mettre en cause les effets pervers – et, selon elle, volontaires – du scrutin proportionnel puisqu'elle y est traditionnellement favorable. Mais la jonction avec l'opposition est *réalisée, sur ce terrain là* aussi.

Il y a donc danger que l'opposition ne retourne une nouvelle fois en sa faveur un argument qui devrait la desservir. Les socialistes et M. Mitterrand lui-même s'en sont inquiétés et préparent une contre-campagne dont M. Lionel Jospin a dessiné les principaux traits, dimanche dernier au « Club de la presse » d'« Europe 1 ».

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 8.)

« LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES »

Marivaux-Chéreau

« La Fausse Suivante » les réunit à nouveau

Mick Jagger

Confidences pour un disque solo

Isabelle Huppert et Sophie Marceau

Deux stars à un tournant

Pages 11 à 18

Gangs de jeunes à Chicago

par BERNARD GUETTA

Chicago. – Le mot « *hood* » désigne *une cagoule ne laissant voir que* les yeux, ou un capot de voiture, ou encore une capuche – bref, quelque chose *qui dissimule, protège et* emprisonne à la fois. Dans l'argot des gangs de rue, des gangs de jeunes, des gangs tout court, dit-on à Chicago, où la plaie est endémique et obsède aujourd'hui la ville, cela désigne un quartier : le territoire contrôlé par les loubards qui y sont nés avant, si souvent, d'y tomber, adolescents criblés de balles, ou d'en partir pour le pénitencier.

Un gang, ce peut être, dans l'arrière-salle d'un restaurant de fast food du misérable quartier hispanique d'Humboldt Park, la dérision poignante de ce gamin noir jouant à la guerre des étoiles sur l'écran d'un jeu vidéo. Il est habillé aux couleurs – noir et or – des Latin Kings et son vocabulaire semble se résumer à une poignée d'onomatopées. Il affirme avoir quinze ans, tente de vous souffler la fumée de sa cigarette dans le nez en renversant la tête en arrière, n'atteint, malgré l'effort, que votre épaule, et montre fièrement sur sa poitrine le tatouage – faux : c'est un dessin au feutre – de la couronne à cinq pointes, autre signe de ralliement de ces *Latin Kings*, dont il n'est que membre aspirant.

Il doit avoir treize ans au maximum, mais il y a déjà dans son *regard cette* hallucination des gens qui vivent dans un rêve intérieur, ce rêve de gloire, de panache et de *puissance qui jette dans les gangs* des enfants qui n'ont et n'auront rien – ce rêve terrifiant qui, très *vite, n'a plus rien de dérisoire.*

Charles Hattery est aujourd'hui dans une cellule de condamné à mort. Il n'avait que dix-sept ans lorsqu'un vol et quelques coups et blessures *l'ont, en 1978, envoyé* pour la première fois en prison, où il a définitivement rejoint, bien que blanc, *les Black Gangster Disciples* – le bleu et le noir pour couleurs, deux fourches et trois branches croisées *sur une étoile* de David pour symbole et, pour chic, une unique boucle à l'oreille droite vers laquelle *doit aussi* pencher le chapeau.

Libéré, condamné à nouveau, libéré encore, Charles Hattery se trouve, le 4 décembre 1982, dans l'appartement d'un revendeur de drogue avec lequel une grande figure des Disciples est sortie prendre une livraison. « *Si je ne suis pas revenu dans cinq minutes...* », lui avait dit son camarade, qui craignait de tomber dans un piège policier. Et, *cinq minutes plus tard*, Charles Hattery lance à la femme du revendeur : « *Je dois te tuer, autrement ils me tueront.* » Il la viole, lui tranche les poignets et l'étrangle avant de tuer aussi ses deux enfants de *dix-huit et huit mois.*

Cette année-là, la police de Chicago avait enregistré une régression du nombre des meurtres figurant dans la colonne « gangs » de ses statistiques (53 contre 84 en 1981). Mais la tendance, depuis, est nettement en hausse. Il y en a eu 74 en 1983 et 72 en 1984, ce qui signifie que la courbe s'emballe follement après une accalmie (14 il y a dix ans) dans les années 70. Chicago néanmoins n'a pas le monopole américain des gangs. New-York avait les siens, bien avant que *West Side Story* ne les rende célèbres. Philadelphie n'est pas en reste, et le problème est extrêmement sérieux dans la partie est de Los Angeles.

Différence : Chicago est, depuis deux mois, sous le choc d'un meurtre, celui de Benjamin Wilson, élève modèle d'une école secondaire à 100 % noire et surtout joueur de basket-ball promis à une gloire nationale.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Souveraineté

Pendant qu'on nous amuse avec la situation aux antipodes, un mauvais coup contre la nation se prépare discrètement, du côté des Pyrénées-Orientales. La France et l'Espagne négocient un échange de terrains au terme duquel nous risquons de perdre 9 hectares au bénéfice de nos voisins ibériques.

Il n'est peut-être pas trop tard pour empêcher cette rectification de frontière et exiger un référendum. Il faut à tout prix éviter un abandon de souveraineté à la sauvette.

L'idéal serait de déléguer sur place M. Pisani, dès qu'il aura réglé le dossier calédonien.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

A l'assaut des manichéismes politiques

A l'approche des élections cantonales et à l'horizon des législatives, un courant relativement puissant voudrait inverser la tendance à l'affrontement bloc contre bloc. M. Lionel Stoléru, ancien ministre de M. Giscard d'Estaing, publie un livre important sur l'Alternance tranquille, *qui précède de peu la sortie d'un ouvrage de Philippe Séguin (RPR) sur le même sujet :* Réussir l'alternance. *Jacques de Montalais évoque l'obsession de « rassembler » qu'avait le général de Gaulle. Pour Pierre Bas, l'union est la « potion magique » de l'opposition. De son côté, Gabriel Péronnet se refuse à croire à la fatalité de la bipolarisation.*

« L'ALTERNANCE TRANQUILLE », de Lionel Stoléru

Un cri d'alarme

« *ET si l'on pensait à la France ?* », demande Lionel Stoléru en ouvrant son nouveau livre. Cela résonne étrangement. Dans l'affrontement politique où chacun compte ses chances, évalue ses risques, colle son nez à la barrière des sondages, le rappel de l'intérêt national paraît saugrenu, comme l'arrivée du maître de maison dans la cuisine où se préparent fébrilement quelques plats épicés. Notre auteur ne prétend pas pourtant parler de quelque piédestal. Il est dans l'opposition et en est fier. Mais au train où sont les choses, écrit-il, *« nous risquons de réussir la victoire électorale et de rater l'alternance démocratique ».* Arrêtons le massacre ! Nous voulons une course de relais, pas un match de boxe.

Tout le livre présente brillamment les voies et moyens d'une *« alternance tranquille ».* Surtout pas d'esprit de revanche. Le combat idéologique : pouce ! Soyons humbles devant les faits et reconnaissons que la *« parenthèse socialiste »* nous a délivré de tas d'idées fausses.

De la pyramide à la marguerite

On a abouti à une reconnaissance unanime de la crise et l'on a brisé les mythes de la relance, des trente-cinq heures, de l'Etat protecteur, de l'égalitarisme. Le socialisme a été un coup de pied dans la fourmilière. Des tabous sont tombés : celui de la frontière entre les activités de l'Etat et les activités privées, du monopole de la radio et de la télévision, celui de la représentativité syndicale par le vote des lois Auroux, celui de l'irréversibilité des droits acquis (réforme de l'UNEDIC, forfait hospitalier, cotisation des fonctionnaires à l'assurance-chômage), sans parler de la remise en cause du système éducatif et de la reconnaissance de l'entreprise enfin comprise et respectée.

Si nous regardons l'an 2000 en 1986, l'après-socialisme ne pourra être comme l'avant-socialisme. Lionel Stoléru frappe à droite comme à gauche. Par exemple : *« Promettre actuellement le plein emploi par le seul retour à la croissance, c'est un mensonge politique honteux. »* Quant à l'entreprise, elle doit remplacer la pyramide hiérarchique par la « marguerite », avec sa multitude de pétales directement attachés au centre.

Pour *« vivre à l'heure de son siècle »,* il faut, estime Lionel Stoléru, un Etat fort, une solidarité forte (*« Un pauvre est comme un homme mort,* dit la Bible. *Rien ne sert de supprimer la peine de mort si on ne supprime pas la peine de pauvreté. »*), un consensus national fort.

La dernière partie du livre est un excellent exercice de politique-fiction sur la *« cohabitation ».* Après avoir brossé rapidement les scénarios de l'alternance ratée : celui de la *« bouillie de chat »,* où l'on essaie de tout mélanger, et celui du *« chien de ma chienne »,* où la droite entend prendre sa revanche, notre auteur s'étend davantage sur les scénarios de l'*« alternance tranquille ».* Celui de l'intérim (en attendant 1988, gérons au plus près, sans faire trop de vagues) et celui du cap sur l'avenir, qui a la préférence de Lionel Stoléru : clémence d'Auguste, pas de politique partisane, respect des minorités de la nouvelle opposition afin que l'on puisse vivre dans une démocratie adulte.

C'est grâce à de véritables petites saynètes fort bien troussées que l'auteur présente parfois les péripéties de la période 1986-1988. On chicanera notre auteur sur certaines affirmations : *le Monde,* avant sa crise, ne payait tout de même pas *« à son personnel des salaires presque doubles de ceux des autres journaux »* (p. 102) ; ou sur l'emploi curieux du mot *« sociologie »* au lieu de « mentalité sociale » (p. 145). Vétilles ! car, pour l'essentiel, l'ouvrage est « costaud » bien documenté, piqué de formules-chocs et fort plaisant à lire. Roboratif aussi, car à la vue de la fosse aux serpents politiques, il était temps de jeter un cri d'alarme.

PIERRE DROUIN.

★ Flammarion, 288 pages, 80 F.

Rassembler

par JACQUES DE MONTALAIS (*)

LORSQUE le chef de l'Etat invite ses compatriotes à s'unir, au-delà de leurs divergences naturelles, ne serait-ce que pour mieux réussir, par exemple, la modernisation de nos structures industrielles, il est dans son rôle de président de tous les Français. Mais quand il se permet d'ajouter qu'il a ses propres convictions, les conserve, et appelle ses partisans à soutenir son action, il paraît qu'il en sort. Les deux comportements seraient antinomiques. Après la réunion de Rennes, M. Mitterrand fut même qualifié de « chef de bande ».

Aurait-on oublié que Georges Pompidou et M. Giscard d'Estaing se comportaient de la même manière ? Et pour la bonne raison que, s'ils souhaitaient rassembler, eux aussi, ils n'en avaient pas moins leurs propres idées et avaient été élus sur les grandes orientations qu'ils préconisaient.

Certes, il serait hasardeux de soutenir que le général de Gaulle était plus ou moins de droite ou de gauche, notions que ce grand esprit dépassait de toute sa hauteur, si j'ose dire. Mais il souhaita rarement exclure par définition.

A la Libération, il avait en tout cas essayé de rassembler tous les Français sans exception et il prit des ministres communistes dans son gouvernement. Les années ayant passé et les communistes s'étant décidément montrés irrécupérables dans son optique, ils devinrent des « séparatistes ». En 1958, il fit appel à Guy Mollet... qui se retira bientôt.

Cela n'empêcha pas le général d'essayer de rassembler jusqu'à la fin, mais autour de sa propre action, c'est-à-dire, en définitive, de ses idées. Aussi fut-il constamment déçu de n'y être pas parvenu plus largement.

En vérité, il semble que, depuis toujours, mais apparemment de plus en plus, les Français se rassemblent eux-mêmes, en quelque sorte instinctivement, autour de quelques idées simples, soit préconçues, soit nées des circonstances.

Préconçues, parce que très tôt en général, dans la vie, on se sent plutôt de droite ou de gauche, et le milieu social, contrairement à ce que l'on admet trop volontiers, n'est pas forcément le seul ni même le principal critère du choix. Lucidité ou naïveté, audace ou prudence, générosité ou indifférence, y sont aussi pour beaucoup.

Les circonstances ? Il est indéniable que ces temps-ci, par exemple, le comportement obstiné des dirigeants communistes français, malgré le Goulag révélé au pays tout entier, grâce à la télévision, par Alexandre Soljenitsyne, malgré les événements de Pologne et l'invasion de l'Afghanistan, expliquerait à lui seul le déclin du PCF. Il y a finalement des positions intenables.

Il est non moins certain que la brusque vogue du libéralisme — qui d'ailleurs ne correspond guère au tempérament français si l'on en admet toutes les exigences et conséquences — provient à la fois de l'échec du récent socialisme première manière et, par ricochet, des succès de ce gagneur qu'est le président Reagan, alors que la dimension, les atouts et le roi-dollar des Etats-Unis rendent presque toute comparaison abusive. Mais M. Chirac, devenu chantre du libéralisme, ne fut-il pas un moment l'inattendu partisan d'un « travaillisme à la française » ? Bref, la mode, les circonstances et une bonne dose d'ignorance de ce que l'on préconise expliquent parfois bien des options.

Cependant, dès que le choix est arrêté, quels aveuglements, quels partis pris ! Le Français, quand il a une idée, n'en démord plus et accepte même difficilement d'entendre l'autre exprimer les siennes. Ainsi une ambiance de guerre civile verbale s'installe-t-elle assez facilement dans ce pays, aujourd'hui comme hier.

Si nous « cohabitions » plus sereinement — ce qui n'empêcherait pas de justes et puissantes réactions comme celle du 30 mai 1968 ou l'explosion en faveur de l'école privée — ne serions-nous pas plus efficaces, au lieu, le plus souvent, de nous dénigrer et décourager les uns les autres ?

(*) Ancien rédacteur en chef de *la Nation.*

La potion magique

par PIERRE BAS (*)

J'AIMERAIS donner aux amateurs de politique, membres de l'opposition, le conseil de Descartes à la princesse Elisabeth de Bohême allant prendre les eaux de Spa : *« Il se faut entièrement délivrer l'esprit de toutes sortes de pensées tristes, et même de toutes sortes de méditations sérieuses. »*

Rien n'afflige, en effet, par contamination, autant que la morosité affichée par certains de ceux que le mouvement naturel des choses et l'élan du balancier électoral vont ramener au premier rang dès l'an prochain, et peut-être même avant. Il faut, tout au contraire, prendre les choses avec bonhomie et agrément, en ayant soin de suivre la sagesse populaire, qui est une grande maîtresse. Cette sagesse populaire est en train de réaliser un des succès les plus rares de notre histoire, l'union.

Le phénomène se produit à la base, bien entendu. C'est l'adhérent de base, le sympathisant de base, l'électeur moyen qui se rend compte que l'opposition n'a qu'une chance de salut, et la saisit. Une des satisfactions de ma vie politique restera le dîner-débat, au Sénat, du 13 février dernier, où Raymond Barre fut acclamé par une salle qui comptait deux cent dix adhérents au RPR sur trois cent soixante-quatorze présents, et où, de la même façon, se fit entendre et apprécier Jacques Toubon, alors que l'on comptait personnalités politiques UDF et adhérents UDF en nombre dans le même public.

Partout en France, nous pouvons répéter, je crois, la même expérience. A la base, la « concorde », chère à Louis-Philippe, s'est recréée. Ne m'objectez pas que les propos de l'ancien premier ministre et du secrétaire général du RPR divergeaient. Ils convergeaient au contraire. Jamais ils n'avaient été aussi proches. Une seule différence subsiste. Jacques Toubon envisage encore la possibilité pour le président de la République de ne pas s'incliner devant le verdict législatif de 1986, alors que cette hypothèse n'est pas retenue par Raymond Barre. Mais, fort heureusement, le secrétaire général du RPR indique, dans la suite de son propos, comment parer à ce risque : le vote de censure à répétition. C'est une arme constitutionnelle redoutable, et il faudra donc bien *« se soumettre* et *se démettre ».*

La querelle de la cohabitation s'atténue, se résorbe, va disparaître. L'action des clubs, des associations, des humbles députés sans grade y aura été pour beaucoup. Il faut maintenant s'attaquer à toutes les autres querelles, souvent fausses querelles, qui empoisonnent encore l'atmosphère politique. Il faut démontrer quelle part de « diversion » meuble des palabres qui ont nom « loi électorale », « glissement vers la droite », etc. Un pouvoir minoritaire, comme la France n'en eut jamais, amuse le tapis avec des pommes de discorde, qu'un examen minutieux et serein suffit à détruire.

De grâce, pas de « pièges », pas de « marquage » ! Du bon sens, de l'audace, de la bonne humeur, et même, car c'est le moment, de la gaieté, avec Wagner, qui disait : *« La gaieté est le secret des vaillants. »* L'union est une potion magique. Profitons-en pleinement.

Le 29 juin 1947, parlant à Lille, où la municipalité socialiste avait refusé de le recevoir, le général de Gaulle disait : *« Ah, devant son destin, que le peuple français se rassemble ! Qu'il se rassemble pour s'élever au-dessus de toutes les querelles qui le paralysent et pour en soutenir une seule : la sienne ! »* Jamais objurgation, qui fait partie du patrimoine de notre histoire, ne m'a parue plus lucide, plus fraternelle, plus opportune, et, j'ajoute, jamais en aussi bonne situation d'ête réalisée.

(*) Député, maire du sixième arrondissement de Paris, président de l'association Effort et Sérénité.

Un centre pour quoi faire ?

par GABRIEL PERONNET (*)

L'HISTOIRE de la Vᵉ République nous enseigne qu'il existe dans notre pays deux forces politiques d'importance équivalente : une force, disons, pour schématiser, de droite et une force de gauche. Entre ces deux courants antagonistes subsiste un électorat non engagé qui, en se déplaçant d'un bloc à l'autre, provoque ce qu'on appelle les « raz de marée » électoraux, fait et défait les présidents de la République. Bref, il est le maître du jeu. Si l'on en croit un sondage récent, 27 % des électeurs ne se reconnaissent ni dans la droite ni dans la gauche.

Or cet électorat n'est ni organisé ni représenté. Il serait, certes, abusif de le classer entièrement au centre (les expressions centre gauche et centre droit n'ayant plus guère de signification dans le système bipolaire actuel), mais je persiste à penser que, déçu hier par la droite, aujourd'hui par la gauche, il peut constituer l'amorce d'un nouveau rassemblement du centre, car il existe encore en France une sensibilité centriste.

La Constitution de 1958, modifiée en 1962, avec l'élection du président de la République au suffrage universel, portait en elle la condamnation des partis du centre. La bipolarisation s'installait peu à peu avec, inévitablement, dans un pays comme le nôtre, son cortège de manichéisme, d'intolérance, de sectarisme. On voit où nous en sommes arrivés aujourd'hui et à quel niveau se situe le débat politique. Dans l'intérêt même de la démocratie, cela ne doit plus durer.

Je me refuse à croire, malgré les évidences, à la fatalité de la bipolarisation sous la Vᵉ République. Il n'y a pas de fatalité en politique, il n'y a que des gens qui acceptent ou qui n'osent rien changer. Le système électoral actuel transcende le choix intime des Français, ce qui fait le bonheur des grandes formations. Il faut donc changer ce système. Un centre ne peut réellement exister en tant que force politique que si l'on revient à la proportionnelle.

1986, c'est une certitude, verra une redistribution des cartes politiques, aussi bien à gauche qu'à droite. C'est alors que le centre sera plus que jamais indispensable à l'équilibre politique du pays, un centre nouveau, indépendant des grands blocs qui dominent depuis plus de vingt-cinq ans la scène politique. Jamais une telle exigence ne s'est fait sentir de manière aussi impérative. L'on doit en tout état de cause se préparer dès maintenant à cette échéance capitale. Le temps en est venu.

Je crois à la prise de conscience de nos concitoyens, à condition que des hommes politiques lucides, courageux, inspirés par le seul souci du bien public, s'en donnent la peine. Le centre ne pourra renaître que s'il est relayé par un mouvement d'opinion. S'il n'est que fragile espoir, volonté obscure ou rêve sans cesse caressé, alors il demeurera, et pour longtemps, ce qu'il est actuellement : un vœu pieux.

(*) Ancien ministre, président d'honneur du Parti radical.

COURRIER DES LECTEURS

De Gaulle et Lopez Bravo

Dans *le Monde* du 21 février, il est dit que Lopez Bravo, tué dans l'accident d'avion de Bilbao, fut le premier ministre des affaires étrangères de Franco à être reçu en France en 1970.

L'information est inexacte. Dans mon livre *les Tribulations d'un gaulliste en Gaule,* je raconte qu'étant consul général de France à Saint-Sébastien j'ai fait recevoir personnellement par le général de Gaulle en 1959 (soit onze ans auparavant) le ministre des affaires étrangères, Castiella, à l'époque où, en accord avec le général de Gaulle, j'ai pratiqué une politique d'ouverture vers l'Espagne franquiste pour la faire évoluer vers le libéralisme... et la suite.

JACQUES BRUNEAU,
ancien préfet,
président de l'Association des médaillés de la Résistance.

Les Grecs de la mer Noire

Les quatre cent mille Grecs de la mer Noire (selon les estimations de votre journal, entre autres) continuent à vivre en déportation et, oubliés du monde, et notamment des ligues de défense des droits de l'homme, subissent le lent mais inévitable processus de dénationalisation.

Les socialistes actuellement au pouvoir en Grèce pourraient inaugurer une nouvelle politique face à ce problème et prendre des initiatives conformes aux principes de la Déclaration des droits de l'homme, auxquels ils se déclarent attachés d'ailleurs.

A l'occasion de leurs fréquents (depuis quelque temps) voyages officiels à Moscou, les dirigeants grecs pourraient intervenir auprès de leurs homologues russes en faveur du retour des Grecs de la mer Noire chez eux, et de la réouverture des écoles et des établissements culturels de langue grecque. Ce serait un acte (...) qui s'accorderait parfaitement avec les audacieuses initiatives pacifistes de la Grèce de ces derniers temps.

Mais on peut être sûr que rien de tel ne se produira : en s'abritant derrière des « raisons de haute importance nationale », les socialistes, à l'exemple de leurs prédécesseurs, éviteront de « contrarier » l'un des deux grands de ce monde en évoquant des épisodes « désagréables » des relations gréco-russes, épisodes d'ailleurs mineurs aux yeux de la gauche grecque.

F. FOTIADIS
(Paris.)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant,* et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ — OJD 1983

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. — SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

هكذا من الاصل

étranger

EUROPE

Pologne

APRÈS LE REPORT DES HAUSSES DE PRIX

Solidarité annule son mot d'ordre de grève

Les dirigeants du syndicat (dissous) Solidarité ont annulé, mardi 26 février, l'appel à une grève symbolique de protestation le 28 février contre les projets de hausse du coût de la vie, tout en maintenant les autres actions *prévues pour ce jour-là* (discussions avec la direction des entreprises, envoi de pétitions). L'*annulation du mot d'ordre de* grève de quinze minutes fait suite à la décision prise la veille par les autorités d'« *étaler dans le temps* » les hausses de prix envisagées et de prendre certaines mesures destinées à atténuer leur impact sur le niveau de vie de la population.

Aussitôt après l'annonce des décisions gouvernementales, M. Walesa avait déclaré qu'il avait besoin d'un « *temps de réflexion* » avant de décider des consignes à donner. Il s'agissait très vraisemblablement pour lui d'entrer en contact avec les dirigeants clandestins du syndicat, ce qui a, semble-t-il, pu être fait avec une remarquable rapidité, puisque le communiqué annulant l'appel à la grève est signé conjointement par M. Walesa et par Zbigniew Bujak, le numéro un de fait de la commission clandestine de coordination (TKK), qui se cache depuis plus de trois ans.

Les deux dirigeants syndicaux, qui démontrent ainsi à nouveau qu'ils entendent agir de concert en dépit des situtations très différentes qui sont les leurs, estiment que l'étalement dans le temps des hausses de prix n'est qu'une « *concession tactique* » du pouvoir, et ils invitent les militants de Solidarité à maintenir leur pression pour protéger le niveau de vie de la population, protester contre l'introduction de la journée de travail de neuf heures, revendiquer le retour au pluralisme syndical, et aussi obtenir la libération des prisonniers politiques, notamment de MM. Lis, Frasyniuk et Michnik.

Entre-temps, le porte-parole du gouvernement, M. Urban, avait agité de lourdes menaces contre ceux qui seraient tentés de suivre l'appel à la grève de Solidarité, rappelant qu'ils étaient passibles de peines allant jusqu'à trois ans de prison et de licenciement immédiat et sans indemnité (les lois votées après la levée de l'état de guerre prévoient des peines extrêmement lourdes destinées à réprimer toute velléité de protestation).

L'EXPULSION DE L'ATTACHÉ MILITAIRE AMÉRICAIN EN POLOGNE

Un coup d'éclat qui suscite de la perplexité à Washington

De notre correspondant

Washington. – La manière dont l'attaché militaire américain à Varsovie. a été arrêté, jeudi 21 février, avec sa femme, puis déclaré *persona non grata* (*le Monde* du 27 février), a suscité à Washington une perplexité plus grande encore que l'indignation qu'ont exprimée les porte-parole officiels. La fouille corporelle à laquelle a été soumise l'épouse du colonel Myer a été qualifiée officiellement de « *violation de la convention de Vienne* ». Washington a immédiatement annoncé, en représailles, l'expulsion d'un attaché militaire polonais, et un porte-parole du département d'Etat a indiqué que les Etats-Unis réaffirmaient « *très durement* » au cas où Varsovie renouvellerait ce type d'action « *outrageante* ».

Extrêmement mauvaises depuis le coup de force du général Jaruzelski, il y a trois ans, et l'instauration des sanctions économiques américaines qui avait suivi, les relations polono-américaines étaient en voie, ces derniers mois, de lente amélioration. La libération, en décembre dernier, de deux responsables de Solidarité encore emprisonnés après l'amnistie de juillet 1984, avait ainsi conduit Washington à lever son veto à l'entrée de la Pologne au Fonds monétaire international. Une fois franchi ce pas – très important pour Varsovie, – les Etats-Unis s'acheminaient discrètement vers une normalisation sans chaleur qu'aurait dû symboliser, mardi, l'ouverture de pourparlers sur un accord bilatéral de coopération technologique et scientifique.

Le colonel Myer et sa femme étaient-ils en train, comme le disent les autorités polonaises, de photographier des installations militaires, lors de leur interpellation près de Przasnysz, à 100 kilomètres au nord de Varsovie ? L'accusation est-elle sans fondement, comme on l'affirme à Washington, tout en concédant officieusement que la situation pouvait prêter à confusion ? Le *mensonge est de règle pour* tous dans les affaires de renseignements, mais, en tout état de cause, *l'incident était en lui-même* banal et pouvait être traité sans éclat par Varsovie.

Ce choix est jugé incompréhensible à Washington, dans la mesure où il ne pouvait que provoquer le raidissement des Etats-Unis dont le général Jaruzelski aurait grand besoin pour l'aider à redresser l'économie polonaise. On s'interroge, en conséquence, sur les rapports de forces dans les milieux dirigeants à Varsovie après le procès de Torun sur l'assassinat du Père Popieluszko. On se demande surtout si ce coup d'éclat voulu ne s'inscrit pas dans le développement d'un climat permettant de poursuivre les opposants les plus gênants sous l'accusation – lancée à plusieurs reprises ces dernières semaines – de liens avec les services de renseignements américains et occidentaux en général.

B. G.

Turquie

LIBÉRATION CONDITIONNELLE DE DIRIGEANTS MAOISTES

Cinq dirigeants du Parti ouvrier et paysan de Turquie (TIKP, maoïste) dont son ancien président, M. Dogu Perincek, ont été remis en liberté conditionnelle après quatre années de détention, ont indiqué, le mardi 26 février, des sources judiciaires d'Ankara citées par l'AFP. Quatre autres responsables de la même formation demeurent, en revanche, incarcérés. Les dirigeants du TIKP dissous sont passibles de peines allant jusqu'à douze ans de *prison pour « tentative d'établissement de la domination de la classe ouvrière »*. Ils avaient été, une première fois, condamnés, en mai 1983, à diverses peines de détention ; mais la cour d'appel militaire a ordonné, *fin 1984, que le procès soit repris* par le tribunal de la garnison d'Ankara.

Par ailleurs, la Ligue des droits de l'homme a publié, mardi 26 février, un communiqué stigmatisant la récente condamnation à mort de vingt-deux militants séparatistes kurdes. L'organisation estime que l'appartenance de la Turquie à l'OTAN et au Conseil de l'Europe *« donne aux gouvernements de pays démocratiques les moyens de faire entendre au régime d'Ankara qu'ils ne sont pas dupes des simulacres de démocratisation auxquels s'est livrée la dictature militaire installée par le coup d'Etat de 1980 »*.

Luxembourg

ARRESTATION D'UN ALBANAIS SOUPÇONNÉ D'ACTIVITÉS TERRORISTES

Luxembourg *(AFP, Reuter)*. – Un citoyen albanais a été arrêté le 24 février à proximité de la base de munitions de l'OTAN de Namsa, au Grand-Duché, alors que, en compagnie de deux autres personnes, il prenait des photos. Ses deux compagnons ont pris la fuite, a précisé la police luxembourgeoise en dévoilant *cette affaire, le mercredi 27 février*. L'individu, dont l'identité n'a pas été révélée, se trouve actuellement dans un hôpital de la capitale, après avoir été blessé à la jambe le 25, alors que, indique la police, il tentait de s'enfuir de la cellule du poste de Capellen, près de Luxembourg, où il avait d'abord été conduit.

L'homme, précise-t-on de même source, possédait sur lui des documents portant le nom de personnes soupçonnées d'avoir fourni des explosifs aux Cellules communistes combattantes, groupe belge d'extrême gauche, récemment allié à Action directe et à la Fraction armée rouge, et qui mène une campagne violente contre les installations de l'OTAN (treize attentats depuis le 2 octobre dernier, dont six le 11 décembre contre le réseau d'oléoducs).

La police a également déclaré que les trois suspects avaient été surpris grâce au renforcement des dispositifs de sécurité, autour de la base de Namsa notamment, consécutif au vol, signalé le 22 février, de près d'une demi-tonne d'explosifs, de détonateurs et de mèches dans plusieurs carrières du pays.

L'homme qui a été arrêté était porteur d'un passeport yougoslave, mais aurait été reconnu pour avoir été déjà fiché en RFA et en Belgique sous trois identités différentes.

Grèce

Les échéances électorales se préparent dans un climat altéré

De notre correspondant

Athènes. – Avec l'accord des trois partis représentés au Parlement, le PASOK (socialiste), la Nouvelle Démocratie (droite) et le Parti communiste pro-soviétique, le président Caramanlis et le premier ministre, M. Papandreou, ont fixé l'élection présidentielle au 15 mars prochain. La raison de cette anticipation est « technique ». Le mandat de M. Caramanlis expire le 15 mai prochain. La Constitution dispose que l'élection présidentielle doit avoir lieu un mois auparavant. Or, cette année, la Pâque orthodoxe tombe le 14 avril, et le Parlement devait donc se prononcer avant de se mettre en vacances pour deux semaines.

A moins d'un coup de théâtre, la réélection de M. Caramanlis devrait être assurée au premier tour, avec environ 280 voix sur 300 députés. Le président sortant n'aura pas d'autre concurrent que le candidat présenté par le Parti communiste.

Mais si MM. Papandreou et Mitsotakis, (leaders respectivement du Parti socialiste et de la droite) sont d'accord pour renouveler le mandat de cinq ans de M. Caramanlis, quelques députés du PASOK et de la Nouvelle Démocratie pourraient bien manifester leur grogne en déposant des bulletins blancs. Car si M. Caramanlis bénéficie toujours d'une grande popularité, sa réélection se fera dans un climat moins serein qu'en mai 1980.

Depuis quelques mois, le chef de l'Etat est en effet l'objet de critiques sévères. C'est ainsi que l'extrême droite ne lui pardonne pas de refuser l'amnistie au chef de l'*ancienne junte militaire détenu* à Karydalou. Au sein de la Nouvelle Démocratie, M. Caramanlis est contesté par certains tenants de la droite classique. Au centre, quelques libéraux en veulent au chef de l'Etat, qui, soucieux de créer deux grands partis pratiquant l'alternance – comme en Grande-Bretagne a fait éclater leur famille politique. Au sein du PASOK, nombreux sont ceux qui considèrent l'actuel président de la République comme un obstacle au changement. Enfin le 10 février dernier, dans une interview accordée à un quotidien athénien, le compositeur et député communiste Mikis Théodorakis, brûlant ce qu'il avait adoré en novembre 1974 avec son « *Caramanlis ou les tanks* », s'est prononcé catégoriquement et en accord avec son parti, contre la réélection du président sortant.

Après l'élection présidentielle, le premier ministre, M. Papandréou, devra décider si les élections législatives, normalement prévues à l'automne, seront elles aussi anticipées. Au sein du PASOK les avis sont partagés.

Insécurité, grèves...

Les uns voudraient que le mandat parlementaire puisse aller jusqu'à *son terme, jugeant que*, d'ici à octobre prochain, le gouvernement aura le loisir de prendre des mesures propres à renforcer sa popularité. Les autres soutiennent que les élections générales doivent avoir lieu fin mai ou début juin, afin de prendre de vitesse une Nouvelle Démocratie qui a repris du *poil de la bête*.

L'émotion provoquée par l'assassinat, le 21 février, de Nicolaos Momferatos, propriétaire éditeur du journal *Apoyematini* et ami intime du président Caramanlis, montre combien les Grecs ressentent vivement l'actuel climat d'insécurité. Le pays connaît, en effet, une *poussée de criminalité sans précédent*. Le banditisme, tout d'abord, s'accroît : vols, cambriolages et agressions se multiplient, et les malfaiteurs n'hésitent plus à abattre les policiers. Atterrés, les Grecs assistent devant leur porte à ce qu'ils ne voyaient jusqu'alors que sur les écrans de cinéma. Parallèlement, le terrorisme ne recule plus devant le meurtre politique.

Dans la proclamation recueillie sur les lieux de l'assassinat de Nicolaos Momferatos, l'organisation 17-Novembre juge que, dans certaines circonstances, la *« critique par les armes »* doit prévaloir sur l'usage de la dialectique. Ce sentiment d'*insécurité ne manquera pas* d'influer sur les élections générales.

D'autre part, le climat social se détériore. Des grèves tournantes et dures affectant de nombreux secteurs perturbent la vie quotidienne et ajoutent à la morosité ambiante. Le 19 février dernier, le ministre du travail, M. Yannopoulos, a accusé le Parti communiste, qui contrôle de nombreux et importants syndicats, d'encourager les grèves qui pourraient finalement faire le jeu de milieux de droite. La situation générale de l'économie, au reste, ne manque pas d'être préoccupante avec le déficit des comptes publics, l'endettement extérieur très lourd et le poids de trois cent cinquante mille chômeurs.

Il n'est pas jusqu'à la politique étrangère tous azimuts, amorcée par M. Caramanlis en 1975 puis poursuivie et accentuée par M. Papandréou, qui ne présente quelques ratés. La récente visite du premier ministre grec à Moscou n'est jugée ici que comme un demi-succès, et son voyage en Chine a été ajourné. Par ailleurs, les rapports de la Grèce avec les Etats-Unis, l'OTAN et la Turquie sont notoirement mauvais ; et à Athènes certains estiment que M. Papandréou pourrait rééquilibrer sa politique étrangère en se rendant à Washington avant ou plutôt après les élections générales.

De même l'imbroglio chypriote préoccupe de plus en plus les Grecs, qui aimeraient voir le président, M. Kyprianou, et M. Denktash, leader de la communauté turque de l'île, accepter une solution réaliste.

Enfin, beaucoup plus que les problèmes complexes posés par les rapports avec la CEE, c'est l'évolution de la situation dans les Balkans qui retient l'attention de beaucoup de Grecs. En effet, une résurgence du problème des minorités ethniques perturbe le climat de paix qui régnait jusqu'ici dans cette région et rend plus hypothétique l'idée d'une « zone balkanique dénucléarisée », chère à Athènes.

La campagne électorale s'annonce, dès lors, des plus fiévreuses.

MARC MARCEAU.

RFA

LA VISITE DE M. SHAMIR A BONN

Israël reste opposé à toute vente d'armes allemandes à l'Arabie saoudite

De notre correspondant

Bonn. – Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, a, le mardi 26 février, réaffirmé à Bonn, où l'avait conduit la deuxième étape de sa tournée européenne, qu'Israël restait fermement opposé à toute vente d'armes allemandes à l'Arabie saoudite.. La visite du chef de la diplomatie de Jérusalem dans la capitale fédérale coïncidait avec une relance de la vieille controverse qui oppose sur ce sujet la coalition allemande.

Le président du Parti social-chrétien de Bavière, M. Franz-Josef Strauss, qui a entrepris lui-même, le mardi 26, une visite privée en Israël, avait réaffirmé, la semaine dernière, qu'Israël *ne devrait* pas se montrer intraitable sur cette question. Pour le ministre-président de Bavière, l'industrie allemande d'armement devrait pouvoir aussi bien vendre aux Saoudiens le char Léopard-2 que *fournir* aux Israéliens, si ceux-ci le souhaitent, une aide technique. Ces déclarations ont obligé le premier ministre israélien lui-même, M. Pérès, à défendre devant le groupe parlementaire du Parti travailliste à la Knesset la visite de M. Strauss, en soulignant qu'il était préférable de discuter de la question avec lui.

A Bonn, le porte-parole adjoint du gouvernement, M. Südhof, avait souligné, le 25 février, que le gouvernement n'avait aucune intention de modifier pour le moment sa politique d'exportation d'armes. Il avait rappelé que, lors de sa visite à Djedda, à l'automne 1983, le chancelier Kohl s'était déclaré prêt à avoir une coopération dans le domaine militaire avec les Saoudiens, mais n'avait pris aucun engagement concernant notamment le char Léopard-2. Des conversations se sont poursuivies entre les deux gouvernements, mais elles ont abouti, jusqu'ici, à une impasse. Bonn continue d'exiger, avant toute chose, la reconnaissance par Ryad de tous les Etats de la région, y compris, donc, Israël – ce qui a le don d'exaspérer les Saoudiens.

Au cours de ses conversations avec le chancelier Kohl et le ministre des affaires étrangères allemand M. Genscher, M. Shamir a, par ailleurs, évoqué, comme à *Paris*, les inquiétudes israéliennes concernant l'élargissement de la Communauté européenne à l'Espagne et au Portugal. Le gouvernement de Bonn s'est engagé à prendre en considération le souhait des Israéliens de maintenir, à tout le moins, le montant actuel de leurs exportations agricoles vers la Communauté.

HENRI DE BRESSON.

A TRAVERS LE MONDE

Egypte

- ARRESTATION DE QUARANTE PERSONNES ACCUSÉES D'ÊTRE DES BAHAIS. – Quarante personnes accusées d'*appartenir* à un mouvement bahai considéré comme hérétique par l'islam orthodoxe, ont été *arrêtées en* Egypte, annonce l'hebdomadaire *Mayo*, dans son édition de lundi 25 février. Selon le journal, organe du Parti national démocrate au pouvoir, des tracts, en possession des prévenus, qui faisaient de la publicité pour la doctrine bahaie interdite en Egypte, ont été saisis. Les membres de l'organisation *« procédaient à leurs activités »* dans plusieurs villes d'Egypte, dont Le Caire, Alexandrie et Port-Saïd, précise l'hebdomadaire. – *(AFP.)*

Etats-Unis

- AUGMENTATION DE L'AIDE A L'AFRIQUE. – La Chambre des réprésentants a approuvé, mardi 26 février, l'octroi d'une aide non *alimentaire* de 175 millions de dollars pour les pays africains touchés par la sécheresse. Cette *somme est* sept fois supérieure à celle que souhaitait obtenir la Maison Blanche, qui avait demandé au Congrès d'approuver une aide de 25 millions de dollars pour l'année fiscale 1985. Elle servira à financer divers projets agricoles et médicaux. Le Congrès américain devrait, d'autre part, se prononcer dans les prochains jours sur une aide alimentaire à l'Afrique d'environ 700 millions de dollars. –

Irak

- SEPT MAQUISARDS KURDES EXÉCUTÉS. – Sept militants du Parti démocratique du Kurdistan irakien (PDK) ont été exécutés la *semaine* dernière en Irak, affirme un communiqué publié mardi, à Paris, par le *porte-parole* du PDK en Europe. Ces sept militants avaient été arrêtés ou avaient « disparu » entre mai 1981 et octobre 1984, selon le communiqué qui fournit leurs identités. Le mouvement des frères Idriss et Massoud Barzani précise qu'à la suite de leur exécution – postérieure, selon le communiqué, à l'amnistie générale décrétée par Bagdad, – les corps des sept suppliciés ont été remis à leur famille.

Iran

- DEUX MOUDJAHIDINES TUÉS A TÉHÉRAN. – Deux membres du mouvement clandestin des moudjahidines ont été tués, lundi 25 février à Téhéran, au cours d'un accrochage avec les forces de sécurité, a rapporté mardi le journal *République islamique*. Un des moudjahidines avait lancé une grenade, blessant au bras un membre des forces de sécurité. Selon le quotidien *Ettelaat*, un accrochage comparable s'était produit dimanche, lorsque deux jeunes gens avaient blessé un policier et lancé une grenade avant de s'échapper. – *(Reuter.)*

Uruguay

- LIBÉRATION DE VINGT-DEUX PRISONNIERS POLITIQUES. – La justice militaire a décidé, mardi 26 février, de libérer vingt-deux prisonniers politiques. Le nouveau Parlement, issu des élections de novembre dernier, avait voté dès sa première session, le 15 février, une résolution demandant la libération de tous les prisonniers politiques détenus. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

L'INITIATIVE DE PAIX ÉGYPTIENNE

L'émissaire du Caire a commencé ses entretiens avec M. Pérès

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Oussama El Baz, conseiller diplomatique du président égyptien, M. Hosni Moubarak, a eu un premier et long entretien dans la nuit du mardi 26 au mercredi 27 février à Jérusalem avec le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, et les principaux membres de son gouvernement. Ces discussions devaient se poursuivre dans la journée de mercredi.

Rien n'avait filtré mercredi en fin de matinée sur le contenu de cette première séance de travail, dont la tenue avait été gardée jalousement secrète. C'est seulement vers minuit, alors que les conversations étaient sur le point de s'achever, que la présence de M. El Baz à Jérusalem fut officiellement confirmée par les autorités israéliennes.

Jusqu'alors, personne n'avait réagi à l'annonce du départ d'un émissaire, faite quelques heures plus tôt au Caire. Sans doute M. El Baz est-il arrivé en Israël à bord d'un avion militaire, mais cela n'a pas, *non plus, été confirmé*. On relève ici que le ministre égyptien des affaires étrangères avait récemment assuré qu'aucun représentant de son pays n'accepterait de se rendre en ce moment à Jérusalem, pour ne pas légitimer par sa présence l'occupation par Israël de la partie orientale de la ville. Cette promesse n'a donc pas été tenue, puisque les entretiens de M. El Baz se déroulent à Jérusalem, dans la résidence privée de M. Pérès.

MM. Pérès et El Baz ont d'abord eu deux heures de conversations en tête-à-tête. Ensuite, trois des principaux dirigeants israéliens se sont joints aux entretiens : MM. Itzhak Rabin, ministre de la défense, Ezer Weizman, ministre sans portefeuille chargé des contacts informels avec le monde arabe, et MoshE Arens, ministre des affaires étrangères par intérim en l'absence de M. Shamir, en voyage officiel en Europe.

On imagine aisément que les discussions ont été centrées sur la récente initiative de M. Moubarak en faveur de l'ouverture de *« négociations directes »* entre Israël et une délégation commune jordano-palestinienne. M. Pérès avait accueilli lundi cette proposition égyptienne avec un *« grand intérêt »*. M. El Baz était, semble-t-il, porteur d'un message de M. Moubarak. A la fin de ce premier entretien, mercredi vers 1 h 30 du matin, M. El Baz a quitté discrètement la résidence de M. Pérès par une porte latérale. On indique à Jérusalem qu'un communiqué conjoint sera publié au terme de la visite de l'émissaire égyptien.

L'une des principales ambiguïtés de la proposition faite par M. Moubarak, vue d'Israël, tient toujours à la composition de la délégation jordano-palestinienne susceptible de participer à un dialogue avec Jérusalem. Comprendrait-elle ou non, dans l'esprit du président égyptien, des représentants de l'OLP, dont la participation à une négociation reste inacceptable pour Israël ?

Dans ce contexte, une interview accordée ce mercredi au quotidien irsaélien *Davar*, l'organe de la centrale syndicale Histadrout, par le chargé d'affaires égyptien à Tel-Aviv, M. Mohamed Bassiouni, ne passe pas inaperçue. Pour le diplomate, la délégation jordano-palestinienne devrait comprendre des *« personnalités choisies par l'OLP ou du moins agréées par elle »*. Ce qui ne tranche pas le problème de leur *« appartenance »* à la centrale des fedayins.

Le Likoud partagé

L'initiative égyptienne alimente largement le débat interne en Israël. Les réactions de la classe politique ne sont pour l'instant guère surprenantes. Comme prévu, l'opposition de gauche encourage M. Pérès à saisir la perche égyptienne pour relancer le processus de paix, le Likoud fait montre d'une grande circonspection en s'arc-boutant aux accords de Camp David tandis que l'opposition de droite rappelle son hostilité à toute concession territoriale en échange de la paix.

Le comportement des députés du Likoud est le plus intéressant puisque ceux-ci tiennent entre leurs mains le sort du gouvernement d'union nationale. Il varie bien sûr en fonction de leurs convictions idéologiques. Les plus *« modérés »* souhaitent répondre favorablement à l'initiative de M. Moubarak pourvu, d'une part, qu'elle ne déborde pas des accords de Camp David, d'autre part, qu'elle maintienne l'OLP totalement à l'écart de la négociation.

D'autres excluent qu'une négociation puisse porter sur autre chose qu'un *« projet d'autonomie »* restreint, comme l'entendait M. Begin. Quant aux *« faucons »*, ils ne voient dans les propositions de M. Moubarak qu'une opération de relations publiques et mettent en garde contre toute manœuvre visant à *« faire entrer Arafat dans la négociation par la petite porte »*. *« Si le gouvernement cherchait à rendre ne serait-ce qu'un pouce d'Eretz Israël* (le Grand Israël), *nous quitterions dans la minute la coalition »*, déclarait, mardi 26 février, un député du Likoud, M. Dov Shilansky.

Le parti annexionniste d'extrême droite Tehyia a demandé, pour sa part, au Likoud d'*« abandonner clairement »* les accords de Camp David, fût-ce au pris d'une rupture de l'union nationale. Quant aux représentants des colons de Cisjordanie, ils envisagent déjà d'organiser des marches et des manifestations de protestation au cas où le gouvernement israélien se prononcerait en faveur de concessions territoriales.

J.-P. LANGELLIER.

Le président Moubarak va demander à Washington un accroissement substantiel de son aide

Correspondance

Le Caire. — La diplomatie égyptienne, prudente et réservée depuis l'accession au pouvoir du président Moubarak en octobre 1981, vient de passer à la vitesse supérieure. En effet, en proposant dans son interview au *New York Times* la tenue d'une négociation directe palestino-jordano-israélienne, le chef de l'Etat égyptien a entamé une offensive diplomatique tous azimuts.

Pour le raïs, fermement convaincu que le temps joue contre l'établissement de la paix au Proche-Orient et la solution du problème palestinien, il eût été préférable que l'initiative vînt de Washington. Mais l'administration américaine, depuis l'annonce du plan Reagan en septembre 1983 et l'accueil défavorable qu'il a reçu tant des Israéliens que des Palestiniens, avait décidé que la solution passait par Beyrouth, et non par Le Caire. Après le cuisant échec des Américains au Liban et les risques que comportait une éventuelle démission, il devenait indispensable pour l'Egypte, si elle voulait retrouver son rôle prépondérant dans la région, de reprendre l'initiative de réactivation du processus enclenché par le président Sadate en 1977. Cette relance devenait encore plus nécessaire du fait des problèmes économiques auxquels fait face Le Caire depuis la chute des prix du pétrole, son principal produit d'exportation.

C'est donc fort du poids politique retrouvé d'une Egypte de 48 millions d'habitants que le président Moubarak demandera au chef de la Maison Blanche, le 12 mars prochain, une augmentation substantielle de l'aide américaine pour l'exercice 1986. Il est actuellement demandé au Congrès d'approuver un projet d'aide économique et militaire de 2,3 milliards de dollars pour l'Egypte. Or, Le Caire souhaite qu'elle passe à plus de 3 milliards de dollars.

Pour se garantir un atout supplémentaire devant le Congrès, qui reproche à l'Egypte le rappel de son ambassadeur de Tel-Aviv depuis septembre 1983, le raïs a entamé un rapprochement avec l'Etat hébreu. Les négociations sur l'enclave litigieuse de Taba, entamées en Israël fin janvier, doivent bientôt reprendre à Ismaïlia.

D'autre part, on laisse entendre que l'actuelle visite au Caire du ministre israélien de l'énergie, M. Moshé Shahal, pourrait revêtir un aspect politique. M. Shahal lui-même l'a implicitement confirmé en affirmant dès son arrivée que *« les relations entre l'Egypte et Israël sont bonnes, mais pourraient être meilleures »*.

L'Egypte a tout lieu d'être satisfaire de récentes prises de position israéliennes dans la mesure où elles répondent aux trois conditions posées par Le Caire pour le retour de son ambassadeur à Tel-Aviv : retrait du Liban, règlement du litige de Taba et progrès sur la voie de la solution du problème palestinien. On estime toutefois ici, sans l'exclure *a priori*, qu'une rencontre Pérès-Moubarak serait prématurée.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Polémique entre Paris et Jérusalem

(Suite de la première page.)

En août dernier, après que des soldats israéliens eurent investi de nuit un village dans la zone sous leur contrôle, les soldats français avaient distribué aux habitants des fusées éclairantes pour qu'ils puissent les prévenir en cas de récidive. Chez les chiites, le contingent français avait d'ailleurs la réputation d'être le seul à protéger efficacement la population contre les menées de l'armée israélienne.

Depuis la « politique de la main de fer » inaugurée il y a une semaine par l'armée israélienne, les incidents se sont multipliés et le 18 février dernier, un convoi français remontant vers Beyrouth avait dû stopper sous la menace des armes israéliennes.

Devant la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, le ministre de la défense a cependant vanté les mérites de cette politique qui, a-t-il dit, a permis en une semaine de tuer *« quinze terroristes »* et d'en blesser vingt-deux, alors que l'on n'a compté aucune victime dans les rangs de l'armée. Une vingtaine d'« agitateurs » ont en outre été déportés au nord du Litani, le plus souvent vers la partie de la Bekaa sous contrôle syrien. Tsahal continuera donc jusqu'à nouvel ordre, a conclu M. Rabin, de recourir à la manière forte.

L'armée israélienne a ainsi resserré d'un cran son emprise, mardi, sur les habitants du sud du Liban. Elle a imposé un strict couvre-feu, du crépuscule à l'aube, dans tous les villages situés au sud de la rivière Litani et décrété de nouvelles mesures de sécurité. La population en a pris connaissance lors d'un lâcher de tracts par hélicoptères.

Dans la région contrôlée par Israël, les résidents n'ont plus le droit de circuler à motocyclette. Pour réduire les risques d'attentat, toute voiture vide stationnée le long d'une route sera aussitôt détruite. Afin de décourager les candidats aux opérations-suicides, tout véhicule doit transporter désormais au moins deux passagers.

Est-ce pour cette raison que M. Rabin s'en est pris avec violence aux éventuels témoins que sont les soldats de la FINUL ? Pour la première fois, un contingent — finlandais en l'occurrence — de la FINUL a pu assister ainsi au bouclage et à la fouille d'un village, Sarifa. Les « casques bleus » ont vu les soldats israéliens rassembler quelque deux cents personnes dans l'école, arrêter des suspects, saisir armes et munitions.

Dans le même ordre d'idée, le porte-parole militaire à Tel-Aviv a averti la presse internationale en Israël que seul les journalistes venant de l'Etat hébreu pourront dorénavant entrer au sud du Liban. Ces journalistes devront coordonner leurs voyages avec le porte-parole de l'armée et seront accompagnés de militaires chargés de veiller à leur sécurité, selon les règlements en vigueur, a souligné le porte-parole.

Les journalistes venant des autres régions du Liban, *« ne pouvant se plier aux mêmes règles »*, seront refoulés au-delà des lignes israéliennes, ajoute le communiqué de l'armée. Ce n'est pas la première fois qu'Israël interdit la présence des correspondants étrangers dans sa zone d'occupation au sud du Liban. Cette mesure n'a toutefois jamais empêché les informations de filtrer cette région. Notons qu'elle intervient au moment où Tsahal est accusée en Israël d'avoir *« froidement abattu »* des Palestiniens près de Saïda.

De graves accusations

La liste progressite judéo-arabe (deux députés à la Knesset), citant des témoignages, a ainsi affirmé mardi que des soldats de l'unité d'élite Goloni ont *« froidement abattu »* des survivants d'un commando palestinien, prêts à se rendre après être tombés dans une embuscade aux abords de Saïda le 15 février dernier.

Selon les témoignages des parents d'un certain nombre de soldats israéliens impliqués dans cette affaire, douze très jeunes combattants, âgés en moyenne de quatorze à quinze ans, appartenant à un commando armé d'une vingtaine de membres, ont été tués, alors que huit autres ont été capturés.

Ces soldats ont affirmé, selon la liste judéo-arabe, que leur commandant de bataillon leur avait intimé l'ordre d'exterminer les membres du groupe palestinien armé, repéré la veille. *« Nous avons tiré cinq obus de char, puis nous avons ouvert le feu contre les survivants qui voulaient se rendre »*, ont-ils déclaré, selon la même source. La liste ne précise pas combien de Palestiniens ont été tués pendant l'attaque ni combien l'ont été alors qu'ils étaient prêts à se rendre.

Le mouvement ajoute : *« Les soldats israéliens ont unanimement estimé avoir affronté des jeunes gens qui n'avaient visiblement pas été entraînés au combat. Par la suite, cela n'a pas empêché les soldats de tenter d'interdire aux infirmiers de soigner plusieurs survivants blessés du commando palestiniens. »*

Toujours selon la même source, un commandant de brigade, présent alors que son subordonné (le commandant du bataillon) ordonnait à ses hommes d'exterminer le commando palestinien, aurait affirmé : *« Il y a toutes sortes de normes, ce sont celles qui prévalent au Liban. »*

La liste progressiste, qui a transmis ces témoignages au premier ministre, M. Shimon Pérès, et au ministre de la défense, M. Ytzhak Rabin, affirme détenir les identités des témoins et des responsables de cette affaire.

F. C.

AFRIQUE

République sud-africaine

• Condamnation à mort de deux militants de l'ANC
• Assouplissement de la législation raciale

Deux membres du Congrès national africain (ANC, organisation anti-apartheid) ont été condamnés à mort, mardi 26 février, par la Cour suprême de Pietermaritzburg (province du Natal), pour le meurtre d'une personne qui servait vraisemblablement d'informateur à la police, a annoncé l'agence sud-africaine SAPA.

Le ministre sud-africain de la justice, M. Kobie Coetsee, a indiqué mardi, devant le Parlement, que cent quinze condamnés à mort (quatre-vingt-huit Noirs, vingt-quatre métis, deux Blancs et un Asiatique) ont été exécutés en 1984. Par la voix de son trésorier, M. Thomas Titus Nkobi, l'ANC a, d'autre part, exprimé mardi sa déception devant l'attitude de la France vis-à-vis de l'Afrique du Sud. *« Nous espérions que, avec l'arrivée d'un gouvernement socialiste, la France changerait son attitude à l'égard du régime d'Afrique du Sud, mais il semble que nos espoirs n'étaient pas fondés »*, a-t-il déclaré, soulignant que les échanges commerciaux entre Paris et Pretoria ont augmenté ces dernières années.

Le gouvernement sud-africain a, d'autre part, décidé d'assouplir le régime de la liberté de circulation pour les Noirs résidant dans les zones urbaines. Le ministre de la coopération et du développement, chargé des affaires noires, M. Gerrit Viljoen, a annoncé, lundi 25 février, que cette réforme de la législation permettra aux Noirs d'obtenir le droit de résidence dans une zone urbaine déterminée (et non pas dans un bantoustan) s'ils ont travaillé pendant quinze ans pour des employeurs établis dans des régions différentes. Ce changement aura pour conséquence d'autoriser les Noirs au chômage à pouvoir aller chercher du travail dans une autre région que la leur et à y chercher un logement. Actuellement, les Noirs peuvent obtenir le droit de vivre en permanence dans une région urbaine s'ils y habitent depuis leur naissance, ou bien s'ils y ont travaillé sans interruption pendant dix ans pour un même employeur, ou quinze ans pour des employeurs différents. — *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Coup dur pour la Mafia : les parrains sont en prison

Le FBI exulte. Les principaux chefs présumés des cinq « familles » new-yorkaises sont depuis quarante-huit heures sous les verrous. *« C'est un grand jour pour la justice et un mauvais jour, sans doute le pire, pour la Mafia »*, a déclaré, mardi 26 février, le procureur fédéral Rudolph Giulani en révélant le coup de filet qualifié par la police de *« massacre du lundi soir »*.

C'est en effet, dans la nuit de lundi, que le FBI a monté l'opération qui a abouti à l'arrestation de neuf mafiosi célèbres ayant la haute main sur l'industrie du crime aux Etats-Unis. Parmi les gansters tombés dans la nasse tendue par la police figurent notamment Paul Castellano, dit le « Grand Paul », soixante-treize ans, suspecté d'être le chef de la « famille » Gambino, considérée comme la plus dangereuse, Anthony Salerno, surnommé le « gros Tony », même âge, chef de la « famille » Genovese, ainsi que trois membres de la « famille » Lucchese, dont Antonio Corallo, dit « Tony le Canard », et, enfin, Jerry Lang Langella, qui assurait la direction de la « famille » Colombo depuis octobre dernier à la place de Carmine Persico (le « Serpent »), en fuite. Persico avait été arrêté le 15 février dernier.

Les neuf mafiosi ont été inculpés par un grand jury fédéral, pour avoir participé à une « commission » qui régentait les activités criminelles de la pègre en Amérique (racket, extorsion de fonds, crimes, trafic de drogue, industrie des jeux). Le document accuse également ladite commission d'avoir contrôlé vingt-six « familles » de mafiosi à travers tous les Etats-Unis et d'avoir commandité plusieurs meurtres, dont celui, en 1979, de Carmine Galante, qui était alors le parrain de la « famille » Bonanno. Les mêmes chefs d'inculpation visent un dixième homme, Phil Rastelli, dit « le Rouillé », de la même « famille » Bonanno, qui purge déjà une peine de prison.

Le FBI soupçonnait l'existence d'une telle « commission » depuis les révélations faites en 1963 par un mafioso repenti, Joseph Valachi. Une telle coordination entre les différents groupes de responsables de Cosa Nostra aux Etats-Unis avait été mise en place, en 1931, sous l'impulsion de Lucky Luciano.

Trois années d'enquête

Cette prise exceptionnelle du FBI récompense trois années d'enquêtes patientes et parfois ingénieuses contre la Mafia par les autorités américaines. Les recherches de la police ont été grandement facilités par la réussite d'un coup audacieux monté en 1982. Des agents fédéraux avaient dissimulé un micro dans la Jaguar d'Antonio Corallo, « Tony le Canard », enregistrant mille heures de conversations menées en toute confiance par le mafioso avec son chauffeur ou d'autres gangsters. Des renseignements précieux ont ainsi pu être recueillis sur toute une série d'activités criminelles menées par la Mafia, mais aussi sur les structures de l'organisation de Cosa Nostra. Les enquêteurs ont appris de la sorte les liens reliant notamment les chefs de la Mafia new-yorkaise aux patrons des « familles » agissant à Chicago, Los Angeles, la Nouvelle-Orléans, Cleveland, Philadelphie, etc., etc.

Selon la police, la Mafia regrouperait aujourd'hui quelque deux mille membres « honoraires » ayant chacun sous ses ordres une dizaine d'hommes. parmi ces deux mille hommes, huit cent dix opèreraient à New-York.

En octobre dernier, le FBI avait démantelé la fameuse « pizza connection » et mis sous les verrous l'un de ses chefs, Salvatore Catalano, propriétaire d'établissements de restauration dans le quartier de Queens, à New-York. Les succès de la police américaine depuis quelque temps dans la lutte antimafia sont aussi le résultat d'une meilleure collaboration que par le passé entre le FBI et les autorités locales et du recours systématique à des systèmes d'écoutes et à des opérations « traquenards » *(sting operations)*.

M. L.

Bolivie

Importantes manifestations contre le gouvernement

La Paz *(AFP)*. — La trêve du carnaval a été courte. Après quelques jours d'accalmie, plusieurs centaines de mineurs venant de diverses régions du pays sont arrivés mardi 26 février à La Paz et ont annoncé qu'ils étaient désormais en grève de la faim. Ils ont, d'autre part, demandé la démission du président Zuazo et la formation d'un *« gouvernement d'unité nationale »* en raison de la situation économique du pays.

Ces manifestations de mineurs ont pour origine les mesures économiques annoncées le 9 février. Elles comprenaient, outre une réévaluation du dollar de 400 % par rapport au peso, une augmentation similaire des prix des produits de première nécessité, le salaire minimum n'ayant été que doublé. La fédération des mineurs a indiqué qu'elle souhaitait le maintien de l'échelle mobile des salaires en vertu de laquelle toute dévaluation de la monnaie doit être compensée par une hausse de même proportion des rémunérations.

Pour sa part, le gouvernement a affirmé que les mineurs étaient manipulés par les ennemis de la démocratie. Le ministre des affaires étrangères, M. Camacho, a indiqué qu'il existait des tentatives *« internes et externes »* visant à renverser le président Zuazo.

هكذا من الاصل

Etats-Unis

Gangs de jeunes à Chicago

(Suite de la première page.)

Sortant de classe, Ben Wilson avait, par mégarde, heurté un autre gamin marchant en sens contraire, et cela lui avait coûté la vie car, membre d'un gang, ce garçon ne pouvait plaisanter sur son honneur. La ville alors a, d'un coup, réalisé qu'à laisser s'entre-tuer des enfants perdus dont elle ne se souciait guère elle était tout entière menacée d'une gangrène déjà bien installée.

Cabrini-Green n'est qu'à dix minutes en voiture de musées et de gratte-ciel époustouflants de richesse et de beauté, mais ce grand ensemble d'appartements à loyers subventionnés n'est qu'une moderne cour des miracles. Sur les façades, sur les portes d'ascenseurs, dans les cages d'escalier ouvertes en plein vent, partout, denses, colorés et entrelacés en superbes fresques, les graffitis des gangs affichent leur règne commun et leurs luttes d'influence. Avançant comme en terrain miné, ceints de gilets pare-balles et l'œil aux aguets, les deux policiers de ronde désignent cliniquement les impacts creusant les murs et évoquent, entre autres, le récent assassinat en plein jour d'un livreur qui avait mis trop de temps à vider ses poches.

Des personnages de Chester Himes

Un bruit de pas et des voix. Non : ce ne sont que deux grosses dames dont la conversation est stoppée et les regards figés par la présence des gardiens de l'ordre. Elles sont noires (comme tous les locataires, et comme le maire de Chicago), ils sont blancs (comme la majorité de la ville) et s'observent en silence dans le grincement brinquebalant de l'ascenseur. Et puis, soudain, le frottement d'un pied sur le ciment gris...

Les dames s'écartent, les policiers se raidissent et plongent littéralement sur un personnage droit sorti d'un roman de Chester Himes. Palpé, fouillé, interrogé, il est moulé dans un pantalon de skaï noir, s'appuie sur une canne, et ses cheveux dégoulinants d'huile sont retenus par un bonnet de douche vert pomme surplombé d'une casquette. Il a vingt ans au maximum et geint avec une volubilité psalmodiante et très volontairement incompréhensible sur son genou gauche dans lequel le gang du bâtiment d'en face a tiré parce *qu'il est, lui – « ouais-ouais »* – membre du gang de ce bâtiment-ci.

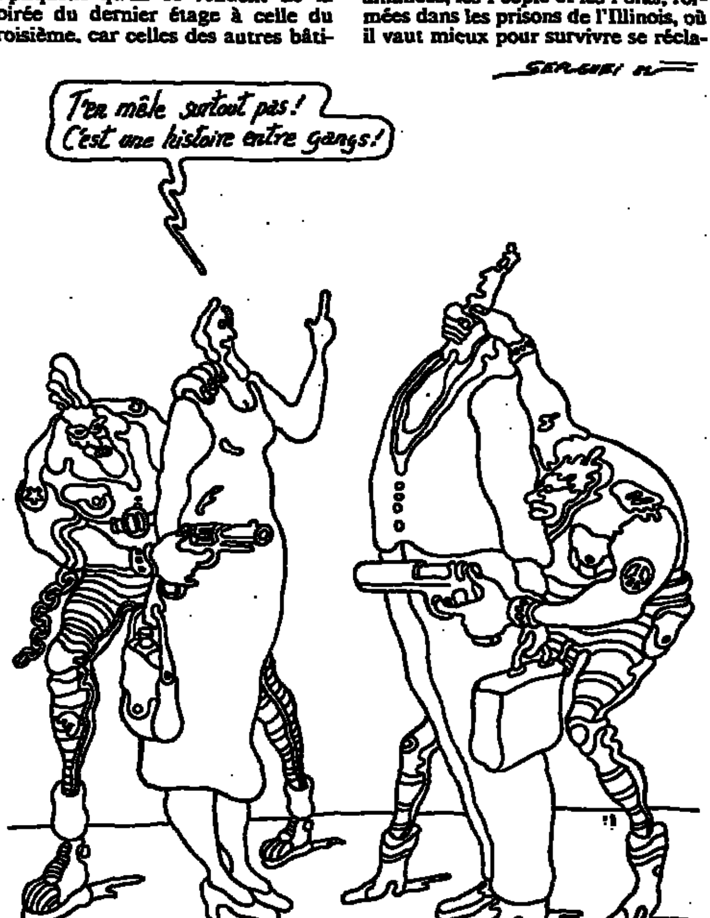
En elle-même, l'appartenance à un gang n'est pas illégale, et la ronde se poursuit. Au dernier étage – à partir duquel les policiers redescendront à pied – trois jeunes gens sortent d'un appartement en dansant encore au rythme de la musique qui s'en échappe. L'un d'eux porte un chapeau orné d'un petit lapin de *Play-Boy*, ce qui est, paraît-il, un nouveau signe de ralliement. Ils sont plaqués au mur, examinés à la loupe et les trois nient, avec une humilité écrasante de mépris ironique, avoir jamais de leur vie entendu parler d'un quelconque gang. *« Bon, les gars*, dit alors, de guerre lasse, le plus vieux des policiers, *on a là un journaliste français et il faudrait répondre à ses questions, d'accord ? »*

La glace est brisée et les jeunes expliquent qu'ils se rendent de la soirée du dernier étage à celle du troisième, car celles des autres bâtiments leur sont interdites : les gangs. Ils ont grandi dans ces couloirs, leurs familles vivent d'allocations sociales et aucun d'entre eux ne travaille. *« Impossible de trouver un job »*, disent-ils en chœur – ce qui est presque vrai, puisque Chicago a perdu plus de cent vingt mille emplois depuis 1979. Pourquoi ne pas *déménager ? Le plus jeune des* trois a un drôle de regard : *« Tu vois, mec, quand t'as été élevé ici, t'es contagieux. »*

Au cinquième, une dizaine d'enfants de quatre à dix ans jouent en riant à se tirer dessus : au gang, quoi. Leurs pistolets ne sont que des bouts de plastique, mais le monsieur et la dame qui sortent en habits de fête de l'ascenseur font un détour pour aller sonner à l'appartement où ils sont attendus. A Cabrini-Green, on vit au milieu des gangs qu'animent les aînés avant de recruter leurs cadets.

Des Vice Lords (couleur noir et jaune) aux Insane Unknowns (noir et blanc) en passant par les Spanish Cobras (vert et noir), les Gaylords (noir et gris), les Imperial Gangsters (rose et noir), les Latin Disciples (noir et bleu) ou encore les Sin City Boys (noir uniquement), Chicago compte un minimum de cent dix gangs réunissant plus de dix mille personnes.

Depuis peu, ils sont en principe *regroupés dans deux grandes* alliances, les People et les Folks, formées dans les prisons de l'Illinois, où il vaut mieux pour survivre se réclamer de l'une ou l'autre. A en croire le commandant Pleines, chef de la Gang Crimes Section, ces alliances ne tiennent en réalité pas sur le terrain, où les tueries les ignorent. Ce qui l'inquiète beaucoup plus, c'est que le développement du marché de la drogue tend à faire des gangs une industrie lucrative. Si beaucoup d'entre eux continuent à disparaître lorsque leurs membres deviennent adultes, d'autres s'institutionnalisent, soit autour d'hommes déjà mûrs, qui tirent les ficelles dans l'ombre (celle éventuellement de leur cellule), soit carrément en de petites mafias parfaitement organisées, disposant d'immeubles et d'avocats, et cachées, dans un cas, derrière la protectrice façade d'une secte religieuse.



Dessin de SERGUEI.

Fusillade pour un bout de rue

Un peu plus loin du centre-ville, le faux tatoué des Latin Kings a maintenant été rejoint devant ses écrans vidéo par deux aînés, un autre Noir de dix-huit ans et un Portoricain de vingt-deux ans, Kino ou Angelo de son vrai nom. Les baskets de Kino sont lacées de rose, couleur d'un autre gang : c'est un butin de guerre – de vraie guerre, car il y a un an *« les autres »* sont venus mitrailler les baies vitrées du restaurant laissant derrière eux un cadavre et une employée paralysée à vie.

Pourquoi ? Une rivalité sur une section de rue, reprise aux Spanish Cobras par les Latin Kings. Tout fièrement, Kino fait voir les impacts des balles dans les briques et le plastique orange et montre la vitre qui a été remplacée il y a deux semaines. Lui et son équipe sont gratuitement nourris ici en échange d'heures de ménage. Derrière le bar, le sage collégien, qui sert les hot dogs pour arrondir les fins de mois de sa famille, dit qu'ils sont *« très gentils »* mais qu'il ne ferait pour rien au monde le service du soir : trop dangereux.

De faux Robin des Bois

Ravi, le faux tatoué explique, dessins à l'appui, les différences entre les symboles des différents gangs. Le Noir de dix-huit ans chahute gentiment deux filles, qui ne trouvent pas ça déplaisant, et Kino parle de son frère (derrière les barreaux pour tentative de meurtre) et de son propre passage en cellule. On comprend que certains Latin Kings vendent de l'herbe (pas lui, bien sûr) et que le groupe *« protège »* les dealers – *ce garçon discret peut-être*, avec qui il a un conciliabule avant de faire une démonstration de *presenting*.

Ça, c'est fondamental : à chaque *mot du vocabulaire courant des* gangs correspond son initiale qui correspond elle-même à un chiffre : la place que cette lettre tient dans l'alphabet. A une incroyable vitesse, les doigts dessinent les chiffres, on se reconnaît ainsi entre membres d'un même gang, et si par malheur on ne se reconnaît pas, les ambulances sont appelées pour l'hôpital ou la morgue.

Il y a aussi différentes manières de se tenir ou de croiser les bras, correspondant toutes à un surprenant ésotérisme, mêlant toutes les cultures religieuses et parfaitement maîtrisées par des semi-analphabètes. Capables au demeurant de dire (c'est Kino qui parle) : *« Je suis dans les gangs parce que je n'ai pas où aller et pas de travail. » « C'est simple*, explique-t-il avec l'implacable logique des délirants : *personne ne m'embaucherait dans ce coin; et je ne peux pas aller ailleurs à cause des autres gangs. »*

Simple ? Robert Villani, responsable du centre d'assistance psychologique et professionnel pour les jeunes du quartier, n'accepte pas cette simplicité-là. Un adolescent, dit-il, ne peut venir chercher de l'aide chez lui que s'il franchit d'abord de lui-même le pas et abandonne ces gangs contre lesquels il ne contient pas sa rage. *« Les gens leur trouvent un côté Robin des Bois et imaginent qu'ils prennent aux riches pour donner aux pauvres : des conneries. Ils ne font qu'opprimer les pauvres. Si on les ignorait plutôt que de leur faire de la publicité qui impressionne tant les gamins, si on leur parlait plutôt des gosses qui s'acharnent à réussir leurs études dans les pires conditions, ce serait déjà une bonne chose de faite. »*

Quelques centaines de mètres *plus à l'ouest de la même North* Avenue, longeant Humboldt Park, Roberto Caldero, directeur d'un autre centre du même type et lui-même ancien membre d'un gang, ne met, au contraire, aucune condition à ses services. Chez lui, les adolescents qui tentent d'apprendre à lire sur des ordinateurs ou tapent le carton entrent en arborant leur « couleur ». Il passe beaucoup de temps à *tenter d'éviter les règlements* de comptes en jouant les médiateurs et insiste (*« Le gang est une unité sociale répondant à des besoins qui ne sont pas assurés par les institutions »*), un peu plus que Robert Villani, à peine plus en fait, sur la misère, le déracinement, l'éclatement des familles – toutes les causes évidentes du mal que policiers et élus, responsables religieux et enseignants énumèrent à l'unisson. La différence de fond est que l'un paraît résigné à faire une croix sur ceux qui n'ont pas assez de force pour répudier leur destin et que l'autre – parce qu'il vient de là ? – ne l'est pas.

A mi-distance des deux centres qui ne s'aiment guère, un enfant de huit ans joue à la balle contre le mur de son immeuble couvert d'emblèmes. Les gangs ? Ils ont *abattu un copain de sa sœur. « On les entend tirer la nuit. »* Il sait tous les reconnaître et ce sont des *bad guys* (de mauvais garçons).

Grâce à l'émotion suscitée par la mort de Benjamin Wilson, la municipalité (démocrate) de Chicago va prochainement débloquer un million de dollars pour centraliser et renforcer la prévention antigang, l'aide aux plus jeunes, dans les écoles surtout, qui très souvent ne deviennent Kings, Cobras ou Disciples que faute de pouvoir refuser.

Un effort semblable a eu de bons résultats à Philadelphie. Peut-être *que Ben Wilson n'est pas mort pour* rien. Peut-être – même si l'on a, pure subjectivité, du mal à l'espérer. *« Voyez-vous*, dit le commandant Pleines, qui a le gabarit aussi impressionnant que la sagesse désabusée, *quand ces gosses commencent à marquer un territoire et décrètent que personne n'y entrera plus sans leur accord, ils ne savent pas qu'ils disent, ce faisant : nous n'en sortirons plus jamais – vivants, ou du moins libres. »*

BERNARD GUETTA.

DIPLOMATIE

LE QUARANTE-CINQUIÈME SOMMET FRANCO-ALLEMAND

Malgré de nombreux désaccords « techniques » Paris cherche à mieux associer Bonn à la défense européenne

Le quarante-cinquième sommet franco-allemand, réuni jeudi 28 février à Paris, se déroulera dans un climat paradoxal. A prendre l'un après l'autre les dossiers techniques de la coopération franco-allemande, on pourrait avoir l'impression que la belle entente Paris-Bonn connaît actuellement bien des vicissitudes, dont aucune n'est essentielle, mais dont l'accumulation a de quoi rendre moroses MM. Mitterrand et Kohl. Pourtant, jamais l'Elysée n'a autant qu'aujourd'hui affirmé sa volonté de jouer à fond la carte du « couple France-Allemagne », à la fois en matière communautaire et dans le domaine de la sécurité.

Les sujets de mésentente cordiale, il est vrai, ne manquent pas. A commencer par le budget de la CEE. Il va bien falloir trouver, en octobre prochain, des ressources supplémentaires. Donc, selon Paris et la plupart des autres capitales européennes, augmenter un trimestre plus tôt que prévu les ressources propres de la Communauté. Or le gouvernement de Bonn ne donnera son accord que si l'élargissement est devenu effectif ; alors que, dans le meilleur des cas, Madrid et Lisbonne ne rejoindront les Dix que le 1er janvier 1986.

Deux autres pommes de discorde communautaire entre la France et la RFA sont l'ECU et le blocage des prix agricoles. Les Français voudraient faire de l'unité de compte européenne une véritable monnnaie, ce qui supposerait la création d'une banque centrale et la mise en œuvre d'une politique monétaire commune, deux éventualités que ni M. Stoltenberg, ministre ouest-allemand des finances, ni la Bundesbank ne voient d'un bon œil. Quant aux prix agricoles, leur blocage défavoriserait les agriculteurs de RFA, et Bonn demande leur augmentation. A quoi Paris répond, non sans une certaine logique, qu'une telle décision supposerait précisément un accroissement des ressources propres, auquel les Allemands se refusent pour l'instant.

Le chancelier Kohl risque par ailleurs de se monter inflexible à propos d'un autre dossier où la position de son gouvernement est plus facile à défendre : celui des aides à la sidérurgie, dont il souhaite l'arrêt à la fin de l'année, en stricte application de l'accord conclu à ce sujet en 1981. La France et d'autres membres de la CEE qui sont loin d'avoir achevé leur restructuration voudraient obtenir un délai. Quant à l'affaire dite de l'« essence sans plomb », elle peut également donner lieu à une belle bataille d'experts.

Le rapport de M. Maurice Faure

Le sommet franco-allemand de jeudi, en dépit de ces divergences non négligeables, peut cependant donner à M. Mitterrand l'occasion de « *verrouiller* » *l'union Paris-Bonn* sur deux autres terrains. Le premier est celui de la défense. Non que, même dans ce domaine où l'entente entre les deux pays est généralement jugée capitale de part et d'autre du Rhin, on n'enregistre que des sujets de satisfaction. Les travaux préliminaires à la construction de l'avion européen de combat futur, par exemple, ne cessent de mettre en lumière des différences parfois essentielles de conception. De même en ce qui concerne l'appréciation que l'on porte à Bonn sur l'initiative de défense stratégique (« guerre des étoiles ») du président Reagan : cette appréciation est sensiblement plus favorable du côté allemand que du côté français. Il est vrai qu'une mesure plus positive pourrait être annoncée jeudi : la création d'un corps de volontaires franco-allemands chargés d'aider des pays du tiers-monde.

Mais surtout, on est décidé, à Paris, à se montrer plus attentif aux spécificités du « problème allemand » en matière de sécurité européenne. M. Mitterrand a conscience que les interventions du type « discours du Bundestag » (1) ne suffisent plus. Les propositions que s'apprête à faire M. Maurice Faure, son représentant personnel, aux autres membres du Comité Dooge, chargé par les Dix à Fontainebleau de formuler de nouvelles propositions en faveur de l'Union européenne, le montrent très clairement. Ce comité se réunit une nouvelle fois, ce mercredi à Paris, puis aura une dernière séance les 13 et 14 mars à Bruxelles, avant de rendre compte au « sommet » convoqué les 29 et 30 mars dans la capitale belge.

C'est précisément à propos de la défense que le rapport définitif qui sera présenté aux Dix par M. Faure sera plus précis et plus complet que celui qu'il leur avait soumis, à titre intérimaire, en décembre à Dublin. Dans son développement consacré à la sécurité, l'ancien signataire du traité de Rome écrit qu'il faut « *tenir compte des cadres qui existent déjà* » (alliance atlantique, UEO), mais aussi « *des capacités et des responsabilités différentes, ainsi que des situations particulières des Etats membres de la Communauté* ». Parmi les mesures que propose M. Maurice Faure : « *Le développement et le renforcement de la concertation sur les problèmes de la sécurité dans le cadre de la coopération politique* », ce qui supposerait notamment « *des échanges de vues sur la nature des menaces extérieures visant la sécurité de l'Union (européenne)* » et « *sur la façon dont les intérêts de sécurité des Etats membres peuvent être affectés par le contexte international, en particulier par l'évolution des techniques d'armement et des doctrines stratégiques* ».

Il s'agirait ainsi d'« *harmoniser, chaque fois que cela est possible, les positions que les Etats membres sont appelés à prendre sur les grands problèmes que pose la préservation de la paix en Europe* ». Mais aussi, d'une façon plus concrète, les normes techno-industrielles de fabrication des armements.

M. Faure a, par ailleurs, demandé que soit ajouté à son texte initial un paragraphe qui est manifestement destiné d'une façon toute particulière aux Allemands de l'Ouest, dont certains redoutent qu'un ancrage trop voyant et trop insistant de l'Union européenne dans le camp occidental ne bloque la suite de leur processus de rapprochement avec la RDA. Ce paragraphe est le suivant : « *La Communauté n'oublie pas qu'elle ne représente qu'une partie de l'Europe. Résolus à avancer par eux-mêmes, les Dix gardent à l'esprit la civilisation que nous partageons avec les autres pays du continent, dans la conviction que tout progrès de la construction européenne est conforme aux intérêts de l'Europe dans son ensemble.* » Ce rajout aurait, dit-on, l'aval de l'Elysée et de M. Roland Dumas.

Quant à l'Union européenne proprement dite, l'accord franco-allemand paraît grand sur les deux points d'achoppement actuels en matière institutionnelle : le processus de décision au sein du Conseil, et les pouvoirs du Parlement. Paris et Bonn se retrouvent en effet pour estimer que l'unanimité entre les Dix ne devrait plus pouvoir être exigée que dans deux cas : pour l'élargissement de la CEE et pour celui des compétences de la future Union européenne. A la notion d'« *intérêt vital* », si facilement invoquée par les Etats membres depuis le fameux « *compromis de Luxembourg* » qui avait permis à la France d'en finir avec sa politique de la chaise vide, Bonn (et les capitales du Benelux) opposent celle d'« *intérêt vital pour la Communauté* ».

De même la France est-elle favorable au projet italo-allemand d'extension des pouvoirs de l'Assemblée de Strasbourg. Ces pouvoirs seraient de « *codécision* » entre Parlement et Conseil, avec un arbitrage en cas de désaccord. Etant entendu que les attributions du Parlement seraient définies de façon exhaustive : relèveraient seules de sa compétence les matières explicitement décrites comme telles.

M. Mitterrand, qui a laissé entendre qu'il pourrait bientôt surprendre son monde par une nouvelle initiative européenne *(lire l'article de Jean-Yves Lhomeau)*, pourrait revoir le chancelier Kohl en avril ou en mai pour mettre la dernière main à une déclaration commune en faveur de l'Union européenne. Une telle initiative, à laquelle l'Italie se trouvera d'autant mieux associée qu'elle exerce actuellement la présidence tournante du Conseil européen, pourrait déboucher sue une invitation solennelle, au « sommet » de Milan, en juin prochain. Une grande conférence intergouvernementale serait appelée par M. Mitterrand à se réunir pour mettre au point les modalités pratiques du passage à l'Union européenne. De préférence à Paris...

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) En janvier 1983, devant le Bundestag, M. Mitterrand avait apporté son soutien aux thèses du chancelier Kohl, alors en pleine campagne électorale, en faveur de la « double décision » de l'OTAN sur les euromissiles.

AU COURS DE SA RENCONTRE AVEC M. GROMYKO

Jean-Paul II évoque le sort des catholiques d'URSS

De notre correspondant

Rome. — M. Andrei Gromyko s'est rendu à la Cité du Vatican dans la matinée de ce mercredi 27 février (1) pour rencontrer le pape Jean-Paul II dans son bureau privé du deuxième étage, où se tiennent traditionnellement les audiences accordées aux personnalités officielles.

Cette rencontre n'est pas un tête-à-tête, contrairement à celle du 24 janvier 1979, qui avait vu l'inamovible responsable de la diplomatie soviétique s'entretenir directement en russe pendant plus d'une heure avec un pape polonais élu depuis moins de six mois.

D'autre part, les incertitudes sur cette visite au Vatican ont duré jusqu'à l'arrivée du dirigeant soviétique à Rome, la rencontre avec le pape n'ayant été confirmée par le Saint-Siège que le 25 février. A en croire le quotidien communiste italien l'*Unità*, seul un long colloque entre l'ambassadeur soviétique à Rome et Mgr Achille Silvestrini (ministre des affaires étrangères du Saint-Siège) aurait permis finalement de débloquer la situation.

En six ans de pontificat de Jean-Paul II, le contentieux entre le Saint-Siège et Moscou s'est beaucoup alourdi (*le Monde* du 27 février). Au Vatican, les soupçons sur le rôle des Bulgares, voire des Soviétiques, dans l'attentat du 13 mai 1981 contre le pape ne sont pas dissipés. Les appels répétés de Jean-Paul II en faveur de la liberté religieuse à l'Est, ses dénonciations du totalitarisme, irritent le Kremlin : dans certains documents officiels du Saint-Siège, comme par exemple un texte du cardinal Ratzinger sur la « théologie de la libération », le 3 septembre 1984, les pays de l'Est sont désignés comme « *des régimes qui sont la honte de notre temps* ».

En mars 1984, le Vatican avait publié un document qui, invoquant la situation en Lituanie, affirmait que ce pays « *était un Etat opprimé par l'étranger* ». Le 26 août dernier, le pape ne fut pas autorisé à se rendre à Vilnius, la capitale de la petite République balte, pour les célébrations de saint Casimir.

Jean-Paul II dénonça publiquement le fait au cours d'un discours dominical, place Saint-Pierre, au grand dam des autorités soviétiques, qui préférèrent s'abstenir de toute réaction publique.

Le communiqué officiel publié à l'issue du tête-à-tête de 1979 affirmait que M. Gromyko et le pape s'étaient entretenus des problèmes de la paix, de la coexistence pacifique et de la situation des chrétiens en Union soviétique. Le dirigeant soviétique évoquait les deux premiers points ; le pape insistait sur le troisième. Il devrait en être de même aujourd'hui.

Certes, le pape a multiplié ces dernières années les appels à propos de la course aux armements. Le mois dernier, vingt-sept scientifiques du monde entier, dont quatre Soviétiques, se réunissaient sous le patronage de l'académie des sciences pontificale pour s'interroger sur les risques et l'utilité d'une militarisation de l'espace. Mais, pour le Vatican, la rencontre sera surtout l'occasion de poser une nouvelle fois la question des droits des quelques millions de catholiques qui vivent à l'intérieur des frontières de l'Union soviétique, et notamment en Lituanie et en Lettonie, mais aussi en Ukraine.

Les autorités de Moscou ne reconnaissent officiellement l'existence de l'Eglise catholique que dans les deux Républiques baltes. En revanche, l'Eglise catholique d'Ukraine, de rite byzantin, a été intégrée de force dans l'Eglise orthodoxe en 1945, même si actuellement 31 millions de citoyens ukrainiens continueraient à se réclamer de Rome.

« Comme des somnambules »

Les rencontres de M. Gromyko, mardi 26 février, avec le ministre italien des affaires étrangères, M. Gulio Andreotti, puis avec le président du conseil, M. Bettino Craxi, ont surtout porté sur la question des armes nucléaires et spatiales, à la veille des négociations de Genève.

Dans un discours public, M. Gromyko a évoqué sur un ton extrêmement dur « *ces personnalités qui, comme des somnambules, avancent sans se rencontrer au bord de l'abîme* ». Il a aussi rappelé que pour son pays, les trois thèmes des prochaines négociations (euromissiles, missiles stratégiques, militarisation de l'espace) sont étroitement liés. Son homologue italien a certes reconnu qu'il existait un « *objectif inter-relationnel* » entre ces différents systèmes, mais il a souligné aussi qu'une trop rigide conception de cette interconnexion pourrait devenir un obstacle à la recherche d'un accord.

(Intérim.)

(1) Et non jeudi, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 27 février (NDLR).

ASIE

Pakistan

La participation aux élections a dépassé 50 %

Islamabad *(AFP, Reuter, UPI, AP)*. — Les premières élections législatives depuis l'instauration du régime militaire en juillet 1977 ont été un succès pour celui-ci. Le taux de participation, franchissant largement la barre de 40 % des inscrits, considérée comme un seuil minimal par le général Zia-Ul-Haq, a atteint 52,93 %, selon la commission des élections. Contrairement à ce qui s'était passé lors du référendum plébiscitaire de décembre dernier, ces chiffres officiels sont peu contestés par les médias locaux et les observateurs politiques.

Le scrutin s'est déroulé sans fraudes spectaculaires. Quelques incidents isolés ont toutefois fait sept morts et une quarantaine de blessés (*le Monde* du 27 février).

Les résultats, portant sur la quasi-totalité des 217 sièges soumis à élection, font apparaître un rejet de certains des candidats les plus ouvertement associés au régime. Ainsi, sept ministres et anciens ministres du général Zia sur les douze qui se présentaient ont été battus. Parmi ceux-ci figurent MM. Ali Ahmad Talpur (défense) et Raja Zafarul Haq (information et affaires religieuses) et M. Arbad Niaz Mohammad, personnalité influente du précédent gouvernement.

Après une campagne électorale aseptisée, au cours de laquelle les grandes manifestations publiques étaient interdites, — ainsi que la participation des formations politiques en tant que telles — les électeurs se sont surtout exprimés en fonction de considérations locales et de la personnalité des candidats.

La défaite d'environ la moitié des membres du Majlis-e-shoor, l'assemblée fédérale consultative nommée par le pouvoir en 1981, ne peut être interprétée comme un vote de défiance massif à l'égard du régime. En effet, en sens inverse, près de la moitié des candidats considérés comme proches du régime antérieur — celui de Z.A. Bhutto — n'ont pas retrouvé les sièges qu'ils avaient remporté aux élections de mars 1977. (Le Parti populaire pakistanais avait alors obtenu la majorité des deux tiers à l'Assemblée nationale.) Cette fois, ce sont surtout des notables locaux qui ont été élus, en compagnie de candidats jeunes et issus du monde des affaires. En revanche, les représentants des partis religieux, protégés par le régime militaire, ne sont pas parvenus à tirer parti de son inspiration « islamique ».

« *Le peuple a rejeté ces élections truquées* », a déclaré le secrétaire général en exercice du rassemblement de l'opposition, le Mouvement pour la restauration de la démocratie, M. Arshad Chaudhry, qui assure que dans la province du Sind seulement 20 % des électeurs ont participé au scrutin. A Londres, où elle vit en exil, Mlle Benazir Bhutto, fille de l'ancien premier ministre et dirigeante du PPP, a également assuré que le peuple a « *infligé une défaite au général Zia-Ul-Haq en boycottant la consultation* ».

Les Pakistanais doivent élire, le 28 février, les membres de quatre assemblées provinciales.

« Chouracratie » plutôt que démocratie

Dans une interview à la revue *Politique internationale* (1), le général Zia-Ul-Haq, chef de l'Etat pakistanais, explique sa conception de la démocratie, en ces termes :

« Il faut adapter ce concept aux nécessités du pays. On ne peut pas imposer un système identique au monde entier, comme s'il s'agissait d'une camisole de force !

» Pour le Pakistan, j'ai adopté une nouvelle terminologie : je ne parle pas de démocratie mais de « chouracratie ». Choura, dans le concept islamique du mode de gouvernement, veut dire conseil, coopération, collaboration. Démocratie signifie pouvoir du peuple. « Chouracratie », pour l'islam, veut dire exactement la même chose mais à cette réserve près que le pouvoir ne saurait être accordé indifféremment à tout le monde.

» La différence entre votre concept de démocratie moderne et notre concept islamique trouve sa source dans le contexte politique. En France, le degré d'alphabétisation est pratiquement de 100 % : pourquoi, dans ces conditions, ne pas permettre à chaque citoyen d'exercer son droit de vote ? Au Pakistan, en revanche, le degré d'alphabétisation n'est que de 27 % : si vous y donnez le droit de vote à tout le monde, rien ne va plus ! Prenez un pauvre illettré : il ne sait ni lire ni écrire ; et vous voudriez qu'il soit capable de soutenir un candidat sur la base de son programme ! Ça n'a pas de sens.

» Cela étant, d'un point de vue général, je pense que la démocratie — quand elle est maniée intelligemment — est préférable à l'autocratie ou à la dictature. »

(1) Numéro 26, hiver 1984-1985. 11, rue du Bois-de-Boulogne, 75116 Paris.

M. Dumas : les Français sont « sans inquiétude » quant au programme américain de défense spatiale

A moins de deux semaines de l'ouverture à Genève des pourparlers soviéto-américains sur les armes nucléaires et spatiales, M. Shultz, secrétaire d'Etat américain, a réaffirmé que les Etats-Unis poursuivront leur programme de recherche sur l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan, quels que soient les résultats de ces pourparlers. En revanche, ceux-ci se poursuivront en dépit du comportement « *totalement inacceptable* » de l'URSS en Afghanistan, au Cambodge ou au Nicaragua, a dit le chef de la diplomatie américaine, qui s'est refusé à établir un lien entre les problèmes du désarmement et le comportement soviétique dans d'autres domaines.

De son côté, M. Paul Nitze, conseiller du secrétaire d'Etat pour le désarmement, a précisé, dans une déposition devant la commission des affaires étrangères du Sénat américain, mardi, que même si les recherches conduites dans le cadre de l'IDS parviennent à mettre au point un système de défense antimissile, celui-ci ne sera déployé que si sa survivabilité est « *raisonnablement assurée* » et si donc « *il ne peut servir de cible tentante pour une première frappe* » d'une part ; s'il peut être produit à un coût raisonnable et ne peut être rendu inopérant par la construction de nouveaux missiles soviétiques, d'autre part. « *Si les nouvelles technologies ne répondent pas à ces critères, elles ne seront pas déployées* », a-t-il dit, avant d'estimer qu'il faudra au moins dix ans avant que l'on commence à mettre l'accent sur les armes défensives plutôt que sur les armes offensives.

Cette notion de délai a justifié l'optimisme dont a fait preuve M. Roland Dumas, ministre français des relations extérieures, qui prenait la parole, mardi, devant le forum organisé par l'*International Herald Tribune*. Après avoir estimé que l'IDS de M. Reagan posait le problème de la sécurité dans des termes « *absolument nouveaux* » qui contenaient « *un élément de séduction* », M. Dumas a dit : « *Les Européens s'interrogent. Les Français et les Britanniques sont sans inquiétude* [pour la crédibilité de leurs forces de dissuasion nationales], *car ils demeurent persuadés qu'ils ont quinze ou vingt ans devant eux pour y penser. Notre dispositif est tel qu'il nous garantira jusque-là.* » On note enfin qu'à quelques jours de la visite que M. Dumas doit faire en URSS, les *Izvestia* s'en s'ont pris mardi aux commentaires français visant à « *en finir avec Yalta* ». « *Visiblement, quelqu'un en France, en préconisant la remise en question des résultats de la deuxième guerre mondiale, voudrait suivre Washington et s'ingérer dans les affaires intérieures des Etats socialistes* », écrit le quotidien soviétique.

L'URSS menace de recourir à des sanctions financières contre le Bureau international du travail

De notre correspondante

Genève. — On savait à Genève que les Soviétiques n'avaient jamais admis qu'un rapport sévère, rédigé par des experts indépendants, sur les violations de la liberté syndicale en Pologne, citant les noms d'une soixantaine de travailleurs assassinés par les forces de l'ordre ait été pris en considération par le conseil d'administration du Bureau international du travail (*le Monde* des 30 juin et 20 novembre 1984).

Jusqu'à présent, les menaces proférées à cet égard, notamment par M. Ouvadenko, ministre des affaires étrangères d'Ukraine, étaient restées dans le vague, en dépit du retrait du BIT de la Pologne, avec laquelle tous les pays communistes s'étaient solidarisés. Mais rien n'avait été précisé quant aux décisions concrètes que ces pays pourraient prendre à l'endroit du Bureau international du travail.

Or, mardi 26 février, M. Leonid Kostine, le délégué soviétique, a non seulement critiqué les « *ingérences du BIT dans les affaires intérieures des pays socialistes* », mais a menacé de recourir à des sanctions financières. En outre, il s'en est pris personnellement au directeur général du BIT, M. Francis Blanchard (France), à qui il reproche de manquer d'objectivité et de ne pas attacher suffisamment d'importance aux propositions avancées par l'URSS, s'agissant en particulier de la réforme des structures de l'organisation (1).

Les Soviétiques veulent, en effet, que les employeurs des pays communistes soient représentés au conseil d'administration du BIT. Or la nature même de cette organisation est tripartite (gouvernements, employeurs, travailleurs), et la majorité du groupe des employeurs estime que les délégués « employeurs » de ces pays représentent en fait leur gouvernement, ne serait-ce que parce qu'ils s'alignent toujours sur les positions des membres gouvernementaux de leurs délégations. Les Soviétiques souhaiteraient, d'autre part, qu'au lieu d'une répartition par groupes géographiques les pays communistes forment à eux seuls un groupe officiellement reconnu, pesant de tout son poids sur le fonctionnement de l'organisation.

M. Kostine a également critiqué l'ensemble des pays occidentaux, qu'il rend responsables de la « *montée de l'antisocialisme au sein des activités du BIT* », et à qui il reproche des violations massives des droits des travailleurs. Malgré ce ton menaçant, le représentant du gouvernement soviétique a souligné que la question du retrait éventuel de son pays ne se posait pas.

Il a refusé toute comparaison entre l'attitude de l'URSS, « *pays profondément attaché aux organisations internationales* », et la décision des Etats-Unis de quitter l'UNESCO. Il n'empêche que, selon lui, l'Union soviétique « *n'acceptera pas la situation actuelle du BIT* » si cette organisation n'évolue pas dans le sens qu'il souhaite.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Interrogé ce mercredi matin, M. Blanchard nous a déclaré en substance que les propos de M. Kosting illustraient la volonté soviétique de déstabiliser le BIT en tentant de plier l'organisation aux thèses soviétiques. Il s'est, en outre, étonné de l'accusation de « *manque d'objectivité* », alors que, comme le prouvent les débats qui se déroulent en ce moment même au conseil d'administration sur la base de rapports d'experts indépendants, de vives critiques sont également adressées à des pays occidentaux, notamment à la RFA et à la Grande-Bretagne.

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

ARLES

Le porte-parole de l'Elysée rêve de revanche

De notre envoyé spécial

Arles. – Si calme d'habitude en hiver, un peu oubliée même, Arles fait mine de s'étonner du visage qu'elle prend – télévision, presse nationale... – pour cette élection qui ressemble plus à une législative qu'à une cantonale. Qu'ils s'en réjouissent ou qu'ils s'en agacent, les Arlésiens savent qu'ils doivent cette soudaine célébrité à la personnalité du candidat socialiste : M. Michel Vauzelle, quarante ans, porte-parole de la présidence de la République. *« Au cœur des plus hautes responsabilités »*, comme le proclame sans complexe le dépliant en quadrichromie que distribuent les militants socialistes.

L'élection cantonale d'Arles-ouest doit être avant tout analysée à la lumière de l'élection municipale de mars 1983. La gauche perd alors la mairie qu'elle détenait depuis un siècle (1) et que dirigeait depuis douze ans M. Jacques Perrot, communiste, conseiller général sortant en mars 1985. A sa place s'installe M. Jean-Pierre Camouin, médecin hospitalier soutenu par l'opposition.

Depuis 1977, M. Michel Vauzelle était l'un des adjoints au maire. En 1983, il avait senti monter vers la mairie une *« vague anticommuniste »* dirigée contre les méthodes de travail du PCF. Il voulait conduire au premier tour une liste socialiste homogène. Mais l'heure était à l'union de la gauche dès le premier tour... M. Vauzelle est discipliné. *« Surtout à l'Elysée*, dit-il, *on doit avoir une attitude exemplaire. »*

M. Vauzelle, les socialistes d'Arles, mais aussi d'autres Arlésiens, pensent toujours qu'à la tête de sa propre liste le porte-parole de l'Elysée aurait eu toutes les chances d'être élu. Les cantonales lui offrent une occasion de le montrer, mais elles peuvent aussi bien consacrer la montée en puissance de la droite.

Première interrogation : qui, à gauche, arrivera en tête au premier tour ? Les communistes s'appuient sur l'image de M. Pierrot, sur leur forte implantation dans ce canton populaire, sur le résultat des élections européennes (2) et, enfin, sur leur action dans une ville frappée par la désertification industrielle. Ils estiment que leur candidat devrait largement dépassé M. Vauzelle. C'est aussi l'avis des deux candidats d'opposition qui admettent avec un bel ensemble que *« le seul défaut de M. Perrot est d'être communiste »*.

Certains socialistes, au contraire, et notamment M. Yves Vidal, secrétaire fédéral chargé des élections, voient M. Vauzelle en tête. Cela supposerait qu'une partie des électeurs de l'actuel maire (qui n'est pas candidat) se reportent sur M. Vauzelle, plutôt que sur M. Gérard Jouve, le candidat d'union RPR-UDF.

Ce n'est pas impossible. M. Vauzelle n'est pas seul à penser que au-delà des clivages politiques, une partie de la bourgeoisie arlésienne ne serait pas mécontente, en élisant le porte-parole de l'Elysée, d'être *« près du bon Dieu »*. En outre, si M. Camouin estime positif le bilan de ses vingt premiers mois de mairie, il semble qu'il ait déçu une partie de ses partisans qui pourraient choisir, pour compenser, d'envoyer M. Vauzelle au conseil général.

Inconnues

Une arrivée en tête du candidat socialiste au premier tour supposerait surtout un effondrement du PCF. Là est la principale inconnue du premier tour. Enfin, on affirme en ville qu'une petite fraction de vieux socialistes SFIO ne voteront jamais pour M. Vauzelle. Compte tenu de tous ces facteurs, le candidat du PS serait lui-même agréablement surpris d'arriver en tête. Son objectif est surtout de montrer que les socialistes ont repris leur « poussée » sur la ville. Les inconnues du second tour ne sont pas négligeables. A Arles, plus qu'ailleurs, l'incertitude pèse sur les reports de voix, à gauche, quel que soit le candidat arrivé en tête au premier tour et bien que communistes et socialistes affirment leur volonté de respecter scrupuleusement la discipline républicaine.

A droite, les choses sont plus simples. Après une phase confuse où la candidature du maire et celle d'un candidat UDF ont été tour à tour envisagées, c'est finalement M. Jouve, cadre du privé, délégué régional du RPR, qui portera la bannière de l'union de l'opposition. M. Jouve, qui, depuis 1981, a joué les kamikazes dans plusieurs élections, n'est pas assez implanté en Arles même, pour espérer plus qu'un vote purement politique. Son slogan est simple : *« Poursuivons la reconquête d'Arles. »*

Pervers

A sa droite, M. Francis Agostini, fils de socialiste, ancien officier parachutiste devenu agriculteur. Transfuge de l'UDF (qu'il a présidée à Arles), puis de RPR, M. Agostini a quitté ces deux formations avant d'être le deuxième adhérent arlésien au Front national, écœuré, dit-il, par *« les magouilles internes, la politique des petits copains »*. Compte tenu des *« attaques »* dont son mouvement est l'objet de la part de la droite classique, M. Agostini refuse, pour le moment, de se prononcer sur son désistement éventuel.

Mais M. Jouve ne pense pas que beaucoup de voix lui échapperont parmi celles qui se seront portées au premier tour sur M. Agostini, surtout s'il affronte le PCF au second tour.

Il faut aussi compter avec l'anecdotique, l'imprévu, le grain de sable inattendu. Au dernier moment, un candidat étonnant est venu s'ajouter à la liste : M. Pierre Luchard, ancien footballeur professionnel (gardien de but), cadre à la mairie, syndicaliste FO, artiste de vatiétés et membre du PS jusqu'à ce qu'il se fasse exclure pour cause de candidature inopportune. Candidat au nom d'une fondation de « l'homme-citoyen », M. Luchard devrait prendre quelques voix à M. Vauzelle – *qui n'est pas très content* – et peut-être aussi au candidat du Front national, puisqu'il se place avant tout, comme lui, sur le terrain de la défense des intérêts locaux.

Quant à la fonction de M. Vauzelle, elle peut avoir des effets pervers. Elle le visse à l'Elysée ; *tous ses* adversaires lui reprochent d'être absent de la ville en temps ordinaire et de ne s'y installer qu'en période électorale.

Même le scanner que M. Vauzelle a obtenu pour l'hôpital d'Arles ne lui attire pas que de la gratitude. Certains Arlésiens semblent se demander si cet hôpital-là était vraiment *prioritaire, quand « trois cents villes en France attendent un scanner »*, grommelle M. Agostini. M. Vauzelle espère, lui, que sa candidature créera une *« dynamique »* que n'aurait pas pu susciter un autre candidat socialiste. Arlésien d'adoption, le porte-parole de l'Elysée est guidé par un principe simple : *« Je n'irai pas faire de politique ailleurs. »* Cette volonté de s'implanter définitivement le conduit à faire flèche de tout bois : porte-parole de l'Elysée, *certes, avec tous les avantages* que cela entraîne pour la ville, mais aussi amoureux des chevaux camarguais et de la culture méditerranéenne. Ainsi, a-t-il offert le 22 février une *« fiesta flamenca »* gratuite, avec un groupe local de gitans, à une salle déchaînée. Quand il fait le tour des commerçants, il lui faut forcer son accent. Concession, mais pas de compromis : il ne se cache pas pour serrer la main des immigrés.

Cette élection qu'il ne peut *« mathématiquement »* gagner n'est qu'une étape avant la revanche des municipales, dans quatre ans. Auparavant, si son parti veut bien lui accorder son investiture pour les *législatives de 1986, il* sera volontaire pour briguer un siège de député.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) Sauf la période de la deuxième guerre mondiale.

(2) Aux élections européennes de 1984, sur le canton d'Arles-ouest, le PCF a obtenu 27,85 % des suffrages exprimés, le PS 19,13 %, la liste de l'union de l'opposition 30,02 %, et la liste Le Pen 12,87 %. Aux cantonales de 1979, le PCF avait obtenu, sur le même canton, 46,40 % des suffrages exprimés, le PS 28,61 %, la droite 24,99 %.

CHARENTE-MARITIME

La gauche menacée par la vigne... et les vignettes

Correspondance

La Rochelle. – La vigne et les vignettes : points noirs pour la majorité départementale de gauche (1). Le terrain perdu aux élections européennes lui fait redouter les effets de la politisation accrue d'un débat que la situation économique ne lui permet pas d'aborder dans des conditions favorables (avec 16 % et même 20 % à Royan, le taux de chômage est ici largement au-dessus de la moyenne nationale).

L'opposition exploite à fond le record de France de la vignette automobile que la Charente-Maritime a pulvérisé avec 36 % d'augmentation. Quant à la viticulture, la crise profonde qu'elle traverse hypothèque les chances des représentants de la *gauche dans les cantons saintongeais* de Burie et d'Archiac, où les exploitants sont à la fois déçus et très mécontents. La crise du cognac est grave, et la vignette Bérégovoy sur les alcools n'a pas arrangé les affaires des producteurs.

Décidément, la vignette sous toutes ses formes est à l'index en Charente-Maritime, dont le chef-lieu est la ville natale de Paul Ramadier, l'inventeur de la formule en 1956.

Du coup, la gauche doit négocier pour sauver une majorité qui paraît sérieusement menacée. D'autant que son échec risquerait de faire basculer *le conseil régional* Poitou-Charentes. L'assemblée départementale a, d'ores et déjà, perdu son ministre, M. Michel Crépeau (MRG), ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, qui a choisi, dit-il, de réduire le nombre de ses mandats. C'est Mme Colette Chaigneau qui représentera le MRG dans le canton de La Rochelle III. *Mais le maire de La Rochelle monte* en ligne pendant toute la campagne pour soutenir les candidats de gauche. Le mot d'ordre étant de ne pas se tromper d'adversaire, la mobilisation s'est d'abord organisée autour des conseillers sortants, y compris ceux qui ont quitté le MRG en 1982, MM. Josy Moinet (Aigrefeuille) et Alain Jaubert (Pons). Aucun candidat *de la gauche* non communiste ne leur est opposé.

Le MRG présente neuf candidats et le PS dix-sept, en oubliant curieusement – l'un et l'autre – de mettre en piste un homme de gauche dans le canton de Royan-Ouest, dont l'élu est M. Jean de Lipkowski (RPR), député. Le PC, qui dispose de trois sièges au conseil général, est représenté partout et mène campagne sur le thème général du combat anti-crise. Les communistes ont fait savoir clairement que la préparation du second tour ne commencerait pas avant l'analyse des résultats du premier, cas par cas. Les reports de voix s'annoncent délicats. D'autant que les deux sièges renouvelables du PC à Burie et à Royan-Est sont détenus par des élus à forte personnalité, MM. René Boucher et Jean Papeau, qui ne se représentent pas. *C'est un handicap difficile à surmonter* pour le PC.

Dans l'opposition, on joue la carte de l'union. On soutient les conseillers généraux sortants. Mais, avec des accords de désistement *« sans équivoque et sans délai »*, la compé*tition n'en est pas moins ouverte* entre l'UDF et le RPR dans dix-sept primaires. Les responsables de l'UDF en auraient souhaité un peu moins, et il n'aurait pas déplu en particulier à M. Dominique Bussereau (PR), à Royan-Est, d'être sans concurrent RPR.

Il ne manque pas non plus de situations un peu confuses, comme à *Rochefort-Nord. Dans ce canton*, le candidat investi par l'UDF, M. Jacques Monnetreau, compte parmi ses adversaires M. Bernard Rideau, ancien conseiller pour la communication de M. Giscard d'Estaing et ancien président de l'UDF en Charente-Maritime. Le Front national, qui, selon M. Anicet Naulleau, son secrétaire général, ne comptait *que quatre adhérents il y a moins* d'un an, et qui a totalisé 8,2 % des voix aux élections européennes, présente vingt-cinq candidats.

Six des vingt-neuf cantons dans lesquels on va voter sont nouveaux : quatre à La Rochelle, un à Rochefort et un à Saintes. C'est sans doute là que la décision se fera. – *(Intérim.)*

(1) La majorité départementale de gauche détient actuellement 28 sièges et l'opposition 17.

LE CRIF INVITE LES ÉLECTEURS A REFUSER « LE PIÈGE DE LA XÉNOPHOBIE »

M. Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), a rendu publique, le lundi 25 février, une déclaration visant à *« attirer l'attention sur le danger de voir introduire une nouvelle fois, dans le débat démocratique, des idées et des propos qui représentent un danger pour l'ordre public et la sécurité physique et morale des citoyens »*.

Exprimant le souhait que *« les électeurs ne se laissent pas prendre au piège de la xénophobie »*, qu'ils *« n'acceptent pas les équations faciles et inexactes mettant en parallèle chômeurs et immigrés »* et qu'ils *« rejettent les arguments démagogiques »*. M. Klein affirme : *« Nous, juifs, avons souffert de la discrimination, de la persécution, de la haine imbécile et primaire, animées par des batteleurs d'estrade arrivés, jadis, au pouvoir et disposant, aujourd'hui, des médias. Nous lançons un cri d'alarme à tous les Français, au-delà de leurs querelles, aussi nobles soient-elles ; nous invitons les partis démocratiques à se déclarer solennellement opposés aux idées véhiculées par ceux qui cherchent à faire porter le poids des soucis communs par la partie la plus faible de la population. Nous demandons à ces partis politiques de traiter les candidats qui véhiculeraient ces idées comme des adversaires et de ne pas leur faciliter l'accès à de nouvelles tribunes. »*

● *Le PCF et le scrutin du 10 mars.* – Le bureau politique du PCF, réuni mardi 26 février, qui a souligné l'*« importance décisive du vote communiste du 10 mars, au premier tour, comme refus de se soumettre à la crise »*, a déclaré : *« Les diverses forces de droite et le Parti socialiste rivalisent d'ardeur pour faire accepter la fatalité de la crise et de ses conséquences, conduire les travailleurs et les travailleuses à s'y soumettre avec résignation, détourner des vrais problèmes en multipliant les spéculations et les manœuvres politiciennes sur l'avenir. »* Selon le PCF, *« le tapage fait autour de Le Pen entre dans ces manœuvres et sert celui-ci au lieu de le combattre »*.

D'un département à l'autre

● **SEINE-MARITIME : Annulation d'une réunion publique de M. Le Pen.** – M. Jean-Marie Le Pen a annulé, mardi 26 février, la réunion publique qu'il avait prévu de tenir au Havre le soir même.

Cette décision fait suite au jugement de la cour d'appel de Rouen qui avait donné droit au directeur d'une ancienne salle de cinéma, de lui en refuser l'accès.

Sollicitée, la municipalité à majorité de gauche, s'étant également dérobée, le président du Front national a expliqué qu'il renonçait à une réunion en plein air pour ne pas *« donner aux révolutionnaires et aux trublions l'occasion de faire couler le sang qu'ils recherchent depuis de nombreux mois »*. De leur côté, quelques personnes, selon les organisateurs, avaient manifesté sans incident dans les rues du Havre à l'appel de diverses associations et partis politiques dont le MRAP, la LCR, le PSU, le Mouvement de la Paix et l'Association des musulmans et arabes du Havre.

● **SOMME** : Ne pas confondre RPR et RPR. – Le tribunal de grande instance d'Amiens (Somme) a ordonné, mardi 26 janvier, à un candidat de faire disparaître, dans les quarante-huit heures, ses tracts et ses affiches, qui portent le sigle « RPR ». M. Yves Dupille, conseiller municipal d'Amiens, auquel les accords nationaux entre le RPR et l'UDF ont préféré M. Jean Bouly (UDF) comme candidat « commun » des deux partis a en effet refusé de s'effacer, et se présente dans le canton d'Amiens-Nord en intitulant ses affiches et ses tracts *« Rassembler Pour Réussir »*.

Le tribunal a estimé que la similitude des sigles risque d'introduire *« une confusion dans l'esprit des électeurs »*, et qu'elle crée *« un trouble illicite »*.

● *Un débat sur le terrorisme.* – Le Cercle Bernard Lazare organise, le jeudi 28 février, à 20 h 15, un débat sur le terrorisme, auquel doivent participer deux invités de la revue *Esprit*, MM. Jean-Yves Guérin et Olivier Mongin, ainsi que MM. Dominique Moïsi, de l'Institut français des relations internationales, Michel Wieworka, de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, et notre collaborateur *Paul Balta (10, rue* Saint-Claude, Paris 3e).

POLITIQUE

Réforme du mode de scrutin pour 1986 : M. Mitterrand n'est pas pressé

Bien que M. Mitterrand rappelle volontiers, en privé, qu'en raison de sa longue expérience passée de député et *« par goût personnel »* il est favorable au scrutin majoritaire, *« plus pratique et plus confortable »* pour les députés, il ne cache pas qu'il est décidé chaque jour davantage à grossir la *« goutte »* de proportionnelle qu'il veut *« instiller »*, selon sa propre formule, dans le scrutin majoritaire. D'après lui, le maintien du scrutin d'arrondissement n'empêcherait pas l'extrême droite d'entrer à l'Assemblée nationale, selon le principe que *« lorsqu'on a des voix on a des élus »*.

Le test décisif pour M. Mitterrand de la collusion ou même du simple accord tacite entre la droite et l'extrême droite sera fourni par le comportement des candidats au second tour des élections cantonales, le 17 mars.

Si, *« ne serait-ce que dans un seul canton »*, les partis de l'opposition classique contribuent au second tour à faire élire un candidat du Front national, M. Mitterrand considérera qu'il y a accord entre ces deux tendances. Peu importera, de son point de vue, que cet événement soit local et qu'il n'ait pas la caution des chefs de partis au niveau national. Si un tel cas se produit le 17 mars, le président de la République en déduira qu'il se répétera lors des élections législatives de 1986. Dès lors une coalition se formerait en fait entre l'UDF, le RPR et le Front national pour laquelle le maintien du mode de scrutin majoritaire constituerait la clé de la majorité parlementaire pour l'année prochaine.

La riposte de M. Mitterrand est donc claire dans son esprit : la dose, la « goutte » de porportionnelle, augmentera en fonction du nombre des arrangements réalisés dans l'opposition.

Le chef de l'Etat n'est cependant pas pressé de voir aboutir sa réforme. Si le projet de loi doit effectivement être déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale dès la session de printemps qui s'ouvre le 2 avril prochain, celui-ci pourrait fort bien n'être adopté définitivement qu'à la session d'automne, qui commence le 2 octobre.

Il ne déplairait sans doute pas au chef de l'Etat, après avoir annoncé les grandes lignes de sa réforme onze mois avant le scrutin, de laisser planer l'incertitude sur les détails pendant cinq ou six mois encore afin d'embarrasser l'opposition et de la gêner un peu plus dans la mise au point de sa tactique.

ANDRÉ PASSERON.

M. Chirac : le chef de l'Etat fait « un effort gigantesque » pour favoriser l'extrême droite

L'opposition est de plus en plus fortement irritée que la majorité l'accuse de s'allier en fait, sinon formellement, avec M. Jean-Marie Le Pen. Tous les dirigeants des partis de l'opposition ont affirmé qu'il n'y avait et qu'il n'y aurait entre eux et le Front national aucun accord national. M. Raymond Barre lui-même, dont la verve caustique avait toujours évité l'injure, s'est laissé aller à traiter M. Le Pen de *« grande gueule »*, ce qui lui a d'ailleurs aussitôt valu d'être qualifié de *« gros patapouf »*. Dimanche encore, au *« Grand Jury RTL-le Monde »*, M. Jean François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères de M. Giscard d'Estaing, a récusé le reproche de la gauche.

L'agacement de M. Chirac devant ces attaques (*le Monde* des 15 et 22 février) s'est transformé en véritable indignation au cours du déjeuner de l'Association de la *presse municipale de Paris* dont il était l'invité, mardi 26 février. Après avoir réaffirmé avec force qu'il ne conclurait *« aucune alliance avec l'extrême droite, même pas au niveau local »*, il a laissé percer une colère mal contenue en lançant : *« Je dis clairement à M. Mitterrand que je reconnaîtrais à beaucoup de gens le droit de faire un procès au RPR et à l'UDF si ces derniers acceptaient un compromis avec l'extrême droite. Mais je ne le reconnais pas à M. Mitterrand ni à ceux qui jospinent autour de lui. Quand on a un premier ministre, M. Fabius, qui a pleuré des larmes de crocodile lorsque les communistes ont décidé de ne plus s'asseoir à la table du conseil des ministres, quand on s'allie à des extrémistes comme les communistes qui, en matière de liberté, de droits de l'homme et de droits des peuples, sont autrement dangereux que M. Le Pen et ses ouailles, alors on s'est définitivement déconsidéré et on n'a aucun droit à donner des leçons. »*

M. Chirac parle encore de *« ceux qui n'ont pas hésité à se prostituer et à gouverner avec les communistes et qui font tout ce qu'il faut, avec la représentation proportionnelle, pour institutionnaliser l'extrême droite »*. Il évoque enfin la candidature de M. Mitterrand à l'élection présidentielle de 1965 où *« ce n'est pas l'actuelle opposition qui a accepté les voix de M. Tixier-Vignancour, mais bien M. Mitterrand lui-même »*.

Pour M. Chirac, le chef de l'Etat *« poursuit un effort gigantesque pour favoriser l'extrême droite avec pour objectif de gêner l'opposition »*.

A. P.

Le président de la République annonce une « surprise »

(Suite de la première page.)

Il s'agit de souligner que le phénomène Le Pen n'est pas apparu le 10 mai 1981 ni même aux élections cantonales de mars 1982. La droite classique en a semé les ferments lors des élections municipales de 1983 en menant campagne sur des ingrédients — immigration, insécurité — qui ont assuré l'existence du Front national aux élections européennes de juin 1984.

Quant à la proportionnelle, les socialistes peuvent faire valoir à bon droit qu'ils y sont favorables depuis belle lurette et qu'ils n'ont pas toujours été aussi isolés qu'aujourd'hui. Le déroulement des élections cantonales et leurs résultats leur permettront, espèrent-ils, de démontrer que le scrutin majoritaire contraint la droite à tenir compte de l'extrême droite, à intégrer ses thèmes et à négocier localement avec ses candidats, alors que la proportionnelle évite, pendant la campagne, ce type d'inconvénient. Des experts du PS estiment, sur la base des résultats obtenus par l'extrême droite aux élections européennes, que le Front national serait en mesure d'être présent dans une soixantaine de circonscriptions au deuxième tour des législatives de 1986 organisées au scrutin majoritaire.

M. Mitterrand, du moins, fonde quelques espoirs sur la démonstration. On comprend mieux, dès lors, que le chef de l'Etat ne se presse pas de décider quel système électoral il convient de mettre en œuvre en 1986. D'autant que la nature de ce système est déterminante — compte tenu de la rupture de l'union de la gauche — lorsqu'il s'agit d'apprécier si M. Mitterrand pourra ou non continuer de gouverner, après 1986, sans majorité de gauche.

Il est vrai que le débat sur l'extrême droite, comme le remarquent les communistes et l'opposition de droite, permet d'oublier un peu la rigueur économique et le chômage. Mais il ne les efface pas, pas plus qu'il n'atténue la polémique sur l'imbroglio néo-calédonien. Pour M. Mitterrand et les socialistes, ce sont là les vrais dossiers politiques, les plus dangereux pour le pouvoir.

Le moment paraît donc propice à une réflexion sur les « coups » politiques qui seraient de nature à augmenter encore un peu la marge de manœuvre du président de la République. La semaine dernière, M. Fabius avait jeté le trouble dans les rangs de l'opposition en annonçant par surprise que les élections régionales auraient lieu en 1986 le même jour que les élections législatives au suffrage universel et au scrutin proportionnel.

D'autre part, le président de la République a demandé à ses collaborateurs de travailler sur l'idée d'un référendum, procédure qu'il n'entend pas laisser *« tomber en désuétude »*. Sur quel sujet ? Le raccourcissement du mandat présidentiel ? L'Europe ? On en parle beaucoup malgré le précédent fâcheux que constitue le référendum organisé par Georges Pompidou en 1972 sur l'élargissement de la Communauté à la Grande-Bretagne, et qui, par désintérêt et abstention massive des électeurs, s'était soldé par un demi-échec.

Mais la petite phrase prononcée, mardi, par M. Mitterrand sur la *« surprise »* qu'il réserve à propos de l'Europe peut nourrir bien des hypothèses. Cependant, le champ d'application du référendum est limité, et l'on n'a jamais vu un chef d'Etat annoncer une telle consultation plusieurs mois à l'avance.

JEAN-YVES LHOMEAU.

● *M. Mitterrand : initiative européenne.* — M. François Mitterrand a rendu hommage, mardi 26 février, à l'ancien ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, auquel il a remis les insignes de commandeur de la Légion d'honneur : *« Avec Claude Cheysson*, a notamment déclaré le président de la République, *tout a toujours été extrêmement simple, direct et franc, même quand les affaires étaient compliquées. »* En cette circonstance, au cours de laquelle il a également remis les insignes de la Légion d'honneur au comédien Serge Reggiani, le chef de l'Etat a affirmé son intention de prendre, *« dans les mois qui viennent »*, une initiative *« qui surprendra quelques-uns »*, pour contribuer à *« transformer les institutions européennes »*.

● *M. Charzat et les risques du scrutin majoritaire.* — M. Michel Charzat, membre du secrétariat national du PS, a estimé, lundi 25 février, que *« le Front national risque de détenir la clé du second tour et de la majorité au Palais-Bourbon »* en 1986 si le scrutin majoritaire est maintenu. Pour M. Charzat, *« la droite devrait réévaluer l'examen critique qu'elle fait de l'introduction éventuelle de la proportionnelle »*, car, avec le maintien de l'actuel mode de scrutin, *« le Front national tiendrait en otages les candidats de la droite en ballottage dans les circonscriptions marginales »* qu'il a évaluées à plus de cent cinquante.

● *Coups de feu contre une permanence de l'UDB.* — Mardi 26 février à 1 heure du matin, cinq coups de feu ont été tirés contre la façade de la permanence de l'Union démocratique bretonne, à Rennes, dont le répondeur automatique avait enregistré quelques minutes plus tôt sept appels anonymes injurieux. Une plainte a été déposée et les enquêteurs ont retrouvé des balles de calibre 38. Pour l'UDB, *« il s'agit d'une provocation des éléments les plus extrémistes de la droite française »*. L'UDB *« appelle tous les démocrates à s'opposer de la façon la plus ferme à la montée d'idées mettant en péril la démocratie »*. — *(Corresp.)*

Propos et débats

M. Labbé : un pion de l'opposition

Après la réunion du bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale, son président, M. Claude Labbé, a estimé que les thèses de son parti sont « radicalement opposées » *à celles de M. Raymond Barre; il a expliqué que* « le redressement économique doit être engagé dès 1986 dans l'hypothèse d'une large victoire de l'opposition (...) Une *bataille de ce genre se gagne dans les trois ou six mois, ensuite c'est* impossible (...) Certes, les grands équilibres doivent être rétablis, mais dans la durée. Dans l'immédiat, il faudra décider très clairement et autoritairement une baisse des prélèvements obligatoires ». *Assurant qu'il ne poursuit pas* « un combat contre M. Barre », *qu'il considère comme* « un pion de l'opposition », *M. Labbé a estimé :* « Il est important que nous ayons ce débat avant de gouverner... M. Barre préfère *exposer ses thèses devant des salles plutôt que de participer à des* rencontres où *nous* pourrions mettre sur la table les vues de chacun. »

M. Léotard (RP) : un processus de cohérence

« *Le pouvoir est devenu* beaucoup plus intelligent et il se lance dans un processus de cohérence », *a noté M. François Léotard, mardi 26 février à Chantilly (Oise). Le secrétaire général du Parti républicain a estimé que* « le pouvoir a trouvé un rideau de fumée avec le Front national qui permet de ne pas parler des problèmes essentiels que sont le chômage et les réalités économiques (...). Pour la première fois depuis 1982, la majorité présidentielle peut enfin respirer un peu avant d'engager la bataille des législatives ».

M. Marchais : enfant de la crise

M. Jean-Marie Le Pen « n'est pas né de rien », *a expliqué M. Georges Marchais, qui était mardi 26 février à Montargis (Loiret).* « La droite prétend aujourd'hui que la montée de l'extrême droite date de 1981 : c'est faux », *a affirmé le secrétaire général du PCF avant d'estimer :* « C'est à partir de 1982-1983 que ce phénomène a commencé à se manifester, c'est-à-dire au fur et à mesure que le gouvernement, à l'époque dirigé par M. Pierre Mauroy, a réorienté sa politique dans le sens de *l'austérité et que la crise s'est aggravée.* » *Selon M. Marchais, M. Le Pen est* « l'enfant de la crise ».

M. Delanoë (PS) : de Gaulle s'était-il prostitué ?

Pour M. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat du PS, c'est M. Jacques Chirac qui a commencé *« par l'idéologie, à faire le lit de l'extrême droite »*. Après avoir observé que *« ce sont ses amis qui passent des alliances avec elle et en même temps lui donnent un soubassement idéologique »*, M. Delanoë a répondu, mardi 26 février à Tours, aux accusations portées par le président du RPR, de *« prostitution »* des socialistes avec les communistes : *« Avant de discréditer M. Mitterrand, regardez, sur le fond même, comment vous vous comportez, vous et vos amis ? (...) Quelle curieuse idée de la démocratie que de considérer qu'une alliance est une prostitution. De Gaulle s'est-il prostitué lorsqu'il a pris des ministres communistes dans son gouvernement ? »*, a-t-il déclaré.

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Pisani dénie à M. Ukeiwé la « faculté » d'organiser son propre référendum

Commentant la proposition faite la veille par le député RPR du territoire, M. Jacques Lafleur, et reprise aussitôt par le président du gouvernement du territoire, M. Dick Ukeiwé, d'organiser dès le printemps une consultation référendaire sur le contre-projet opposé par ce dernier à son propre plan, M. Edgard Pisani a notamment déclaré, mercredi 27 février : *« M. Ukeiwé n'a pas faculté d'organiser ce référendum car c'est un acte politique et le gouvernement territorial qu'il préside est un gouvernement administratif. Par ailleurs, il faudrait être sûr que tous les maires et communes du territoire soient d'accord pour cette consultation. Si c'est seulement pour consulter Nouméa ce n'est pas la peine. »* M. Pisani a ajouté : *« M. Ukeiwé est très imprudent. A supposer que toutes les communes organisent cette consultation, si une majorité de l'ensemble des Calédoniens se prononçait pour le maintien dans la République et si une majorité des Canaques se prononçait contre, en quoi, cela ferait-il avancer la solution ? »*

M. Pisani s'est également interrogé : *« Je me demande quel est le vrai Dick Ukeiwé. Est-ce celui que j'ai rencontré il y a quelques semaines, humain, ouvert au dialogue ou alors celui qui, tel un automate, vocifère, gesticule comme il semble le faire maintenant ? M. Ukeiwé peut inventer des trucs, moi je me réfère au droit de cette République qu'il prétend défendre. »*

Interrogé sur le fait de savoir si l'on approchait d'une solution, le délégué du gouvernement a répondu : *« Tous les jours d'un pas. Quelquefois deux, parfois on fait du sur-place. Mais l'important c'est la volonté d'avancer, d'accomplir mon devoir vis-à-vis de l'Etat qui m'a confié une mission et aussi vis-à-vis des populations qu'on ne peut pas laisser dans l'incertitude. »*

La consultation aurait lieu en septembre

Le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, M. Gorges Lemoine, qui ne s'était plus publiquement exprimé sur la situation en Nouvelle-Calédonie depuis la nomination de M. Pisani aux fonctions de délégué du gouvernement, a souligné, mardi 26 février à RTL, que le scrutin d'autodétermination projeté par le gouvernement ne pourrait sans doute pas être organisé avant le mois de septembre en raison d'*« obstacles juridiques »*. *« Chacun est conscient qu'un temps d'organisation est nécessaire*, a-t-il indiqué. *Ce que l'on pourrait souhaiter*, a ajouté M. Lemoine, *c'est que chacun, là où il est en Nouvelle-Calédonie ou en métropole, quelles que soient ses responsabilités dans les différentes formations politiques, en vienne à adopter un langage de sagesse. »*

Pour sa part, le porte-parole du Parti socialiste, M. Jean-Pierre Destrade, a vivement critiqué les propos tenus la veille par le délégué du RPR aux DOM-TOM, M. Didier Julia, député de Seine-et-Marne, à l'encontre de M. Pisani (*le Monde* du 27 février). *« Ces propos ne sont ni plus ni moins qu'un appel insurrectionnel contre la République française, dans la ligne directe de ceux tenus par les activistes d'Alger il y a une vingtaine d'années*, a-t-il estimé. *Provenant de surcroît d'un parlementaire qui entend se situer dans la pensée gaulliste, ils ne peuvent que discréditer la direction politique du RPR. C'est un reniement total de ce mouvement par rapport à son passé* (...). *C'est un signe avant-coureur d'une inflexion vers l'extrême droite que ne maîtrise plus Jacques Chirac. »*

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a dénoncé, mardi soir, à Bordeaux, *« ceux qui soufflent la haine à Nouméa entre les communautés pour se rapprocher du pouvoir à Paris. »*

Villefontaine (Isère), où il participait à une réunion électorale, le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin s'est demandé : *« où passe la frontière entre le RPR et le Front national, qu'est-ce qui sépare M. Pasqua de M. Le Pen »* ?

M. Jacques Chirac lui, a fait savoir, mardi, qu'il se rendra dans le territoire *« après les cantonales et avant le référendum »*. Le président du RPR a souhaité que le gouvernement *« ne prenne pas, une fois de plus, la responsabilité de laisser pourrir la situation, exercice dans lequel il a toujours eu*, a-t-il affirmé, *une certaine virtuosité. »*

Pour M. Michel Debré, qui s'exprimait, mardi, à RMC, *« encore une fois le désordre, la violence et la sottise sont du côté du gouvernement »*.

Le porte-parole du comité de soutien national à la Nouvelle-Calédonie française, M. Jacques Roseau, estime, de son côté, que *« le président de la République ne peut rester indifférent à l'élan tricolore de Nouméa, d'autant que François Mitterrand, dit-il, a toujours su adapter l'intérêt supérieur de l'Etat aux exigences de la réalité »*.

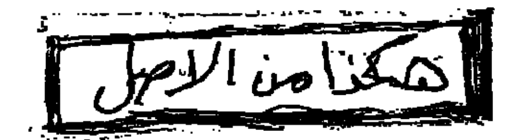
RELÈVE ACCÉLÉRÉE DES GENDARMES MOBILES

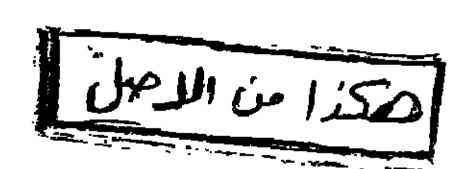
Après les incidents survenus à Thio le 17 février, qui ont motivé le rappel en métropole du capitaine Saffrey, le gouvernement a décidé d'accélérer la rotation, en Nouvelle-Calédonie, des escadrons de gendarmerie mobile qu'il y avait envoyés depuis deux à trois mois et dont certains seront rapatriés au terme d'un séjour de quatre mois, pour être remplacés par d'autres. Cette décision figure dans le texte d'une lettre adressée par le ministre de la défense au premier ministre, que publie le *Canard enchaîné* dans ses éditions du mercredi 27 février.

On compte actuellement vingt-quatre escadrons de gendarmerie mobile en Nouvelle-Calédonie, dont l'un est équipé de véhicules blindés de reconnaissance. Au total, les effectifs de la gendarmerie mobile sont de deux mille quatre cents hommes, auxquels il faut ajouter cinq cents gendarmes de la gendarmerie dite départementale. La relève des gendarmes mobiles, parmi les plus anciennement stationnés sur le territoire, aura lieu au terme d'un séjour de quatre mois comme c'est [illegible] des forces armées françaises [illegible] au titre de la force d'action rapide.

Dans sa lettre à M. Fabius, M. Hernu indique que la relève de la gendarmerie en Nouvelle-Calédonie entraînera des dépenses imprévues de l'ordre de 80 millions de francs et qu'elle aura lieu dans les semaines prochaines.







LES ACCUSÉS DE L'ATTENTAT D'ORLY AUX ASSISES DU VAL-DE-MARNE

La version turque du génocide arménien

Le procès des accusés de l'attentat d'Orly a changé brusquement de registre, mardi 26 février. On en a donc, ou presque, fini avec le dossier judiciaire proprement dit, et l'on est passé sans transition au dossier historique, c'est-à-dire à l'examen des massacres des Arméniens en 1915. Mais, cette fois, ce n'était pas sur l'initiative de la défense, comme ce fut le cas dans la plupart des précédents procès d'Arméniens, quand le sujet a été mis sur le tapis. Ce sont les avocats des victimes turques et de la Turkish Airlines, parties civiles, qui avaient décidé de l'aborder alors qu'il n'avait pratiquement pas été évoqué par les accusés.

Du même coup, ce sont cette fois des témoins turcs, professeurs de droit ou d'histoire, qui sont venus présenter leur thèse. Elle est simple. Elle consiste essentiellement à récuser le terme de génocide. M. Mümtaz Soysal, professeur de droit constitutionnel à l'université d'Ankara, s'est déclaré *« surpris par la facilité, l'aisance et la légèreté avec lesquelles ce mot est utilisé aujourd'hui, tant par les Arméniens que par ceux qui se font l'écho de leur position »*.

Pour M. Soysal, c'est là une hérésie juridique car le génocide tel qu'il a été défini par la convention des Nations unies en 1948 suppose trois conditions : il faut que la victime soit un groupe national, une ethnie raciale ou religieuse. Il faut ensuite que ce groupe ou cette ethnie ait eu à souffrir d'actes déterminés de nature à entraîner sa disparition. Enfin, il faut, de la part des auteurs des actes, une volonté de détruire en tout ou partie un tel groupe.

Or, pour M. Soysal, on doit d'abord constater que la communauté arménienne et le peuple turc ont connu, du onzième siècle à la moitié du dix-neuvième siècle, une coexistence pacifique. Elle ne fut rompue que vers 1880 par l'apparition et la manifestation des nationalismes dans l'étendue de l'Empire ottoman. Certes, le nationalisme arménien se manifesta comme les autres mais, jamais, cette population ne fut majoritaire dans les provinces où elle se trouvait. Aussi bien vit-on de sa part s'accomplir « des actes de terrorisme isolés », des soulèvements et des révoltes. Ils furent réprimés, certes, et même *« de façon assez sévère »*, mais c'était là le rude devoir des dirigeants d'un Etat menacé.

Vint la première guerre mondiale. D'un côté, la France, la Grande-Bretagne et la Russie. De l'autre, l'Allemagne, l'Empire austro-hongrois et l'Empire ottoman. Pour ce dernier, il s'agissait, en 1915, de faire face sur deux fronts, le front occidental des Balkans du côté des Alliés et le front oriental où les armées du tsar se faisaient pressantes. Or, pour les Russes, les Arméniens de la partie orientale de l'Anatolie apparurent comme une minorité facile à manipuler. De leur côté, ces Arméniens voyaient là l'occasion de réaffirmer leur nationalisme avec des espérances de succès. Mais dès lors qu'ils agissaient contre la Turquie, celle-ci n'était-elle pas en droit de les neutraliser, comme le ferait n'importe quel Etat en danger ?

Selon M. Soysal, ce fut donc le point de départ d'*« une tragédie humaine et mutuelle, car si les Arméniens eurent à en souffrir, les Turcs ne furent pas non plus épargnés dans ces sanglantes confrontations »*.

« Transporter et non déporter »

C'est pourquoi, en 1915, la décision fut prise de *« transporter et non de déporter, car ils ne sortirent pas des frontières de l'Empire ottoman, les Arméniens de l'Anatolie orientale rebelles à la patrie »*. Les conséquences, certes, furent tragiques. M. Soysal en convient, mais la mesure ne visait pas tous les Arméniens. La preuve en est que les fonctionnaires, les ambassadeurs et même des ministres arméniens restèrent en poste. S'il est bien vrai que le transfert de populations jusqu'à la Mésopotamie, à travers des terres hostiles et sous des climats brûlants, causa beaucoup de morts, engendra beaucoup d'orphelins, cela tenait aux dures conditions d'un Etat en train d'agoniser et que ravageaient les famines et les épidémies. Qu'il y ait eu des massacres, M. Soysal ne le nie pas davantage, mais, dit-il, *« ils furent réciproques, et aux accusations que l'on porte contre les Turcs je pourrais en apporter tout autant qui accableraient les Arméniens »*. Le professeur d'Ankara estime de surcroît que *« la première guerre mondiale terminée, les Alliés, lorsqu'ils voulurent intenter des procès contre les Turcs à raison de ces transportations ne purent les mener à bien car ils ne disposaient d'aucune preuve de la volonté d'anéantissement d'un peuple »*.

Il soutient qu'aujourd'hui la question arménienne ne devrait plus se poser. Elle a été réglée définitivement, selon lui, par le traité de Lausanne de 1923. Les Arméniens peuvent vivre en Turquie. La Turquie est une République militaire. Son territoire est accueillant à toutes les minorités. Elles y sont assurées de garanties et peuvent y affirmer en toute tranquillité leur culture et leur identité. Ainsi, pour lui, le choix du terrorisme est *« un choix trop facile »*. Telle est donc la version turque de la question arménienne.

Figuration pour la défense

Maître Jacques Vergès, l'avocat de Varoujan Garbidian, a jugé *« d'un cynisme jamais encore exprimé de cette façon cette manière de reconnaître, en fait, un million cinq cent mille assassinats et deux cent mille viols en proclamant que le bourreau avait été, lui aussi, victime. »*. Après cela, la défense s'est contentée de faire ostensiblement de la figuration.

Pour le reste, il est à retenir que Me Vergès a fait savoir, au nom de cette défense tout entière, que celle-ci renonçait à ses conclusions tendant à ce que M. Baklouty, ancien sous-directeur de la DST, soit tenu de préciser à la cour comment il avait obtenu les renseignements qui permirent les arrestations après l'attentat d'Orly, comme elle renonce aussi à l'audition des autres témoins auxquels elle paraissait tellement tenir la semaine dernière, à l'exception toutefois de celles de MM. Gaston Defferre et Joseph Franceschi dont le président Saurel n'a toujours pas fait savoir s'il les estime utiles. Pour Me Vergès, la défense aurait maintenant tous les éléments nécessaires pour convaincre sans difficulté le jury de ses thèses. C'est que les desseins de Me Vergès sont impénétrables ou, du moins, que tout est fait pour qu'ils le paraissent.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

A LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

M. Bernard Patault, préfet de police de Marseille a été condamné pour propagation de fausses nouvelles entre les deux tours des élections municipales de 1983

M. Bernard Patault, préfet délégué pour la police de Marseille, a été condamné, le mardi 26 février, par la cour d'appel d'Aix-en-Provence à 10 000 F d'amende pour avoir enfreint l'article 463 du code pénal : la cour qui jugeait ce haut fonctionnaire – après l'arrêt de la Cour de cassation du 6 décembre 1984 renvoyant l'affaire devant elle – a déclaré *« Bernard Patault coupable d'avoir, par ses déclarations du 9 mars et du 10 mars 1983 sciemment et avec dessein, voulu combattre les listes menées par Jean-Claude Gaudin à l'aide de fausses nouvelles, bruits calomnieux, surpris ou détourné des suffrages lors des élections municipales de Marseille du 13 mars 1983 »*.

Le préfet de police a été, en outre, condamné à verser un franc à titre de dommages-intérêts à M. Jean-Claude Gaudin et à ses colistiers MM. Jean Roatta et Roland Blum, qui avaient saisi la justice, en se référant à l'article L 97 du code électoral qui réprime *« ceux qui, à l'aide de fausses nouvelles, bruits calomnieux ou autres manœuvres frauduleuses auront surpris ou détourné des suffrages ou déterminé un ou plusieurs électeurs à s'abstenir »*.

Le tribunal correctionnel de Marseille, qui avait été saisi, s'était déclaré incompétent le 12 août 1983.

L'affaire a son origine dans une série de déclarations de M. Patault, publiées dans la presse locale et nationale, à la suite de l'explosion, dans la nuit du 8 mars 1983, d'une bombe placée à bord d'une voiture stationnée rue Dragon, toute proche de la rue Breteuil, où se trouve la grande synagogue. L'explosion avait tué les deux hommes qui manipulaient l'engin.

De notre correspondant

La campagne électorale pour les élections municipales battait alors son plein, dans un climat extrêmement tendu, à la veille d'un second tour qui s'annonçait particulièrement serré entre les listes de la majorité conduites par M. Gaston Defferre et celles de l'opposition groupées autour de M. Jean-Claude Gaudin. Le 9 mars, alors que l'enquête débutait, M. Patault, répondant à une interview téléphonique, déclarait : *« Nous suivons une piste politique et raciste. Les gens qui ont monté cette affaire étaient en relations relativement étroites avec des politiciens de droite dans le Vaucluse et à Marseille. »*

Le jour même, M. Patault indiquait : *« Il est faux de dire qu'il n'y a pas d'arrière-fond politique dans cette affaire. Plusieurs éléments nouveaux, que nous avons recueillis, confirment que c'était bien la synagogue qui était visée. »*

« Déclarations litigieuses »

Dans une déclaration téléphonique au *Monde*, le préfet de police ajoutait : *« Les gens interpellés ou recherchés évoluent dans les milieux de droite »* et il précisait : *« Ce ne serait pas tant le RPR, mais plutôt l'UDF »* (*le Monde* du 11 mars 1984). A l'audience du 24 janvier dernier, devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence, M. Patault n'a pas contesté les termes de ses différentes déclarations.

Or si l'identité des deux hommes tués par la bombe, Daniel Scotti et Johnny Chicin, orientaient l'enquête vers un établissement marseillais où ils avaient leurs habitudes et rencontraient un certain Marc Monge déjà condamné – dans la voiture duquel les policiers découvraient à Carpentras (Vaucluse) des affiches électorales de M. Gaudin, – il ne fut jamais établi que les trois hommes aient collé des affiches pour les listes d'opposition. Pas plus qu'il n'a été prouvé par l'enquête que la synagogue était visée par les manipulateurs de la bombe.

La cour d'appel souligne *« que le préfet, commissaire de la République délégué pour la police, a tenu ses déclarations litigieuses entre les deux tours des élections municipales de Marseille très disputées (...) »* et que, *« dès lors, Bernard Patault devait respecter plus strictement l'obligation de réserve qui s'impose à tout fonctionnaire et, plus spécialement, au plus haut fonctionnaire de police du département »*.

De plus, ajoute la cour, *« depuis le 8 mars 1983, une information judiciaire était ouverte, et ainsi M. Patault a méconnu l'article C 24 du code de procédure pénale, selon lequel seul le procureur de la République peut fournir à la presse un communiqué écrit concernant des faits ayant motivé la poursuite »*. Un des attendus précise encore que, en agissant comme il l'a fait, M. Patault *« portait atteinte à l'honneur de M. Jean-Claude Gaudin « politiquement de droite »*, en l'accusant d'entretenir des relations relativement étroites avec des individus détenteurs d'explosifs »*.

De son côté, M. Gaudin s'est déclaré *« entièrement satisfait »* par le jugement. *« Je ne poursuivais pas de vengeance personnelle*, a-t-il affirmé, *mais je voulais que la justice soit rendue aux cent soixante-dix-neuf mille Marseillaises et Marseillais qui m'ont fait confiance lors des municipales. Il était profondément scandaleux et inacceptable que, par ses déclarations orientées et profitant de sa fonction, le préfet de police ait pu influencer le scrutin. Cela était grave pour la démocratie. Aussi, par cette action, j'ai voulu que personne ne puisse se placer au-dessus des lois de la République (...). M. Patault condamné, c'est M. Defferre désavoué. »*

JUSTICE

Le voleur volé

Alors qu'il était parvenu à soustraire 20 millions de francs au Banco de Bilbao, M. Jean Saudry, trente-huit ans, cadre au siège parisien de cet établissement, 29, avenue de l'Opéra, s'est constitué prisonnier lundi 25 février, arpès avoir été lui-même escroqué de 8 millions de francs.

M. Saudry était très normalement parti en vacances de Noël mais, au lieu de rentrer après sa période de congés, il téléphona à la direction de la banque pour se vanter d'avoir détourné à son profit 20 millions de francs; en outre, il conseillait de ne pas prévenir la police afin d'éviter qu'il ne fasse des «révélations» sur de prétendues malversations commises à l'intérieur de la banque. L'argument fut sans effet, car la direction déposa immédiatement une plainte, et le 21 janvier dernier, une information était ouverte par le parquet de Paris chez M. Jean Cambos, juge d'instruction, pour escroquerie et chantage.

Les recherches effectuées dans la banque permettaient d'établir que M. Saudry avait, le 3 décembre 1984, par un jeu d'écritures, transféré l'argent du compte d'une société italienne à un compte ouvert en Suisse au nom de Bionas. La brigade financière se rendant à Genève apprenait que M. Saudry avait retiré 17 millions de francs pour les verser sur un autre compte suisse, ouvert au nom de M. Azel Lopez Valdez, un Basque espagnol travaillant en France comme rectifieur. L'enquête devait révéler que M. Saudry avait connu M. Valdez par l'intermédiaire d'un employé du Banco de Bilbao, M. Augustino Honrado Alvarez, quarante-deux ans, également Basque espagnol. L'affaire semblait prendre un aspect politique, mais, après leur interpellation, les deux hommes ont avoué aux policiers que M. Saudry avait seulement voulu se venger de sa direction qui lui avait refusé une promotion.

Le 15 février, M. Valdez était placé sous mandat de dépôt, alors que M. Alvarez était laissé en liberté sous contrôle judiciaire, et des avis de recherche étaient lancés contre le cadre indélicat. Mais, lundi, M. Saudry s'est livré lui-même, accompagné de son avocat, M[e] Emmanuel Trink, en déclarant qu'il était désormais ruiné. Il a expliqué qu'il avait remis 8 millions de francs à un homme d'affaires américain qui lui avait proposé de lui faire passer cet argent en Amérique du Sud, puis avait disparu sans laisser d'adresse. M. Jean Saudry a été écroué, sous l'inculpation d'escroquerie et chantage.

M. P.

Erreur de flacon pour Klaus Barbie ?

Klaus Barbie, incarcéré à la prison Saint-Joseph de Lyon depuis plus de deux ans, a été victime, mardi 26 février, d'une erreur dans l'administration de certains de ses médicaments quotidiens, sans conséquence pour sa santé. L'ancien chef de la Gestapo de Lyon, qui a eu une attaque cérébrale en Bolivie, puis une hernie étranglée depuis son emprisonnement à Lyon, est âgé de soixante-douze ans et suit divers traitements médicaux.

Mardi matin, un gardien devait lui apporter un nouveau flacon d'un produit à base de paraffine, destiné à favoriser le transit intestinal, qu'il ingurgite selon sa volonté. C'est en prenant ce remède que Klaus Barbie a ressenti des sensations de brûlure dans la bouche et a immédiatement craché. En fait, il semble qu'il y ait eu une erreur dans le choix du flacon, le produit donné étant à base de soude et ayant un goût immédiatement répulsif.

Bien que l'on paraisse convaincu qu'il s'agit d'une erreur excluant la malveillance, l'administration pénitentiaire prend au sérieux cette affaire. Un médecin s'est rapidement rendu dans la cellule de Barbie et, après l'avoir examiné, n'a pas jugé utile de le transférer à l'infirmerie de la prison. Une enquête a immédiatement été ouverte par le parquet de Lyon et prévoit une expertise du produit incriminé.

CATASTROPHES

Les obsèques des mineurs tués dans la mine de Forbach auront lieu vendredi

C'est seulement le mardi 26 février en fin de journée que les sauveteurs ont pu dégager et remonter à la surface les corps des trois dernières victimes de la catastrophe du « siège Simon » à Forbach (Moselle), qui a coûté la vie à vingt-deux mineurs, le lundi 25 février. Les obsèques seront célébrées au foyer Kreuzberg, à Forbach, le vendredi 1er mars. Jusque-là, les vingt-deux cercueils resteront exposés dans la chapelle ardente aménagée à la Maison d'œuvre de Stiring-Wendel.

Alors que la CGT a appelé à une grève de vingt-quatre heures le jour des obsèques (*le Monde* du 27 février), la CGC a demandé à ses adhérents d'observer « *une journée de deuil* », tandis que la CFTC appelait à « *une journée de recueillement* » et la CFDT à un arrêt de travail d'une heure.

Pour ce qui concerne l'enquête, MM. Michel Turpin et Jean-François Raffoux, respectivement directeur du centre de recherches et chef du département technique de Charbonnages de France, ont indiqué qu'il ne sera pas possible de déterminer les causes exactes tant que le lieu de l'explosion n'aura pas été localisé et que les informations enregistrées par le télévigile n'auront pas été analysées.

Une moyenne d'âge moins élevée que dans les autres bassins

Dans le paysage charbonnier français, la Lorraine constitue une exception. Bénéficiant de conditions géologiques moins défavorables qu'ailleurs, permettant une exploitation moderne, mécanisée, ainsi que des conditions de travail relativement moins pénibles, c'est le seul bassin charbonnier, avec la Provence, qui soit promis à un avenir à moyen terme. C'est aussi celui qui compte le plus de jeunes et où l'embauche de travailleurs immigrés a été relativement limitée.

La moyenne d'âge est la moins élevée de France : trente-trois ans pour les ouvriers du fond, contre près de trente-six ans pour l'ensemble du pays. L'embauche, bien qu'en constante diminution, s'est maintenue depuis dix ans, avec une pointe en 1982 due au projet de « relance » charbonnière du gouvernement de M. Mauroy, compensant en partie les départs en retraite (à cinquante ans) ou en préretraite.

L'an dernier, trois cents jeunes sortant des lycées spécialisés ont été ainsi embauchés. Cette année, toutefois, l'embauche a été totalement bloquée, les postes à pourvoir devant faire l'objet de mutations d'un bassin à l'autre. Les houillères du bassin de Lorraine constituent certes, grâce à leur productivité, nettement supérieure à la moyenne française, le principal « point d'ancrage » de la production de charbon en France d'ici dix ans. Reste que la production sera, comme partout ailleurs, réduite, et que les effectifs diminueront, plusieurs installations — puits de Sainte-Fontaine, une cokerie, une centrale thermique — devant être fermées en 1985 et 1986.

La Lorraine est également l'un des bassins où la proportion de travailleurs immigrés est la moins forte : trois mille deux cent cinquante-six immigrés sur un total de quinze mille sept cent trente-huit mineurs de fond, soit 20,6 % contre plus de 26 % en moyenne pour l'ensemble de la France (et près de 50 % dans le Nord-Pas-de-Calais).

Depuis une dizaine d'années, en effet, l'embauche massive de travailleurs étrangers (Marocains pour la plupart) a cessé, les établissements français fournissant l'essentiel des jeunes embauchés, bien que la proportion de ceux qui quittent la mine après quelques mois d'expérience reste très forte — environ un sur deux. Le travail de la mine demeure en effet, même en Lorraine, pénible et — on s'en aperçoit — dangereux.

Les efforts de mécanisation ont certes été relativement poussés dans le bassin, où les couches sont épaisses, bien que profondes (1 250 mètres à Merlebach) et très pentues (plus de 45° d'inclinaison pour un tiers des failles exploitées). Mais ils ont surtout porté sur l'amélioration des rendements, trop souvent aux dépens de la sécurité, selon les syndicats.

La CFDT souligne que les techniques existant, notamment pour réduire le taux d'empoussiérage — à l'origine de la silicose — ou la détection des poches de grisou, sont la plupart du temps mal utilisées. « *La rentabilité a primé sur la sécurité,* affirme le syndicat ; *on a les techniques, mais elles ne sont pas utilisées. L'effort porte uniquement sur l'abattage et le creusement des puits, pas sur la sécurité.* »

VÉRONIQUE MAURUS.

RELIGION

DANS UNE LETTRE AUX ÉVÊQUES

Le cardinal Ratzinger exige le retour à un catéchisme national en France

La querelle sur la catéchèse rebondit. Dans une lettre adressée en janvier dernier aux évêques français, le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi (ex-Saint-Office), exige le retour à un catéchisme national. Il confirme ainsi — malgré les efforts de l'épiscopat pour régler le conflit avec Rome — ce qu'il laissait entendre lors de ses conférences remarquées à Lyon et à Paris en janvier 1983.

Les évêques français avaient minutieusement révisé, en octobre 1984, le recueil de textes bibliques *Pierres vivantes* qui est un des éléments-clés de la catéchèse. Commentant la nouvelle version, le cardinal Ratzinger exprime sa méfiance envers ce recueil, en faisant remarquer que le travail accompli en accord avec la Congrégation du clergé à Rome, ne constitue pas pour autant l'approbation préalable prévue par le code de droit canonique (1). Il regrette vivement que la requête de sa congrégation pour une présentation des textes bibliques selon l'ordre classique, admise pour l'Ancien Testament, ne l'ait pas été entièrement pour le Nouveau Testament. Enfin, il exige que la conférence épiscopale française prépare « *un catéchisme destiné à tout son territoire* », un « *texte de base incontesté* » au plan national.

Cette exigence, le cardinal Ratzinger souhaite que les évêques en informent publiquement leurs fidèles. Or ce que demande le cardinal s'oppose à l'essence même de la réforme catéchétique telle qu'elle est menée en France depuis vingt ans. En 1967, les évêques français avaient en effet décidé de remplacer le catéchisme unique par un ensemble de textes plus diversifiés. « *L'échec des trois catéchismes nationaux français, celui de Napoléon, puis celui de 1937, révisé et réduit en 1947, n'est plus à écrire,* constate le Père Georges Duperray, professeur de catéchétique à Lyon (2). (...) *D'un commun accord, et après un long travail de recherche, les évêques et les responsables changèrent alors de dispositif catéchétique, abandonnant le texte unique, déserté depuis des années.* »

Un désaveu

Actuellement, la catéchèse se fait en France, grâce au concours largement bénévole de quelque deux cent vingt mille catéchistes, à partir de « parcours catéchétiques ». Ceux-ci varient selon les diocèses après avoir été jugés conformes au « Texte de référence » (guide général pour la catéchèse) voté par la conférence épiscopale à Lourdes en 1979 et agréé par Rome. Ils s'accompagnent de *Pierres vivantes*, recueil de textes privilégiés de la foi, adopté par les évêques en 1980, puis révisé, à la demande de Rome, en 1984. La deuxième édition est attendue pour la rentrée 1985.

Pourquoi revenir à un catéchisme national ? Et, tout d'abord, qu'entend le cardinal Ratzinger par le mot « catéchisme » ? Dans sa lettre, il demande aux évêques de préparer un « *catéchisme destiné à tout le territoire* », appelé aussi « *texte de base inconstesté* ». Cela n'est donc ni *Pierres vivantes* ni le « Texte de référence » français, les deux seuls documents nationaux ayant été soumis à Rome.

Mais, à relire la conférence de 1983 du cardinal, on comprend mieux. Il avait déclaré : « *Ce fut une première et grave faute de supprimer le catéchisme* », pour conclure : « *Il faut oser présenter le catéchisme comme un catéchisme.* » Or, à l'époque, il ne parlait à aucun moment d'un catéchisme pour *enfants*, sous forme de questions-réponses, mais faisait référence au *Catéchisme* du concile de Trente, publié en 1566. Celui-ci était un manuel de théologie destiné aux curés en vue de l'instruction du peuple chrétien dans son ensemble. Le cardinal citait comme exemplaire la structure de ce catéchisme, faite des quatre composantes suivantes : le Symbole des apôtres, les sacrements, le Décalogue, le Notre Père.

La majorité des responsables de la catéchèse en France, à commencer par les évêques, sont opposés au retour à un catéchisme national, pour plusieurs raisons. D'abord, ils rappellent que les quatre éléments jugés essentiels — Symbole, sacrements, Décalogue, Notre Père — se trouvent dans les « *parcours* » actuels, qui ont justement été conçus de façon très souple pour permettre une adaptation à l'auditoire, au milieu, à l'âge, etc.

Ils s'étonnent ensuite de ce que le modèle proposé soit celui du concile de Trente (1545-1563). Aucune allusion au concile Vatican II, ni au synode de 1977 (consacré à la catéchèse), ni à l'exhortation apostolique de Jean-Paul II *Catechesi tradendae* (1979). Dans ces documents postconciliaires, il n'est pas question d'un catéchisme national. En somme, cette nouvelle exigence de Rome paraît comme un désaveu du renouveau catéchétique français, fondé sur un ressourcement biblique et soutenu par l'épicospat depuis trente ans.

ALAIN WOODROW.

(1) « *Il appartient à la conférence des évêques, si cela paraît utile, de veiller à ce que soient édités des catéchismes pour son territoire, avec l'approbation préalable du Siège apostolique.* » (Canon 775, art. 2.) Autrement dit, *Pierres Vivantes* ne peut pas être considéré comme un catéchisme pour le territoire français.

(2) Lire le numéro spécial de *Lumière et Vie* sur la catéchèse (n° 169), particulièrement l'article de Georges Duperray : « Une nouvelle crise de la catéchèse ». (2, place Gailleton, 69002 Lyon, 36 F.) Également le dossier du dernier numéro de *Notre histoire*, « Histoire des catéchismes ». (50, rue de Miromesnil, 75008 Paris, 20 F.)

Le Grand-Orient de France accuse le Vatican d'avoir un comportement « réactionnaire »

Le Grand-Orient de France, l'obédience maçonnique la plus importante de France (trente-huit mille membres), a publié un communiqué, mardi 26 février, en réaction à la nouvelle mise en garde romaine contre la franc-maçonnerie. Dans ce communiqué, il accuse le Vatican de se comporter « *de façon le plus souvent réactionnaire* ».

La mise en garde avait pris la forme d'un article « autorisé », publié dans l'*Osservatore romano*, à la première page le 22 février. Ce texte, nonsigné, déclarait que « *les principes de la franc-maçonnerie et ceux de la foi chrétienne sont foncièrement inconciliables* ». Ce texte reprend, pour l'essentiel, la déclaration de la Congrégation pour la doctrine de la foi de novembre 1983, pour rappeler qu'il est interdit aux catholiques de s'inscrire dans les loges maçonniques. Ceux qui y adhèrent « *commettent un péché grave, et la communion leur sera refusée* ».

Si cet article n'apporte rien de nouveau, on s'interroge sur son opportunité, d'autant que le nouveau code de droit canonique ne parle pas explicitement de la franc-maçonnerie. Dans les milieux du Vatican, on assimile cette nouvelle mise en garde à une « *riposte* » du Saint-Siège à une « *campagne d'inspiration maçonnique* » critiquant Jean-Paul II pour son « *conservatisme* ».

Dans le communiqué du Grand-Orient, le grand maître, M. Roger Leray, estime qu'« *il est de son devoir de souligner la totale contradiction d'une Église opposée à elle-même* ». Au sein du Grand-Orient de France, ajoute-t-il, « *il y a des catholiques, prêtres le cas échéant, maçons affirmés, s'accommodant des oukases d'un Vatican qui se comporte* (...) *de façon le plus souvent réactionnaire* ».

MÉDECINE



Un traitement prometteur d'une forme rare de leucémie grâce à l'interféron purifié

Après avoir été retiré du marché à la suite d'accidents mortels (*le Monde* du 5 octobre 1983), l'interféron *alpha* (une substance naturellement synthétisée par l'organisme pour s'opposer aux affections virales) est à nouveau expérimenté. L'équipe du professeur Michel Boiron (hôpital Saint-Louis, Paris) a communiqué, mardi 27 février, les résultats d'un essai thérapeutique sur trente-cinq patients atteints de leucémie à tricholeucocytes traités par interféron *alpha* purifié, obtenu par génie génétique.

Cette forme rare de leucémie de l'adulte — elle représente environ 2 % de l'ensemble des leucémies — se caractérise par une diminution du nombre des cellules sanguines (globules blancs, plaquettes) et par la présence dans le sang de cellules aux contours irréguliers (on parle de cellules « chevelues »), les tricholeucocytes. Jusqu'à présent, on ne disposait d'aucun traitement réellement efficace.

« *Le recul est actuellement de quatre à sept mois* », nous a déclaré le P[r] Michel Boiron. « *Chez trente-quatre des trente-cinq patients, on a observé une normalisation lente mais continue de la formule sanguine ainsi qu'une diminution du nombre de tricholeucocytes dans le sang. On a observé très peu d'effets secondaires : une fièvre à peu près constante après l'injection, une fatigue, des nausées, quelques réactions allergiques.* »

Des résultats similaires ont été observés dans le service du P[r] Guttermann, à Houston. « *Ces résultats sont très surprenants,* reconnaît le P[r] Boiron. *En tout état de cause, cet interféron purifié (1) devra être testé dans d'autres pathologies, en particulier dans le SIDA et chez les greffés de moelle osseuse* ».

F. N.

(1) Cet interféron purifié est produit par les laboratoires Hoffmann-Laroche et Schering.

EN BREF

● *Un nouveau meurtre à l'actif du GAL.* — Grâce à une expertise balistique, les policiers de Bayonne ont acquis la certitude que Christian Olascuaga, un jeune homme originaire de Saint-Jean-de-Luz, a bien été assassiné par le GAL, le 18 novembre 1984 à Biriatou, près d'Hendaye. En fait, c'était un réfugié basque qui était visé. La méprise explique que les tueurs n'aient pas revendiqué le meurtre.

Mais l'analyse des projectiles extraits du corps de la victime prouve qu'ils ont été tirés par la même arme qui, le 8 février 1984 à Hendaye, avait causé la mort des deux réfugiés basques espagnols Angel Gurmindo et Vicente Perurena, attentat revendiqué par le GAL. — *(Corresp.)*

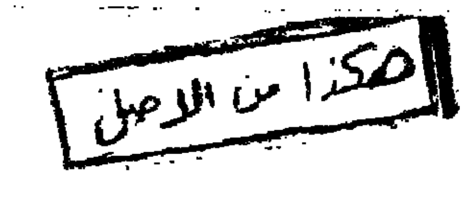
● *Attentat à Toulouse avant le meeting de M. Le Pen.* — Un attentat a causé des dégâts matériels, mercredi matin 27 février, au Palais des congrès de Toulouse où M. Jean-Marie Le Pen doit tenir un meeting le mardi 5 mars. Une charge explosive avait été placée sur le balcon ceinturant le premier étage du bâtiment. Des inscriptions étaient tracées sur les murs : « *Nouméa-Toulouse-Colonne 5* », « *Le Pen* » suivi d'une croix gammée, « *Toulouse ville accueil nazi Le Pen... is* » (sic). Le 4 juin 1984, une explosion avait déjà détruit la salle des fêtes de la piscine municipale de Toulouse où M. Le Pen devait tenir un meeting. L'attentat avait été revendiqué par un mouvement inconnu jusqu'alors, le SCALP (Section carrément anti-Le Pen). L'attentat de mercredi a été revendiqué par deux coups de téléphone reçus à 9 h 20 au bureau régional de l'AFP au nom d'un groupe inconnu : « ACD » (« Assez déconné ») *sic.*

● *Trois attentats à Marseille.* — Trois attentats, qui n'ont pas fait de victime, ont été commis vers 1 heure du matin, mercredi 27 février à Marseille, contre deux agences bancaires et une agence de voyages situées sur la Canebière. Vers 0 h 45, une première charge explosait contre la porte de la Société marseillaise de crédit. Quelques minutes plus tard, deux autres engins éclataient devant une agence de la Société générale, à une cinquantaine de mètres du premier attentat, et un bureau d'Air France, 300 cents mètres plus bas. De faible puissance, les charges n'ont provoqué que de légers dégâts. Ces attentats n'avaient pas été revendiqués mercredi en début de matinée.

● *La pension des mineurs volée à Bruay-en-Artois.* — La perception de Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais) a été attaquée, mardi matin 26 février, par six malfaiteurs. Quatre hommes en cagoule armés de fusils à pompe et de pistoletsmitrailleurs ont fait irruption dans les bureaux fermés au public ce jour-là, tandis que deux complices les attendaient à l'extérieur. Le butin s'élève à 10 millions de francs. La somme était destinée à payer la pension trimestrielle d'un millier de mineurs retraités.

● *Hold-up dans une bijouterie à Paris.* — Un hold-up a été commis, mardi 26 février, peu après 10 heures, dans une bijouterie du quartier des Champs-Elysées à Paris. Les deux gansters armés avaient pris en otage, à la sortie de son domicile, dans le dix-neuvième arrondissement, M. Jacques Uzan, neveu du propriétaire du magasin. Ils ont forcé M. Uzan à ouvrir la bijouterie et se sont emparés de bijoux dont la valeur est estimée à 10 millions de francs environ. Cette même bijouterie Van Gold avait déjà été le lieu d'un hold-up spectaculaire, le 21 janvier 1983, pendant la visite du chancelier Kohl à Paris.

● *Un acheteur de reins au tiers-monde.* — La presse ouest-allemande critique vivement le projet d'un homme d'affaires, M. Hajo Harms, qui envisage d'acheter à des « donneurs » vivants du tiers-monde des reins destinés à être greffés, qu'il paierait 300 000 francs pièce. L'Association des médecins ouest-allemands qualifie ce projet de criminel et immoral et s'emploie à le faire interdire. Comme les autres pays d'Europe, l'Allemagne fédérale ne dispose pas d'un nombre suffisant d'organes à greffer.



هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Marivaux - Chéreau

INTRIGUES, MASQUES ET VERTIGES

Il y a eu le Prince travesti *à Chaillot,*
Il y a la Double Inconstance *à Créteil,*
il y aura l'Heureux Stratagème *à l'Odéon.*
La Comédie-Française présente
le Triomphe de l'amour.
Marivaux ne quitte pas la scène.
Il retrouve Patrice Chéreau à Nanterre
avec la Fausse Suivante.

L'AUTEUR le plus joué au théâtre actuellement est certainement Marivaux – suivi de près par Tchekhov. Jeunes troupes et grandes institutions exercent leurs facultés d'analyses diverses sur son théâtre, qui naguère servait surtout de test aux élèves pour des exercices d'articulation, et sortait peu de la Comédie-Française. Dans la frivolité et les dentelles, on jouait beaucoup *le Jeu de l'amour et du hasard,* pièce qui semble aujourd'hui oubliée.

Marivaux en son temps n'était pas apprécié, on trouvait son langage beau, mais obscur et précieux. Les précédentes « relectures » se sont faites sous le signe de la lutte des classes et du matérialisme – Marx et Siècle des Lumières, même combat. A présent, on explore les zones d'obscurité, les méandres des préciosités, on y cherche le secret de sa connaissance des conflits entre l'individu social et son double enfantin, fait de désirs bruts et d'agressivité. Retour à un théâtre de personnages et de psychologie, comme pour Tchekhov, ou Strindberg que l'on redécouvre également.

Dans le cas de Marivaux, les adolescents *sauvages et narcissiques de la Dispute* (par Chéreau en 1973), lâchés ensemble après avoir été enfermés sans miroirs, sans se voir ni voir personne d'autre que les domestiques noirs qui les ont élevés, ces adolescents ne sont sans *doute pas étrangers* au changement de cap.

Il y a une filiation entre Marivaux et Chéreau, une entente particulière. Le premier spectacle « public » de Patrice Chéreau était *l'Héritier de village* (1964). Quand, par la suite, il a mis en scène *les Soldats* de Lenz, ou même le *Dom Juan* de Molière (1968), on retrouvait l'univers rude et raffiné, la solitude des cœurs défiants, les appels au fantôme de l'amour. Avant *la Dispute,* Chéreau a monté la version italienne *de la Fausse Suivante* à Spolète et pour quelques représentations à Nanterre (1971) alors maison de la culture. L'histoire se passait dans un bric-à-brac somptueux, et racontait *« un cynisme plus désespéré encore que celui des* Liaisons dangereuses, *dans la mesure où les personnages de Laclos peuvent se récupérer par la maîtrise d'une morale qu'ils sont en train d'inventer, et que les personnages de Marivaux ne soupçonnent même pas ».*

L'histoire de *la Fausse Suivante* est simple, apparemment : Lélio fait une promesse écrite de mariage à la Comtesse. Le premier qui se désiste devra payer une somme importante. Une union plus avantageuse est proposée à Lélio avec une jeune fille qui, pour le connaître sans être reconnue, prend des habits d'homme, se fait appeler « le Chevalier ». Elle séduit la Comtesse...

Aujourd'hui, Patrice Chéreau ne veut plus se souvenir des options qu'il avait voilà treize ans. *La Fausse Suivante* vient après *Lucio Silla, l'opéra de Mozart,* et avant *Quartett,* de Heiner Müller, inspiré par les *Liaisons dangereuses.*

C. G.

« QUAND on prépare une saison, *dit Patrice Chéreau,* de loin, on se dit que des contacts existent entre les *éléments du programme.* Une fois entré dans le travail, une fois le nez dessus, on ne voit plus que des objets particuliers. Plus tard, un sens général peut se dégager, mais plus tard. Je ne porte pas sur scène un lien éventuel, mais des différences. Je m'en nourris. Et pour l'instant je vais à la découverte de « comment jouer Marivaux ».

– Ce n'est pas la première fois.

– Entre deux spectacles, on oublie à quel point c'est difficile. D'un spectacle à l'autre, les raisons pour lesquelles on y revient changent. Mais il y a toujours les qualités rares de Marivaux. Son théâtre ne ressemble pas au reste de la littérature dramatique française. Ses personnages ne veulent pas, ne peuvent pas dire la vérité. Ils tournent autour, tracent des cercles concentriques. Ils trichent, ils masquent, n'aiment pas les aveux. *La vérité n'est pas dans* ce qu'ils disent, elle s'en déduit. Marivaux n'explique rien. Au contraire de Molière, il ne donne aucune clef. Il n'écrit pas *l'Avare,* par exemple, il montre des gens qui sont, entre autres choses, avares. Il dit qu'existe un point de clarté au-delà duquel on ne peut pas aller.

» Son théâtre n'est pas hermétique, c'est affaire de construction. Une réplique s'enchaîne à la réplique précédente en la reprenant, comme ça se passe dans la réalité : on reprend les mots, on les développe, et on évite de répondre à la vraie question. Chez Marivaux, les gens se saisissent des paroles sans tenir compte du sens général de la scène. Les comédies de Shakespeare procèdent de cette manière. Les travailler avec les élèves m'a énormément apporté.

– Sur quoi s'appuient les comédiens ?

– Entrer dans une scène, dans un rôle, est effectivement difficile, c'est tellement loin des habitudes. De plus, *la Fausse Suivante* est une pièce de jeunesse. Marivaux l'a écrite à trente-six ans, elle appartient à la première partie de sa carrière, et se situe entre deux traditions : celle des comédies des caractère – comme *la Dispute* qui est sa dernière œuvre – et celle des comédies d'intrigue à l'italienne, avec les conventions d'époque – le travestissement, le rôle des domestiques – que Marivaux a affinées par la suite. Là, le problème est de rendre ces conventions crédibles. Marivaux se coule dans les stéréotypes et en fait autre chose.

– Pourquoi remonter *la Fausse Suivante.*

– La pièce a de quoi faire rêver. Elle est chaotique, surprenante, elle brasse des situations tellement insensées, violentes, agressivement contradictoires !

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 12.)

Didier Sandre et Jane Birkin
P. CHAUVELOT/SYGMA


BERNAND

Marcel Maréchal
est un grand acteur truculent,
Georges Feydeau
est un grand auteur comique.
« Pour faire un bon vaudeville, *disait-il,*
vous prenez une situation
à faire frémir un garçon
de la morgue
et vous en dégagez le côté burlesque. »

Feydeau - Maréchal

LA TRISTESSE RADICALE DU RIRE

LE directeur général d'une grande compagnie d'assurances, Victor-Emmanuel Chandebise, se trouve avoir exactement les mêmes traits de visage, la même *taille, la même corpulence, le* même âge, qu'un homme non vraiment infirme mais pas mal handicapé, nécessiteux, qui gagne tout de même sa vie comme garçon de corvées dans un hôtel, et que ses employeurs et les clients appellent Poche.

Une telle ressemblance de hasard n'est pas impossible. Elle peut déterminer des événements sinistres, par exemple des témoignages hâtifs à propos d'un assassinat, et l'emprisonnement d'un innocent. Elle peut être la *cause, aussi, d'un malentendu* « comique », mais pas vraiment, parce que, à la rigueur, s'il est drôle que des parents ou des amis intimes d'un grand bourgeois polytechnicien ou énarque rient de lui en raison de sa ressemblance avec un débile mental, en revanche il est difficile d'envisager qu'un être handicapé devienne objet de fou-rire soit directement, soit par référence.

Cette similitude apparente d'un chef d'entreprise et d'un handicapé a *néanmoins été* choisie par Georges Feydeau comme point fort de sa comédie *la Puce à l'oreille. « Vous prenez la situation la plus tragique qui soit et vous essayez d'en dégager le côté burlesque »,* disait Feydeau.

Comme d'autres pièces de Feydeau, *la Puce à l'oreille* fait saisir à quel point le rire est quelque chose d'équivoque. Lorsque le chef d'entreprise, en petite tenue, erre pour une raison ou une autre dans les couloirs de l'hôtel, le directeur, croyant avoir affaire à Poche, l'engueule et le bouscule, et même lui fiche des coups puisque celui qu'il croit être Poche se rebiffe, se révolte, pour *une fois. En revanche* lorsque Poche se rend au domicile du chef d'entreprise pour lui rendre quelque chose que celui-ci a oublié à l'hôtel, *les parents et le* médecin du PDG, qui prennent Poche pour Chandebise, croient que le PDG a eu une attaque, qu'il est devenu fou, et ils essaient de s'emparer de lui, de l'étendre.

Or si nous imaginons que ces événements sont vrais, rien de ce que nous fait voir Feydeau, les insultes et les coups du direc*teur de l'hôtel, le désarroi des* parents du chef d'entreprise, la panique de Poche et de Chandebise quand ils sont l'objet de malentendus qu'ils ne comprennent pas, oui, rien de tout cela n'est comique. Feydeau prend soin de ne mettre en scène que des erreurs, des insultes, des violences, des peurs, et alors le spectateur, pris de court ou voulant écarter un malaise, un retour sur soi, éclate de rire par réflexe. Tandis que lorsque Poche est Poche et déambule avec ses seaux dans les escaliers de l'hôtel, maladroit et attachant, ou lorsque Chandebise est Chandebise et règle un détail de ses af*faires d'assurances avec pré*sence d'esprit, le spectateur reste sans réaction, comme si rien n'avait lieu, même si tel ou tel détail de *la conduite « fantaisiste »* de Poche ou de l'humour froid de Chandebise pourrait donner à sourire, d'instinct, sans méchanceté.

Ainsi le public de *la Puce à l'oreille* écoute et regarde calmement, sérieusement, ce qui pourrait le faire sourire, et rit à tout rompre de ce qui est sinistre. Feydeau l'a voulu, et c'est bien *sûr cela* le vrai quiproquo de la chose. C'est que, comme dit Feydeau, *« l'auteur comique pense* triste *d'abord »,* alors que *le spectateur* tout-venant réagit comme il peut sur le moment, d'instinct, par les larmes ou par le rire, sans « penser d'abord ».

Le double rôle, passionnant, du chef d'entreprise et du handicapé est sûrement ce qui a incité l'acteur Marcel Maréchal à mettre en scène *la Puce à l'oreille.* Maréchal est merveilleux dans l'un et l'autre personnage, avec, semble-t-il, une préférence intime pour le malheureux Poche, flottant, lunaire, et totalement étranger aux désordres dont il est victime et coupable.

Les avalanches démentielles de méprises et d'ahurissements qui déboulent à toute vitesse du début à la fin de *la Puce à l'oreille,* comme dans toutes les pièces de Feydeau, sont bien rythmées par Maréchal dans un décor escarpé de René Allio. Les acteurs sont excellents, Daniel Berlioux en tête dans le rôle du malchanceux Camille qui ne peut pas prononcer les consonnes, puis Alexis Nitzer, François Dunoyer, *Catherine Lachens,* Michel Demiautte, Michèle Grellier, Jean-Pierre Moulin, Alain Crassas, tous...

MICHEL COURNOT.

★ *Théâtre national de Marseille, 19 h ou 20 h 30 selon les soirs.*

Mick Jagger



Les années 60 sont-elles passées à la trappe ? Après vingt-trois ans de carrière avec les Rolling Stones, Mick Jagger enregistre un album en solitaire. Il est à Paris pour le vendre.

UN ALBUM EN SOLO, LES TEMPS CHANGENT

A force d'en parler – et depuis le temps ! – on n'y croyait plus, à cette aventure en solitaire. On préférait d'ailleurs ne pas y croire : Mick Jagger en solo, n'était-ce pas les années 60 qui nous tournaient le dos ? Après tout, les Rolling Stones, on y tient. Et ils s'y tiennent : depuis plus de vingt ans, le seul groupe de cette époque bénie qui en soit vraiment resté un, sans changer de formule. Ou si peu : Mick Taylor remplaçant à la guitare Brian Jones par forfait et Ron Wood succédant à Mick Taylor par jet de l'éponge, c'était triste mais rien que le temps n'ait fini par aplanir.

Oh bien sûr, les Rolling Stones ne sont plus ce qu'ils étaient mais ce sont les Rolling Stones, dépositaires d'une conscience, garde-fous d'une tradition du rock'n roll. Le flamboiement des débuts perd ses plumes au fil des albums mais ils sont là : leur dernière tournée fut la plus importante jamais effectuée aux États-Unis. Tandis qu'ici, le chanteur des Rolling Stones, en somme, c'est *les Rolling Stones sans les Rolling Stones*.

Alors, il faut imaginer que c'est l'époque qui veut ça, le marché a ses exigences. Les grands phénomènes des dernières années ont tous été à la première personne : Prince, Michael Jackson, Bruce Springsteen, Huey Lewis, David Bowie et même le Boy George de Culture Club qui s'accapare l'exclusive médiatique. L'identification à un individu est plus facile qu'à un groupe, et quand la concurrence grandit au rythme des trois minutes d'un vidéo-clip enchaîné à un autre, il faut imposer une image, vite et fort.

Dans les années 60 et même les années 70, les groupes étaient portés par les rêves communautaires, autant de principes que les années 80 ont étranglés au profit du... profit. Avant, on ne parlait pas d'argent, c'était suspect, c'était « salir » le rock. On était pour la musique libre, la musique gratuite. Qu'on se souvienne du scandale en France, dont le Pink Floyd faillit ne pas se remettre, quand Gini parraina la tournée (pouah ! trahison !). Dix ans plus tard, on ne parlait que de Vespa, le sponsor de la tournée des Rolling Stones, et comme c'était merveilleux tant d'argent offert au rock. Aujourd'hui, plus on dévoile les chiffres, plus on a de chances de les multiplier, et plus ils sont gros, plus belle est la musique, puisqu'on en parle de moins en moins, de cette musique, et qu'on la comptabilise de plus en plus.

Il le dit lui-même, Jagger : « *J'ai fait ce disque parce que CBS m'a fait une offre que je ne pouvais pas refuser* ». Ironie ? Un peu des deux sûrement. L'important est qu'il ne l'aurait pas dit il y a quinze ans.

A priori, on peut penser que cet album solo est un nouveau souffle, une façon de se tailler une nouvelle jeunesse. C'est vrai qu'on vieillit plus vite ensemble. Les autres déteignent : on a beau garder sa forme et son teint juvénile, on est victime par association des dents qui tombent de Keith Richards, de la calvitie grisonnante de Charlie Watts, des penchants casaniers de Bill Wymann. Et si, à l'inverse, cet album était un signe de vieillissement ? De tout temps, Jagger a dit qu'il ne finirait pas comme Sinatra, la bedaine en avant et le verre à la main. Mais comment ne pas imaginer que cette expérience en solo n'est pas une sorte de sortie, le test d'un projet individuel – il n'empiète ni ne remet en question l'existence des Rolling Stones, puisqu'ils sont depuis peu en studio à Paris pour l'enregistrement de leur prochain album.

Rien ne presse, Jagger a quarante ans, mais, passé cinquante, il est plus facile de garder une dignité en chantant seul qu'en faisant le fanfaron devant un groupe qui aura l'allure d'anciens combattants. « *La dignité ?* s'étonne-t-il en riant. *Je n'en vois pas dans le métier de chanteur, que ce soit seul ou dans un groupe. Je ne pense pas en ces termes. Quant à projeter une image, quelle qu'elle soit, ça n'a jamais été mon souci. Les gens attrapent ce qu'ils veulent bien attraper. Si vous me le demandez, je ne pense pas que le rock ait jamais signifié un style de vie. Il peut y avoir une culture rock pour certaines personnes, si c'est tout ce qu'elles ont.* »

Mais, dans ce cas, c'est beaucoup plus une non-culture. Fin d'après-midi, le lundi 25 février : seul, un journal du matin, le visage caché derrière des lunettes noires, la silhouette élégante, « sport mais classe », la démarche souple en tennis, Mick Jagger traverse rapidement le hall de CBS. « *C'est lui* », murmure la standardiste au réceptionniste avant de décrocher le téléphone : « *Il arrive* ». Quand on a dit « *c'est lui* », on a tout dit : « lui » depuis vingt-trois ans sur le devant de la scène, impeccable, magnétique, si peu atteint par les rides que la pellicule ne les imprime pas. Une star. Commercialement, il pèse moins qu'un Michael Jackson ou un Bruce Springsteen, mais il porte en « lui » ce petit quelque chose qui électrise et qui meuble une pièce, comme par enchantement.

Le lendemain, mardi : sortie mondiale de l'album. Jagger est venu le défendre devant la presse : entretiens à la chaîne, un par un ou en groupes, il a l'habitude, reçoit amicalement et décontracté. Mi-mondain mi-gouailleur, la lippe immense et boudeuse, il fait semblant (sans en faire trop) de s'intéresser aux questions qu'on lui répète à longueur de journée, détourne d'une pirouette celles qui l'ennuient, place au bon moment une ou deux expressions en français, avec son accent tellement charmant, dit juste ce qu'il faut pour ne pas percer le mystère qui tient la légende depuis toujours. Un vrai pro. Un as. « *C'était*, explique-t-il, *le bon moment pour faire ce disque. Pour la première fois, je me sentais en confiance. J'ai écrit les chansons très vite et, après avoir passé l'année en studio avec les Stones, c'était l'occasion de faire un break. Chanter seul est une carrière différente. Il faut recommencer et, en plus, supporter la comparaison avec ce qu'on a fait avant. Ça ne marchera pas forcément autant. A l'avenir, je mènerai probablement les deux carrières de front.* »

Ce disque solo, Jagger ne l'a pas fait exactement en solitaire. Il signe la production avec deux des grands manitous du moment : Nile Rodgers, l'homme de Chic, producteur notamment de David Bowie, habitué des hit-parades, et Bill Laswell, l'homme de Material, plus avant-gardiste, entre jazz et electro-funk. Quant aux musiciens, ils sont une vingtaine à se partager les morceaux. La crème du Who's Who des vingt dernières années, tendances rock, jazz, funk et reggae confondues : Jeff Beck, Pete Townshend, Herbie Hancock, Sly Dunbar, Robbie Shakeaspeare, Ray Cooper. « *Qu'attendiez-vous ?* demande-t-il. *Que je descende dans la rue à la recherche de nouveaux talents ? Il est plus commode d'entrer en studio avec des musiciens dont on est sûr. La plupart des gens, aujourd'hui, travaillent sur ordinateur, ils programment, procèdent par étapes. Moi j'aime jouer « live ». On enregistre quatre instruments en même temps. Pour ça, il faut des professionnels. Mais en aucun cas je n'ai cherché un substitut aux Rolling Stones.* »

Et Jagger acteur ? « *Les propositions ne manquent pas*, reconnaît-il, *mais les rôles n'ont aucun intérêt. Comme ce James Bond que David (Bowie) et moi avons refusé : travailler neuf semaines pour des cacahuètes sur un rôle stupide, j'ai mieux à faire.* » Deux projets sont en vue pourtant. En attendant, un moyen métrage qui servira de vidéo-clips a été réalisé au Brésil par Julian Temple (Rolling Stones, David Bowie, Sex Pistols...). Il réunit cinq chansons et met en scène, autour de Jagger, sa femme, Jerry Hall et Dennis Hopper. Et puis là, de nouveau, un album avec les Stones : « *C'est retrouver la famille*, dit Jagger. *Les plaisanteries, une façon de travailler un peu désorganisée et qui se construit peu à peu. C'est plus confortable. On n'a pas le souci de se demander si le bassiste ou le batteur vont réussir à jouer leur partie. C'est différent : avec mon album, il a fallu beaucoup plus préparer les choses.* » Cet album a pour titre *She's The Boss* (« *On est tous victimes des circonstances* », ironise-t-il). Le plus étonnant est finalement ce qui devrait l'être le moins : c'est un bon disque. Meilleur que le prochain ?

ALAIN WAIS.

★ She's The Boss : CBS, 86310.

Marivaux-Chéreau

INTRIGUES, MASQUES ET VERTIGES

(Suite de la page 11.)

» Il y a treize ans, la méchanceté de Marivaux m'enchantait plutôt. A présent, j'en suis atterré. Dès qu'on commence à se demander ce que veulent réellement les personnages, on a peur.

– Ils veulent l'amour.

– L'amour leur est refusé. Marivaux n'a de cesse de le tuer, chez tous. Tous en souffrent. C'est une pièce incroyable sur la difficulté d'aimer, sur la difficulté d'admettre qu'on aime, sans réclamer des preuves à l'autre. Mais Marivaux n'est pas Strindberg. Il est net et coupant.

– Cynique ?

– Le cynisme compte moins que l'amour-propre. Les personnages craignent de dire ce qui risquerait de les mettre à la merci de l'autre, parce qu'il pourrait en profiter. Lelio et la Comtesse ont voulu se prémunir contre l'extinction possible de leur passion, ils ont signé un contrat. Comme un contrat de mariage, une garantie et un piège. Ils ont placé la barre très haut, y compris financièrement. Je peux comprendre ça. L'argent n'est pas seulement un symbole. On y regarde à deux fois avant de payer, dans tous les sens : donner de l'argent, prendre la responsabilité de la trahison, la subir. Ils se débattent, mais ne se lâchent pas. Et l'argent a un côté honteux, les disputes deviennent sordides, quand les affaires de sentiments cherchent une réalité matérielle et la trouvent dans l'argent...

» Dans la réalité aussi, même quand on sait de quoi quelqu'un est capable, on veut imaginer qu'on est à l'abri, qu'il sera différent avec vous.

» Tous ces mouvements vont plus loin que les simples péripéties de l'imbroglio. Le rôle des valets prend de l'importance. Ce sont des gens qui n'ont pas d'histoire et veulent à toute force se mêler à l'histoire des maîtres, jusqu'à la paralyser.



P. CHAUVELOT/SYGMA

Patrice Chéreau en répétition.

– Qui est la victime ?

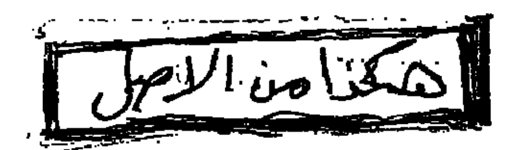
– La Comtesse et Lelio se ressemblent, et les personnages de Marivaux ne sont jamais tout à fait clairs. L'unique but du Chevalier est de séparer la Comtesse de Lelio, qu'elle veut pour elle. Mais elle ne supporterait pas qu'il se conduise avec elle comme avec la Comtesse.

» Marivaux met en marche un pur mécanisme d'intrigue qui devient vertigineux, et dépasse les personnages. Enfin, je ne sais pas comment lui a pensé les choses. Je sais seulement que ses textes sont d'une profondeur psychologique insondable... Quand il travestit une femme en homme, il sait que lui faire porter les habits ne suffit pas. Elle doit prendre le langage d'homme. Et dans le cas du Chevalier, vraisemblablement, elle n'en a pas connu. Elle doit chercher dans ce qu'elle craint des hommes. Elle voit dans l'amour que lui porte la comtesse ce qu'elle déteste en elle. Il arrive qu'on se mette à haïr quelqu'un parce qu'on sait trop qu'on a en soi les mêmes traits.

» Marivaux cherchait une vérité, il en était obsédé. Quand on lui reprochait son écriture compliquée, il répondait : « *Tout ce que j'écris, c'est parce que je l'ai entendu.* » Mais il ne faut pas prendre ce qui est dit pour argent comptant, parce qu'on resterait hors de la vérité des personnages. Ils parlent pour conjurer le silence. Ils sont obligés de traverser leurs pensées, de renverser les obstacles dont ils s'entourent. Ils s'engagent dans un jeu dont ils ne sont pas maîtres, c'est à ça qu'on reconnaît les grandes pièces. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

★ A partir du 5 mars, au Théâtre des Amandiers, à Nanterre.



هكذا من الأصل



ISABELLE
Huppert



SOPHIE
Marceau

LES MONSTRES SONT-ILS ENCORE SACRÉS ?

*L'une semble grimper l'échelle du succès, l'autre la redescendre. Ni l'une ni l'autre n'ont vraiment l'âge de leurs rôles. Sophie Marceau, la pute de l'*Amour braque*, vient d'avoir dix-huit ans ; Isabelle Huppert, la punkette de* Signé Charlotte*, va avoir trente ans.*

A l'âge qu'a aujourd'hui Sophie Marceau promulguée star, Isabelle Huppert tournait des rôles de moins en moins secondaires dans des films de moins en moins mineurs : *César et Rosalie, les Valseuses, Dupont la joie.* Puis, quand elle a vingt ans, il y a l'événement de *la Dentellière* : un physique *a priori* ordinaire peut faire figure d'héroïne. L'absence est anoblie comme valeur à l'égal de la présence ; un jeu hypernaturaliste, fait à base de flottements, devient modèle.

De 1973 à 1982, Isabelle Huppert va jouer, presque toujours avec le soutien de Gaumont, les rôles principaux de quatorze films, enchaînant coup sur coup *Violette Nozière et les Sœurs Brontë, Loulou* et *Sauve qui peut la vie.* Aujourd'hui elle explique ainsi cette flambée de carrière : « *C'était parti un peu doucement, et puis il y a deux, trois années où plein de metteurs en scène ont eu envie de tourner avec moi, Godard, Pialat, et Cimino aux Etats-Unis. Après j'ai eu l'impression d'avoir été au bout de ce qu'ils cherchaient en moi, qui devait être, pour Godard comme pour Pialat, la passivité. Je ne pouvais plus rien en tirer. Alors je me suis servie des films pour changer, à vue ; d'autres changent dans l'ombre. Entre vingt et trente ans je suis arrivée, film après film, à me débarrasser de l'enfance ; chaque fois une peau différente s'enlevait, douloureusement ; j'avais du mal à y renoncer. Je pensais qu'il fallait faire un deuil pour devenir une femme, maintenant j'ai compris qu'il y a des choses qu'on peut garder éternellement.* »

En 1982, *la Truite*, de Joseph Losey, est un peu le chant du cygne de sa ronde face juvénile tachetée de roux. Dans *Coup de foudre*, elle va se déguiser en petite bourgeoise délurée. Puis elle s'arrête : la naissance d'un enfant. Quand elle revient, c'est, métamorphosée en gadget sexuel, pour servir la soupe à une vedette masculine, Coluche, dans *la Femme de mon pote*. Pour la sortie du film, elle se répand en interviews, où elle commente la nouvelle Isabelle Huppert : femme-femme, dévergondée à l'écran mais sereine dans la vie. Elle n'a plus cette religion enragée du métier (trois ans plus tôt, elle disait : « *Je n'ai pas de vie, ma vie c'est le cinéma, quand je ne tourne pas je n'existe pas.* »). Pour un « nouveau Coluche », le film est un semi-échec. Et celui qui lui succède, *la Garce*, qui reprend publicitairement la recette de *la Balance*, Isabelle Huppert ayant juste remplacé Nathalie Baye au côté de Richard Berry, l'est encore plus nettement.

Elle rêvait d'incarner de grandes figures mythiques et, après *la Dame aux camélias*, qui n'était pas vraiment taillée sur mesure, la comtesse sanglante Erzsbeth Bathory. La voilà maintenant en train de jouer une Charlotte qui n'est pas celle de Goethe, mais de sa sœur, Caroline Huppert. Et, pour le lancement du film, la voilà à 11 heures du matin au bar d'un hôtel, teinte en blond platine presque albinos, un chinchilla sur les épaules, des lunettes noires, un peu chancelante, d'énormes boucles d'oreille d'un orange aveuglant, et une blouse échancrée, sur la taille nue d'un même orange, une mini-jupe moulante ou un mini-slip indistinct de cuir noir, des bas à résille : « *Je ne sais pas où j'en suis*, dit-elle. *Je sors d'un film et j'en suis là où on est quand on sort d'un film, on ne sait plus où on en est justement. Le changement, je l'ai voulu, pas par nécessité mais par goût, par plaisir. Les gens sont longs à s'apercevoir du changement, il faut leur en donner des signes extérieurs très violents. J'aime bien m'habiller de façon extravagante, c'est un masque de plus. J'ai toujours dit que j'avais beaucoup de mal à être moi-même : on a l'impression qu'on court après quelque chose de vrai qui n'est jamais là où on croit. Et ce sentiment de se retrouver dépersonnalisée quand on n'est plus dans un rôle, je le ressens très fort. Un vêtement extraordinaire redonne un semblant d'écran.*

» *L'idée de la durée devrait m'angoisser. Je fais des choses qui en sont le signe même. Durer, c'est changer. Je n'ai jamais l'impression d'avoir fini, j'ai toujours l'impression de commencer, et ça, les gens, ça les angoisse. Ils ont envie que ça dure, mais pas que ça change. Or pour durer il faut changer. Ce serait contre nature biologiquement de ne pas changer. Peut-être que ça trouble davantage les gens quand on est un acteur, parce que ça leur est renvoyé de façon exagérée. Moi, à l'intérieur de mes changements, j'ai l'impression d'une pérennité : ce qui ne change pas, c'est mon existence. Ce qui peut changer, c'est ce qui l'accompagne, ce sont les cellules, physiologiques ou corporatives. Au lieu de travailler avec mes papas je travaille avec mes sœurs...* »

H. G.

SOPHIE MARCEAU vient de bondir au-dessus de son image : l'adolescente moyenne type de *la Boum*, hissée par le succès du film au niveau d'archétype, non seulement se raccroche en cours de parcours à un rôle conçu pour Isabelle Adjani mais, pour l'incarner diversement, accepte en toute inconscience de se mouler dans l'image de Louise Brooks éternisée par *Lulu*. Dans *l'Amour braque*, la voici en robe échancrée 1930, un long collier de perles flottant sur le décolleté, la frange noire tombe strictement sur les yeux, les deux accroche-cœur symétriques donnent une vague géométrie au visage.

Pour l'interview, Sophie Marceau n'a pas besoin de se protéger, comme Isabelle Huppert, derrière un costume de promotion : les vêtements qu'elle porte sont indescriptibles tant ils sont courants. « *Au départ, pour des raisons de production, de distribution et de vente du film, mon rôle était destiné à Adjani. Zulawski, qui n'avait pas eu le temps de se retourner, avait accepté ce choix. Puis il m'a rencontrée et il a voulu que ce soit moi qui joue le rôle, ça s'est passé très clairement. Le rôle est devenu autre chose : voir une fille de trente ans qui fait la pute est beaucoup moins touchant que de voir une gamine de dix-huit ans qui n'a pas d'autre possibilité de survie. Quant à Louise Brooks, la citation n'était pas trop consciente. Avant de commencer à tourner, nous avons cherché des costumes. Rien ne m'allait : la mode est faite pour des filles grandes, minces et plates comme des garçons ; moi, j'ai des formes assez rondes et de la poitrine. Zulawski a voulu exploiter ce côté hors de mode dans des robes faites sur mesure dans le style de Poiret. Pour ce qui est de la coupe de cheveux, il tenait à la frange pour faire ressortir le regard et sculpter plus angulairement le visage. Il a pris un soin particulier pour le maquillage : trouvant le trait trop long au bord des yeux, il l'a fait raccourcir, et il a fait éclaircir les ombres des joues.* »

Les films d'Isabelle Huppert et de Sophie Marceau sortent à une semaine de distance. Il est significatif de voir *Paris-Match* consacrer sa couverture et six pages à Sophie Marceau alors qu'il n'en donne que deux à Isabelle Huppert en la faisant poser avec sa sœur. L'hebdomadaire adore les histoires de famille, mais encore plus le jeune âge. Les limites de la starisation sont sans cesse reculées : Sophie Marceau est une star parce qu'elle a dix-huit ans : « *Ce n'est pas l'âge qui est survalorisé*, dit-elle, *ce sont les mots. J'ai fait* la Boum, *un film qui a marché par hasard, et on m'a déjà appelée star. Mais on devient star parce qu'on a un acquis, une personnalité, une vie. Pour l'instant j'ai dix-huit ans et je n'ai pas l'impression d'avoir fait assez de choses pour mériter ce titre. Ce sera un travail au fil des années, une recherche et peut-être une assise que je prendrai dans une carrière. Les débuts et les fins se ressemblent toujours, quelles que soient les histoires, mais le plus intéressant est le milieu. Moi aussi un jour, comme Isabelle Huppert, j'aurai trente ans, une petite fille et deux pages dans* Match *au lieu de six. Peut-être aussi je n'aurai rien du tout. Mon conte de fée a commencé par un hasard, ça continue comme une chance, je touche du bois, j'ai découvert une passion. On ne sait pas vraiment pourquoi une personne marche ou pas, pourquoi un film marche. Mais il faut des échecs pour apprécier la gloire, pour l'entretenir, la rythmer et l'enrichir, sinon elle crève.* »

HERVÉ GUIBERT.

Les Saisons du cœur

UN FILM ROOSEVELTIEN DE ROBERT BENTON

Une jeune veuve et un Noir travaillent la terre. La tornade de la Grande Dépression s'abat sur le Texas, mais la foi fait pousser le coton. Le cinéaste s'est réinstallé dans son passé.

Sally Field.

EN 1935, Royce Spalding, shérif de Waxahachie, une bourgade du Texas, est tué, accidentellement, par un jeune Noir en état d'ivresse, qu'il voulait ramener à la raison. Sa veuve, Edna, se trouve sans ressources avec deux jeunes enfants. Refusant, comme le lui conseille son banquier, de vendre sa maison dont toutes les traites ne sont pas payées, elle entreprend, aidée par Moze, un vagabond noir qui lui a offert ses services, de semer du coton dans les quelques hectares de terre non cultivés qui constituent le reste de son patrimoine.

Rien dans les quatre films tournés depuis 1972 par Robert Benton, *Bad Company, Le chat connaît l'assassin, Kramer contre Kramer, la Mort aux enchères*, n'annonçait cette inspiration, ce retour à l'Amérique rurale de la dépression économique, cet hymne au courage et à la foi d'une femme qui met tous ses espoirs dans le travail de la terre. Rien, même si le réalisateur a été, auparavant, coscénariste de *Bonnie and Clyde*. Or il semble qu'actuellement le cinéma américain se penche sur les problèmes agricoles, au point qu'on parle d'un mouvement écologique où *les Saisons du cœur* rejoindrait *la Rivière*, de Mark Rydell (1) et *Country, les Moissons de la colère*, de Richard Pearce (2). « *Non*, dit Robert Benton, *c'est une rencontre de pur hasard. Je n'ai pas vu ces films, je ne peux pas en parler ; l'action est contemporaine, je crois, dans* Country, *qui doit être une condamnation de la politique agricole de Reagan*, la Rivière *est une défense de l'écologie.*

» *Mon propos est beaucoup plus personnel. Je voulais faire un film se rapportant à mon enfance, sans, pour autant, raconter une histoire qui me concerne directement. Ma famille est installée à Waxahachie depuis quatre générations. J'y ai été élevé. Mon arrière-grand-père était shérif de la ville en 1882. Il a été tué par un ivrogne qui titubait sur une voie de chemin de fer, non loin de l'endroit où nous avons tourné la scène de la mort de Royce Spalding. Mon arrière-grand-mère, elle, avait quatre enfants à élever. Elle a survécu grâce à un travailleur noir qui s'appelait Moze. Avec lui, elle a cultivé du coton, des légumes, elle a subvenu aux besoins de la famille et a pu envoyer ses enfants au collège. Assez curieusement, c'était une femme très forte en affaires. Aucun des enfants n'a hérité de cela. Moze a vécu assez longtemps pour élever ma mère. J'ai pensé que, puisque c'était réellement arrivé, je pouvais me risquer à le transposer dans un film.*

» *J'étais jeune quand mon père est mort. A son enterrement, un de ses frères m'a pris à part. Il a sorti une balle de revolver de sa poche et il m'a dit qu'elle avait été retirée du corps de mon arrière-grand-père. L'homme qui l'avait tué était un Noir. Pourtant il n'y a jamais eu de racisme chez nous. Mon père jugeait le Ku Klux Klan mauvais. Je n'ai jamais assisté à des scènes de violence raciale.* »

Robert Benton est né en 1933. Dans *les Saisons du cœur*, il a donc replacé l'histoire de son arrière-grand-mère au temps de la Dépression, et y a ajouté certains souvenirs personnels d'après 1935. Ainsi cette tornade qui éclate alors que Moze et Edna sont en train de labourer, et qui va ravager une partie de la ville. Ce phénomène était fréquent au Texas. Les violentes tempêtes abîmaient les récoltes, laissaient des masses de poussière, asséchaient les puits. Dans le film, Moze sauve Edna et ses enfants en les faisant descendre à la cave. La maison ne s'écroule pas. Signe qu'Edna a raison de s'obstiner.

« *Une tornade s'est abattue sur Waxahachie*, dit Robert Benton, *pendant que j'étais au cinéma avec mon père. La projection s'est arrêtée. Nous avons attendu. Quand la tempête a cessé, nous avons couru à la maison. Ma mère s'était réfugiée sous la table de la salle à manger, entourée de coussins et de couvertures. Elle était sauve. Vous savez, elle aussi avait une forte personnalité. Lorsque je suis venu faire des repérages à Waxahachie, dont le centre a très peu changé depuis les années 30, on m'a dit :* « Ah ! vous êtes le fils de Dorothy Benton ! », *et j'ai obtenu tout ce que je voulais.* »

Pour le rôle d'Edna Spalding, qui représente autant sa mère que son arrière-grand-mère, Robert Benton a choisi Sally Field, « *parce qu'elle a la faculté naturelle de s'intégrer à un personnage* ». Il est certain que Sally Field est prodigieusement énergique, émouvante. Mais l'originalité du film vient de ce qu'il n'a pas un aspect « rétro ». Il est tourné comme un film social américain des années 30. Avec sa part de romanesque (*l'histoire d'Edna, du coton* et du locataire aveugle, la liaison secrète du beau-frère avec l'institutrice qui reviendra à son mari), avec sa part d'humanisme rooseveltien. Le lynchage d'un Noir et l'intervention du Ku Klux Klan sont condamnés sans ambages, mais les *rapports de la population blanche et* des gens de couleur, force de travail, sont ce qu'ils étaient, à l'époque, selon l'idéologie démocrate et *libérale dont se réclame*, aujourd'hui, Robert Benton. Les comportements, les costumes ne font pas « reconstitution historique ». La mise en scène a retrouvé l'ambiance de soutien au « New Deal », avec la foi en l'effort individuel, la réalisation d'une expérience difficile et nécessaire (la cueillette du coton sous un soleil ardent est un des grands moments du film), *l'esprit d'entraide et les valeurs* morales de la communauté.

Les Saisons du cœur, film rooseveltien sous Reagan ? Robert Benton est tout à fait d'accord et il est heureux qu'on l'ait compris. Avant de réaliser son film, il a vu et revu *Hallelujah* et *Notre pain quotidien*, de King Vidor, des productions de la Warner, consacrées à la crise économique et à son redressement. Il est revenu aux sources, en somme, jusque dans les pratiques religieuses (les Benton sont protestants, « disciples du Christ ») renforçant un mode de vie, de pensée. La scène finale de la communion des fidèles est bouleversante en ce qu'elle affirme le lien des vivants et des morts, la tolérance, l'ouverture sur l'avenir. Sally Field, Lindsay Crouse, Ed Harris, Amy Madigan, John Malkovich, Danny Glover, etc., nous arrivent tout droit d'un cinéma de confiance en l'homme et d'optimisme mesuré qui ne se dilue pas dans les bons sentiments, même s'il vient, vraiment, du cœur.

« *J'aurais peut-être dû avoir des idées plus élevées*, dit Robert Benton, *mais c'est ainsi : un film de nostalgie, d'un homme de cinquante ans qui se réinstalle concrètement dans le passé. J'ai atteint l'âge où je peux faire un film « vieille mode » un peu comme un exemple et ce n'est pas de l'affectation.* »

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

(1) Sortie en France prévue le 13 mars.

(2) Sortie en France prévue le 3 avril.

SÉLECTION

CINÉMA

Les Saisons du cœur de Robert Benton

La grande dépression dans les campagnes d'Amérique. Sans prohibition ni gangsters, mais avec l'hostilité de la nature et Sally Field, femme courageuse.

— ET AUSSI : *Brazil*, de Terry Gilliam, explosif, explosant ; *les Favoris de la lune*, d'Otar Iosseliani, l'œil géorgien ; *Heimat*, d'Edgar Reitz, terre allemande ; *les Deux Anglaises*, de Truffaut, et Jean-Pierre Léaud.

THÉATRE

Kung Lear à l'Odéon

Dernier spectacle invité pour la seconde saison du Théâtre de l'Europe : Shakespeare, Ingmar Bergman et ses comédiens. A partir du 4 mars.

— *ET AUSSI* : *Hernani*, à Chaillot, Hugo, c'est beau ; *Max Gericke*, au TGP de Saint-Denis, quelques jours encore pour Marief Guittier.

MUSIQUE

Luigi Nono à l'IRCAM

En prélude à l'exposition « Les Immatériaux », l'IRCAM présentera à l'Espace de Projection deux œuvres de Luigi Nono : *Sofferte Onde serene* pour piano sur scène et piano sur bande, inspiré par les innombrables cloches de Venise, « signes de vie sur la lagune », et *Guai ai gelidi mostri* pour deux contraltos, ensemble instrumental et électronique, où « le son fait sonner l'espace, musique planante éparse comme les îles des archipels ». Une occasion trop rare d'entendre un des grands musiciens de ce temps (IRCAM, du 5 au 9 mars, 20 h 30).

Musicora 85

Le premier Salon de la musique ancienne et classique aura lieu au Grand Palais du 5 au 10 mars, et regroupera l'ensemble des professionnels : facteurs, luthiers, importateurs, éditeurs, associations, conservatoires, musées, etc., sur 5 000 mètres carrés de stands, avec de nombreux concerts et colloques. Le Festival des instruments anciens, qui se déroule parallèlement, sera marqué notamment cette semaine par *le Clavecin bien tempéré*, par K. Gilbert (Saint-Julien-le-Pauvre, le 2), *Acis et Galathée*, de Haendel, représenté par la Camerata d'Amsterdam (Conciergerie, le 3, à 20 h) et le *Magnificat*, de Bach dirigé par J.-Cl. Malgoire (Saint-Thomas-d'Aquin, le 5).

— ET AUSSI : Soirée I. Wychnegradsky (Centre Pompidou, le 1er) ; Schin-Ichi Fukuda, guitare (Cortot, le 1er ; *le Médium*, de Menotti, avec R. Crespin (TMP/Châtelet, les 2, 5, 7, 9, à 18 h 30) ; *la Passion selon saint Matthieu*, de Bach, dir. M. Corboz (Pleyel, le 4) ; concert pour Amnesty International, avec Y. Egorov, Ch. Ludwig et l'Orchestre national (Pleyel, le 5) ; *le Combat de Tancrède et Clorinde*, par la compagnie D. Houdart-J. Heuclin (Th. Essaïon, du 6 mars au 6 avril, 19 h et 21 h, sauf dimanche et lundi).

DANSE

La Compagnie Quentin Rouillé

Installé à Caen depuis 1980, Quentin Rouillé, ancien danseur de Carolyn Carlson, mène de front un travail pédagogique et une création chorégraphique de qualité. *Les Saisons* est un ballet d'ambiance en deux parties où les couleurs, la musique, la danse suggèrent la tendresse des beaux jours, l'intimité de l'automne, le froid blanc de l'hiver dans un style à mi-chemin entre l'expressionnisme et l'abstraction. (Théâtre de Paris, 20 h 30, dimanche 17 h.) *Printemps, été, hiver*, 27 février, 1er et 3 mars, *Automne*, 28 février, 2 mars.

— ET AUSSI : Jean-Claude Ramseyer au Centre Robert-Desnos de Ris-Orangis (création pour cinq danseurs et six musiciens, musique de Patricio Villaroel), 1er au 3 mars, 20 h 30.

EXPOSITION

Klaus Rinke au Centre Pompidou Lavier, Raynaud, Toroni à l'ARC

Ils ne se ressemblent pas, mais ils ont chacun à leur manière un pied dans le conceptuel, le minimal et les structures élémentaires. Toutes choses que l'explosion de la nouvelle vague picturale a balayées. Aussi est-on déjà amené à regarder d'un autre œil, presque comme des « classiques des années 70 », ces artistes encore jeunes.

Pignon au Grand Palais

Les combats de coqs, les pousseurs de blé, les batailles et les seigneurs de la guerre, les vagues et les plongeurs, les nus, la mer, l'homme, la terre et le soleil, en cent quarante-sept tableaux et soixante-dix aquarelles, pour les quatre-vingts ans de l'artiste. Une exposition de la délégation aux arts plastiques.

— ET AUSSI : *L'impressionnisme et le paysage français*, au Grand Palais. *Graveurs français de la seconde moitié du XVIIIe siècle*, au Louvre. *Charlotte Perriand*, au Musée des arts décoratifs. *Villes d'eaux en France*, à l'École nationale supérieure des beaux-arts.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

L'INSTRUMENTATION DE KLAUS RINKE. Forum. Jusqu'au 15 avril.

CCI

NOUVEAUX PLAISIRS D'ARCHITECTURE. Jusqu'au 22 avril.

DES OBJETS SANS PROBLÈME. Jusqu'au 15 avril.

BPI

IMAGE ET SCIENCE. Jusqu'au 20 mai.

LA VOIX. Maintenant et ailleurs. Jusqu'au 10 juin.

LES GRANDS PRIX AUTOMOBILES. Photographies de B. Bakalian. Jusqu'au 8 avril.

HENRIETTE BICHONNIER ET SES ILLUSTRATEURS. Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 25 mars.

Musées

L'IMPRESSIONNISME ET LE PAYSAGE FRANÇAIS, Grand Palais, place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F ; samedi : 16 F, (gratuit le 18 mars), jusqu'au 22 avril.

L'AGE D'OR DE LA PEINTURE DANOISE, 1800-1850. Grand Palais, *(voir ci-dessus)*. Entrée : 20 F ; samedi : 15 F. Jusqu'au 4 mars.

EDOUARD PIGNON. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower *(voir ci-dessus)*. Entrée : 20 F ; samedi : 13 F. Jusqu'au 15 avril.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6 × 13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

MAC 2000 : ART 85. Grand Palais (265-45-13), tlj, de 11 h à 20 h. Jusqu'au 5 mars.

LES PEINTURES DE HANS HOLBEIN LE JEUNE AU LOUVRE. Musée du Louvre, Pavillon de Flore, entrée porte Janjard (260-39-26), sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 15 avril.

GRAVEURS FRANÇAIS DE LA SECONDE MOITIÉ DU XVIIIe SIÈCLE. Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 mai.

AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. Etat actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté Seine (265-99-48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

GUSTAV MAHLER (1860-1911). Un homme, une œuvre, une époque. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 31 mars.

BERTRAND LAVIER - JEAN-PIERRE RAYNAUD. Noir et blanc. - **NIELE TORONI.** Arc au Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 avril.

DONATION REDON-TOULOUSE-LAUTREC : la baraque de la Goulue - **L'ART DU VANNIER - ASPECTS DE L'ART EN TERRE D'ISLAM.** Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

DESSINS DE RODIN. Premier volume de l'inventaire. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 18 mars.

ROBERT JACOBSEN. Musée Rodin *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 15 avril.

PERMANENCE DE L'ORFÈVRERIE FRANÇAISE : Collections du Musée des arts décoratifs, 16e au 18e siècle. — Le métier d'orfèvre et l'histoire des poinçons. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 17 mars.

CHARLOTTE PERRIAND, « UN ART DE VIVRE ». Musée des arts décoratifs *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 1er avril.

AFFICHES DU CINÉMA FRANÇAIS. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09), sauf mardi ; de 12 h à 18 h. Jusqu'au 15 avril.

LE STYLE ET LE CHAOS. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 19 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Du 1er mars au 30 avril.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars.

DE LA MODE ET DES LETTRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 14 avril.

APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS... LA METEO. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F. Jusqu'au 15 avril.

FERDINAND BERTHOUD (1727-1807), horloger mécanicien de la marine. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée : 11 F. Jusqu'au 17 mars.

SALON DE LA MARINE 85. Musée de la marine (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er avril.

SILLAGES POLYNESIENS. Musée national des techniques, 270, rue Saint-Martin (271-24-14). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 11 avril.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60) Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet.

GÉNÉRATION POLAROID. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 17 mars.

Centres culturels

VILLES D'EAUX EN FRANCE. ENSBA, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 mars.

LES PREMIERS ÉLÈVES DE PERRET. VITTEL 1854-1936, CRÉATION D'UNE VILLE THERMALE. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 16 mars.

PEINTURE : LA VOIE ABSTRAITE. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Sauf mardi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 24 mars.

PROMENADE HISTORIQUE DANS LE 11e ARRONDISSEMENT. Du faubourg Saint-Antoine au faubourg du Temple. Salle polyvalente de la Roquette, 19, rue Merlin. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

ARSHILE GORKY. Peintures et dessins. Centre culturel portugais, 51, avenue d'Iéna (720-85-94). Sauf dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 9 mars.

LAMSWEERDE, sculptures. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf le lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 17 mars.

LE CHAMAN-ARTISTE. L'art contemporain des Indiens Huicholes du Mexique. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (549-16-26). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 3 avril.

LES ENFANTS SOUS LE TROISIÈME REICH, 1933-1945. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 20 mars.

DÉCOUVERTE DU MONDE. Cartographes et cosmographes. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 24 mars.

VASQUEZ DE SOLA. Casa de España, 7, rue Quentin-Bauchard (723-94-31). De 16 h 30 à 20 h 30. Jusqu'au 17 mars.

CHOUCHAN. Gouaches. Association audiovisuelle arménienne, 9, rue des Petits-Hôtels (523-51-50). Sauf. dim., de 14 h à 19 h. Du 1er au 30 mars.

LA GÉOMÉTRISATION DE L'HOMME. Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt (256-60-70). Jusqu'au 16 mars.

TIRELIRES : OBJETS D'ART. De l'Antiquité au XIXe siècle. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 avril.

LA FACTURE INSTRUMENTALE. Images d'un atelier de lutherie. Centre d'information du Festival du marais, 68, rue François-Miron (887-74-31). Sauf dim., de 14 h à 18 h ; sam., de 15 h à 18 h. Entrée libre. jusqu'au 6 avril.

DU NŒUD AUX NOUAGES : le macramé. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 mars.

PARIS - LA DÉFENSE. Tour Montparnasse, 33, avenue du Maine, 56e étage. Tlj de 10 h à 21 h 30. Jusqu'au 31 mars.

Galeries

BRIGGS, BRISSE, BOUCHONY, GALLO, GRANDJEAN, LE FLOC'H, FROLET, THADEN. Espace C. Breguet, 10, passage Turquetil (379-14-43). Jusqu'au 16 mars.

LOUISE BOURGEOIS, Rétrospective 1947-1984 ; **GUNTER BRUS**, Galerie Maeght Lelong, 14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 23 mars.

POUGNY et ses amis : BLOND, KIKOINE, KREMEGNE... Galerie Colette Dubois, 420, rue Saint-Honoré (260-13-44). Jusqu'au 23 mars.

TRANSGRESSIONS. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (278-11-71).

LES ANNÉES 60. Peintures. Galerie G, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (548-10-22). Jusqu'au 30 mars.

ANCEL, peintures, pastels. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (278-01-91) Jusqu'au 16 mars.

POUL ANKER BECH. Peintures récentes. Galerie J. Massol, 12, rue La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 30 mars.

ARDASH. Galerie Gorky Basmadjian, 90, boulevard Raspail (222-00-97). Jusqu'au 15 mars.

ALAIN BATIFOULIER. Envers et décors de théâtre. Galerie Archétype, 17, rue des Francs-Bourgeois. Jusqu'au 16 mars.

ALEXANDRA BOULAT. Galerie Beau Lézard, 6, rue Antoine-Dubois (633-13-30). Jusqu'au 16 mars.

PETER BRIGGS. Sculptures récentes. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 28 mars.

P.-M. BRISSON. Œuvres récentes. Galerie Pasnic, 6, rue Martel (770-39-59). Jusqu'au 16 mars.

BERNARD BUFFET, l'automobile. Galerie Maurice-Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 30 mars.

LUCIANO CASTELLI. Works on paper. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 16 mars.

CLAYETTE. Les grandes répliques du théâtre de V. Hugo. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 30 mars.

FRED DEUX. Le rituel. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 7 mars.

MARTINE DIEMER. Galerie Bernard Jordan, 54, rue de Verneuil (296-37-47). Jusqu'au 14 mars.

JIRI GEORG DOKOUPIL. Œuvres récentes. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 26 mars.

DORNY. Topomorphoses. Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Du 1er au 30 mars.

JEAN DUBUFFET. Exercices lithographiques 1982-1984. Galerie-atelier Bordas, 7, rue Princesse (326-26-97). Jusqu'au 11 mai.

FANTI. Peintures. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 23 mars.

ALBERT FERAUD. Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 6 avril.

PIERRE FICHET. Peintures. Galerie Protée, 38, rue de Seine (325-21-95). Du 1er au 23 mars.

LARRY FINK. Galerie Viviane Esders, 12, rue Saint-Merri (271-03-12). Jusqu'au 16 mars.

JOCHEN GERZ, travaux photographiques 1984. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 30 mars.

ESTHER HESS. Energie et vent. Galerie SITE-Art Présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 15 mars.

ALFRED HRDLICKA. Pasolini. Galerie Valmay, 22, rue de Seine (354-66-75). Jusqu'au 16 mars.

FERDINAND KULMER. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 6 avril.

JEAN-LUC LE FLOCH. Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Du 1er au 23 mars.

G. ET C. LEPAPE. Peintures, dessins. Galerie Ile des Arts, 66, rue Saint-Louis-en-l'Ile (326-02-01). Jusqu'au 15 avril.

MALVAL. Papiers croisés. Galarte, 13, rue Mazarine (325-90-84). Du 1er au 16 mars.

ROBERT MAPPLETHORPE. Galerie D. Templon, 1, impasse Beaubourg (272-14-10). Du 2 au 30 mars.

CARLO MARIA MARIANI. Galerie Eolia, 10, rue de Seine (326-36-54). Jusqu'au 29 mars.

JONIER MARIN. Dessins 1999-1985. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51). Du 1er au 31 mars.

MAYO. Cinquante ans de peinture. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 20 avril.

JURGEN MEYER. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (354-85-30). Jusqu'au 17 mars.

MINAUX. Pastels. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 30 avril.

FRANÇOIS MORELLET. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 12 mars.

MALCOLM MORLEY. Peintures. Galerie G. Lavrov, 42, rue Beaubourg (272-71-19). Jusqu'au 25 mars.

PEREZ CELIS. Peintures récentes. Galerie Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 16 mars.

CHRISTIAN PERRAIS. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (277-19-61). Du 2 au 30 mars.

ÉDOUARD PIGNON. Hommage à Picasso. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 22 mars.

ANDRÉ QUEFFURUS. Galerie D. Manière, 11, Pastourelle (277-04-26). Du 28 février au 11 avril.

JEAN-PIERRE RAYNAUD. Gilbert Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (278-43-21). Jusqu'au 31 mars.

DAVID SALLE. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Du 2 au 30 mars.

SHANON. Collages 1970-1984. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (508-51-25). Jusqu'au 30 mars.

TIROUFLET. Crayons de couleur. Galerie Jean Peyrole. 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 30 mars.

TONGIANI. Le Déluge. Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 mars.

VIOLANTE. Galerie Nouveaux artistes, 184, avenue Jean-Jaurès (240-24-93). Jusqu'au 19 mars.

EUGEN WILLI. Aquarelles. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 23 mars.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les Mille et Une Nuits. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (684-77-95). De 10 h à 21 h ; dim., de 10 h à 12 h. Jusqu'au 17 mars.

CERGY-PONTOISE. Charles Semser, sculptures polychromes. Centre culturel André-Malraux, place des Arts (030-33-33). Du mercredi au samedi, de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 25 mars.

CORBEIL-ESSONNES. Ethnologies de l'imaginaire : Chacallis, Houdouin, Pourtaud, Ramsa, Robelin. CAC Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; dim., de 16 h à 19 h. Du 1er au 30 mars.

CRÉTEIL. Vera Szekely. Maison des arts André-Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Sauf lundi, de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

LA DÉFENSE. Expression Terre. Galerie de l'Esplanade (796-25-49). De 11 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 mars.

JOUY-EN-JOSAS. Vivre en couleur : mobilier contemporain. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (956-46-46). De 11 h à 19 h. Jusqu'au 28 avril.

LE VÉSINET. Année Victor Hugo. Hommage à J.-L. Barrault. CAL, 59, boulevard Carnot (976-32-75). Tous les jours, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

MALAKOFF. Basile Vignes. Peintures. Théâtre 71, place du 11 Novembre (655-43-45). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 mars.

MEAUX. Paul Nicluse, 1879-1958. Musée Bossuet, ancien palais épiscopal (434-84-45). Jusqu'au 5 mai.

PONTOISE. Le Facteur Cheval. Images pour un palais imaginaire. Théâtre des Louvrais, place de la Paix (030-33-33). Du mercredi au samedi, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 25 mars.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. 1980-1985, cinq années d'acquisitions. Musée du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (973-77-87). — Kijno, retour de Chine. Manège royal, place Royale. T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Le mercredi jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 10 mars.

SÈVRES. Richesses de la céramique dans les musées de Picardie. Musée national de la céramique, place de la Manufacture (534-99-05). Sauf mardi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 9 F ; dim. : 4,50 F. Jusqu'au 6 avril.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier 1985. Centre J.-Prévert. Place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 21 avril.

En province

ANGERS. Félix Lorioux. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 8 avril. — La maison paysanne chinoise. Musée Pincé, 32 bis, rue Lenepveu (88-94-27). Jusqu'au 21 avril.

AMIENS. Pac Picardie : Travaux de Ben, Cueco, Lagneau, Hughes, Daquin. Jusqu'au 24 mars. — Le mirage du réel : photographies de F. Fontana. Jusqu'au 31 mars. Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier (91-83-36).

AUXERRE. L'homme préhistorique dans l'Yonne. Musée d'art et d'histoire, 3, place du Coche-d'Eau (51-09-74). Jusqu'au 6 mai.

BORDEAUX. Art minimal n° 1, la ligne jusqu'au parallélépipède ; Frank Stella ; Richard Long. Musée d'art contemporain, Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 21 avril.

CHATEAUROUX. Affinité de principe : Autard, Combey, Perrais, Pion, etc. Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (34-98-25). Jusqu'au 30 mars.

DIJON. Dessins de Girodet, 1767-1824. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 6 juin.

FLAINE. Le Frac Rhône-Alpes à Flaine. Centre d'art (90-85-84). Jusqu'au 15 avril.

GRENOBLE. Pontoreau, sculptures. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 25 mars.

LE HAVRE. Sur les bancs de Terre-Neuve. Musée de l'Ancien-Havre, 1, rue J.-Bellarmato. Jusqu'au 14 avril.

LYON. Collection 1984 : Aubanel, Anselmo, Barry, Boltanski, Burkhardt, Flavin, Fontana, Kraut, Merz, etc. Musée Saint-Pierre (828-07-66). Jusqu'au 15 avril. — Beaugrand, Raynaud, Tremblay, Vilmouth : Soyons sérieux ! Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 14 mai. — Lumières avant Lumière. Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 24 mars.

METZ. L'architecture religieuse en Russie. Musée, 2, rue du Haut-Poirier (775-10-18). Du 1er au 31 mars.

NANTES. Michel Seuphor. Inscriptions. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 15 avril. — Michel Seuphor. Dessins à lacunes. Galerie Convergence, 18, rue Jean-Jaurès (20-11-48). Jusqu'au 21 mars.

NICE. Art espagnol actuel. Espace niçois d'art et de culture. Nice Etoile, 1, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 14 avril.

POITIERS. Marges d'une utopie : le travail et les hommes dans les planches de l'Encyclopédie. Hôtel de Rochefort (88-12-69). Jusqu'au 29 mars.

LES SABLES-D'OLONNE. Robert Combas, Rétrospective. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 31 mai.

SAINT-DIÉ. Trésors des Mérovingiens en Champagne. Musée municipal, Place Georges Trimouille (55-21-56). Jusqu'au 31 mars.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Fonds régional d'art contemporain. Fondation Maeght. Jusqu'au 17 mars.

STRASBOURG. Bailly - Maître-Grand, « héliomanies ». Musée d'art moderne. Ancienne Douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (32-46-07). Jusqu'au 17 mars.

TOULON. Anthologie de la création contemporaine dans le Var. Musée, 113, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 31 mai. — Sélection d'art contemporain dans les collections du musée de Toulon. Musée Naval.

TOULOUSE : les Ruines de l'esprit : Pro memoria, in memoriam (Sarkis, Vostel, etc.). Bibliothèque universitaire de Toulouse-Le Mirail (41-11-05). Jusqu'au 19 mars ; Laurent Joubert. Centre d'animation de la Daurade, 1, rue Malbec (22-21-71). Jusqu'au 19 mars ; Christian Jaccard. Galerie P.-J. Meurisse, 22, rue La Fayette (21-00-81). Jusqu'au 18 mars ; Gérard Georges Lemaire. Atelier Bellini, 12, rue des Blanchers (21-05-69). Jusqu'au 26 mars ; Gaston Chaissac. École nationale de l'aviation civile. 7. avenue E.-Belin (55-79-99). Du 1er au 31 mars ; 1860-1920 : un siècle de réclames alimentaires. Centre municipal de l'affiche, 58, allée Charles-de-Fitte (59-11-22). Du 1er mars au 30 mai.

VALENCE. Autour d'Hubert Robert. Musée, 4, place des Ormeaux (43-93-00). Jusqu'au 30 mars.

VALENCIENNES. Autour de Watteau : Peintures, dessins, sculptures. Musée des beaux-arts, boulevard Watteau (46-21-09). Jusqu'au 30 mars.

VILLEURBANNE. Art vidéo. Le Nouveau musée, 11, rue Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 20 avril.



هكذا من الأصل

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

ROMÉO ET JULIETTE : Athénée (742-67-27), 19 h, 20 h 30 du jeudi au samedi (27).

IMPASSE PRIVÉE : Athénée, salle Berard, 18 h 30, 20 h 30 du jeudi au samedi (27).

LE BAISER D'AMOUR : comédie italienne (321-22-22), 20 h 30 (27).

AMOUREUX SAUVETAGE : Palais des Glaces (607-49-93), (27).

FORUM NOHAIN : Tristan Bernard (522-08-40), 18 h (27).

ONDINE : Ranelagh (288-64-64), 20 h 30 (27).

LA PORTE, LA CRISE : Marie-Stuart (508-17-80), 20 h 30 (1).

DOUBLE MORT D'UN CRIMINEL ORDINAIRE : Cergy, CC (030-33-33), 21 h (1).

LA DOUBLE INCONSTANCE : Créteil, Maison des arts (899-94-50), 20 h 30 (1).

L'ENCHAINEMENT NÉCESSAIRE : Vanves, théâtre (645-46-47), 20 h 30 (1).

DOM PERLINPLIN : Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 (2).

LA PASSION : Théâtre de Ménilmontant (636-97-67), 20 h 30 (3).

UN ŒDIPE AMÉRICAIN : Quai de la Gare (585-88-88), 20 h 30 (4).

LA POUSSIÈRE DE SOLEILS : Dejazet (887-97-34), 20 h (5).

LES FEMMES FATALES : Cinq Diamants (588-01-00), 20 h 30 (5).

LA VOIX HUMAINE : Vieille Grille (707-60-93), 20 h 30 (5).

L'AIR DU LARGE : Marie Stuart (508-17-80), 19 h 15.

PINOCCHIO : Créteil, Maison des arts (*899-94-50*) petite salle *20 h 30* (5).

LA FAUSSE SUIVANTE : Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 (5).

HORS PARIS

MONS : *Moneuse*, de Roland Thibeau au Théâtre Royal de Mons, du 26 mars au 2 avril (065) 35-21-21.

STRASBOURG : *la Légende des siècles*, de Victor Hugo, par André Pomarat mise en scène de François Lazaro, au Théâtre Jeune Public (88) 35-70-10 du 1er au 23 mars.

AVIGNON : *Tout Hugo d'un seul coup*, spectacle d'André Benedetto au Théâtre des Carmes, (90) 82-20-47) les 1er et 2 mars, puis tournée.

VILLEURBANNE : *la Veillée*, spectacle de Jérome Deschamps du 5 au 15 mars au TNP (7) 884-70-74.

THIONVILLE : *la Nuit et les Moments* (Crébillon et Jules Renard) par le TLP (8) 253-33-95. Du 5 au 16 mars, Théâtre municipal de Thionville du 19 au 28 mars, à Metz, Théâtre de l'Ile du Saulcy.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), le 27 février et le 1er mars à 19 h 30 : Docteur Faustus.

SALLE FAVART (296-06-11) Danse : les 27, 28 février, 1er mars à 19 h 30 ; le 2 à 14 h 30 et 20 h 30 ; Hommage à A. Tudor (Jardin aux lilas ; Shadowplay ; Continuo ; Dark Elegies ; dir. musicale : Marius Constant).

☞ **COMÉDIE-FRANÇAISE** (296-10-20), les 27, 28 à 20 h 30 ; le 2 mars à 14 h 30 : Bérénice ; le 27 février, le 3 mars à 14 h 30, les 2, 4 à 20 h 30 : le Triomphe de l'amour ; les 1er, 5 à 20 h 30 : Félicité ; le 3 à 20 h 30 : la Mort de Sénèque.

☞ **CHAILLOT** (727-81-15), Grand Foyer (dim., lun., mar.) : le 27 à 14 h 30 ; le 2 mars à 15 h : le Violon violet (spectacle pour enfants) ; le 28 février à 18 h 30 : Michel Butor lit Victor Hugo ; Grand Théâtre (dim. soir, lun.) : 20 h, dim. 15 h : *Hernani* ; *Théâtre Gémier* (dim. soir, lun.) : 20 h 30, dim. 15 h : Hôtel de l'homme sauvage, de J.-P. Fargeau.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32) (ven., sam., dim.) : les 27, 28 à 20 h : The Possessed (en langue anglaise) ; les 4, 5 mars à 20 h : Kung Lear, de Shakespeare ; mise en scène d'Ingmar Bergman (en langue suédoise).

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32) les 27, 28 à 18 h 30 : Veillée irlandaise ; relâche jusqu'au 11 mars.

☞ **TEP** (364-80-80) (D. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h : les Trois Chaleurs ; Cinéma : le 2 à 14 h 30 ; le 3 à 20 h : la Terre, d'A. Dovjenedko (v.o.) ; Biquefarre, de G. Rouquier.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.), Débats-Rencontres : le 27 à 18 h : Principe ou pastiche ? Perspectives sur des Classicismes récents : le 28 à 18 h 30 : La télévision par câble ; 18 h 30 : Muséographie pour l'art contemporain ; 21 h : L'autre journal (à l'occasion de la parution du 3e numéro des *Nouvelles littéraires*) ; le 1er mars à 14 h : Image et Science : à 14 h : Présentation de l'exposition et introduction aux journées consacrées à Image et Science par Michel Melot ; à 15 h : L'image en astronomie, par T. Montmerle, astrophysicien ; à 16 h 30 : « table ronde ». Les nouvelles technologies ; à 20 h 30 : Projection du film de C. Edelmann : Naissance du cerveau ; 19 h, L'érotisme et la danse ; le 2 Image et Science : 10 h : La vulgarisation ; 14 h : Histoire ; le 4 à 18 h 30 : Rencontre avec Klaus Rinke ; 18 h 30 : Face à la presse, de M. Jean Gattegno (en collaboration avec la direction à l'occasion du mois du livre et de la lecture ; 19 h, Revue Corps Ecrit. ; Concerts/Animations : les 27, 28 à 20 h : Perspective I : Ensemble intercontemporain, dir. Peter Eötvös (M. Levinas ; P. Dusapin ; E. Carter ; B. Kolb ; P. Strauch ; le 1er mars à 20 h 30 : Forum de la création : Ivan Wyshnedradsky ; Cinéma-Vidéo : les 27, 28 février, 1er, 2, 3, 4 mars à 13 h : Architecture : Bofill, de P. A. Boutang ; 16 h, les Appeaux de Carpentras, de J. Arlaud ; 19 h, la Sagesse de la terre, de M. Sibra ; Cinéma chinois : le 27 à 14 h 30 : le Roi des singes, de W. Laiming ; 17 h 30 : Au carrefour, de S. Xiling ; 20 h 30 : les Malheurs de la jeunesse, de Y. Yunwei ; le 28 à 14 h 30 : Le récit de la chambre de l'ouest, de S. Zhang ; 17 h 30, Sur la Soungari de J. Shan ; 20 h 30, les Anges du boulevard, de S. Muzhi ; le 1er mars à 14 h 30 : l'Ame de la mer, de X. Tao ; 17 h 30 : Tristesse et joie de l'âge mûr, de S. Hu ; 20 h 30 : Ma vie, de X. Hui ; le 2 à *14 h 30 : Histoire secrète de la cour* des Qing, de Z. Shilin ; 17 h 30 : Héroïne des années 20, de L. Pingqian ; 20 h 30, Immortels dans les flammes, de S. Hua ; le 3 à 14 h 30 : Sur le Soungari, de J. Shan ; 17 h 30, Par monts et par vaux, de C. Fan ; 20 h 30, la Maison de thé, de X. Tian ; le 4 à 14 h 30 : Des amis inconnus, de X. Lei ; 17 h 30 : la Boutique de la famille Lin, de S. Hua ; 20 h 30 : la Partie de go inachevée, de J. Sato, J. Dan ; le 27 à 14 h 30 : Ecran des enfants ; à 18 h 30 : « Image et Science » les premiers jours de la vie, de C. Edelman ; des milliards de messages : structure et information, de M. Davaud ; les 1er, 2, 3, 4 de 13 h à 21 h : Vidéodanse 85.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), lyrique (L) : 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 : la Traviata ; les 2, 5, à 18 h 30 : le Médium ; Concerts : le 28 à 18 h 30 : Festival J.-S. Bach : E. Heidsieck ; V. Dietschy ; J.-P. Arnaud (Orchestre Bernard Thomas) ; le 3 à 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Nice, B. Klobukar ; M. Rudy (Roussel, Prokofiev, Scriabine) ; le 4 à 18 h 30 : J. Taillon/Ph. Rouillon ; S. Zapolsky (piano) (Leoncavallo ; Donizetti ; Gounod...) ; à 20 h 30 : B. Rigutto (piano) (Haydn ; Ravel ; Chopin).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), (lun.), 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : Volpone, de Jules Romains ; le 5 à 18 h 30 : Marie Paule Belle.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), (lun.), 20 h 30 ; dim. à 16 h : la Milliardaire, de G.-B. Shaw.

Les autres salles

☞ **A DEJAZET** (887-97-34) (D. soir, lun.), 20 h, dim. 15 h : la Poussière de soleils (à partir du 5).

AMANDIERS DE PARIS (797-19-59), le 1er à 20 h 45 : Blaze Away.

☞ **ANTOINE-SIMONE BERRIAU** (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARCANE (338-19-70) (D., L.) 20 h 30 : le Terrier.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), mer., ven., sam. 21 h, dim., mar. 15 h et 21 h : Asmodée ; mer. 15 h : le Misanthrope ; jeu. 21 h : la Foi en l'homme ; sam. 15 h : Dom Juan ; ven. 18 h 30 : Une heure avec Cocteau.

ARTISTIC-ATHEVAINS (355-27-10), (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h 30, mer., sam. 14 h 30 : Théâtre à mains nues.

☞ **ATELIER** (606-49-24) (D. soir), 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort (dern. le 3).

ATHÉNÉE (742-67-27) *Salle L. Louvet*, mar., mer. 19 h ; jeu., sam. 20 h 30 ; ven. 21 h ; dim. 16 h : Roméo et Juliette ; salle Ch. Bérard, les 27, 1er, 5, à 18 h 30, les 28, 2 à 20 h 30 : Impasse privée.

BARAQUE (707-14-93), J. V. S. 21 h, D. 15 h : 2 + 2 + 2 = 1.

☞ **BASTILLE** (357-42-14) 19 h 30 : Ma vie, ma mort, de Pasolini (dern. le 3) ; (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : Still Life.

BATACLAN (700-30-12), le 4 à 20 h 30 : Ligue d'improvisation française.

☞ **BOUFFES-PARISIENS** (296-60-24) *(D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h et 21 h*, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

☞ **CARTOUCHERIE, Epée de Bois** (808-39-74), jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30 : la Maison de Bernarda Alba. **Th. de la Tempête** (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Rêves. II. V., S. à 21 h ; dim. à 15 h 30 : Premier Amour ; Th. de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, lun.), 20 h 30 : dim. 16 h : les Incurables. Chaudron 328-97-04) les 1er, 2 à 20 h 30 : Teatr Grupa Chwilowa.

CINQ DIAMANTS (*D., L.*) 20 h 30 : *les* Femmes fatales (à partir du 5).

CC XVIII (227-68-81) (V., D. soir) 20 h 30, dim. 15 h 30 : Charivari.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., mar. soir) 20 h 30, mar. 14 h : *Mille francs de récompense* ; *La Resserre*, (D., L.) 20 h 30 : le Dernier Jour d'un condamné ; Galerie (D., L.) 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), Mer., J., V., à 20 h 30 : Sinfonia Nera les géants du dedans (dern. le 1er).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ **COMÉDIE DE PARIS** (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 21 h : Tokyo, Un bar, Un hôtel.

DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 17 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D. soir, L.) 21 h, sam. et dim. 17 h : le Misanthrope.

ESPACE-GAITÉ (321-56-05), (D.), 20 h 30 : Morpioni's palace.

ESPACE KIRON (373-50-25) (D. L.), 20 h 30 : la Parenthèse de sang (mer., D.) 22 h 15 : Adam et Eve.

☞ **ESPACE MARAIS** (271-10-19) (D. soir, L.), *18 h 30, dim. 16 h* : les Hivernants ; 20 h 30, mer., sam. 15 h 30 : la Méprise, la Dispute (dern. le 2).

ESSAION (278-46-42), I. 12 h 30 : Pour tranche de contes (dern. le 2) ; 20 h 30, sam. 17 h : Un habit d'homme. II. 21 h : Caméléon (dern. le 2) ; mer. 17 h : Chant dans la nuit.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (707-77-75), (D., L., Mar.), 21 h : Un homme véritablement sans qualité.

☞ **FONTAINE** (874-74-40) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h, dim. 16 h : Orphée *aux enfers*.

☞ **GAITÉ-MONTPARNASSE** (322-16-18) (D. soir, L.) 20 h 45, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06), les 27, 28 à 20 h 30 ; Dernier bain (dern.).

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ **LA BRUYÈRE** (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

☞ **LIERRE-THÉATRE** (586-55-83) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra nomade.

☞ **LUCERNAIRE** (544-57-34) (D.). I. 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Jonas. – II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Orgasme adulte échappe au zoo ; 21 h 45 : Cocktail Bloody M.

☞ **LYS-MONTPARNASSE** (327-88-61) (D., L.), 21 h : Lou Andréas Salomé ; (J., D.), 21 h 30 : la Plus Forte.

☞ **MADELEINE** (265-07-09) (D.), 20 h 45, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : l'Ouest, le vrai.

MARIE-STUART (508-17-80) (D. L.), 20 h 30 : la Porte, la Crise (à partir du 1er).

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74) (D., L.), 21 h, sam. 21 h 30 : la Berlue.

☞ **MATHURINS** (265-90-00) (J., D. soir), 20 h 45, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Un drôle de cadeau. Petite salle (D. soir, J.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : les Fantasmes du boucher.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15 : sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

☞ **MONTPARNASSE** (320-89-90). Grande salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Duo pour une soliste. Petite salle (D. soir, L.), 21 h. dim. 16 h : Arbres de vie.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99) (D. soir, L., Mar.) 20 h 45, sam. *17 h, dim. 15 h 30* : le Chat de la Saint-Sylvestre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J. D. soir), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Louloute.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h : *Comment devenir une mère juive en dix leçons.*

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Amoureux sauvetage.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon ; Rencontres le 4 à 20 h 30, le 5 à 14 h 30 : Education et savoir-vivre.

PÉNICHE DE L'ADAC (540-81-93) les 28, 1er à 21 h, le 2 à 19 h et 21 h : Histoires de l'arbre.

PLAISANCE (320-00-06) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Halo.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils ; (D.) 20 h 30 : Ma femme.

☞ **PORTE-SAINT-MARTIN** (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16) (D., L.) 21 h., sam. 18 h : Double foyer.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39) (D. soir, L.), 21 h, sam. 16 h et 21 h, dim. 15 h : Une clé pour deux.

☞ **SAINT-GEORGES** (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. (D. soir, L., mar.) 20 h 30, dim. 17 h : *l'Ecume des jours. II. Mer., jeu., ven.*, sam. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam., lun., mar., 20 h 45, dim. 17 h : les Bâtisseurs d'empire ; mer., jeu., ven. 20 h 30 : Pièces détachées.

☞ **THÉATRE DU MARAIS** (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (636-97-67), ven. 20 h 30, sam. 17 h, dim. 15 h : la Passion à Ménilmontant (à partir du 3).

THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h : le Rôdeur (dern. le 3).

☞ **THÉATRE 14** (545-49-77) (D.), 20 h 45 : les Nuits et les Jours.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : Games.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L. et le 27), 20 h 30, dim. 17 h : la Madeleine de Proust en forme.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D., L.), 20 h : le Petrel Fulmar ; 22 h : Ce qui est bon dans la tarte ; dim. 20 h 30 : 12 m² de théâtre politique.

☞ **THÉATRE DU ROND-POINT** (256-70-80). *Grande salle (D. soir, L.)*, 20 h 30, dim. 15 h : les Oiseaux ; Petite salle (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : l'Arbre des tropiques.

THÉATRE DU QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Un œdipe américain (à partir du 4).

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la lune qu'elle vienne.

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72), les 1er, 2, 5 à 20 h 45, le 3 à 16 h 30 : Oncle Vania.

TOURTOUR (887-82-48) 20 h 30 : les Mille et Une Nuits ; (D.) 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 18 h, dim. 15 h : Forum Nohain.

☞ **VARIÉTÉS** (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. *15 h 30* : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) (D., L. et Mar.), 20 h 30 : Les incertitudes d'un tortionnaire discret (à partir du 28).

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 + sam. 19 h 30 : 2 000 moins 15 ; 22 h : Baby or not Baby ; 23 h 30 : Chants d'elles.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette (dernière : le 2) ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle !

BOURVIL (373-47-84) (D., L.), 21 h 15 : Y en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

UNDERGROUD GALERIE 55 STATION (326-63-51) (D. L.) : 21 h 45 ; Herr Karl (en anglais).

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (631-13-62), mer., jeu., à 20 h 30 : G. Pothier ; mer., sam., à 21 h 30 : l'Ivresse des mots ; ven., sam., à 20 h 30 : Paroles et musique.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.) 21 h : Fenêtre sur cœur ; 22 h 15 : des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 18 h 30 : reste avec nous ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (J., D., L.), 20 h : Les Dieux sont tombés sur la secte ; (D., L.), 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), sam. à 16 h : la Timbale : (D., L.), 20 h 15 + Sam. 0 h : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Dédé s'tire.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : les Ironies de l'amour, (dernière, le 28) ; à partir du 5 : La voix humaine.

Les chansonniers

☞ **CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26) mat. dim. 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.

La danse

☞ **PALAIS DES GLACES** (607-49-93) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Cie A. Germain.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) (V., D.) 20 h 30 : Ballet national de Marseille.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) 20 h 30 : Cie Q. Rouillier, (dern. le 3) ; à partir du 5 : el Teatro del Arte Flamenco.

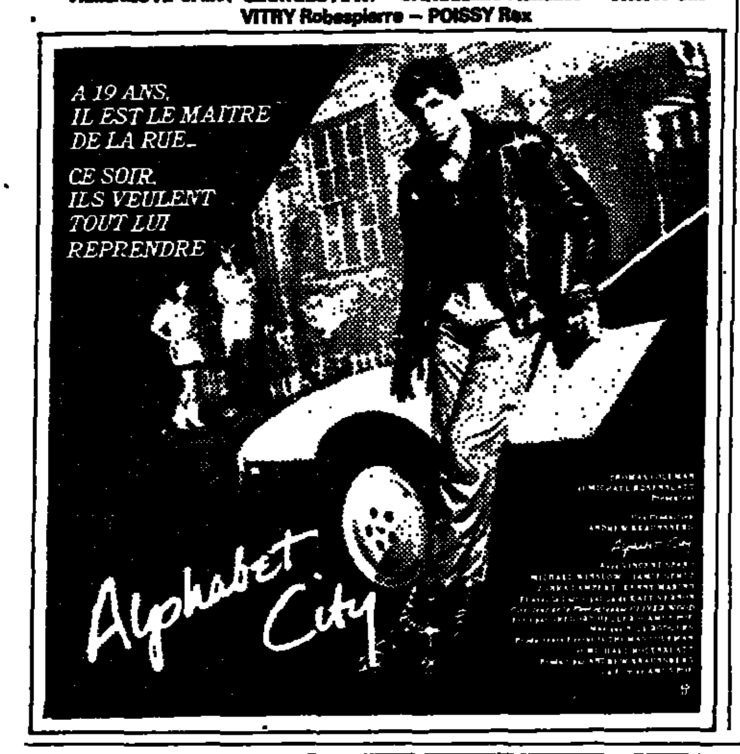
TEMPLIERS (278-91-15) (D., L.) 20 h 30 : Cie R. Descartes, Cie Frequentable, Cie Le pied dans l'eau, (dern. le 2) ; à partir du 5 : G. Demarteau, Cie Laumarlec, Cie R. Descartes.

Opérettes

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), ven., sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : les Mille et Une Nuits.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39), le 27 à 18 h 30 : Musical Patchwork.





MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 27

Radio-France, Auditorium 105, 20 h 30 : Musiques traditionnelles de l'Inde.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Les arts florissants (Purcell).

☞ Salle Gaveau, 20 h 30 : D. Gelenbe (Brahms, Schumann, Schubert).

Conservatoire, 12 h 15 : Wolfgang Tuba Quartet (Mozart, Stewens, Offenbach...).

Chapelle de l'hôpital Lariboisière, 20 h 30 : Quatuor à cordes (Mozart, Boccherini, Beethoven).

Cercle suédois, 20 h : O. Goulon (Fauré, Chailley).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : R. Smendzianka (Chopin).

Salle Cortot, 20 h 30 : P. Apelian, S. Campbell (Harvey, Reinecke, Berg...).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 30 : Ensemble vocal G. George (Da Victoria, Bach, Poulenc).

FIAP, 20 h 30 : F. Bellon, C. Rempp (Bach, Schubert, Fauré...).

Lucernaire, 20 h : E. Wallon (Debussy, Fauré, Liszt...).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : Camerata de Versailles, dir. : O. Holt (Deutsch, Eisler, Schoenberg).

JEUDI 28

Lucernaire, 20 h : M. Gulkovady (Moussorgski, Schumann, Liszt).

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : *Maîtrise de R.-F., dir. M. Lasserre de* Rozel (Tailleferre, Manuel, Roussel...). – Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Ros-Marba (Haydn, Mozart).

Salle Pleyel, *20 h 30 : D. Barenboïm* (Beethoven).

Conservatoire, 12 h 15 : B. Robin, V. Pelissero (Franck).

☞ Salle Gaveau, 20 h 30 : D. Juchors, D. Lenert (Beethoven, Isaye, Strauss...).

Institut néerlandais, 20 h 30 : E. Reijseger, H. Bennink.

FNAC Forum, 18 h : J.-P. Brosse.

Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 45 : Ensemble instrumental du Brabant (Sammartini, Vivaldi, Vitali...).

Salle Pleyel, 15 h : M. Lacrouts, Ph. Cuper, C. Neuranter (*Brahms*, Beethoven).

VENDREDI 1er

Théâtre du Musée Grévin, 20 h 30 : H. Delavault.

☞ Théâtre des Champs-Elysées, 20 h : Orchestre national de France, dir. Garcia-Navarro, chœurs de R.-F., chef de chœur : A. Boulfroy (Verdi).

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : LBC Trio.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : P. Sechet (Mozart).

Lucernaire, 20 h : Trio Ledoux, C. Valenti, A. Ruiz-Maigne (Ibert, Poulenc, Diabelli...).

Conservatoire, 12 h 15 : L.-M. Aguera, V. Marin, *S. Klein* (Beethoven, Ravel).

Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 45 : Ensemble instrumental du Brabant (Telemann, Bach, Francœur...).

☞ Salle Gaveau, 20 h 30 : V. Yankoff *(Beethoven, Schubert, Chopin)*.

Eglise Saint-Ambroise, 20 h 30 : Orchestre symphonique de jeunes en Ile-de-France, dir. P.-M. Durand (Beethoven, Lalo, Dvorak).

Sorbonne, amphi Richelieu, 12 h 30 : M.-Th. Ibos, A. Galperine, M.-Th. Chailley, G. Schwartz, J. Casterede (Beethoven, Fauré).

Salle Cortot, 20 h 30 : S. Fukuda (Bach, Barrios, Ponce...).

SAMEDI 2

☞ Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J. Houtman (Mozart, Beethoven).

Lucernaire, 20 h : voir le 1er.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : K. Gilbert (Bach).

Théâtre du Musée Grévin, 20 h 30 : voir le 1er.

Salle Cortot, 20 h 30 : C. Luca, Ch. Cukersztein (Haendel, Prokofiev, Mozart...).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Ensemble Diferencias.

Eglise Saint-Gervais, 16 h 30 : O. Bailleux (Bach, Guilain).

DIMANCHE 3

Conciergerie, 20 h : Camerata Amsterdam (Haendel).

Salle *Pleyel*, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. E. Krivine (Beethoven).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Quatuor Parrenin (Franck).

Théâtre du Musée Grévin : voir le 1er.

☞ Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Liszt).

Eglise des Billettes, 10 h : M. Leclerc (Boely, Demessieux, Schumann...) – 17 h : A.-M. Miranda, D. Selig (Mozart, Bellini, Ravel...).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h : M. Guyard (Bach).

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : P. Gallois, Trio à cordes de Paris (Haydn, Schoenberg).

LUNDI 4

Salle Pleyel, 20 h : Nouvel Orchestre philharmonique, Ensemble vocal de Lausanne, dir. M. Corboz (Bach).

Centre d'action poétique, 21 h : Ch. Courmont, *M.-M. Petit, M. Royer* (Sauvage, Messiaen).

Théâtre du Musée Grévin, 20 h 30 : V. Spivakov, S. Bezrodny (Beethoven, Brahms, Bartok).

☞ Salle Gaveau, 20 h 30 : Trio Suk (Beethoven, Smetana, Schubert).

Athénée, 20 h 30 : S. Verrett, Ch. Ivaldi.

MARDI 5

☞ Salle Gaveau, 20 h 30 : V. Spivakov (Bach, Beethoven, Brahms).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. Garcia-Navarro (Mozart, Mahler, Beethoven).

☞ Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : B. Antoine, D. Abramovitz (Ravel, Debussy).

Saint-Thomas-d'Aquin, 21 h : La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J.-Cl. Malgoire (Bach).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Chorale E. Brasseur, Orchestre français d'Oratorio, dir. J.-P. Lore (Cimarosa).

Grand Palais, 12 h 30 : Les Saqueboutiers de Toulouse.

Salle Cortot, 20 h 45 : M. Fausta Galamini, B. d'Harcourt (Rossini, Donizetti, Giuliani).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : J. Amade (Bach).

Jazz, pop, rock, folk

ARC, Petit Auditorium (723-61-27), 20 h 30, le 28 : J. Bonnardel Quartet.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), mer. 20 h 30 : J.-P. Caron ; 22 h 30 : Band of Human Being : jeu., 20 h 30 : Jazzimut ; 22 h 30 : Orient Express.

BAINS DOUCHES (887-34-40), le 5 à 20 h : Blow Monkeys.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : F. Guin Qwing Quintet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 20 h 30 : The Last Poets ; 22 h 30 : D. Ponce.

CITHEA (357-99-26), les 27, 28 à 20 h : H. Hahner, Ch. Rosenberg, O. Barsolle, M. Merrida, H. Dorina.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : le 1er : H. Bennink, E. Reijseger, les 2, 3 : L. Sclavis, G. Marais, Ph. Deschepper, C. Bauer, G. Sommer, le 4 : Puzzle-puzzle.

ELDORADO (208-23-50), les 27, 28 à 20 h 30 : B. Deraime.

ESPACE BALARD, les 1er, 2 à 20 h 30 : Toure Kunda.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : mer., jeu., ven. : J. et F. Constantin ; sam. : A. Gulbay ; dim. : A. Lévy ; lun. : Tao et Matthew ; mar. : Y. Chelala ; à 0 h 30 : mer. : N. Bienvenu ; jeu. : P. Knowles ; ven. : C. Greenshaw ; sam. : Worthy Funks ; dim. : *M. Battlefield*.

MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), les 27, 28 à 22 h : L. Winsberg, A. Illouz ; les 1er, 2 : *G. Renne Trio ; le 5 : M. Ducret,* Ph. Mace, Ch. Schneider.

☞ NEW MORNING (523-51-41), les 28, 1er à 20 h : Art Blakey, G. Adams, Don Pullen ; le 2 à 21 h 30 : S. Kessler, B. Altschul, J.-F. Jenny-Clark.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : High Society Jazz Band ; ven. : Preissac Jazz Quartet ; sam. : Swing at six ; lun. : Alligator Jazz Band ; mar. : Guilhot/Arvanitas.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Griffin, H. Sellin, P. Caratini, Ch. Bellonzi.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, le 2 : Choc Stars.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30, les 27, 28, 1er, 2 : D. Doriz Sextet.

THEATRE NOIR (346-91-93), le 5 à 20 h 30 : F. Bebey.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30, les 27, 28 : S. Rivers Quartet.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE NADOPASANA (522-64-09), le 27 à 20 h 15 : H. Omoumi.

CENTRE RACHI (331-98-20), le 2 à 22 h : N. Saroussi.

☞ CIRQUE D'HIVER (504-72-04) mer. 15 h, ven. 20 h 30, sam., dim. 14 h 30 et 17 h : Emilie Jolie.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : J.-L. Caillat.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (D.) le 5 à 20 h 30 : Ph. Val, P. Font.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h 30 : Thierry Le Luron.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 21 h 30 : A. Aurenche (à partir du 1er).

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-41-42), les 27 et 28 à 20 h 30 : Ensemble Roustani de Géorgie ; les 1er, 2 à 20 h 30 : Termeh du Kazakhstan ; le 5 à 20 h 30 : Maqoms-s d'Azerbaïdjan.

MARIE-STUART (508-17-80), les 27, 28 à 20 h 30 : L. Klein.

☞ MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. et dim. 16 h 30 : Bye-Bye Show-Biz.

MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), les 1er, 2, 3 à 20 h 30 : Amours et trahisons.

OLYMPIA (742-25-49), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : J. Lapointe (dern. le 3) ; à partir du 5 : E. Macias.

PALAIS DES CONGRÈS (758-14-04), (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : M. Sardou.

☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90), mer. 15 h, ven. et mar. 20 h 30, sam. 14 h 15, 17 h 30 et 21 h, dim. 14 h 15 et *17 h 30 : Holiday on Ice.*

ZENITH (200-22-24), les 26, 27, 28, 1er, 2, 5 à 20 h 30, le 3 à 16 h : Sheila.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la commune (833-16-16), le 27 à 20 h 30, le 2 à 20 h, le 3 à 17 h : la Galerie ; le 28 à 20 h 30, le 2 à 23 h : la Place Royale ; le 1er à 20 h 30, le 2 à 17 h : Mélite.

BAGNEUX, Th. V.-Hugo (663-10-54), jeu., ven., sam., 20 h 30, dim. 15 h : Carnaval, Masques des saisons.

BAGNOLET, ATEM (364-77-18), les 28, 1er, 2 à 21 h, le 3 à 17 h : Conversations.

BOBIGNY, salle M.-Jacob, le 1er à 20 h 30 : R. Bottlang, Ch. Freeman, V. Freeman, M. Thomson, C. McBee, F. Waits ; MC (831-11-45), le 1er à 20 h 30 : G. Lafaille.

☞ BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB, (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Mouette ; Auditorium (684-77-43), le 28 à 20 h 30 : P.-Y. Level.

CERGY, CC (030-33-33) (D., L.), 21 h : la Double Mort d'un criminel ordinaire (à partir du 1er) ; Auditorium du conservatoire, le 1er à 20 h 45 : classe d'art dramatique du conservatoire.

CHAMPIGNY, Th. des Boucles de Marne (880-96-28), Centre G.-Philipe, les 27, 28 à 21 h ; Centre O.-Meunier, les 2, 4 à 21 h, le 3 à 15 h : Brecht Opéra.

CHATILLON, CCC (657-22-11) (D., L.), 21 h : Paradis Graffitti.

CHELLES, théâtre (421-20-36), le 1er à 20 h 45 : Sol.

Choisy, Th. P.-Eluard (890-89-79), le 2 à 20 h 30 : Cie de la Salamandre ; le 5 à 20 h : Orchestre pro arte de Paris (Gershwin).

CLAMART, CC J. Arp (645-11-87), le 5 à 20 h 30 : Six Heures au plus tard.

CORBEIL-ESSONNES, CC P.-Neruda (089-00-72), le 2 à 20 h 45 : Th. Roth-Platen.

CRÉTEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50) (J. ; D. soir, L.), 20 h 30 : la Double Inconstance (à partir du 1er) ; Petite salle, le 5 à 20 h 30 : Dans le ventre de la baleine, *Pinocchio*.

ÉLANCOURT, APASC (062-82-81) les 1er, 2 à 21 h : Angelo, tyran de Padoue ; le 5 à 21 h : Tard dans la nuit.

GENNEVILLIERS, théâtre (793-26-20) *(D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h :* l'Ecole des femmes.

LONGJUMEAU, Th. A.-Adam (909-60-14), le 2 à 21 h : Quatre Jours à Paris.

MAISONS-ALFORT, Th. Cl.-Debussy *(375-72-58), le 1er à 20 h 45 :* Orchestre Jeune Philharmonie, dir. : J.-J. Werner (Mozart, Tchaïkovsky, Beethoven), le 2 à 20 h 45 : Odeurs.

MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45), le 5 à 20 h 30 : Cinéma-Concert.

MARLY, Maison J.-Vilar (958-74-87), le 2 à 21 h : M. Sergent.

MARNE-LA-VALLÉE, CAC (005-64-87), le 1er à 21 h : E. Wolliaston.

MASSY, CC P. Bailliart (920-57-04), le 5 à 20 h 30 : le Bout du voyage.

MONTREUIL, studio Berthelot (287-08-68), le 2 à 20 h 30 : Jeu d'os.

NANTERRE, salle des congrès (725-*91-20), le 1er à 21 h : I. Lazko (variations* Goldberg, de Bach) ; Th. des Amandiers (721-18-81) ; le 5 à 20 h 30 : la Fausse Suivante.

PONTOISE, Th. des Bastilles (032-*62-11), les 1er, 2 à 21 h ; le 3 à 16 h :* Marie Tudor (de Victor Hugo).

RIS-ORANGIS, le Plan (943-11-14), le 27 à 22 h : Parachute.

RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux *(749-77-22), le 2 à 20 h 45 : 6* heures au plus tard.

SAINT-DENIS, Th. G. Philipe (243-00-59), I (D. soir, L.), 20 h 30, Dim., 17 h : Oncle Vania. II (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Max Gericke.

SARCELLES, OCM (419-54-30), le 2 à 20 h 30 : Avron Big Band.

SARTROUVILLE, théâtre (914-23-77), le 5 à 21 h : Trio Ravel (Haydn, Saint-Saëns, Schubert).

SCEAUX, Les Gémeaux, (660-05-64), le 28 à 20 h 30 : Pyramide sur la pointe ; le 2 à 20 h 30 : Théâtre du mouvement.

SENLIS, ancienne église Saint-Pierre, le 2 *à 20 h 45 :* Camerata Amsterdam (Haendel).

SEVRAN, gymnase J.-Owens, le 2 à 20 h 30 : P. Personne, L. Allison.

TRAPPES, Grenier à sel (062-84-38), le 5 à 20 h 30 : *Un drame musical instantané.*

TREMBLAY-LÈS-GONESSE, cinéma J.-Tati, le 28 à 20 h 30 : C. Terry, Ch. Fox, Ch. Woods, M. McLarene, Ch. Boughan.

LES ULIS, *C. J.-Prévert (907-65-53)*, le 2 à 20 h 30 : les Trois Jeanne.

VANVES, théâtre *(645-46-47)*, les 28, 1er, 2 à 20 h 30 : Flast Light in Blue.

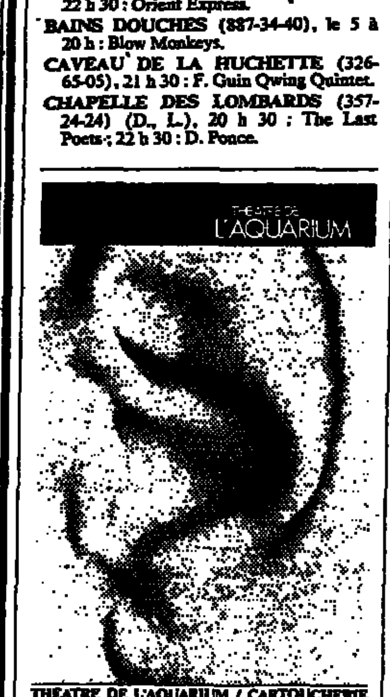
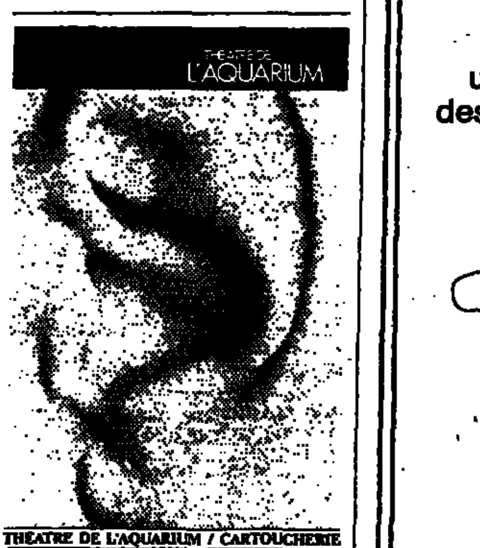
VERSAILLES, Th. Montansier (950-*71-18), les 27, 1er, 2 à 21 h ; le 3 à 15 h :* le Journal d'Anne Franck ; le 28 à 21 h : Camerata de Versailles, dir. : A. du Closel (Webern, Schoenberg) ; le 5 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : L. Segerstam (Segerstam, Beethoven, Schumann).

LE VÉSINET, CAL (976-32-75), le 28 à 21 h : Angelo, tyran de Padoue ; le 3 à 15 h : Notre-Dame de Paris-la Esméralda.

VILLEJUIF, église Saint-Cyr, le 2 à 20 h 30 : ensemble la Mantovana.

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), le 27 à 21 h : Quilapayun.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16) (S., D. soir, Mar.), 21 h, Dim. 18 h : la Demoiselle de Tacna : Tour du village, le 2, à 16 h : Star Child.

هكذا من الاصل

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 27 FÉVRIER

16 h : Patrie, de L. Daquin ; Cinéma japonais : le documentaire ; 19 h : la Vie d'Ippen, de Ch. Nagano ; 21 h : Ode au mont Hayachine, de S. Haneda.

JEUDI 28 FÉVRIER

16 h : Au bonheur des dames, de A. Cayatte ; *Petite salle 17 h : Conférence* sur le cinéma documentaire japonais animée par K. Kuroki et N. Tsuchimoto; 19 h : Cinéma japonais : le documentaire; Volons notre mer, de N. Tsuchimoto; 21 h 30 : le Bal des cinglés, de R. Quine.

VENDREDI 1er MARS

16 h : Garou-Garou, le passe-muraille, de J. Boyer; 19 h : Monsieur Smith au Sénat, de F. Capra; 21 h 30 : La vie est belle, de F. Capra (en présence de l'auteur).

SAMEDI 2 MARS

15 h : *Le jour se lève, de M. Carné*; 17 h : Rain or shine, de F. Capra; 19 h : Horizons perdus, de F. Capra; 21 h 15 : cinéma japonais : *La lune s'est levée, de K. Tanaka.*

DIMANCHE 3 MARS

15 h : Sa dernière culotte, de F. Capra; 17 h : Miracle Woman, de F. Capra; 19 h : l'Homme de la rue, de F. Capra; 21 h 30 : Cinéma japonais : Mademoiselle Ogin, de K. Tanaka.

LUNDI 4 MARS

Relâche.

MARDI 5 MARS

16 h : Tapage nocturne, de M.-G. Sauvajon; 19 h : films réalisés par les étudiants de l'IDHEC : Robinson fait du cinéma, de L. Cantet; Flagrant délit, de P. Bardon; Noces de sable, de V. Loiseleux; Gilles de Rais, comédie de Robin Campillo; Cinéma de minuit, de P. Bardon; le Songe de Sainte-Ursule, de S. Violet; 21 h : Illustres Inconnus, *de S. Stanojevic (en présence de l'auteur)*.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 27 FÉVRIER

15 h : Classiques du cinéma mondial : l'Etudiant de Prague, de S. Rye; 17 h : Cinéma allemand, années 80 : Dorian Gray au miroir de la presse à sensation, de U. Ottinger; 19 h 30 : Soixante-dix ans d'Universal : le Vilain Américain, de G. England.

JEUDI 28 FÉVRIER

Classiques du cinéma mondial : 15 h : le Cabinet du docteur Caligari, de R. Wiene; 17 h : la Poupée, de E. Lubitsch; 19 h : Soixante-dix ans d'Universal : A bout portant, de Don Siegel.

VENDREDI 1er MARS

Classiques du cinéma mondial : 15 h : le Rail, de L. Pick; 17 h : Anne de Boleyn, de E. Lubitsch; 19 h : Soixante-dix ans d'Universal : le Sport favori de l'homme, de H. Hawks.

SAMEDI 2 MARS

15 h : Hommage à J. Baker : Princesse Tam-Tam, *de E.T. Greville; 17 h : Nosferatu le vampire*, de F.-W. Murnau; Soixante-dix ans d'Universal, 19 h : le Prix d'un meurtre, de Don Siegel; 21 h : Andy, de R.C. Sarafian.

DIMANCHE 3 MARS

Classiques du cinéma mondial : 15 h : Fantôme, de F.-W. Murnau; 17 h : le Trésor, de G.-W. Pabst; Soixante-dix ans d'Universal 17 h : Mirage, d'E. Dmytryk; 21 h : la Fièvre sur la ville, de H. Hart.

LUNDI 4 MARS

Classiques du cinéma mondial : 15 h : la Nuit de la Saint-Sylvestre, de L. Pick; 17 h : la Rue, de K. Grune; 19 h : en avant-première pour les authentiques novateurs du cinéma contre les faux « grands classiques » : *Folies de femmes, de E. von Stroheim* (+ débat).

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE GARBO (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-32).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *UGC Odéon, 6e (225-10-30)* ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Espace Gaîté 14e (327-95-94).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BODY DOUBLE VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-66) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA CORDE RAIDE (A., v.o.) (*) : UGC-Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; *UGC Biarritz, 8e (562-20-40)* ; Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA DÉCHIRURE (A.,v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); Paramount Odéon, 6e (325-59-83); Pagode, 7e (702-12-15); Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08); 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70); Bretagne, 6e (222-57-97); Paramount Opéra, 9e (742-56-31); Nation, 12e (343-04-67); Paramount Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount Gobelins, 13e (707-12-28); Gaumont Sud, 14e (327-84-50); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Victor Hugo, 16e (722-49-75) ; Paramount *Maillot*, 17e (758-24-24); Pathé Clichy, 18e (522-46-01); Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DUNE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Marignan, 8e (359-92-82); Publicis Champs-Eysées, 8e (720-76-23); Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93); Berlitz, 2e (742-60-33); Fauvette, 13e (331-60-74); Paramount Galaxie, 13e (580-18-03); Gaumont Sud, 14e (327-84-50); Miramar, 14e (320-89-52); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC-Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC-Normandie, 8e (569-16-16).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES FOLIES ORDINAIRES DE *CHARLES BUKOWSKI* (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

GREMLINS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). – *V.f. : Paramount Opéra*, 9e (742-56-31).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

GWEN LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12); Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.f.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisée, 8e (359-29-46).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; *Lucernaire, 6e (544-57-34)* ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

1984 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES NANAS (Fr.), Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

OUT OF ORDER (All., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e *(574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04)* ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Reflet *Logos-II, 5e (354-42-34) ; Studio 43, 9e* (770-63-40) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; *Paramount Galaxie, 13e (580-18-03)* ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet *Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair* Pathé, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99».

PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.f.) : Gaîté Boulevard (233-67-06).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-*83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50)* ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).

ROUGE GORGE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SAINTS INNOCENTS (Esp., v.o.) ; Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

SIGNÉ CHARLOTTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e *(742-56-31)* ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parnassiens, 14e (342-21-21) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STAR TREK III A LA RECHERCHE DE SPOCK (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA *GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE* CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (330-30-19) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR BRAQUE (*), film français de Andrzej Zulawski : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e *(563-16-16)* ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, *12e (343-00-65) ; UGC Gare de* Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; PLM Saint-Jacques, *14e (589-68-42)* ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (261-77-99).

ALPHABET CITY, film américain de Amos Poe, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; *Paramount City, 8e (562-45-76)* ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e *(307-54-40)* ; Fauvette, *13e (331-56-86)* ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-*Charles, 15e (579-33-00)* ; Images, 18e (522-47-94).

L'AMOUR EN DOUCE, film français d'Edouard Molinaro : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e *(574-94-94)* ; Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e *(336-23-44)* ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, *18e* (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

C.H.U.D. (*), film américain de Douglas Cheek, v.o. : Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, *15e (579-33-00)*.

HOLLYWOOD GRAFFITI, film américain de Ron Blackman et Brüce Goldstein, v.o. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

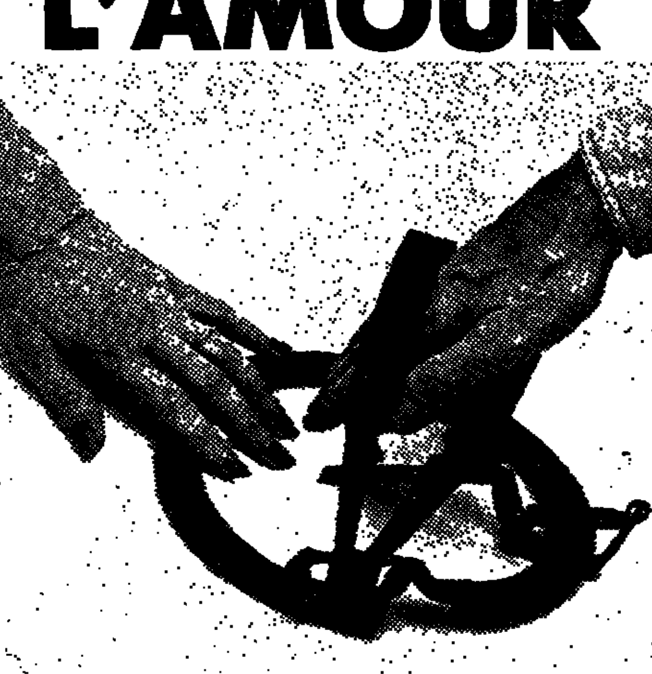
O AMULETO DE OGUM, film brésilien de Nelson Pereira dos Santos, v.o. : Latina, 4e (278-47-86) ; République Cinéma, 11e (805-51-33) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LA PART DES CHOSES, film français de Bernard Dartigues : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SAISONS DU CŒUR, film américain de Robert Benton, v.o. : *Gaumont Halles, 1er (297-49-70)* ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, *8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse*, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-70) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

VARIETY, film américain de Bette Gordon, v.o. : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Olympic, 14e (544-43-14).





CINÉMA

LE TÉLÉPHONE SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

TRAIN D'ENFER (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

TRANCHES DE VIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN FILM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

URGENCE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

Les grandes reprises

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.f.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

ALL THAT JAZZ (A., v.o.) : Châtelet Victoria (H. sp), 1er (508-94-14).

ALIEN (A. v. o.) (*) Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ARTHUR RUBINSTEIN, L'AMOUR DE LA VIE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LE BAL (It.) : Ranelagh, 16e (288-64-44)

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A. v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA CORDE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES DEUX ANGLAISES (Fr., version intégr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Olympic Marilyn, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FAME (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (537-74-39).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FORT SAGANNE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) Péniche des arts, 16e (527-77-55).

INDIA SONG (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTONE LE GOÉLAND (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MADAME BOVARY (All., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97)

MADAME PORTE LA CULOTTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Rialto, 19e (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

NEIGE (Fr.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (561-94-95).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61)

RAGING BULL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-65).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SALVATORE JULIANO (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34).

SPLASH (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Parnassiens, 14e (335-21-21).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA TRICHE (Fr.) ; Arcades, 2e (233-54-58).

UNDERFIRE (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

20 000 LIEUX SOUS LES MERS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Images, 18e (522-47-94).

YOYO (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

Les festivals

BERGMAN (v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12), mer. : le Silence ; jeu. : le Visage ; ven. : la Source ; sam. : le 7e Sceau ; dim. : les Communiants ; lun. : l'Œil du diable ; mar. : la Fontaine d'Arethuse. Studio-Bertrand, 7e (783-64-66) ; 14 h (sf S.), sam. 20 h : le 7e Sceau.

J. COCTEAU, 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15), dim. 11 h 40 : le Sang d'un poète ; dim. 12 h 40 : le Testament d'Orphée ; dim. 14 h 05 : les Parents terribles. Denfert, 14e (321-41-01) ; dim. 10 h : les Enfants terribles.

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01), lun. 12 h : Aurélia Steiner.

C. GRANT (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : la Mort aux trousses ; jeu. : Honeymoon ; ven. : Soupçons ; sam. : l'Impossible M. Bébé ; dim. : Mon épouse favorite ; lun. : Chérie, je me sens rajeunir ; mar. : Je ne suis pas un ange ; mar. : Honeymoon.

O. IOSSELIANI (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80), en alternance : la Chute des feuilles ; Il était une fois un merle chanteur ; Pastorale.

JEUNE CINÉMA FRANÇAIS A CLERMONT-FERRAND, Studio 43, 9e (770-63-40), lun. 20 h 30.

E. KAZAN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer., jeu., lun., mar. 18 h, sam. 14 h : la Fièvre dans le sang ; jeu. 22 h, ven., mar. 18 h, sam. 16 h : Baby Doll.

MARILYN MONROE (v.o.), Action Rive gauche, 5e (329-44-40), mer., jeu. : Marilyn ; ven., sam. : Arrêt d'autobus ; dim., lun., mar. : Niagara.

NUIT DE LA COUNTRY MUSIC (v.o.), Rialto, 19e (607-87-61), sam. 23 h 30 : Honky Tonkman ; Show Bus ; WW Dixie.

PANORAMA FANTASTIQUE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. : la Revanche de Frankenstein ; l'Etalon noir ; jeu. : La colline a des yeux ; Clash : ven. : Beldam ; Frissons ; sam. : l'Etoile noire ; Zombie ; dim. : la Dernière Vague ; Beldam ; lun. : Frissons ; la Chasse sauvage ; mar. : Zombie ; La colline a des yeux.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : l'Aube rouge ; jeu. : la Compagnie des loups ; ven. : la 5e Colonne ; sam. : Palace ; dim., mar. : la Corde raide.

HOMMAGE A TRUFFAUT, Club de l'Etoile, 17e (380-42-05), mer., dim. : les 400 coups ; jeu., sam., mar. : Jules et Jim ; ven., lun. : Tirez sur le pianiste.

TEX AVERY (v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

A. ZULAWSKI, Studio 43, 9e (770-63-40), mer., ven., dim. 18 h, 22 h, jeu., sam. 20 h : L'important, c'est d'aimer ; mer., ven., dim. 20 h, jeu. 18 h, 22 h, sam. 18 h, 20 h, lun. 18 h : Possession.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 27 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Série : Dallas.
J.R. continue d'intriguer et fait semblant d'être touché par l'arrestation de Peter.

21 h 25 Contre-enquête.
Magazine des faits-divers, d'Anne Hoang.
Au sommaire : Une nuit à Rouen ; la rage de vivre...

22 h 35 Cote d'amour.
Emission de G. Foucault, L. Touitou, présentée par Sidney.
Avec les Désaxés, Jo Lemaire, Tina Turner, Trouble Funk...

23 h 15 Journal.

23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Vive la mariée !
De J. Valère, avec A. Dombasle, B. Crombe...
Charlotte, en quête d'un mari, trouve l'homme de sa vie : un diplomate soviétique. Charlotte décide de convier ses ex-amants à un dîner. Un téléfilm d'une rare médiocrité...

22 h 10 Magazine : Psy show.
De B. Bouthier et D. Chegaray.
Carole, en cure de désintoxication, s'est droguée pendant quatre ans. Elle retrouve ses parents sur le plateau, la quarantaine, militants actifs de l'Action catholique ouvrière. Carole remonte dans sa propre enfance, ses rapports douloureux avec une mère possessive en manque d'affection Une émission émouvante mais un peu trop mise en scène.

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : les imitateurs.
Emission d'André Halimi. Avec Y. Lecoq, P. Douglas, M. Leeb, J. Morel...
Ils passent leur temps à scruter le moindre tic, le moindre son de voix, la plus petite étincelle dans l'œil des célébrités de ce monde. Ils sont imitateurs. Pourquoi imitent-ils et comment ? A leur tour d'être dépecés... dans la bonne humeur.

21 h 30 Journal.

21 h 50 Les médicales : les grands brûlés.
Emission d'I. Barrère et V. Cohen-Adria.
Comment sauver une personne brûlée ? Le docteur Guilbaud explique les méthodes utilisées dans son service pour parvenir à des résultats. Des témoignages de grands brûlés. Les dernières thérapeutiques...

22 h 50 Henri Vincenot dans Histoires de trains.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Festival d'Evian : Quatuor opus 22, *de Paul Hindemith, interprété par le Quatuor de Mannheim.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Oum le dauphin ; 17 h 10, Fraggle rock ; 17 h 40, Le club des puces ; 17 h 50, Dans les mains du magicien ; 17 h 55, Mon ami Guignol ; 18 h 15, Une activité scientifique : le modélisme ; 18 h 50, Feuilleton : Janique Aimée ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, Hill Street Blues ; 21 h 15, Soap ; 21 h 50, l'Amérique interdite, film de R. Vanderbes ; 23 h 20, Slam ; 0 h 5, Karateka Connection, film de P. Aaron ; 1 h 30, Robin des Bois ; 2 h 25, Batman.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Hommage à Arthur Koestler.

21 h 30 Musique : Pulsations Manca 85, musiques actuelles, Nice-Côte d'Azur.

22 h 30 Nuits magnétiques : Ethiopiques ; portrait d'auteur.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : musique de l'Inde du Nord (en direct de l'Auditorium 105) ; avec Shridar, sarod, Arjun Shajwal, pakhvaj.

23 h Les soirées de France-Musique : l'oreille de Marcel Proust ; œuvres de Satie, Stravinski, Franck, Debussy, Beethoven, Saint-Saëns, Wagner.

Jeudi 28 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.

11 h 45 La Une chez vous.

12 h Feuilleton : Trois mâts pour l'aventure.

12 h 30 La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 45 A pleine vie.
Série : Fame ; 14 h 45, La maison de TF 1 ; 15 h 25, Quarté à Vincennes ; 15 h 55, Images d'histoire : la bataille d'Angleterre ; 16 h 30, Croque-vacances ; 17 h 30, La chance aux chansons.

18 h 5 Dessin animé : Une famille ours.

18 h 10 Le village dans les nuages.

18 h 25 Minijournal pour les jeunes.

18 h 40 Série : Huit, ça suffit.

19 h 15 Jeu : Anagram.

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Au nom de tous les miens.
D'après le livre de M. Gray et M. Gallo, réal. R. Enrico, avec J. Penot, M. Meril, H. Hugues...
Quatrième épisode : le temps de l'extermination, Treblinka, le camp de la mort, l'horreur. Martin y est déporté, s'en échappe. A l'extérieur, on refuse l'existence des génocides.

21 h 30 Les jeudis de l'information : L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
Au sommaire : l'homme du mois, Yves Rocher ; énergie : les réussites hors de prix ; le pragmatisme finlandais ; décruteurs pour cadres menacés.

22 h 45 Journal.

23 h 5 Etoiles à la une.
Emission de Frédéric Mitterrand.
Joseph, *de Joël Barbouth.*

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télévision du matin.

8 h 30 Feuilleton : Une femme seule.

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.

13 h 45 Aujourd'hui la vie.
Chicane et Zizanie : faut-il rouvrir les maisons closes ?

14 h 50 Cinéma : Un amour d'emmerdeuse.
Fim français d'A. Vandercoille (1979), avec C. Orlandi, R. Delpard, A. Franco, M. Villalonga, F. Perrin.
La naissance d'une petite fille, après dix ans de mariage, pertube la vie d'un couple. La femme, indépendante par ses activités professionnelles, ne peut les concilier avec ses tâches ménagères. Un sujet social, moderne, traité en comédie, de façon maladroite et confuse.

16 h 15 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
Télé-crochet.

17 h 25 Dessin animé : la Panthère rose.

17 h 45 Récré A2.
Poochie ; Mes mains ont la parole ; les Viratatoums ; Larulu et Lireli ; M. Merlin ; Téléchat.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le Théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Western sicilien.
Réal. P. Passalacqua, avec D. Modugno, R. Pellegrin.
D'après une très courte nouvelle de Sciascia, une histoire d'amour et de mort sur fond de Mafia sicilienne. Le décor est finement dessiné ; la mise en scène trop apprêtée ne laisse pas de liberté pour les déploiements de l'histoire.

21 h 35 Carte de presse : Micro effraction.
Une enquête de M. Honorin, D. Nasplez, P. Stelletta.
Comment manipuler un ordinateur ? Le jeu commence au Centre mondial de l'informatique, où des enfants de onze ans pillent les mémoires du hall de la rue Matignon pour copier des disquettes de jeu. Une enquête sur le détournement du fichier ordinateur.

22 h 45 Histoires courtes.
La semaine du blanc, *de P. Taulère ;* Ceux d'en bas, *de S. Holmes.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Série noire : Mort Carnaval.
De D. Lemahieu, réal. D. van Cutsen, avec J. Bonnaffé.
Crime passionnel, crapuleux ou sordide histoire d'usine ou règlement de comptes de petites frappes ? Sur fond de travail et de carnaval, un commissaire et un inspecteur enquêtent dans les chantiers navals de Dunkerque.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Henri Vincenot dans Histoires de trains.

22 h 40 Prélude à la nuit.
Concerto pour piano nº 2 en la bémol majeur opus 19, *de Beethoven.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; 9 h, **Blow Out**, film de S. de Palma ; 10 h 40, Tout l'été en un jour ; 11 h 20, **Les montagnards sont là**, film de J.G. Blystone ; 12 h 30, Cabou Cadin (Un bateau pour l'aventure) ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, **Napoléon**, film de Sacha Guitry ; 17 h 10, L'homme au katana ; 18 h 5, Slam ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, **les Guerriers de l'apocalypse**, film de S. Chiba ; 22 h 20, **Un amour de Swann**, film de V. Schlöndorff ; 0 h 20, Slam ; 0 h 50, **le Cercle des passions**, film de C. d'Anna.

FRANCE-CULTURE

0 h, **Les nuits de France-Culture** ; 7 h, **Le goût du jour** ; 8 h 15, **Les enjeux internationaux** ; 8 h 30, **Les chemins de la connaissance** : guérir par les plantes (et à 10 h 50 : l'arc de vie, ou l'histoire de la naissance du XVIe siècle à nos jours) ; 9 h 5, **Les Matinées** : une vie, une œuvre : José Lezama Lima ou le triomphe du baroque ; 10 h 30, **Musique** : Miroirs ; 11 h 10, **Répétez, dit le maître** : Comment éviter l'échec scolaire ; 11 h 30, **Feuilleton** : La neige et la laine, ou les brebis du Seigneur ; 12 h, **Panorama** ; 13 h 40, **Peintres et ateliers** : Atelier de Roger-Edgar Gillet ; 14 h, **Un livre, des voix** : « Le Chercheur d'or », de J.-M. G. Le Clézio ; 14 h 30, **La RTBF (radio belge)** : « Il n'y a plus de bonnes réponses, il y a parfois de bonnes questions » : André Green ; 15 h, **Agora** : Entretiens croisés Vieira da Silva et Arpad Szenes ; 15 h 30, **Musique : musicomania** : (Tchaïkovski ou l'éternel, retour de flamme ; ensemble « Arpeggione ») ; 17 h, **Le pays d'ici**, en direct de Tours ; 18 h, **Subjectif** : Agora : à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; 19 h 30 **Les progrès de la biologie et de la médecine** : l'Assistance publique et les hôpitaux de Paris ; 20 h, **Musique, mode d'emploi** : Alexandre Ouzounoff, le basson.

20 h 30, « La Guerre des salamandres », (*2e partie*), de K. Capek. Avec M. Thierry, J. Guiomar, Y. Clech.

21 h 30 Vocalyse : Vie de Robert le Diable, création de l'Atelier lyrique du Rhin.

22 h 30 Nuits magnétiques : Ethiopiques ; portrait d'auteur.

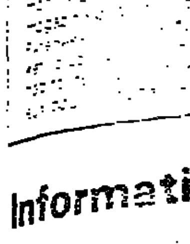
FRANCE-MUSIQUE

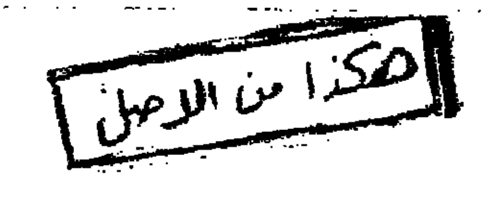
2 h, **Les nuits de France-Musique** ; 7 h 10, **L'imprévu** : magazine d'actualité musicale ; 9 h 8, **L'oreille en colimaçon** ; 9 h 20, **Le matin des musiciens** : les donneurs de sérénade ; œuvres de Ravel, d'Indy, Satie ; 12 h 5, **Le temps du jazz** : Feuilleton « le blues urbain : Chicago » ; 12 h 30, **Concert** : (Festival de Berlin 1984) : œuvres de Beethoven, Henze, Brahms par Heinrich Schiff, violoncelle ; Christian Zacharias, piano ; 14 h 2, **Repères contemporains** : Tribune internationale des compositeurs de RDA ; œuvres de Schubert, J. Evangelista ; 15 h, **Les après-midi de France-Musique** : Les concerts de la Société philarmonique de La Rochelle : œuvres de Mozart ; à 16 h, Le p'tit opéra : « Cats » de Weber ; 18 h 2, **Côté jardin** ; 18 h 30, **Jazz d'aujourd'hui** : Le bloc-notes ; 19 h 15, **Rosace**. Magazine de la guitare ; 20 h 4, **Avant-concert.**

20 h 30 Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris) : *Intégrale des sonates pour piano,* de Beethoven, par Daniel Barenboïm, piano.

22 h 35 Les soirées de France-Musique : Les entretiens de Francis Poulenc avec Claude Rostand ; à 23 h 5 : portrait d'Alexandre Transman.







COMMUNICATION

FR 3-Toulouse fête son magazine

Un cocktail de célébrités seraient au rendez-vous. Léonard Cohen, chuchotait-on. Las, le chanteur canadien, souffrant, *déclarait forfait au dernier* moment, mais l'écrivain Jacques Lanzmann, Johnny Hallyday, Sophie Marceau et son dernier metteur en scène Andréj Zulawski étaient bien présents sur le plateau toulousain de FR 3 Régions pour fêter le 500e numéro d'un phénomène quotidien : « La vie à plein temps ». Occasion aussi pour ouvrir plus largement ses oreilles sur l'étranger et prendre en *duplex de Barcelone, l'architecte* Ricardo Bofill, et depuis Huston, le spationaute Patrick Baudry. L'émission commencait comme à son habitude à 12 heures par une brève revue de presse et s'achevait trois quarts d'heure plus tard, animée par Philippe Bachman. *« La vie à plein temps »,* magazine quotidien de FR 3 Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon est, d'abord, familial : 60 % des habitants du coin entrent chez eux pour déjeuner, ensuite national. Après trois ans d'existence, il peut se vanter d'avoir accueilli ce que les lettres, la danse, la chanson, le cinéma ou le théâtre a de *plus prestigieux.*

L'antenne régionale est ouverte à tous les événements français : 45 minutes de magazine, cinq jours par semaine. Ses organisateurs — Catherine Levy chargée *de la programmation,* Daniel Perveris de la réalisation et Philippe Bachman, animateur-vedette — ne savent pas où donner de la tête. Dure tâche. Peu de moyens : un seul studio, trois personnes seulement, branchées sur Paris et l'œil tourné vers ce qui se passe en région, un peu d'argent mais avec le budget de deux « Droit de réponse », il faut financer l'année entière. Malgré toutes ces contraintes, « La vie à *plein temps »,* est devenu après trois ans d'existence une institution, comme « Apostrophes ». Il recueille 17 % d'écoute sur dix-huit départements. Un miracle quotidien.

MARC GIANNÉSINI.

Informations TF 1 sur Minitel

Un service d'informations vidéotex TV INFO mis à la disposition de tous les utilisateurs de Minitel a été officiellement annoncé mardi 26 février par M. Hervé Bourges, président-directeur général de TF 1. Ce lancement marque une étape supplémentaire dans l'application du plan informatique dans lequel la chaîne s'est engagée depuis plus d'un an pour faire de TF 1 un « véritable » groupe de communication. C'est par TFO 1, sa filiale spécialisée en informatique et dirigée depuis sa création en juillet dernier par M. Jean-Claude Vernier, que le projet TV INFO a pris corps.

Dans les faits, TV INFO a été ouvert au public en décembre 1984. Bien qu'aucune publicité n'ait été faite à son propos, une moyenne de 4 500 appels par jour lui ont déjà été adressés. Des informations très variées sont mises à la disposition des demandeurs. Ils peuvent notamment prendre connaissance des programmes des trois chaînes ainsi que de toutes les informations pratiques qui y sont diffusées.

Une coordination nouvelle avec ANTIOPE permet, en outre, à TV INFO de présenter des flashes d'actualité trois fois par jour, ainsi que les pronostics de la course hippique importante du jour, les titres des films de la semaine et les sorties des nouveaux films.

Depuis mardi, TV INFO s'est dotée d'une innovation supplémentaire. Grâce à l'association TFO 1 et du Groupe science et culture, composé d'écrivains et de scientifiques, les utilisateurs de Minitel peuvent dorénavant consulter un journal de *« réflexions et de conseils de lecture ».* Il leur offre, commentées en quelques lignes, vingt-cinq à trente nouvelles par mois portant sur des titres de livres, d'articles et aussi sur des événements scientifiques, sociologiques, artistiques. Enfin, des scientifiques de renom, ainsi que des personnalités de la culture française, *pourront être interrogées* à l'aide d'une messagerie électronique.

A. Rd.

● La procédure d'interrogation du Minitel se fait de la manière suivante : pour Paris, 615-91-77-TV INFO et touche « envoi » ; pour la province, (3) 615-91-77 et la suite, comme pour Paris.

● *Deux responsables d'une station de radio écroués.* — A l'occasion de la saisie de matériels dans quatre radios pirates du Nord (*le Monde* du 27 février), deux responsables d'une station d'Anzin, Radio-Eden, MM. Alain Lecoffier, vingt-huit ans, et Patrick Cieselski, trente-deux ans, ont été écroués sous l'inculpation de voies de faits avec armes sur agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions.

ENVIRONNEMENT

PLUS DE PRODUIT TOXIQUE A LA LITTORALE DE BÉZIERS

« Il n'y a plus d'isocyanate de méthyle à l'usine de La Littorale de Béziers », ont confirmé, mardi 26 février, le ministère de l'environnement et la direction de l'usine, filiale d'Union Carbide. Cette substance toxique, à l'origine de la catastrophe de Bhopal en Inde, en décembre dernier, a été entièrement transformée en pesticide et, précise-t-on à Béziers, *« on ne peut plus parler de risque de fuite ou de danger particulier ».*

La reprise de la fabrication du pesticide dépend maintenant des conclusions d'un rapport d'expertise réalisé par le Commissariat à l'énergie atomique sur la sûreté de l'approvisionnement et de l'exploitation de l'usine de Béziers. Ce rapport, remis le 26 février au ministère de l'environnement, devrait être rendu public dans quelques jours, lorsque les responsables de La Littorale auront vérifié qu'il ne dévoile aucun secret industriel. Conformément à la demande de Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, ce document sera ensuite examiné par le comité d'hygiène, *de sécurité et des conditions* de travail de l'usine, le 8 mars prochain, ainsi que par le conseil départemental d'hygiène.

DES ÉCOLOGISTES BLOQUENT UN NAVIRE CHARGÉ DE PLOMB EN LOIRE-ATLANTIQUE

Des membres de l'organisation Greenpeace bloquent, à Paimbœuf, près de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), le bateau norvégien *Essi-Flora*, chargé de deux mille tonnes de plomb tétraéthyle (PTE) et de plomb tétraméthyle (PTM) (nos dernières éditions datées 27 février).

A 7 h 30, mardi 26 février, ils ont amarré un canot pneumatique à l'arrière du navire, afin d'empêcher toute manœuvre de l'*Essi-Flora*, qui doit se rendre en Afrique du Sud.

Les écologistes — des Français, des Danois, des Néerlandais et des Allemands notamment — veulent ainsi protester contre les risques liés au transport maritime du PTE et du PTM, produits toxiques utilisés comme substances antidétonantes dans l'essence. Mais ils veulent surtout souligner l'*« incapacité des gouvernements européens à mettre un terme à la contamination de l'environnement due au plomb ajouté à l'essence ».*

Quant aux représentants du port autonome de Saint-Nazaire, ils ont affirmé, mercredi 27 février, que l'action de Greenpeace *« pose un problème de sécurité, car les normes exigent qu'un tel navire prenne immédiatement la mer dès lors que les opérations de chargement sont terminées ».*

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Michèle et Samuel LEPASTIER,
Joachim et Eléonore

sont heureux d'annoncer la naissance de

Oriane.

Paris, le 14 février 1985.

Mariages

— Sophie ALCAN
et Pascal MORVILLERS

sont heureux de faire part de leur mariage.

Saumur, le 16 février 1985.

Décès

— Mme Rosalie Averty,
son épouse,
M. Jean-Christophe Averty,
son fils,
M. Gilles Averty,
son petit-fils,
Mlle Karine Averty,
sa petite-fille,
M. Christophe Averty,
son petit-fils,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles AVERTY,

survenu le 25 février 1985 à Paris.

Le service religieux en l'église Saint-Pierre de Montrouge aura lieu le jeudi 28 février, à 15 h 45, suivi de l'inhumation au cimetière de Bagneux dans le caveau de famille.

12, passage Rimbaud,
75014 Paris.

— Daniel Rosenthal,
Et Pascal Binet,
ont la douleur de faire part du décès subit de leur mère,

Mme Christiane COMBEMALE,

le mercredi 6 février 1985.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 11 février 1985, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, suivies de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent et prient pour elle.

Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue Casimir-Pinel,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Odette Constans,
son épouse,
M. et Mme Michel Constans,
M. et Mme Jean Walterspiler,
M. et Mme Pierre Constans,
M. et Mme René Constans,
M. et Mme Olivier Boiret,
ses enfants,
ses petits-enfants,
et arrière-petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Robert CONSTANS,
fondateur des Editions
C.D.U. et SEDES,

survenu à Paris, le 20 février 1985, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité à Paris, le mardi 26 février.

2?, rue Jean-de-Beauvais,
75005 Paris.

— Lyon.

Mme Jean-René Derré
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-René DERRÉ,

survenu le 22 février 1985.

— Le président de l'Université Lyon-II
a le regret de faire part du décès de

**M. le doyen
Jean-René DERRÉ,**

survenu le 22 février 1985.

[Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, docteur d'Etat, M. Jean-René Derré a été professeur dans plusieurs instituts français et universités à l'étranger avant de devenir doyen de *la faculté des lettres de* Lyon, *puis directeur* d'UER à l'université de Lyon-II. Il a occupé cette fonction jusqu'en juin 1977. Depuis il dirigeait dans la même université le Centre d'études et de recherches sur la littérature française moderne et contemporaine et sur la littérature comparée.]

— *M. Maurice Dunand*
a la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice DUNAND,
née Mireille Cavalier,
survenu le 14 février 1985, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 16 février 1985 à Loisin, 74140 Douvaine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— La direction,
et le personnel du Centre de recherches historiques,
Le Groupe d'anthropologie historique de l'Occident médiéval de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,

ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami,

Pierre FENOT,
ingénieur CNRS,

survenu le 24 février 1985, dans sa trente-deuxième année, et s'associent à la peine de sa famille.

— Mme Alex Garnier,
Mme Claude Guillemin,
M. et Mme Jean Varille
et leurs enfants,
Michel et Nathane Varille,
M. Jean Germain,
ses enfants et petits-enfants,

ont le chagrin de faire part du décès, le 21 février 1985 à Lyon, dans sa quatre-vingt-septième année, de

M. Alex GARNIER,
médaillé militaire,
croix de guerre,
croix du combattant volontaire.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité à la chapelle de l'hôpital de la Croix-Rousse à Lyon.

Les cendres seront inhumées au mas de Castéisé à Lourmarin (Vaucluse).

— La société SOFREMAS,
Son président,
Et les membres du conseil d'administration,
Ses collaborateurs,

ont le très grand regret de faire part du décès du

général Jacques de GUILLEBON,
administrateur,
président d'honneur,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ex-chef d'état-major
du général Leclerc,
grand officier de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
grand-croix
de l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1er mars 1985, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, où les honneurs militaires lui seront rendus.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité à Essertaux (Somme).

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, cours Albert-Ier,
75008 Paris.

— La maréchale
Leclerc de Hauteclocque,
Philippe Peschaud,
président national de l'Association des anciens de la 2e D.B.,
Le conseil d'administration,
Et tous les anciens de la 2e D.B.

ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu, survenu le 25 février 1985, à l'hôpital du Val-de-Grâce, du

**général de corps d'armée
Jacques GUILLEBON,**

polytechnicien promotion 30,
ancien chef d'état-major
de la division Leclerc,
ancien commandant
de l'Ecole polytechnique,
ancien directeur
de l'Institut des hautes études
de la défense nationale,

compagnon de la Libération,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand croix
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1935-1945
(dix citations).

Les obsèques solennelles seront célébrées en l'église Saint-Louis des Invalides, le vendredi 1er mars, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu à Esserteaux *(Somme), dans l'intimité,* à 15 heures.

— On nous prie de faire part du décès de

Jean-Claude LEVY,
juge au tribunal
de grande instance de Metz,

survenu le 22 février 1985, à Nancy, dans sa quarante-septième année.

Sa famille,
Ses amis,
vous invitent à partager leur peine.

10, rue Saint-Dizier,
54000 Nancy.

— M. Guy Martineau,
maire de Saint-Aignan-sur-Cher (41),
son fils,
Mme le docteur Madeleine Martineau-Clergeon,
sa belle-fille,
Et toute la famille,
ont la *douleur de faire part du décès de*

Mme MARTINEAU,
née Renée Chabault,

dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le 27 février 1985, à 15 h 30, au cimetière de Contres (41).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— *Mme Mireille Poggioli*
et ses enfants,
Mme Andrée Poggioli,
M. et Mme Dominique Poggioli
et leurs enfants,
Mme Annie Poggioli
et ses enfants,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean Robert POGGIOLI,
préfet honoraire,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 26 février 1985.

La bénédiction aura lieu à l'hôpital de La Timone, le 28 février, à 10 heures, et l'inhumation à 16 heures, au cimetière de Caucade, à Nice (06).

[Né le 10 janvier 1909 à Nice, M. Poggioli est entré, en 1933, dans le corps préfectoral et a occupé de nombreux postes de sous-préfet avant d'être nommé, en 1953, préfet de l'Indre. Il devient la même année secrétaire général de la mairie de Marseille et, en 1972, président de la Foire internationale de cette ville, après son admission à la retraite. Il conservera ces fonctions jusqu'en 1981.]

— Mme Maurice Rubinski,
son épouse,
M. et Mme Daniel Mirisch,
Valérie et Karine,
M. et Mme Eric Hanen,
Michael et Nicolas,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Nathan Rubinski,
ses parents,
Mme Michel Raich,
sa belle-mère,
M. et Mme Ludovic Rubinski,
Catherine,
M. et Mme Richard Rubinski,
M. et Mme Gérard Rubinski,
Sacha,
M. et Mme Bruno Rubinski,
Joy,
ses frères, nièces et neveu,
Toute la famille,
Parents et alliés,

ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel, à cinquante-neuf ans, de

Maurice RUBINSKI,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
président d'honneur
du conseil départemental
de l'ordre des chirurgiens-dentistes
de l'Oise,
président du conseil régional
de l'ordre des chirurgiens-dentistes
de Picardie,
vice-président
du Syndicat départemental
des chirurgiens-dentistes de l'Oise.

Les obsèques auront lieu le jeudi 28 février 1985, à 15 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue des Domeliers,
60000 Compiègne.

4, avenue du Maréchal-Harispe,
75017 Paris.

— Madame André Simeon
a le regret de faire part du décès de

Monsieur André SIMEON,
ancien employé du journal *le Monde*

survenu le 24 février 1985 à son domicile.

Les obsèques auront lieu le jeudi 28 février 1985, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.

— M. Claude Weil,
M. et Mme J.-M. Poirier
et leurs enfants,
M. Edouard Weil,
M. René Saltiel,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Nicelle WEIL,

survenu le 23 février 1985.

Les obsèques ont lieu dans la plus stricte intimité.

Remerciements

— Daphné Doublet Vandoyer
et ses enfants,
dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie, remercient tous ceux qui ont partagé leur douleur lors du décès de

Pierre DOUBLET,

le 4 janvier 1985.

— M. Jean Saintout,
Mme Suzanne Bergmann,
M. Bruno Saintout,
Mlles Gisèle et Roseline Saintout,
Et toute la famille,

très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées, adressent leurs sincères remerciements aux personnes qui se sont associées à leur peine.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée à la cathédrale Notre-Dame de Paris, le mercredi 6 mars à 18 h 15, à la mémoire de

Pierre COCHEREAU,
organiste titulaire depuis 1955,

décédé le 6 mars 1984.

Communications diverses

— Les legs destinés à Or Ha'Hayim (Institution de deux mille élèves internes à Bnei-Brak Israël) sont exempts de tous les droits de succession. Pour tous renseignements s'adresser à l'Association Or Ha'Hayim, 3, rue Richer, à Paris-9e. Tél. : 246-48-37. Le matin demander Mme S. Dahan ou M. J. Charbit. Documentation spéciale « Legs » sur demande.

— L'abbé René Laurentin, exégète et théologien, donnera, le jeudi 28 février, à 18 h 30, salle P.-J. Eymard, 23, avenue de Friedland, à Paris-8e, une conférence sur le thème : « La Bible et la foi catholique, l'exégèse contredit-elle les dogmes de l'Eglise ? Allons-nous assister à la guerre des exégètes ? » (Prix : 15 F).
Renseignements : tél. (1) 260-56-32.

— L'Institut d'études occitanes, 6, rue René-Villermé, à Paris-11e, organise, le vendredi 1er mars, à 20 heures, une conférence de Philippe Martel sur le thème : « Le Felibrige rouge », et le samedi 2 mars, à 20 h 30, un concert « baroc » avec des œuvres de Mondoville, Campra, Boismortier, Corrette, Vivaldi.

INFORMATIONS « SERVICES »

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du mercredi 27 février 1985 :

UN DÉCRET

● Du 25 février 1985 fixant la liste des dépenses pédagogiques à la charge de l'Etat pris en application de l'article 14 de la loi du 22 juillet 1983.

DES ARRÊTÉS

● Du 20 février 1985 relatif aux taux de la taxe intérieure de consommation sur le supercarburant, l'essence, le gazole et le fioul domestique.

● Du 20 février 1985 relatif à la composition et à l'appel de la fraction de contingent 1985/04.

UNE CIRCULAIRE

● Du 26 février 1985 relative au prix des livres édités dans les autres Etats de la Communauté économique européenne et proposés à la vente en France.

PARIS EN VISITES

JEUDI 28 FÉVRIER

« Le Marais », 15 heures, église Saint-Paul, rue Saint-Antoine (Academia).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« L'hôtel de Brinvilliers et son quartier », 15 heures, 12, rue Charles-V.

« L'Ile de la Cité », 15 heures, 1, rue d'Arcole (Paris autrefois).

CONFÉRENCES

20 heures, 71, rue Ampère : *les Rencontres démocratiques* reçoivent André Bercoff.

21 heures, Centre Georges-Pompidou : « l'autre journal, *les Nouvelles littéraires* ».

EN BREF

ENTRAIDE

CONCERT POUR L'ÉTHIOPIE. — L'association *Les amis de tous*, qui, entre autres actions, assure la promotion de programmes vers le tiers-monde, organise un concert le 2 mars à 17 h 30, salle Cortot, 78, rue Cardinet, Paris. Les recettes aideront à la mise en place d'un projet de développement économique d'un village éthiopien de 600 habitants, avec irrigation, étude agronomique et soutien sanitaire. La cantatrice Elisabeth Donaldson interprétera des œuvres de Schumann, Debussy, etc.

★ « Les amis de tous », 6, rue de Calais, 75009 Paris. Tél. : 526-64-95, lundi et jeudi matin. CCP 10 172 30 R Paris. Prix des places : 100 F. Etudiants et cartes vermeil, 50 F.

HANDICAPÉS

JOURNÉES PORTES OUVERTES. — Le Centre d'initiative des personnes handicapées (CIPH), qui prépare des handicapés physiques au métier de formateurs en micro-informatique et a en projet la création d'un cabinet de conseil juridique (notamment en matière d'assurance), organise le vendredi 1er mars une Journée portes ouvertes pour présenter ses actions en faveur de l'insertion des handicapés dans le monde du travail.

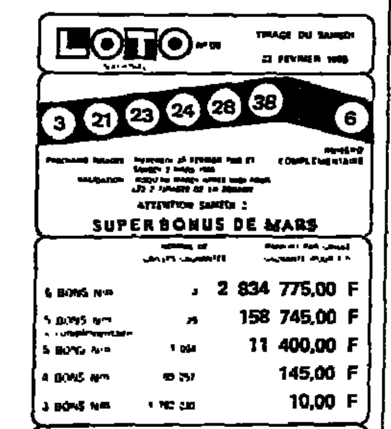
★ CIPH, 11 rue Clisson 75013 Paris. Tél. (1) 582-95-73.

FESTIVAL

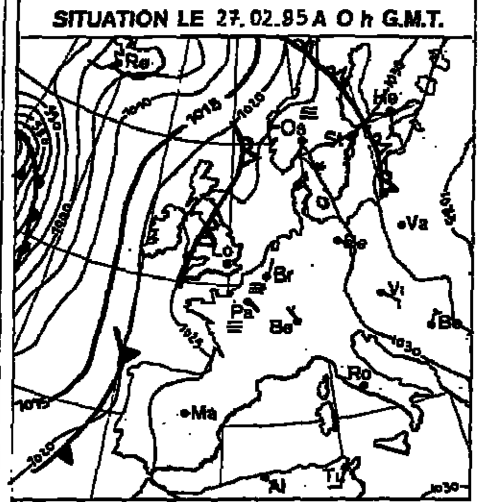
LE TOUR DU MONDE EN TROIS JOURS. — L'association d'étudiants ISG Aventure organise au théâtre du Forum des Halles, les 28 février 1er et 2 mars, le deuxième Festival de l'Aventure. Vingt-cinq reportages audiovisuels réalisés par des aventuriers amateurs seront présentés et vous entraîneront aux quatre coins du monde. Le meilleur recevra le prix Henri-de-Monfreid, d'une valeur de 20 000 F.

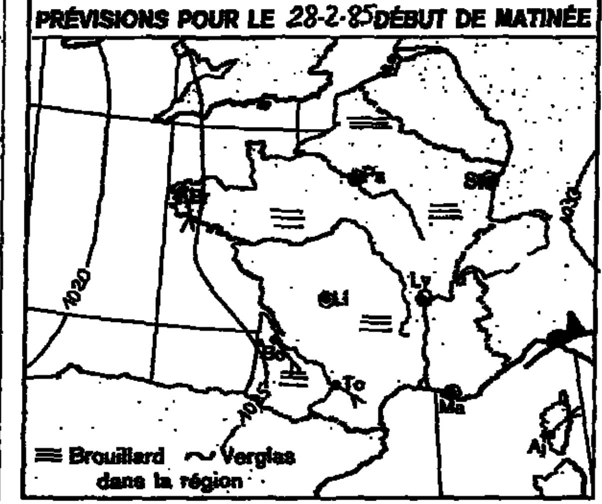
★ ISG-Aventure, 147, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. (1) 727-54-20. Prix d'entrée : 32 F. Tarif réduit : 23 F (gratuit pour les moins de douze ans).

C'est avec retard que nous publions la grille des résultats du Loto dont le tirage a eu lieu le samedi 23 février. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.



MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 28 FÉVRIER 1985 A 0 HEURE (GMT)

Évolution probable du temps en France entre le mercredi 27 février à 0 heure et le jeudi 28 février à 24 heures.

Les hautes pressions continuent de s'affaiblir et le régime d'ouest perturbé va se rétablir.

Jeudi : l'air doux et humide, qui s'est installé sur la France, favorise la formation de brumes et de brouillards qui seront encore denses et généralisés en matinée. Seules les régions méditerranéennes seront épargnées, mais elles auront encore un ciel très nuageux. Le vent se renforçant à l'approche d'une zone nuageuse sur les côtes atlantiques, la brume et le brouillard se lèveront plus rapidement pour laisser la place à un temps assez ensoleillé sur une grande partie est de la France. En revanche, sur les régions de l'Ouest, le ciel se couvrira au cours de l'après-midi et la pluie débutera en soirée sur les côtes atlantiques. Sur ces mêmes régions, le vent de sud-sud-est se renforcera et soufflera *modéré à assez fort*.

Les températures minimales resteront voisines de 5 à 6 degrés sur les côtes (jusqu'à 10-12 degrés en Méditerranée) et de –2 à 3 degrés dans l'intérieur. Dans l'après-midi, les températures remonteront vers 11 à 16 degrés du nord au sud, voire jusqu'à 20 degrés dans l'extrême Sud-Ouest du fait du vent de sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le mardi 27 février à 7 heures, de 1 027,3 millibars, soit 770,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 février ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27 février) : Ajaccio, 16 et 7 degrés; Biarritz, 18 et 7; Bordeaux, 16 et 5; Bourges, 13 et –1; Brest, 16 et 6; Caen, 12 et 2; Cherbourg, 11 et 1; Clermont-Ferrand, 13 et –2; Dijon, 13 et 1; Grenoble-St-M.-H., 11 et 3; Grenoble-St-Geoirs, 14 et 4; Lille, 11 et –1; Lyon, 15 et 5; Marseille-Marignane, 14 et 7; Nancy, 14 et –2; Nantes, 14 et 4; Nice-Côte d'Azur, 14 et 9; Paris-Montsouris, 3 (mini.) ; Paris-Orly, 9 et 1; Pau, 19 et 4; Perpignan, 12 et 4; Rennes, 11 et 1; Strasbourg, 12 et –1; Tours, 13 et 1; Toulouse, 15 et 6; Pointe-à-Pitre, 29 (maxi.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 5; Amsterdam, 8 et –1; Athènes, 12 et 6; Berlin, 5 et 0; Bonn, 11 et –2; Bruxelles, 11 et 1; Le Caire, 17 et 7; îles Canaries, 20 et 15; Copenhague, 0 et –1; Dakar, 22 et 17; Djerba, 18 et 5; Genève, 7 et 1; Istanbul, 1 et –3; Jérusalem, 5 et 2; Lisbonne, 17 et 13; Londres, 13 et 5; Luxembourg, 10 et 2; Madrid, 12 et 0; Montréal, 3 et –4; Moscou, –9 et –15; Nairobi, 25 et 16; New-York, 7 et 3; Palma-de-Majorque, 16 et 1; Rio-de-Janeiro, 28 et 25; Rome, 14 et 8; Stockholm, –3 et –5; Tozeur, 19 et 8; Tunis, 16 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3912

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II			■						
III						■			
IV			■					■	
V						■			
VI					■		■		
VII		■							
VIII								■	■
IX				■					
X				■					
XI			■				■		

HORIZONTALEMENT

I. Théâtre d'opérations loin du front. Concernant parfois des généraux en retraite. – II. Note. S'adresse en haut lieu. – *III.* Le palais des glaces. Celle des fous a été peinte par Bosch et dépeinte par Brant. – IV. Possessif. L'Eugénie de la Bastille. – V. Aiguë ou pas, elle est assourdissante. Brillante ou noire, selon qu'il s'agit de l'arme ou du tueur. – VI. Provoque bien des « réflexions » dans la cité de Pierre le Grand. Note. – VII. Trop sourds pour entendre la voix de la raison. – VIII. A bien des problèmes, sauf celui du logement. – IX. Forme d'avoir. Porte... cartes. – X. Subjonctif de la joie. Dix siècles séparent celle d'Orient de celle de Voltaire. – XI. Abréviation. A plus d'un titre, elle a droit à l'attention du lecteur. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Ne rêvent que de jouer des flûtes quand ils sont au violon. – 2. Affaire de nœuds. Donne paradoxalement un conseil éclairé. – 3. Son synonyme est plus court de moitié. – 4. Qui ignore le calcul. – 5. Sa chute survint par la faute d'un cheval. Champion des barres parallèles. – 6. Forme d'avoir. L'âme ou le cœur. – 7. Logé et nourri par un hôte qui ne l'a pas du tout invité. Il faut plus d'une ligne pour la définir. – 8. Temps. Nettement déplacée. Ne supporte pas l'examen. – 9. C'est quand elles en sont dépourvues que nos compagnes en font parfois le plus. Bagatelle pour la mousmé.

Solution du problème n° 3911

Horizontalement

I. Paiement. – II. Education. – III. Rutabagas. – IV. Cl. Rouas. – V. Ut. Tu. UTM. – VI. Sel. LSD. – VII. Acéteux. – VIII. Inca. Urbi. – IX. Médium. – X. Noie. IE. – XI. Scléroses.

Verticalement

1. Percussions. – 2. Adulte. Oc I. – 3. I.U.T. Lac. Il. – 4. Ecart. Camée. – 5. Maboule. – 6. Etau. Studio. – 7. Nigauderies. – 8. Toast. Ubu. – 9. NS. Maximes.

GUY BROUTY.

SPORTS

BASKET-BALL

VILLEURBANNE ÉLIMINÉ EN COUPE D'EUROPE

Un point, c'est tout

De notre correspondant régional

Vainqueurs 84 à 76 au match aller, les Soviétiques de Kaunas ont arraché, pour un point, leur place en finale de la Coupe d'Europe de clubs vainqueurs de coupe. En effet, battus mardi 26 février par les Villeurbannais de l'ASVEL sur le score de 93 à 88, les Lituaniens ont conservé à Lyon l'avantage minimum sur une formation française qui a fourni une prestation exemplaire. En finale de cette coupe des vainqueurs de coupe, Kaunas rencontrera Barcelone le 19 mars à Grenoble.

Il reste sept secondes à jouer. Le *meneur de jeu villeurbannais* Alain Larrouquis hérite d'une dernière balle de contre-attaque, s'avance dans une défense figée, tire des 5 mètres et... rate la cible. L'ASVEL vient de manquer la finale à cause d'un « mauvais choix » tout relatif : le joueur français aurait pu tirer deux secondes plus tard... Il serait pourtant injuste de ne retenir d'une rencontre à suspense permanent que cette seule conclusion manquée. Car Larrouquis a porté très loin la qualité du basket à son poste d'homme-orchestre.

On retiendra ainsi que c'est en « *smashant* » *à côté du cercle* que le capitaine Philippe Szaniel a sans doute empêché, au milieu de la deuxième période, le décrochage définitif des visiteurs menés à ce moment-là de 12 points.

On retiendra enfin la maladresse des Villeurbannais lors des lancers-francs de fin de rencontre, un exercice où les Soviétiques ont fait un sans-faute. Ajoutons un départ catastrophique des Villeurbannais, menés de 9 points après trois minutes de jeu, départ largement dû à la carence offensive de l'Américain Norris Bell, qui n'a commencé le match qu'en seconde mi-temps en inscrivant alors 19 points.

Un pivot de 2,18 mètres

Les éléments chiffrés ne rendent cependant pas compte de la qualité générale du jeu, symbolisée par le pivot Willy Redden, qui s'est offert le luxe de contenir au mieux le géant balte Sabonis (vingt ans, 2,18 m !). On retiendra aussi la confirmation de Damien Pastres qui a remis sa formation en selle grâce à ses paniers à 3 points.

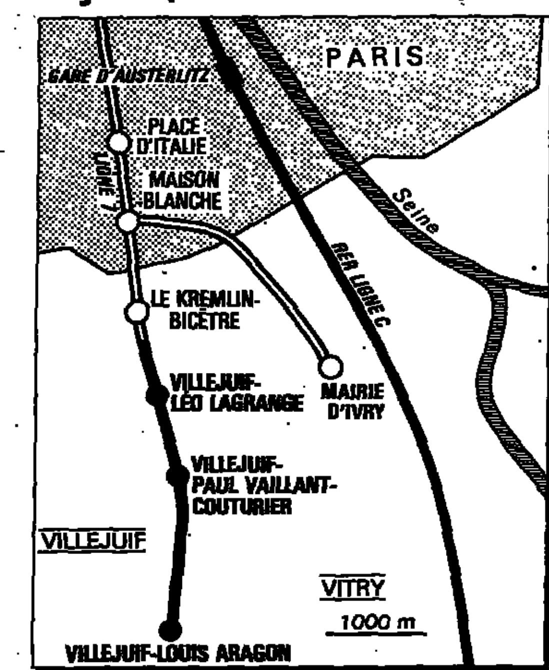
Huit mille spectateurs-supporters-connaisseurs ont cru à l'exploit jusqu'au bout. Ce n'est pas la moindre fierté des dirigeants de l'ASVEL que de pouvoir compter sur la sportivité de ce public. Un seul exemple : le meneur de jeu soviétique Prazis « contre » très irrégulièrement, par un geste réflexe, le Français Pastres. Les sifflets se transformeront en applaudissements lorsque, deux minutes plus tard, le même Prazis mystifie la défense adverse en pointant un panier sous la *défense des grands hommes verts !*

CLAUDE RÉGENT.

● HANDBALL : *championnat du monde. – Pour leur deuxième match du deuxième tour du championnat du monde B, disputé en Norvège, la France et la Norvège ont fait match nul (20-20), mardi 26 février, à Skien. Après ce résultat, Français et Norvégiens partagent toujours la dernière place de leur groupe.*

RÉGIONS

Mise en service du prolongement de la ligne de métro n° 7 à Villejuif (Val-de-Marne)



Trois nouvelles stations *et 2,6 km* de lignes enterrées sous la RN 7.

A partir de l'ouverture du service à 5 h 15, le jeudi 28 février, la RATP offre aux usagers de la banlieue sud un prolongement de la ligne de métro n° 7 (Fort d'Aubervilliers-Mairie d'Ivry) à Villejuif dans le département du Val-de-Marne. *Trois nouvelles stations* (« Léo-Lagrange », « Paul-Vaillant-Couturier - Hôpital - Paul - Brousse », « Louis-Aragon ») et 2,6 km de voies enterrées sous la nationale 7 vont permettre à l'usager de gagner en moyenne dix minutes sur le temps de transport en bus ou en voiture individuelle.

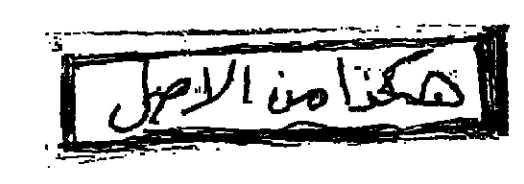
Ce prolongement a coûté 640 millions de francs financés pour 30 % par l'Etat, pour 30 % par la région Ile-de-France et pour 40 % par la RATP. La première phase avait vu la mise en service de la bifurcation « Maison - Blanche - Kremlin - Bicêtre » en décembre 1982.

Les nouveaux tronçons ne seront pas inaugurés en raison de l'opposition manifestée par M. Michel Giraud, sénateur RPR du Val-de-Marne et président du conseil régional d'Ile-de-France. Celui-ci redoutait qu'une manifestation officielle ne profite électoralement au Parti communiste, dont la présidence du conseil général du Val-de-Marne est menacée. M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, est député de la circonscription où se trouve Villejuif.

Au terminus « Villejuif-Louis-Aragon », seront mis en service une gare pour les autobus, le 29 mars, et un parc de stationnement de quatre cent soixante-douze places, au mois de juin. Le trafic de la ligne sera assuré par des rames de cinq voitures type « métro blanc » MF 77, *qui circuleront aux heures* de pointe du soir à intervalles de *95 secondes sur le tronc commun et* de 190 secondes sur la branche « Mairie-d'Ivry » comme *sur* la branche « Villejuif ».

LES IMPOTS LOCAUX PARISIENS AUGMENTERONT MOINS

M. Chirac a annoncé devant l'Association de la presse municipale que les impôts des *Parisiens* augmenteront moins en 1985 qu'en *1984. Le Conseil de Paris devrait* voter sur la proposition du maire une augmentation du taux de base de 4 % et non de 5 % comme cela avait été décidé en décembre dernier. M. Chirac a indiqué que depuis cette époque la Direction générale des impôts a relevé le taux de base de 2 %. Dès lors, les Parisiens auraient subi une augmentation de 8 %. « *Afin de rester fidèle à l'engagement de faire progresser les impôts locaux de la capitale moins que l'inflation nationale qui est évaluée pour l'année à 7 %, j'ai décidé de réviser les taux en baisse de 2 %. Au total, l'augmentation réelle sera de 5 %, soit 1 % de moins que l'année dernière* », a expliqué M. Chirac.



هكذا من الاصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

PETROCONSULT E.T.T.
recherche pour
longues missions à l'étranger
INGÉNIEUR-CHIMISTE
30 à 35 ans.
Analyses hydrocarbures
et eaux potables.

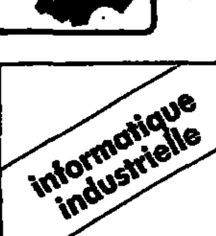
Envoyer c.v. M. DIDELOT
Pétroconsult
16, r. Auber, 75009 PARIS.
Tél. : 742-60-37.

INGENIEUR PETROLIER

est demandé pour contrat de 6 mois environ, début mars 1985, pour un pays africain. Il doit avoir 15 années d'expérience au moins en forage, interprétation de diagraphies, complétions, réservoirs, ainsi qu'une bonne connaissance des bassins africains. Anglais et français exigés. Faire parvenir immédiatement c.v., références, exigences salariales, numéro de téléphone sous chiffre L 18-118470, PUBLICITAS, CH 1211 Genève 3.



emplois régionaux



DE LA TECHNIQUE
A LA FORMATION POUR DES
informaticiens temps réel industriel

Ingénieur diplômé (grande école, maîtrise, ...) vous avez une expérience réussie d'au moins 5 ans dans l'analyse et la programmation d'applications industrielles sur mini-ordinateurs (DEC, BULL SEMS, HP), la mise en œuvre et la réalisation de réseaux téléinformatiques, ou l'élaboration de chaînes de capteurs et actionneurs.
Vous souhaitez partager cette expérience, et développer votre sens des contacts humains et de la pédagogie.
En devenant **PROFESSEUR** dans l'un de nos Centres de **ROUEN** ou **VALENCIENNES**, vous animerez nos stages de formation professionnelle destinés à des adultes (futurs Analystes-Programmeurs), en bénéficiant d'importants moyens techniques et d'une formation pédagogique de haut niveau.
L'AFPA, *Association pour la Formation Professionnelle des Adultes, organisme national* tourné vers les technologies nouvelles et les métiers d'avenir, ce sont 10.000 personnes et 150 établissements sur toute la France. Notre vocation est d'aller au-devant des besoins de l'entreprise, par la spécialisation de notre personnel, l'innovation pédagogique et des supports techniques très avancés.
Sélection prévue à ISTRES (13) 2 jours dans la semaine du 11 au 15 Mars.
Nous attendons votre candidature manuscrite (avec C.V. et prét.) adressée à Madame SANTARELLI - CPT de ISTRES B.P. 84 - 13803 ISTRES Tél. (42) 56.58.34



OFFRES D'EMPLOIS

Constructeur Informatique
recherche URGENT
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
connaissant 8086
Tél. : 784-74-52.

Et. enseig. libre sous contrat banl. Est 35' Paris, ch.
PROF. MATH
Licencié(e) temps complet 5e, 4e, seconde, terminale.
Tél. : (6) 025-10-12.

URGENT
Centre de formation et de perfectionnement de journalistes recherche pour contrat 3 mois (11 mars-15 juin)
DOCUMENTALISTE ENSEIGNANT
Diplôme de documentation INTD ou 3e cycle et expérience enseignement (2 ans mini.). Ecrire à Madame SAMIERI, C.F.P.J., 31, rue du Louvre, 75002 PARIS.

RECHERCHE ET VENTE D'INVESTISSEMENT

Weatheralls France recherche un Attaché de Direction pour compléter l'équipe de sa division Développement - Investissement - Expertise.

Chargé de rechercher des immeubles à acquérir pour le compte de clients investisseurs, il pourra collaborer ponctuellement à l'activité des autres départements.

De formation supérieure, le candidat aura quelques années d'expérience dans le domaine de l'immobilier, ou il aura déjà fait la preuve de son efficacité commerciale.

La préférence sera donnée à un candidat disposant déjà d'un tissu de relations commerciales auprès des professionnels de l'investissement immobilier.

Les candidatures - avec CV, photo et lettre manuscrite - sont reçues confidentiellement par Philippe Galland.

Weatheralls France — Conseil Immobilier International
Weatherall Green & Smith — Chartered Surveyors
64, rue La Boétie - 75008 Paris
Paris Londres Leeds Francfort New York

Rédacteurs

Pour faire face à l'expansion de notre jeune revue spécialisée dans les technologies du futur, nous souhaitons faire appel à des collaborateurs extérieurs.
Cette proposition peut intéresser des scientifiques spécialisés dans le domaine de la biologie et possédant *d'excellentes* capacités rédactionnelles.
Merci d'adresser votre dossier pour une première rencontre sous Réf. 376 à



16, Rue de la Paix. 75002 Paris.

Constructeur Informatique
recherche URGENT
INGÉNIEUR TÉLÉCOM
connaissant procédures VIP
Tél. 784-74-52.

PETROCONSULT E.T.T.
recherche pour poste fixe
PARIS
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Formation ingénieur. Électromécanique. Débutant ou 1 an d'expérience.
Envoyer c.v., prétentions à : PETROCONSULT, 16, rue Auber, 75009 Paris ou tél. *pour r.-v.* 742-60-37

ORGANISME FORMATION
cherche
FORMAT. DE JAPONAIS EXPÉRIMENTÉ
Tél. : 274-01-05.

représentation offres

On recherche agent pour un pensionnat anglais très connu en vue recrutement et sélection d'élèves. Nombre de places limité. Pour plus de renseignements s'adresser à :
Mrs Amanda IBBERSON
Climping College
Littlehampton
West Sussex BN 17 5 RN
ENGLAND.

DEMANDES D'EMPLOIS

Cause licenciement économique MÉCANICIENNE hautement qualifiée
REF : Leo Marciano
cherche
employeur pour sélection
Tél. : 004-17-11
085-07-58, après 18 h 30.

ASSURANCES
J. H., 34 a., très sér., expér. 7 ans, AUTO-FLOTTES, guichet., etc., rech. poste simil. ou différ. avec poss. évolution. Ecrire nº 9.230/M Parfrance, 4, rue Robert-Estienne, Paris-8e qui transm. ou 254-15-19.

J.F. 30 ans, SECRÉTAIRE DACTYLO, tril. angl., all., esp., ch. poste export ou tourisme. Tél. : 589-53-08.

Fme 39 ans, secrétaire dact., sér., polyval., exp. banc., vérificat.-conseil de promoteur en bâtim. et service commerc. Rech. POSTE STABLE. Etud. *toutes prop.* Régions Limours, Orsay, R.E.R. lig. B. Mme BLOND, 33, Les Aulnettes, 91640 BRIIS-SOUS-FORGES. Tél. : 490-75-81 apr. 19 h 30.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402. 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P 291 09 PARIS

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

MARAIS, rue des Francs-Bourgeois, immeuble pierre de taille, grand studio, tout cft. ascenseur. Tél. 634-13-18.

CŒUR MARAIS
Dans HOTEL PARTICULIER NOMBREUSES SURFACES A RÉNOVER. 236-63-62.

ÉGLISE SAINT-MERRI
Imm. pierre de T. XVIIe, classé 90 m² EXCEPTIONNEL vaste séjour sur jardin. GARBI. - 567-22-88.

6e arrdt

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS grand studio à aménager dans imm. XVIIe siècle, 3e étage, charme et caractère sur cour et rue, finitions au choix. Directement pptaire 329-58-65.

7e arrdt

CHAMPS DE MARS
Duplex, 7 p., soleil, imm. p. de taille.
BRANCION. S.A.R.L. 575-73-94.

55, AV. LA BOURDONNAIS
2 p., cft, 5e ét., sans asc., stand., ravalé. 560.000 F. Visite jeudi 12 h/15 h. 660-83-67 matin ou ap. 21 h.

9e arrdt

5, CITÉ PIGALLE, 5 PIÈCES 180 m² + Studio 20 m², profess. libér. possib. Jeudi 28 de 14 h à 17 h ou 605-26-56.

11e arrdt

RÉPUBLIQUE
4 p. tt cft, 108 m², parking 950.000 F
Immo Marcadet. 252-01-82.

12e arrdt

PRÈS PL. DAUMESNIL pptaire vd ds imm. rénové double living + ch., cuisine et bains équipés, terrasse. Tél. : 634-13-18.

RUE DE PICPUS
3 p., cft, terrasse. 570.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

13e arrdt

GOBELINS
Pptaire vd plusieurs beaux 2 p., cuis., bains, ref. neufs. Imm. pierres. Ravalement et travaux en cours à notre charge.
A partir de :
360.000 F. 526-99-04.

15e arrdt

RUE LECOURBE
GD DBLE LIV. + CHBRE
Cuis., bains, tt cft, refait. Luxe. 700.000 F. 526-99-04.

16e arrdt

VENTE PAR NOTAIRE
Métro Exelmans, bel immeuble pierre de taille, standing, charmant 2 p. confort, en r.-de-ch., sur vaste cour agréable, 622.000. Ce jour jeudi 28 14 h 16 h, 75 bis, rue Michel-Ange.

18e arrdt

MAIRIE DU 18e
Dans immeuble neuf standing (habitable de suite)
STUDIOS, 2 P av. PARKG
pos. PRÊTS CONVENTION. S/place : mar., jeu., samedi. (14-19 h) 53, r. du SIMPLON. Tél. au : 258-44-98 ou CECOGI SA (1) 575-62-78.

R. CAULAINCOURT
Magnif. 5 P. tt cft, 150 m². 1.950.000 F. 254-71-93.

77 Seine-et-Marne

CHELLES centre-ville (12' Paris-Est). MAGNIFIQUE 4 p. 83 m², cuisine équipée, s. de bains luxe, marbre, cave, box. Px 720.000 F. frais réduits. Tél. pptaire : 008-62-47 ou écrire à Pte SIP (réf. 520 A), 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS.

92 Hauts-de-Seine

MONTROUGE belle résidence en pierre de taille marbre rose, beau séjour double + 2 chambres, plein soleil, vue sur très beau parc à la française. 520.000 F.
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

BOULOGNE
121, BD JEAN-JAURÈS
Pptaire vd dans bel imm. 1935 asc. tapis, chff. central.
— 4 PIÈCES LIBRES.
— 3 PIÈCES LOUÉ LOI 48
EXEMPLES DE PRIX :
– 4 p. libre 87 m² 950.000
– 3 p. loué loi 48, 61 m² 420.000
TRAVAUX
A LA CHARGE DU VENDEUR
réfection hall d'entrée, cage d'escalier, pose tapis.
VISITE SUR PLACE
samedi 2 mars 1985
de 14 h 30 à 18 h.

BOULOGNE, Mº J.-Jaurès
STUDIO TT CONFORT
Imm. récent. 198.000 F
IMMO BALZAC. 296-14-38.

BD DU CHATEAU
NEUILLY - PLEIN SUD
Très bel appt de réception + 2 chbres, 2 bains, 200 m²
EXCLUSIVITÉ
EMBASSY. 562-16-40.

Chaque jour dans cette rubrique
Vous trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER.
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. T. 227-44-44.

appartements achats

AGENCE DE L'ÉTOILE
rech. appts de BON STDG POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE
Mme de DIESBACH 380-26-08.

Recherche 1 à 2 p. PARIS, préférence 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. 873-20-67 même le soir.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste.
IMMO MARCADET
88, r. Marcadet, 75018 Paris. Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide.
TÉL. : 252-01-82.

locations non meublées offres

Paris

LUXEMBOURG pierre de T., dble séj., + ch., tt cft. 4.800 F. 325-97-16.

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, r. Claude-Bernard, PARIS-5e.
Métro CENSIER.

A LOUER PARIS-BANL. OUEST beaux appts 2 à 5 p. et villas. 504-20-00.

locations non meublées demandes

Paris

Etude cherche pour CADRES villas toutes banl. loyer garanti T. (1) 889-89-66, 283-57-02.

Pour DIRIGEANTS CADRES EMPLOYÉS IMPORT STE FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. appts 2 à 8 p. Studios villas Paris-banlieue. Libres suite ou 2 à 3 mois. Loyers assurés possib. 504-48-21 réf. J.M.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS
APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT.
TÉL. : 562-78-99.

SERVICE AMBASSADE
pr cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. T. 285-11-08.

propriétés

PROX. LE HAVRE. 15 mn. centre-ville, A vendre belle maison 3 niveaux s s.-s (280 m²). Terrain 3 000 m², garage. Située dans petit bourg calme, aménagement confortable, chff. économ., pompe chaleur, isolat. therm., réfect. poss. tennis, accès facile entreprises estuaire. Prix 950.000 F. T. ap. 20 h (35) 20-14-80 : 8 h à 20 h (35) 48-64-29.

viagers

MONTROUGE
Mº CHATILLON-MONTROUGE occupé une tête 72 ans, immeuble 1950, 5e étage avec ascenseur, 2 pièces confort, bouquet 132.500 F, rente mensuelle 700 F.
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE. 8e
Conseil 47 ans d'expérience
Px rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. T. 227-44-44.

BRIGNOLES (Var)
A vendre maison années 1983 sur étage, surface terrain 1.225 m², surface habitable 127 m². Prix : 630.000 F. Tél. : 308-57-66 ap. 19 H. M. FRÉDÉRIC FONTANA.

Amélie-les-Bains (P.O.) F 3 sous-sol, garage, jardin. Libre. Mº Faja-Céret. Tél. : (68) 87-10-41.

villas

BANLIEUE RÉSIDENTIELLE
EST MARSEILLE (13) LES 3 LUCS
Dans 8.000 m² terr. arboré. Construct. neuve, tr. gd stand., prest. raffinées. 260 m² hab. + dép. piscine, vue panoram. Px et renseignements sur réfs. Cab. BERDAH. 16 (91) 54-02-40.

(34) Urgt vends villa en const. 130 m² au sol, terr. 7 000 m², rég. Lamalou-les-Bains. 39 U. (67) 23-01-04.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. – R.C. – R.M. Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
TÉL. : 355-17-50.

VOTRE ANTENNE A PARIS Bureau ou domiciliation Business Buro (1) 346-00-55.

Siège social R. St-Honoré Constitutions Stés tous serv. PARIS/ILE-DE-FRANCE INITIATIVES 260-91-63.

ST-GERMAIN-EN-LAYE PLEIN CENTRE
10, RUE DE PARIS
PROPRIÉTAIRE
loue directement
en totalité, imm. neuf
750 m² BUREAUX
sur quatre niveaux
convenant : BANQUE, SIÈGE DE SOCIÉTÉ, etc.
Disponible le 1er AVRIL 85.
Pour renseignements, visites 551-58-02, heures bureau.

fonds de commerce

Ventes

VINCENNES, CENTRE VILLE rue commerçante, à vdre murs de boutique ts commerces. Libre, charges très modérées. R.C. 75 m² + cave 25 m². T. : 296-52-09 ou 296-50-85.

Locations

7 km Porte-de-la-Chapelle
A louer
RESTAURANT
dans magnifique parc
de plus de 1 hectare
2 TENNIS
2 SALLES RESTAURANT
100 couverts.
Possibilité hôtel
11 chambres à aménager.
Bail commercial 3, 6, 9,
reste à courir 5 ans.
Ecr. s/nº 6.733 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

boutiques

Ventes

Près PL. DAUMESNIL pptaire vend dans immeuble rénové, murs boutique, libres, excellent *placement. Tél. : 634-13-18.*

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Très belles boiseries anciennes feuilles d'or style XVIIIe siècle, double face, en forme de portail. Pour décoration de boutique ou d'appartement. Téléphoner à 251-05-38.

Antiquités

ARMOIRE XIXe siècle, (région Est) style Louis XV, en noyer, hauteur 2,30 m, longueur 1,35, largeur 0,65. Prix : 15.000 F. Tél. 402-26-91 soir ap. 19 h.

Artisans

Dépannage plomberie et électricité Paris, banlieue, 6 jrs/7. M.C. DECORE, 284-25-39.

ARTISAN
achète du studio au 2 pièces (15 m² à 60 m²)
à RÉNOVER
même avec gros travaux.
Paris, banlieue.
Faire offre, tél. : 491-31-93 (le soir).

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS
ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO joailliers-orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, Etoile, 37 av. Victor-Hugo. Ventes, *occasions*, échanges.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE. Toutes classes secondaires MATH. SUP. SPÉCIALE. Prof. *expérimenté* - 558-11-71.

Cours d'expression orale technique oratoire. 789-42-97 et sur rendez-vous.

Déménagements

Déménagements Paris, banlieue, province, transports groupes sur grandes distances. C'est sympa, pas cher. Téléphone Christian : 362-39-69.

Jeune fille au pair

J. F. all. ch. place fille au pair dans bonne famille française. Ecr. s/nº 8985 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES. 5, rue des Italiens, 75009 Paris

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark.
Prix posée : 98 F/m².
Tél. : 658-81-12.

Minéraux

9-10 MARS
6e Exposition internationale
De 10 h à 20 h
VENTE - ÉCHANGE
MINERAUX
PIERRES PRÉCIEUSES
BIJOUX - FOSSILES
HOTEL PARIS-HILTON
au pied de la Tour Eiffel
18, av. de Suffren
PARIS-15e

Spécialités régionales

25e anniversaire
les 1er, 2 et 3 mars 1985
DIVAY
FOIE GRAS
CHARCUTERIE à l'ANCIENNE
vous offre 500 gr. de choucroute cuite pour 50 F d'achat
SPÉCIALITÉ DE FOIE GRAS d'OIE FRAIS ENTIER au détail, le kg 530 F
50, rue du Fg St-Denis, Paris-10e. Mº Strasb.-St-Denis. 770-06-86. OUVERT DIMANCHE MATIN.

Psychanalyse

UN PSYCHANALISTE
reçoit sur rendez-vous
au 735-26-85.

Psychologie

JANE DE GUESDE
PARAPSYCHOLOGUE
41, rue Coquillière. 75001 PARIS, sur rendez-vous. Tél. : 236-82-59.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES, 10' Porte d'Italie, Paris. Tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés, 33, av. de Vitry 94800 VILLEJUIF. (1) 726-89-63 (1) 638-34-14.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable !
Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié.
GERMAINE LESECHE, 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS. TÉL. : 265-12-28.

Vacances Tourisme Loisirs

LUBERON - GORDES (84) Maison d'hameau (sans vis-à-vis), 3 chbres, 2 s. de bns, solarium, téléphone. A louer juillet-août 8000 F par mois. Téléphone : 706-75-84.

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 55 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1. Téléphoner : 01-703-4175.

COTE VAROISE, part. loue à Pâques maison 8 pers. tt confort. Tél. (8) 766-67-37.

Location été 1985, des centaines d'offres appts/villas, France/Europe. Doc. gratuite. Tél. : (1) 247-12-40.

Loue Guadeloupe studio bord plage. Le mois, 4.000 F ; 15 j., 2.500 F. 16 (49) 46-02-92.

MULTIPROPRIÉTÉ
A TIGNES (VAL-CLARET)
Particulier vend les premières semaines d'avril d'un studio 4 pers. à INTER RÉSIDENCES Gd confort. T. : (3) 451-45-41.

Roquebrune-C. Martin-Village à louer, mois/trim. renouv. 2 P. cuis. s. d.e., meublé + linge. *Vue mer* + Monaco. Tél. (86) 32-20-41.

Location été 1985, des centaines d'offres appts/villas, France/Europe. Doc. gratuite. Tél. : (1) 247-12-40.

Pêche et chasse

A LOUER pêche à truites exceptionnelle RISLE, CHARENTONNE, 1,3 km envir. Tél. soir 325-52-48

Stages

STAGES FOOTBALL
« Vacances Pâques 85 »
STAGE nº 1 : 1er au 5 avril (poussins, pupilles).
STAGE nº 2 : 8 au 12 avril (pupilles, minimes, cadets, juniors).
Inscriptions jusqu'au 15 mars.
Renseignements :
S.J.V., 5, rue Barre, 77230 Juily.
Téléphone : 436-25-19.

automobiles

ventes

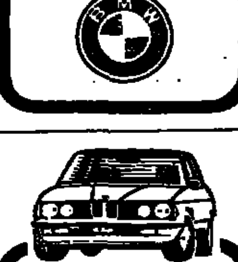
plus de 16 C.V.

BMW 635 CSi 81
gris métal, 75.000 km, jtes BAS, rétro droit VT, 85. 135.000 F. Tél. : 084-42-98.

MERCEDES 280 SE 78
Peint. métal., toit vinyl BA intérieur velours, climatis. Tempomat. Tél. : 084-42-98.

Particulier vend superbe BMW 735 I, 1980. Moteur neuf 2,8 I, 15 cv. Alarme option. ETAT EXCEPTIONNEL. Prix : 90.000 F. Tél. : (86) 48-54-80.

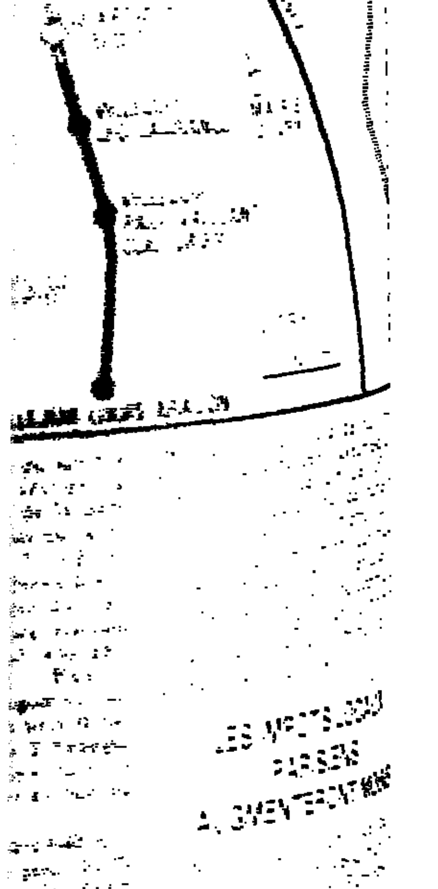
divers

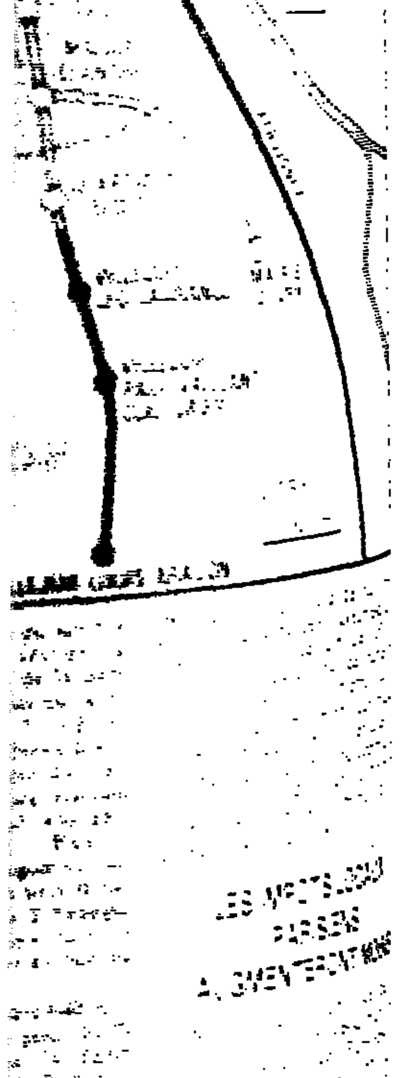


BMW
CONCESSIONNAIRE
GAP
WAGRAM
25, RUE CARDINET
75017 PARIS
267.31.00



BMW
CONCESSIONNAIRE
GAP
PANTIN
216, Av JEAN LOLIVE
N. 3 - 93500 PANTIN
840.40.64





économie

REPÈRES

Dollar : vif repli à 10,30 F

Le vif repli amorcé sur le cours du dollar dans l'après-midi du mardi 26 février, et suivi d'une remontée, s'est confirmé mercredi 27 février en fin de matinée, sur un afflux de ventes bénéficiaires : le « billet vert » est revenu, à Paris, de 10,60 F à un peu plus de 10,30 F, et, à Francfort, de 3,47 DM à 3,37 DM. Ces ventes sont dues aux déclarations pessimistes, mardi, de M. Volcker, président de la Réserve fédérale, et, le 27 février, à une intervention collective des banques centrales de plusieurs pays.

Dette : accord entre la Yougoslavie et le FMI

La Yougoslavie a conclu avec le FMI un accord de principe sur l'octroi d'un crédit stand by pour 1985-1986. Cet accord doit permettre un *rééchelonnement* de près de 3 milliards de dollars qui sont dus par Belgrade aux banques et aux gouvernements occidentaux. Il s'agit du cinquième arrangement conclu avec le FMI depuis 1981.

Gaz : la France tente de régler ses achats aux Pays-Bas en ECU

Gaz de France, qui a obtenu de la société néerlandaise Gasunie un réaménagement de son contrat de fourniture de gaz naturel (*le Monde* du 21 février), négocie actuellement la possibilité de régler ses achats en ECU, et non en florins comme précédemment. Cet accord, qui prévoit la livraison jusqu'en 2003 de quelque 5 milliards de mètres cubes par an (pour un total de 7 milliards à 8 milliards de francs), reste toutefois soumis à l'approbation du gouvernement néerlandais qui n'a pas donné son feu vert, notamment en ce qui concerne le mode de financement.

Pétrole : baisse des prix sur le marché libre

Les cours du pétrole brut, après trois semaines de raffermissement, ont recommencé à chuter sur le marché au jour le jour depuis le début de la semaine. Le cours du Brut Brent de la mer du Nord, qualité la plus traitée, qui avait atteint 29 dollars par baril est retombé en trois jours à moins de 27,30 dollars par baril pour livraison en mars, et à 26,40 dollars pour une livraison en mai, soit 1 dollar par baril de moins que la semaine passée. La hausse du cours du dollar, la fin prochaine de la grève des mineurs britanniques – qui soutenait la demande de fuel – et l'annonce d'une augmentation de la production de l'OPEP sont à l'origine de cette chute des cours.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	10,5000	10,5100	+ 160	+ 170	+ 280	+ 315	+ 450	+ 550
$ can.	7,5161	7,5503	+ 2	+ 24	– 31	+ 15	– 427	– 307
Yen (100)	4,0191	4,0253	+ 132	+ 142	+ 278	+ 299	+ 840	+ 888
DM	3,0577	3,0632	+ 117	+ 125	+ 231	+ 247	+ 622	+ 662
Florin	2,6971	2,7018	+ 83	+ 89	+ 157	+ 170	+ 438	+ 472
F.B. (100)	15,0797	15,1158	– 3	+ 32	– 9	+ 83	– 219	+ 8
F.S.	3,6058	3,6142	+ 144	+ 158	+ 283	+ 306	+ 832	+ 890
L (1 000)	4,8860	4,9021	– 147	– 129	– 299	– 268	–1 026	– 954
£	11,0302	11,0513	– 295	– 263	– 632	– 565	–1 352	–1 186

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/8	8 5/8	8 3/4	8 7/8	9	9 11/16	9 13/16
DM	5 5/8	5 7/8	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	6 1/2	6 5/8
Florin	6 1/8	6 3/8	6 7/8	7	7 1/16	7 3/16	7 1/4	7 3/8
F.B. (100)	10	10 1/2	10 5/8	10 15/16	10 5/8	10 15/16	10 7/8	11 11/16
F.S.	82	87	5 9/16	5 11/16	5 5/8	5 3/4	5 13/16	5 15/16
L (1 000)	13	13 1/4	13 5/8	14	14	14 3/8	14 7/8	15 1/8
£	13	13 1/4	14 1/16	14 3/16	14	14 1/8	13 5/16	13 7/16
F. franç.	10 3/8	10 5/8	10 1/2	10 3/4	10 5/8	10 7/8	11 1/4	11 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

Les Dix sont parvenus à un accord sur la réduction des excédents de vin

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les ministres de l'agriculture des Dix se sont mis d'accord mardi soir 26 février sur la nouvelle réglementation applicable au marché du vin, confirmant ainsi les orientations arrêtées en décembre par le conseil européen de Dublin. La réforme, qui vise à établir un meilleur équilibre entre l'offre et la demande de vins de table et à se prémunir contre les risques de progression de la production espagnole, cela, bien sûr, dans la perspective de l'élargissement de la Communauté, repose sur deux principales mesures : la mise en œuvre systématique d'une distillation obligatoire à très bas prix – à 50 % du prix d'*orientation* pour les dix premiers *millions* d'hectolitres, à 40 % au-delà – en cas de vendanges pléthoriques, dans le but de dissuader les viticulteurs d'accroître leurs rendements ; l'encouragement à l'arrachage de vignes afin de rendre le potentiel de production de la Communauté plus conforme à une consommation qui est en baisse.

Le différend surgi entre la France et l'Italie d'une part, la Commission et les autres Etats membres d'autre part, quant à l'opportunité de limiter le droit à replantation des vignes a été réglé par un compromis. Son objet est d'éviter que les dispositions concernant l'arrachage ne soient détournées de leur objectif – la réduction de la production – sans pour autant gêner les viticulteurs qui ont besoin d'utiliser toutes leurs terres pour gérer dans des conditions normales leur exploitation.

Il a été entendu que l'abattement sur le droit à replanter ne serait imposé qu'aux seuls viticulteurs qui demandent à bénéficier de primes d'arrachage. On veut éviter ainsi la situation où un viticulteur empocherait de l'argent pour arracher la vigne sur quelques hectares de sa propriété et utiliserait les crédits ainsi obtenus pour remplacer, dans une autre partie de son exploitation, la vigne existante par des cépages à rendement plus élevé. Au vu de l'évolution de la situation, le conseil décidera, à la fin de l'année, à la majorité qualifiée – ce qui signifie que rien ne pourra se faire si la France et l'Italie, ensemble, s'y opposent, – s'il y a lieu de prévoir dans d'autres cas une limitation du droit à replanter.

Eviter la fraude

Ce n'est pas la première fois que le conseil aménage le règlement «vin». Fort des expériences décevantes du passé, la réforme maintenant décidée vise à faire en sorte que les dispositions de marché, dont l'objet est de pénaliser les viticulteurs qui augmentent leur production, soient effectivement appliquées, bref, que la fraude soit évitée. Il s'agit de garantir aux viticulteurs français qu'ils ne seront pas soumis à des disciplines auxquelles, en revanche, parviendraient allègrement à se soustraire leurs collègues italiens. Pour ce faire, la Commission se voit octroyer d'importants pouvoirs de contrôle et de gestion.

La distillation obligatoire, pierre angulaire du dispositif, devrait donc jouer chaque *fois* que nécessaire. Les quantités devant être distillées à bas prix seront fixées par la Commission pour chaque région, au vu de la progression de la production par rapport à une période de référence (1981-1982 à 1983-1984). Cette façon de partir de la situation existante est le seul élément qui, dans la réforme, soit favorable à l'Italie : celle-ci a des rendements moyens sensiblement supérieurs à ceux existant en France et surtout en Espagne. Or on interdit en fait par avance aux Français et surtout aux Espagnols – car ce sont eux qui sont principalement visés – d'accroître leur productivité.

Les ministres se sont aussi engagés à pratiquer au cours des années à venir une politique de prix *« restrictifs »* ; dans le vocabulaire communautaire, cela signifie des ajustements de prix inférieurs à ce qui serait nécessaire pour compenser l'inflation. Les crédits qui seront affectés à la politique d'arrachage ont été fixés à 430 millions d'ECU, soit près de 3 milliards de francs, sur cinq ans. C'est moins que ne proposait la Commission. Aussi, la part de l'opération prise en charge par le Fonds européen sera limitée à 50 %, le reste étant supporté par les trésors nationaux. Il a été entendu qu'une partie des primes – jusqu'à 15 % – pourrait être attribuée, non pas directement aux producteurs, mais aux coopératives. Un moyen d'amener ces acteurs puissants à piloter une restructuration du vignoble dont l'objectif doit être l'amélioration de la qualité.

PHILIPPE LEMAITRE.

MONNAIES

Un fol mardi après-midi sur le dollar

Mardi 26 février, en fin d'après-midi à Paris, dans une salle de change, entre chien et loup : les marchés européens se ferment, à l'exception de celui de Londres, et, depuis le début de l'après-midi, les places américaines ont pris le relais. Après une nouvelle étape de hausse qui a poussé le dollar de 10,54 F à 10,64 F et de 3,45 DM à près de 3,48 DM, un peu de calme est revenu.

Au vu des performances des derniers jours, tout le monde est devenu prudent, et, même, on s'inquiète. Les opérateurs téléphonent aux spécialistes des prévisions sur graphiques, qui les ont prévenus que le dollar était entré *« en zone rouge »* : *« Qu'est-ce qu'on fait ? »* A vrai dire, depuis dix jours, la question posée chaque soir a reçu le lendemain matin la même réponse : *« C'est la hausse »*, et ces mêmes opérateurs n'ont cessé de racheter les dollars qu'ils avaient vendus précédemment, par prudence, et par crainte d'interventions des banques centrales, qui ne se sont pas produites. Décourageant...

Soudain, à 17 h 15, sur les écrans des terminaux d'ordinateurs en liaison avec le monde entier (réseau *Reuter* ou *Telerate*), un flash d'information clignote, et immédiatement, les chiffres commencent à danser sur les consoles : *« Le dollar f... le camp »*, rugit un opérateur. Effectivement, les cours du « billet vert » dégringolent à vue d'œil : de 10,60 F on passe, en quelques minutes, à 10,50 F, puis à 10,45 F, et de 3,47 DM à 3,45 DM puis à 3,43 DM. A 19 h 45, ils sont retombés à 10,32 F et 3,3750 DM. Une chute de 30 centimes en quelques heures, de quoi rendre cardiaque le plus solide des opérateurs.

Sombres prédictions

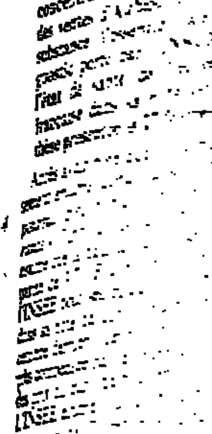
Que s'est-il passé ? Les banques centrales sont-elles intervenues massivement ? Mais non, elles n'en ont plus les moyens, ou le désir. Tout simplement, M. Paul Volcker, l'immense (2 mètres de haut) et tout-puissant président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, a profité de son passage devant la sous-commission bancaire de la Chambre des représentants à Washington pour effectuer quelques déclarations percutantes. *« Je n'aime pas ce qui se passe sur les marchés des changes. »* Et de réitérer ses sombres prédictions sur l'avenir du dollar : *« Du fait de la taille du déficit budgétaire, le gonflement des emprunts américains à l'étranger contient les germes de sa propre destruction. »* Il a agité le spectre d'une chute du dollar dans l'avenir, ce qui menacerait la santé de l'économie américaine et relancerait l'inflation.

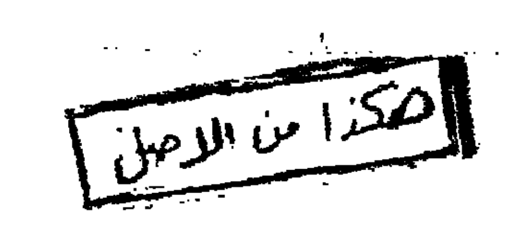
Le discours n'est pas nouveau. Il avait été tenu dans la même enceinte un an auparavant, M. Volcker qualifiant même l'endettement extérieur de *« pistolet braqué sur le cœur des Etats-Unis »*. Mais, en février 1984, le dollar valait 8 F, contre 10,50 F aujourd'hui, et plus il monte haut, plus les risques d'un repli augmentent. Quand ? *« Je ne sais pas quand,* estime M. Volcker, *mais le scénario est en place. »* Dans les douze mois qui viennent, estiment les spécialistes. De quelle ampleur ? De 10 % à 15 %, selon ces mêmes spécialistes, qui jugeraient un tel recul tout à fait salutaire.

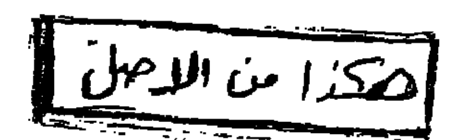
Moins 20 centimes en une demi-heure

Dans l'immédiat, en tout cas, l'effet de ces propos a été dévastateur. Sans doute le dollar s'est-il redressé quelque peu : après la fermeture de New-York et des marchés de la côte Pacifique, Hongkong, dans la nuit, était *« plus ferme »* et, mercredi matin, en Europe, les cours du « billet vert » étaient remontés au voisinage de 3,43 DM et 10,50 F, pour rechuter, toutefois, mercredi matin, à 3,37 DM et 10,30 F environ. Mais l'alerte avait été chaude, et, surtout, la rapidité du repli du dollar a été telle – près de 20 centimes en une demi-heure – que l'incertitude s'est encore accrue sur les marchés. Certes, la demande de dollars est toujours forte, avec, pour l'instant, une zone de résistance aux environs des cours de mercredi matin (3,43 DM et 10,50 F), et certains opérateurs voient la devise américaine s'avancer jusqu'à 3,50 DM et même davantage, 4 DM dans l'année, soit plus de 12 F. D'autre part, rien dans l'immédiat, si ce n'est les propos « assassins » de M. Volcker, ne menace vraiment le dollar, mais le scénario de repli évoqué par le président de la FED recommence, comme l'an dernier, à hanter les esprits. *« Nous sommes en zone rouge... »*

FRANÇOIS RENARD.







CONJONCTURE

Le diagnostic de l'INSEE pour le premier semestre

- **Stagnation de la production industrielle**
- **Déficit de moins de 10 milliards du commerce extérieur**
- **Faible hausse des prix et des salaires**

La production industrielle risque de stagner au premier semestre, tandis que le commerce extérieur, après un mauvais premier trimestre, se rééquilibrerait au second grâce à une concentration exceptionnelle des ventes d'Airbus. Tel est en substance l'essentiel du diagnostic porté par l'INSEE sur l'état de santé de l'économie française dans sa note de synthèse présentée le 27 février.

Après avoir noté que *« l'assainissement entamé depuis deux ans se poursuit avec rapidité et persévérance »*, l'Institut de la statistique estime que la hausse du dollar (une parité de 9,70 F a été retenue par l'INSEE pour ses calculs contre 9 F dans sa note de conjoncture de décembre dernier) devrait être à peu près compensée par la récente baisse des prix du baril de brut en dollars. L'INSEE estime tout de même que la rigueur de l'hiver alourdira de 1 milliard de francs par mois, au premier trimestre, la facture énergétique. Le déficit dans ce domaine passerait donc d'environ 15-16 milliards de francs par mois (estimation INSEE de décembre) à 16-17 milliards de francs. Au deuxième trimestre, il reviendrait à 15 milliards de francs par mois.

L'excédant des produits manufacturés s'améliorerait un peu, passant au-dessus de 8 milliards de francs par mois du fait des moindres importations.

Tout compte fait, le déficit commercial oscillerait entre 6 et 9 milliards de francs au premier trimestre, puis disparaîtrait au second du fait de la vente d'une trentaine d'Airbus (cette concentration des ventes ne se prolongerait pas au-delà de juin). Mais sur l'ensemble du premier semestre, le déficit commercial resterait voisin de 7 à 8 milliards de francs (dans sa note de décembre, l'INSEE prévoyait un déficit de 12 milliards de francs).

La demande intérieure restera, quant à elle, médiocre, du fait notamment de la baisse en 1984 du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages (– 0,1 %). Les achats de produits manufacturés des ménages ont baissé à la fin de l'année dernière, à tel point que, malgré les services, la consommation totale des particuliers a stagné en 1984 (1), ce qui est un *phénomène* pratiquement sans précédent en France. Ce mouvement pourrait durer (+ 0,1 ou 0,2 % par trimestre) du fait de la rigueur de l'hiver, qui a provoqué une hausse de la consommation d'énergie et, corrélativement des achats moindres de fruits et légumes.

La formation des stocks qui a été très forte l'année dernière et a expliqué en grande partie le taux de croissance (2) réalisé (+ 2 % en terme de PIB en 1984) va se réduire. S'ajoutant aux effets de la faible demande des ménages, ce mouvement va annuler la reprise de la croissance de la production industrielle que l'INSEE prévoyait il y a deux mois.

En revanche, l'Institut de la statistique estime que les hausses des prix et des salaires vont continuer d'être modérées pour les premiers (+ 2,9 % au premier semestre) très faibles pour les seconds. Pour les entreprises, la réduction des effectifs au travail – au même rythme qu'en 1984 (– 1 % environ soit deux cent trente mille personnes actives), – continuera d'améliorer la productivité.

Mais, conclut l'INSEE *« dans un contexte de concurrence étrangère plus vivement ressentie au premier semestre 1985 qu'en 1984 »*, les marges des entreprises ne s'amélioreraient plus aussi nettement qu'en 1984.

(1) 0 % en glissement + 0,5 % en moyenne annuelle.

(2) Données provisoires établies sur la base des comptes trimestriels de l'INSEE.

M. Bérégovoy envisage de façon positive la possibilité d'une croissance plus forte

« La hausse du dollar n'a pas que des inconvénients ; elle a contribué à la relance du commerce mondial », a souligné M. Pierre Bérégovoy, mardi 26 février. Le ministre de l'économie et des finances, s'exprimant à l'occasion du forum organisé par l'*International Herald Tribune*, a précisé que la hausse du dollar intervenait aujourd'hui *« dans un contexte profondément différent, du point de vue de l'inflation, de celui des années 1981-1982 »*.

En 1985, a poursuivi le ministre, la question qui se pose est la suivante : *« L'économie française peut-elle bénéficier d'une croissance plus forte tout en poursuivant le rééquilibre de ses comptes extérieures ? »* Pour répondre positivement à cette question, M. Bérégovoy affirme qu'*« il n'y a pas de lien mécanique entre le rythme de croissance et le déficit commercial »*. Il ne croit pas qu'*« une économie en récession soit plus apte à équilibrer ses comptes extérieures qu'une économie en croissance »*.

Le ministre part du principe que *« la croissance recherchée en 1985 procède d'une réduction du déficit public et d'un transfert de ressources du secteur public vers les agents privés »*, que l'inflation a été réduite de moitié par rapport à 1980, que les marges des entreprises se sont rétablies, que le franc se porte bien et que l'économie mondiale connaîtra, cette année, une croissance de l'ordre de 5 % (alors qu'en 1982 elle était en baisse de 2,1 %). Ce sont tous ces facteurs qui lui permettent d' *« envisager de façon positive la possibilité d'une croissance plus forte »*.

La rigueur, qu'il faut maintenir, n'étant pas selon lui synonyme d'immobilisme, M. Bérégovoy a réaffirmé sa volonté de faire baisser les taux d'intérêt et de rendre plus fluides les marchés monétaire et financier.

Il a annoncé qu'il portait de 5 à 10 millions de francs le seuil au-delà duquel les investissements étrangers en France seront soumis à autorisation administrative.

AFFAIRES

MACHINISME AGRICOLE

Les exportations ont évité un trop grand recul des sociétés françaises

L'activité de l'industrie française du machinisme agricole s'est maintenue en 1984 grâce aux exportations. Le chiffre d'affaires total s'est élevé à 14,5 milliards de francs, en hausse de 3,5 % en francs courants, ce qui traduit une baisse en francs constants de 2 %. Celle-ci est plus prononcée pour les tracteurs (– 5 %), dont il n'a été construit en France que 36 100 unités (1). Les ventes intérieures des quelque 500 firmes opérant en France (consommation apparente) ont diminué en francs constants de 3 %, avec un chiffre d'affaires de 17,9 milliards de francs. Le secteur n'occupe plus que 30 400 personnes contre 45 600 en 1974.

Les exportations ont donc progressé de 19,3 % avec une valeur de 5,6 milliards de francs. Cette tendance se manifeste depuis le creux de 1980. Elle s'explique certes par le dynamisme des entreprises, mais aussi par la délocalisation des productions. En effet, à côté de l'activité exportatrice des PME, qui dominent dans ce secteur de l'industrie française, il faut compter avec la stratégie des grands groupes internationaux qui transfèrent leurs unités de production là où les coûts sont les moins élevés. C'est ce qui explique la progression étonnante des exportations françaises vers les Etats-Unis : 71,5 % avec 583 millions de francs, ou l'Allemagne fédérale (+ 15,3 % avec 608 millions de francs), pays où le marché est pourtant en récession d'environ 15 %.

La Grande-Bretagne reste le premier client de la France (16,7 % des exportations), mais elle achète moins : 939 millions (– 8,7 %). L'Allemagne fédérale est à égalité avec les Etats-Unis (10 % environ) et les autres pays de la CEE restent les principaux clients avec ensemble 18 %.

En valeur réelle, les importations ont tendance à diminuer. Elles se sont élevées à 7,3 milliards de francs en 1984 (+ 5,8 % en francs courants, mais – 0,5 % en francs constants). Le taux de couverture des importations par les exportations est remonté à 76,6 %. Il avait atteint 83,5 % en 1975 et était descendu à 61,6 % en 1982. Pour plus d'un tiers, ces importations proviennent d'Allemagne fédérale et pour plus d'un quart d'Italie. Les autres fournisseurs sont : la Belgique et le Luxembourg (8,2 %), la Grande-Bretagne (7,9 %), les Etats-Unis (6,8 %), Japon (3,8 %).

Ne pas « baisser les bras »

Les ventes de ce dernier pays menacent surtout la production française des équipements mécaniques de jardins et espaces verts. La baisse du pouvoir d'achat et les mauvaises conditions climatiques ont entraîné un recul du marché des motoculteurs et motohoues de 19 %. Les firmes françaises ont cependant mieux résisté que les importateurs puisque leurs livraisons n'ont chuté que de 10 % contre 24 % pour la concurrence étrangère. Le marché des tondeuses à gazon à moteur est resté stable (622 000 unités vendues), mais la production française a baissé de 14,5 % et les importations, qui ont augmenté de 8,4 % en nombre d'appareils, représentent plus des deux-tiers du marché.

Pour cette année, le président du Syndicat général des constructeurs de tracteurs et machines agricoles (SYGMA), M. Jean-Claude Garret, estime peu probable une progression du revenu agricole et prévoit donc une *« légère poursuite de la baisse de la demande intérieure »*. La situation monétaire internationale, alliée aux efforts de la profession, devrait continuer de favoriser la hausse des exportations. Dans la situation de crise que connaît le machinisme agricole au plan international, la France peut, selon le Syndicat, améliorer sa position relative. Le prix du matériel national a augmenté moins vite que celui du matériel importé.

« En période de difficulté, fait valoir M. Pierre Saubot, président de la commission du commerce extérieur du SYGMA, *les transferts de technologie prennent plus de valeur et les réseaux de distribution ont tendance à remettre en cause leur source d'approvisionnement. Sur certains marchés du tiers-monde, d'Amérique centrale et du Sud, la situation s'améliore vite, et les achats agricoles sont une priorité. Ce n'est donc pas le moment de baisser les bras »*, estime M. Saubot.

J. G.

(1) Les immatriculations de tracteurs neufs (54 196) ont reculé de 2,8 %, *mais la puissance moyenne* a augmenté (53 KW, contre 52 KW en 1983). Les résultats par marque sont relativement stables : Renault reste en tête, avec 18,6 % du marché, suivi de Fiat, avec 15,3 %, qui progresse de 0,8 point. Viennent ensuite : International Harvester (13,4 %), Massey-Ferguson (9,4 %, en baisse de 1,4 point), John Deere (8,2 %, en hausse de 0,9 point), Ford (6,6 %), Deutz (5,8 %), Same (5,12 %). Les petites marques représentent ensemble 17,6 %, en baisse de 1,3 point.

Un maintien *relatif* en Europe

L'industrie européenne du machinisme agricole (1) représentait en 1983 3 600 unités de production, employait 239 000 personnes et un chiffre d'affaires de 87 milliards de francs. Les quatre principaux producteurs sont la RFA (24 milliards de francs), l'Italie (18 milliards), la France (14 milliards) et le Royaume-Uni (14 milliards). Ces quatre pays représentent 82 % du chiffre d'affaires européen. Sur une base 100, mesurant l'activité de ces pays en 1976, l'Allemagne, la France et l'Italie se trouvent en 1983 à des niveaux très voisins, proches de 90. En revanche, les ventes du Royaume-Uni ont chuté de 44 %.

Pour la même année, la consommation apparente de matériel agricole s'est élevée à 69 milliards de francs dont 16 milliards en France, 13 milliards en RFA, 10 milliards en Italie et 10 milliards au Royaume-Uni, soit pour ces pays 72 % du total. Seul, le marché français s'est maintenu au niveau de 1976. En RFA, il a chuté de 26 %, en Italie et en Grande-Bretagne de 23 %.

Enfin la différence entre le chiffre d'affaires à la production, et la consommation apparente du marché intérieur européen donne un solde net de 18 milliards de francs représentant les exportations sur les autres régions du monde.

(1) Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse.

Chez Renault

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL EST SUPPRIMÉ

M. Georges Besse qui présidait le *26 février un conseil d'administration* de Renault a décidé de supprimer le secrétariat général et d'assurer lui-même les fonctions dévolues auparavant à M. François Doubin, élu président du *MRG*, et qui a, de ce fait, quitté la Régie. La communication, les affaires publiques et les affaires juridiques lui seront donc désormais rattachées.

M. Besse n'a pas l'intention d'annoncer ses options stratégiques – économiques et sociales – avant avril ou mai, mais des décisions sont déjà prises. Ainsi, selon *les Echos*, l'américanisation de l'Espace, annoncée par AMC et par Renault en octobre est remise en cause. Cela semble poser quelques problèmes de production à l'usine de Romorantin qui doit fabriquer mille Espace par mois au minimum alors que les ventes sont faibles (huit cent trente-sept en janvier).

● **Suède : rapprochement entre Kabi Vitrum et Fermenta.** – La firme pharmaceutique suédoise Kabi Vitrum, premier fabricant mondial d'hormones de croissance, s'apprêterait à fusionner avec Fermenta, autre groupe suédois spécialisé dans la chimie fine et dans les biotechnologies. Cependant, le fait que Kabi Vitrum soit propriété d'Etat semble soulever quelques difficultés pour mener à bien l'opération. En 1984, Kabi Vitrum a réalisé un chiffre d'affaires de 1,26 milliard de couronnes et dégagé 175 millions de couronnes de bénéfices (1 couronne = 1 F). Important fabricant de pénicilline à l'état brut (10 % de la production mondiale), Fermenta connaît depuis quelque temps une croissance rapide. Contrôlée par M. Refaat El Sayed, financier d'origine égyptienne naturalisé suédois, la société a récemment pris le contrôle du laboratoire italien Pierrel. Ses ventes ont atteint 440 millions de couronnes l'an dernier et seraient de l'ordre de 1,3 milliard cette année.

Quand M. Reagan attaque le libéralisme au cœur

Libérale, la politique économique de M. Reagan ? On le dit un peu vite, assimilant le succès de l'économie américaine à l'*efficacité de la théorie libérale, qui* inspirerait le président et ses conseillers. Les mesures prises une à une par la Maison Blanche devraient pourtant dessiller les paupières des Européens.

On connaît déjà l'énorme déficit budgétaire américain, formidable moteur de relance de type *keynésien*. Le 25 *février*, M. Baldrige, secrétaire d'Etat au commerce, a fait mieux. Il a proposé de modifier un article de la loi antitrust, afin de faciliter les *fusions d'entreprises. La justice* ne pourrait plus s'opposer *a priori* à un projet de fusion, en arguant qu'elle *« pourrait conduire »* à des pratiques anticoncurrentielles. Il lui faudrait dorénavant prouver *a posteriori* qu'elle *« a conduit »* à de telles distorsions (*le Monde* du 27 février). C'est apparemment peu, mais c'est fondamental.

Car en assouplissant la loi antitrust, la Maison Blanche non seulement ébranle un des piliers du système américain mais s'attaque au cœur même du libéralisme économique : les conditions de la concurrence. Il n'est pas *de principe* libéral *plus* fondamental qu'une loi antitrust. L'assouplir, c'est risquer de biaiser la concurrence, c'est faciliter la création des monopoles, la calamité selon le credo libéral. Adam Smith s'étranglait au simple soupçon qu'une association *« pourrait conduire »* à des situations monopolistiques...

Sans doute n'est-ce là qu'un projet. Il ne sera d'ailleurs pas facile de le faire adopter par le Congrès, qui souhaite au contraire restreindre les OPA (Offre publique d'achat), notamment pétrolières. Mais il est clair que le président américain se *moque bien du dogme. Il n'a en* tête que le sort de son économie « réelle », de son industrie, de ses grandes entreprises et de ses banques qui réclament un tel assouplissement. Dès 1982, il envoyait aux orties une plainte de certains constructeurs d'informatique contre IBM, *« quasi-monopole »* s'il en est. Aujourd'hui, certaines firmes des secteurs traditionnels comme la sidérurgie veulent fusionner. M. Baldrige a *expliqué que*, sans *modification de* la loi *antitrust*, la montée des protectionnismes serait irrésistible dans le contexte d'un *dollar* fort. Bel argument puisque la Maison Blanche a déjà adopté de telles mesures protectionnistes dans l'acier et ailleurs.

Un libéral M. Reagan ? ou *simplement un pragmatique sans* complexes ?

ERIC LE BOUCHER.

ÉNERGIE

LA PRODUCTION DE MÉTHANOL A PARTIR DU BOIS

Le projet de Clamecy en question

Gênées par la baisse des prix des énergies traditionnelles – et la diminution des fonds public de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie – les énergies nouvelles traversent une période difficile. Après le retrait d'EDF de la centrale solaire expérimentale Themis, un autre projet risque d'être remis en question : la production de méthanol à partir de déchets de bois. Alors que l'usine pilote, implantée à Clamecy, dans la Nièvre, devait, selon les plans initiaux, entrer en service à la fin de l'an passé, les travaux n'ont pas encore commencé, seule l'ingénierie du projet, conçu par Creusot-Loire Énergie – désormais Framatome – ayant été réalisée.

L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, qui assure pour l'essentiel le financement du projet (69 millions de francs sur 4 ans) reconnaît que celui-ci *« pour l'instant est suspendu »*, la décision finale dépend de la volonté de l'industriel maître d'œuvre de développer cette filière. Chez Framatome, on se contente d'assurer que *« les études du projet se poursuivent »*, aucune décision définitive n'ayant été prise. Il semble, toutefois, que le projet ait peu de chance d'aboutir, cette filière se révélant trop coûteuse pour connaître les développements internationaux prévus.

Le projet pilote de Clamecy, lancé fin 1983, dans le cadre du plan « carburants de substitution » (1), devait produire une trentaine de tonnes de méthanol par an. Moins que le développement du procédé en France, limité à quelques unités sur l'ensemble du territoire eu égard aux grandes quantités de bois nécessaires – 500 tonnes par jour environ –, l'objectif principal de cette expérience était de permettre à l'industriel d'exporter sa technologie vers les grands pays forestiers (Brésil ou Guyane).

Son abandon éventuel risque de provoquer de vives réactions dans la Nièvre, l'implantation de cette unité étant destinée à compenser, en partie, la baisse d'activité de l'usine Rhône-Poulenc de Clamecy spécialisée dans la fabrication de charbon de bois. La mairie de Clamecy, dirigée par M. Bernard Bardin, député PS, vient d'ailleurs de créer un fonds d'action économique pour aider les industriels qui projettent de créer des usines ou ateliers nouveaux (rabais sur les prix de vente des terrains ou de construction de bâtiments).

V.M.

(1) Le méthanol peut être incorporé aux carburants classiques à raison de 3 % maximum.

Le 1er mars

HAUSSE DES PRIX DES CARBURANTS DE 7 A 10 CENTIMES PAR LITRE

Les prix des carburants devraient augmenter à compter du 1er mars de 7 à 10 centimes par litre, du fait notamment de l'augmentation prévue de la taxe intérieure de consommation sur les carburants. Ces prix, qui s'établissent actuellement en moyenne sur l'ensemble du réseau français à 5,50 F par litre pour le supercarburant, 5,30 F par litre pour l'essence ordinaire et 4,50 F par litre pour le gazole, avec des variations allant jusqu'à 25 centimes par litre, selon les types de distribution. Ils restent inférieurs, d'après les calculs de l'administration, d'environ 20 à 30 centimes à ce qu'ils auraient été sans la libération des prix.

La taxe intérieure de consommation augmentait jusqu'ici, le second mardi du mois, en même temps que les prix maximaux à la pompe. Du fait de la libération des prix des carburants, les pouvoirs publics ont décidé d'avancer au 1er du mois la date de relèvement de cette taxe. En mars, elle augmentera de 7 centimes par litre pour le super et l'essence, et de 3 centimes pour le gazole. Il semble, cependant, que certains distributeurs aient l'intention de majorer leurs prix de façon plus substantielle (10 centimes par litre selon Total), afin de tenir compte de la hausse récente des cours du dollar.

En ce qui concerne le fioul domestique, dont les prix n'ont pas été libérés, la hausse interviendra le 12 mars. Elle devrait atteindre 10 F par hectolitre, du fait de l'augmentation des cours internationaux et du relèvement de la fiscalité (2 F par hectolitre).

DES MANIFESTANTS BLOQUENT LES ACCÈS A LA CENTRALE DE BRENNILIS

Le Finistère malade du nucléaire

De notre correspondant

Brest. – Mobilisation dans le centre Finistère pour le nucléaire. Depuis lundi 25 février, des manifestants bloquent l'entrée de la centrale nucléaire de Brennilis pour protester contre sa fermeture. Les élus de toutes tendances politiques et la population sont décidés à poursuivre le blocus si une table ronde avec les pouvoirs publics ne débouche pas sur des propositions concrètes pour remplacer ce réacteur qui procure 220 emplois.

Signe des temps. En février 1980 les habitants de Plogoff refusaient farouchement un projet de centrale, défiaient jour après jour les forces de l'ordre. Aujourd'hui, à quelques kilomètres de là, on danse ou on veille la nuit pour défendre la « pile ». Des grues, des engins de terrassement, des tonnes à lisier obstruent le passage. Pas question d'entrer.

Dans les monts d'Arrée, Brennilis (70 megawatts) est pourvoyeur d'emplois et de ressources. Les 220 personnes attachées à la centrale, en majorité des ingénieurs et des techniciens, vivent dans les communes voisines. A elle seule, la petite commune de Botmeur (120 habitants) touche 160 000 F de taxe professionnelle, soit 72 % de son budget.

« La fermeture de la centrale signifie pour nous la mort d'une région », clament en chœur les élus. Brennilis et les cantons alentour vivent depuis plusieurs années sur le fil du rasoir. La centrale, mise en service en 1966, a présenté à plusieurs reprises des signes de fatigue. Aujourd'hui, elle tourne à plein rendement, mais, pour EDF, l'installation n'est plus rentable. Les frais de fonctionnement sont trop élevés par rapport à l'énergie fournie. D'où l'annonce, en juin 1984, d'une fermeture prochaine. Voilà pourquoi le comité de défense, créé il y a deux ans, propose de multiples projets : *« L'eau est, ici, de bonne qualité*, dit M. Daniel Créoff, conseiller général d'Huelgoat (app. PC) ; *pourquoi ne créerait-on pas une usine de mise en bouteilles ; pourquoi ne profiterait-on pas non plus du sous-sol riche en kaolin, en cuivre et en granit, pour créer une petite unité d'exploitation ? »*. Dans le centre du Finistère, on se demande aussi pourquoi Brennilis ne servirait pas de plate-forme d'entretien pour les réacteurs des sous-marins nucléaires basés à l'île-Longue, au lieu de Cadarache.

Après Plogoff et aujourd'hui Brennilis, le conseil général a refusé la construction d'une centrale sur le site de Began Fry à Guimaëch, près de Morlaix, où le projet a provoqué un tollé. Décidément, le Finistère est malade du nucléaire.

GABRIEL SIMON.

FAITS ET CHIFFRES

Automobile

● **Essence sans plomb : ARCO est décidé à fabriquer des additifs à Fos-sur-Mer.** – Filiale de la compagnie pétrolière américaine Atlantic Richfield, ARCO Chemical Europe a confirmé son intention de construire à Fos-sur-mer (Bouches-du-Rhône) une unité de TBA (alcool tertio-butylique), un additif employé pour augmenter l'indice d'octane des carburants (*le Monde* du 23 février). Les études d'ingénierie ont commencé. Mais la décision définitive de construire cette unité d'une capacité de 430 000 tonnes par an ne sera pas prise avant la fin de 1985. Elle est subordonnée à la conclusion des négociations en cours sur la livraison de matière première et d'énergie (vapeur fournie par ATOCHEM), mais surtout à la signature d'accords commerciaux pour l'écoulement de ce produit.

Consommation

● **« CARREFOUR » et l'IFOP condamnés pour publicité mensongère.** – La troisième chambre correctionnelle de la cour d'appel de Rennes a condamné mardi 26 février M. Jean Marc Lech, ancien directeur de l'IFOP, à une amende de 200 000 F, et M. Jacques Defforey, administrateur de *Carrefour*, à une amende de 100 000 F, pour publicité mensongère à l'occasion de la campagne *« indice et économies »* lancée en 1979. MM. Lech et Defforey devront supporter la publication partielle de l'arrêt dans vingt journaux nationaux ou régionaux au choix exclusif des parties civiles jusqu'à concurrence de 5 000 F par publication. – *(Corresp.)*

Étranger

ETATS-UNIS

● **Forte hausse, grâce à la défense, de commandes de biens durables.** – Les commandes de biens durables à l'industrie américaine ont augmenté de 3,8 % en janvier pour se situer à 106 milliards de dollars. En décembre, ces commandes avaient fléchi de 1,9 % après avoir fait un bond de 8,3 % en novembre. Toutefois, en janvier, les commandes militaires ont progressé de 12,9 % (pour atteindre 9,8 milliards de dollars), alors que celles de biens d'équipements civils ont reculé de 11,5 %. Abstraction faite de la défense, les commandes n'auraient globalement augmenté que de 3 %. – *(AFP, Agefi.)*

Social

● **Deux blessés au cours d'une manifestation à Saint-Nazaire.** – Deux salariés des Ateliers Français de l'Ouest (AFO) ont été légèrement blessés lors d'un affrontement avec les forces de l'ordre au cours d'une manifestation organisée le 26 février à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) à l'appel de la CFDT et de la CGT. Les ouvriers auraient tenté de forcer les grilles de la sous-préfecture pendant qu'une délégation était reçue.

● **Aciéries de Pompey : mille cinq cents suppressions d'emplois d'ici à la fin 1986.** – La direction de la Société nouvelle des aciéries de Pompey (SNAP, du groupe Sacilor), près de Nancy, a annoncé que mille cinq cents emplois seraient supprimés, sans licenciement, d'ici au second semestre 1986. Les effectifs sont actuellement de deux mille trois cents personnes. Ces suppressions d'emplois s'inscrivent dans le cadre de la restructuration des aciers spéciaux de construction.

● **Le Parti communiste réclame des embauches chez RVI.** – Malgré les pertes (2,4 milliards de francs en 1984) et les suppressions d'emplois réalisées et programmées chez Renault Véhicules industriels, le Parti communiste, par la voix de M. André Gérin, membre du comité central, a réclamé, le 26 février, trois mille embauches pour développer la marque de poids lourds et améliorer la qualité. Le PC a d'ailleurs décidé de lancer une pétition pour le développement d'une nouvelle génération de moteur Diesel.

SOCIAL

La millième stagiaire TUC de Marseille

De notre envoyé spécial

Marseille. – Nathalie considère qu'elle à de la chance : elle est la millième stagiaire *TUC* (travaux d'utilité collective) recrutée par la ville de Marseille, et, à ce titre, elle a été saluée le 25 février par le maire, M. Gaston Defferre, et deux ministres en visite dans les locaux de la « mission TUC », M. Michel Delebarre et M. Jean Le Garrec. Trois mille six cent quarante-trois jeunes de moins de vingt et un ans se sont inscrits ; deux mille huit cents stages ont été répertoriés, et l'organisation mise au point par l'équipe municipale tourne rondement. L'accueil est assuré par les TUC eux-mêmes, et ceux qui ont la charge de la sécurité à la sortie des écoles portent tous une veste bleue frappée d'un badge aux couleurs de la ville.

Marseille et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont également en avance dans un autre domaine, celui de l'informatisation de l'ANPE, qui justifiait lui aussi le double déplacement ministériel. En 1982, M. Jean Le Garrec avait signé une convention avec la région, qui s'engageait à financer, à parité avec l'Etat, le traitement informatique des demandes d'emploi, couplé entre l'ANPE et les ASSEDIC. Ce système fonctionne dans tous les départements de la région depuis juillet 1984 et a permis de supprimer le pointage qui, il y a peu encore, occupait le personnel d'une agence locale de l'ANPE pendant dix ou douze jours chaque mois.

« L'ANPE a ainsi la possibilité de mieux répondre à sa mission », a souligné M. Vanderpotte, directeur général de l'ANPE, qui a annoncé, à cette occasion, que l'ensemble du territoire national serait informatisé pour la fin de l'année 1985. Les files d'attente devant les ANPE vont disparaître et les chômeurs recevront plus rapidement leurs allocations d'assurance-chômage. 85 % des nouveaux demandeurs d'emploi, comme en Provence-Côte d'Azur, seront indemnisés dans le mois de leur inscription, contre 50 % environ actuellement.

Autre avantage : l'ANPE pourra davantage s'occuper de la recherche d'emploi pour les chômeurs. Ainsi, grâce à des conventions passées avec des organismes de formations comme l'AFPA ou les GRETA (Groupements d'établissements pour la formation continue), 50 000 demandeurs d'emploi ont pu bénéficier, en 1984, d'un bilan professionnel et, le cas échéant, d'une formation adaptée. L'ANPE espère faire mieux dans les années à venir.

A. Le.

LA CGT DÉNONCE LE « TRISTE BALLET » DES QUATRE AUTRES SYNDICATS

La CGT s'en prend aux syndicats – CFDT, CGC, CFTC, FO – qui ont demandé une négociation ou des entretiens au CNPF sur l'extension des congés formation recherche d'emploi (CFR). Dans une déclaration le 26 février, M. Louis Viannet, secrétaire de la CGT, dénonce *« le triste ballet auquel se livrent les non-signataires : Tels les bourgeois de Calais, d'Edmond Maire à Bergeron en passant par Marchelli, c'est à qui trouvera la prière la plus touchante. Supplier le patronat de reprendre des discussions en promettant, cette fois, d'être plus sages, avouons qu'on peut faire mieux en matière d'action syndicale. D'autant que l'enjeu reste le même. Ce qui est visé, c'est bel et bien l'ensemble des acquis sociaux, que le CNPF et d'autres présentent ouvertement comme insupportables »*.

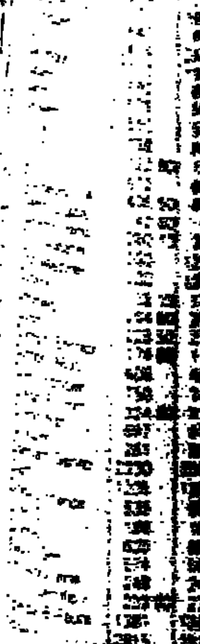
Le 26 février, M. André Bergeron a adressé une nouvelle demande d'entretien au CNPF *« dans les plus brefs délais »* sur *« la situation sociale telle qu'elle se présente actuellement dans tous les domaines »*.

Cinquante mille immigrés devraient rentrer volontairement au pays en 1985

Estime le président de l'ONI

Vingt mille travailleurs immigrés et leurs familles, soit 50 000 personnes, devraient quitter la France en 1985 pour rentrer volontairement dans leur pays, dans le cadre d'accords avec l'Office national d'immigration (ONI), a indiqué à l'AFP M. Gérard Fuchs, président de cet organisme. Au 15 février, en effet, l'ONI avait reçu en moins de six mois 6 536 demandes individuelles dans le cadre de ces conventions (4 291 au 31 décembre 1984), et de nouveaux accords vont s'appliquer en cours d'année, notamment avec Renault et les entreprises du bâtiment. 3 800 demandes proviennent de l'industrie automobile (3 400 de PSA). 56 % sont des Maghrébins (35 % des Algériens, 17 % des Marocains), 19 % des Portugais, 14 % des Turcs.

Selon M. Fuchs, ces retours peuvent contribuer au développement des pays d'origine, s'il y a des formations adaptées, mais ils libéreront peu d'emplois en France : *« L'expérience Stoléru de 1977* [du nom de l'ancien secrétaire d'Etat aux travailleurs manuels], *qui a entraîné un peu plus de 90 000 départs sur plusieurs années* [dont 57 960 travailleurs – NDLR], *n'a libéré que 30 000 emplois environ pour des Français et provoqué une grande désorganisation du bâtiment. Pour les postes les plus pénibles, ceux du nettoiement, il faudrait une revalorisation très significative des salaires pour que des Français acceptent de les occuper. »*



هكذا من الاصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 février

Tassement

Enfin ! La Bourse de Paris, qui paraissait en début de semaine ne pas vouloir céder un pouce de terrain, s'est décidée mardi à faire machine arrière. N'exagérons rien. Cela n'a pas été la baisse avec un grand B, celle attendue par la Communauté pour assainir le marché. Les valeurs françaises se sont seulement un peu tassées et, à la clôture, l'indicateur instantané s'inscrivait à 0,3 % en dessous de son niveau précédent.

« Comme les agriculteurs ont besoin de la pluie pour faire pousser leurs récoltes, la Bourse a besoin de baisse pour faire fructifier son patrimoine. » C'est la remarque saisie au vol, d'un professionnel, qui du coin de l'œil observait l'effritement des cours en priant le ciel que le phénomène dure assez pour en rabaisser les niveaux et se remettre à acheter.

Tous étaient aux aguets prêts à prendre les places laissées disponibles. Et c'est sans doute à cause de cette chasse aux affaires qu'en définitive le repli est resté limité. C'est ce qu'affirmait un gérant de portefeuille. Le fait est : les différences de cours n'ont pas été très importantes et, phénomène significatif, les actions en recul la veille se sont redressées.

Les deux plus fortes baisses ont concerné Papeteries de Gascogne (– 5 %) et Esso (– 3,9 %), les deux plus fortes hausses Presses de la Cité (+ 3,5 %) et Penarroya (+ 3,1 %).

La devise-titre s'est maintenue à des paliers élevés et s'est échangée entre 11,13 F et 11,18 F contre 11,02 F-11,20 F.

En vif repli la veille au soir dans la City (– 5,25 dollars), l'or a été un peu plus soutenu : 285 dollars l'once contre 284,25 dollars.

A Paris, le lingot s'est légèrement redressé à 96 800 F (après 96 550 F) contre 96 650 F. Le napoléon est remonté à 580 F (+ 4 F). Le volume des transactions a diminué : 7,51 millions de francs contre 8,37 millions.

NEW-YORK

Reprise

Après trois séances de baisse, les cours se sont redressés mardi à Wall Street. Toutefois le mouvement n'a pas été uniforme. Initialement en hausse, les cours se sont repliés à mi-parcours, pour remonter ensuite et s'alourdir enfin à l'approche de la clôture. Finalement, l'indice des industrielles s'est inscrit à 1 286,10 avec un gain de 8,61 points. Au plus haut de la journée, il avait atteint la cote 1 293,18. Le bilan général a été franchement positif. Sur 1 986 valeurs traitées, 1 008 ont progressé, 548 ont fléchi et 430 n'ont pas varié.

D'après les spécialistes, le marché semble avoir réagi à la légère décrue enregistrée sur le front des taux d'intérêt. D'autre part, les dernières informations sur l'évolution de l'économie lui ont paru encourageantes. La hausse des prix de détail en janvier a été très raisonnable (+ 0,2 %) et, pour le même mois, les commandes de biens durables à l'industrie ont augmenté de 3,8 % après une baisse de 1,9 % en décembre.

De l'avis général, ce raffermissement a davantage ressemblé à une consolidation qu'à une hausse véritable. Pour un gérant de portefeuille, le marché se trouve au point d'équilibre à partir duquel, si les achats institutionnels se développent, il pourrait bien commencer une grande marche en avant qui le porterait au-delà de la barre des 1 300 du Dow Jones. L'activité a porté sur 114,15 millions de titres contre 89,74 millions la veille.

VALEURS	Cours du 25 fév.	Cours du 26 fév.
Alcoa	37 1/8	36 7/8
A.T.T.	21 1/8	21 1/4
Boeing	63 3/4	65 3/8
Chase Manhattan Bank	52 1/8	52 3/8
Du Pont de Nemours	52 7/8	53
Eastman Kodak	69 1/2	69 3/4
Exxon	47 1/4	47 3/4
Ford	43 7/8	44 1/4
General Electric	62 3/8	64 3/8
General Foods	59	59 3/8
General Motors	77 7/8	77 7/8
Goodyear	27 3/4	28 3/8
I.B.M.	133 1/2	134 1/2
I.T.T.	32	31 1/2
Mobil Oil	29	29 3/4
Pfizer	38	38 1/2
Schlumberger	40 1/2	41 5/8
Texaco	35 5/8	36 1/2
U.A.L. Inc.	45 3/4	46 5/8
Union Carbide	39 1/4	39 1/2
U.S. Steel	27 1/2	27 3/8
Westinghouse	30 1/8	31 1/4
Xerox Corp.	44 1/4	44 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SODEXHO. – Sodexho, une des premières sociétés mondiales de restauration collective, va s'attaquer à deux importants marchés – le Japon et les Etats-Unis – pour essayer de compenser la baisse d'activité dans sa spécialité, la gestion des « bases-vie », centres d'hébergement et de restauration sur les grands chantiers.

Le PDG, M. Pierre Bellon, a révélé que le chiffre d'affaires pour l'exercice compris entre le 1er septembre 1983 et le 31 août 1984, avait progressé de 10 % pour atteindre 3,69 milliards de francs. Cette augmentation est moitié moindre que celle prévue. Mais le bénéfice net (part du groupe) s'est accru plus rapidement (+ 38,8 %) qu'escompté (+ 35 %). Son montant est de 118 millions de francs. De ce fait, le dividende est majoré : 50 F contre 36 F.

M. Bellon a annoncé qu'en raison, notamment, de la conjoncture au Proche-Orient, où le prix de vente des services de gestion des « bases-vies » a baissé de 20 % à 25 %, les résultats de l'exercice en cours seront similaires à ceux de 1983-1984.

Aux Etat-Unis, Sodexho va ouvrir un restaurant « Amanguier » à Chicago et prévoit un développement international de cette formule en cas de réussite.

Depuis novembre 1983, le groupe a ouvert au Proche-Orient six boulangeries-pâtisseries-restaurants rapides sous le nom de « French Corner ».

En France, Sodexho a pris une participation de 10 % dans une société qui exploite les restaurants « Amanguier » et les pâtisseries « Framboisier ». Sodexho va aussi ouvrir, fin avril, à Paris le premier établissement d'une nouvelle chaîne « Oh ! Poivrier ! », dont la conception sera basée sur un plat traditionnel français à bas prix.

Pour poursuivre son développement, le conseil de Sodexho a obtenu la possibilité de porter en une ou plusieurs fois le capital de la société de près de 50 millions à 200 millions de francs dans un délai de cinq ans.

Le capital de Sodexho est principalement détenu par la société Félix Bellon (46,1 %) et M. Pierre Bellon (9,8 %). Le public détient 31 % des actions.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	25 fév.
Valeurs françaises	109,4
Valeurs étrangères	112,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	25 fév.	26 fév.
Indice général	205,1	204,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 27 février .... 10 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 fév.	27 fév.
1 dollar (en yens)	260,85	261,10

BOURSE DE PARIS — Comptant — 26 FÉVRIER

Actions au comptant

SECOND MARCHÉ — Hors-cote

Étrangères

SICAV 26/2

• : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

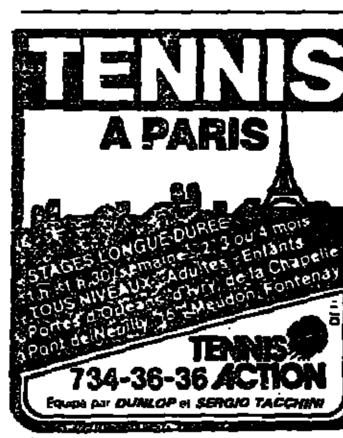
MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	10 539	10 814	10 320	10 820
ECU	6 807	6 796	....	....
Allemagne (100 DM)	305 690	305 790	294	314
Belgique (100 F)	15 170	15 180	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	269 800	269 750	260	280
Danemark (100 krd)	85 150	85 330	80	88
Norvège (100 k)	107 430	107 470	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 202	11 030	10 700	11 500
Grèce (100 drachmes)	7 540	7 500	6 400	7 800
Italie (1 000 lires)	4 888	4 880	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	362 690	362 150	351	370
Suède (100 krs)	109 130	108 680	105	112
Autriche (100 sch)	43 580	43 530	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 546	5 542	5 360	5 950
Portugal (100 esc.)	5 625	5 630	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 499	7 559	7 320	7 820
Japon (100 yens)	3 997	4 058	3 900	4 010

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/2
Or fin (kilo en barre)	96800	96900
Or fin (en lingot)	96650	96900
Pièce française (20 fr)	576	580
Pièce française (10 fr)	465	.....
Pièce suisse (20 fr)	561	562
Pièce latine (20 fr)	560	562
Souverain	707	696
Pièce de 20 dollars	3960	4000
Pièce de 10 dollars	2060	2050
Pièce de 5 dollars	1326	.....
Pièce de 50 pesos	3630	3630
Pièce de 10 florins	571	580

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



AU CONSEIL DES MINISTRES

La dimension et les enjeux internationaux de la politique maritime

M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat chargé de la mer, devait présenter le 27 février au conseil des ministres un bilan de la politique menée dans ce secteur depuis juin 1981, en insistant sur la dimension et les enjeux internationaux de la politique maritime. En effet, 70 %, en tonnage, du commerce extérieur français transitent par mer et, sur un chiffre d'affaires de 17 milliards de francs, la flotte de commerce française réalise 6 milliards de francs en trafics tiers, c'est-à-dire entre des ports étrangers. Les pêcheurs prennent 80 % de leurs captures en dehors de la zone économique française.

Si, entre juillet 1981 et juillet 1984, la flotte de commerce a diminué de vingt et une unités (et de soixante-six entre juillet 1978 et juillet 1981), des mesures de relance ont été prises, notamment à la fin 1984, et un système de préretraites pour les marins a été institué. Le Havre et Marseille *ont été* choisis comme ports d'escale européens par les grands armateurs (américains et taïwanais) dans le cadre de leurs services « autour du monde ». Au chapitre de la pêche, un plan pluriannuel de modernisation représentant un effort de l'Etat de 343 millions depuis 1981 a permis la commande de trois cent vingt chalutiers.

Dans le domaine de la recherche océanologique, l'IFREMER (Institut français de la mer) a signé un accord avec le Canada pour l'exploitation d'un sous-marin polaire à propulsion atomique, le *Saga*, et coopère avec le Japon pour les explorations à grande profondeur.

La décentralisation a permis de confier aux collectivités locales la gestion de 90 % des trois cents ports jadis sous la tutelle de l'État.

Vis-à-vis des pays étrangers, des actions ont été engagées au niveau de la CEE – avec des fortunes diverses – pour tenter d'enrayer la montée de la concurrence déloyale de la part des pays de l'Est. Mais, mis à part le secteur de la pêche, il semble très difficile aux Dix d'élaborer une politique commune des transports maritimes et de la construction navale.

Enfin, M. Lengagne *devait indiquer* qu'un prochain conseil des ministres examinerait le projet de loi sur *l'aménagement et l'exploitation* du littoral, conçu dans le même état d'esprit que la loi sur la montagne.

F. Gr.

LES TRANSPORTS URBAINS MISENT SUR L'INNOVATION

De la communication que devait faire, le mercredi 27 février, le secrétaire d'Etat chargé des transports, M. Auroux, il faut surtout retenir l'impulsion donnée à la recherche et à l'expérimentation dans le domaine des transports urbains. Les autorisations de programme au titre de l'aide à l'innovation ont été accrues : 14 millions de francs en 1982, 30 millions en 1983, 70 millions en 1984 et 75 millions en 1985.

Les résultats ont commencé à se faire sentir. De nouveaux autobus standards (GX 107) ou articulés (GX 187) ont été mis au point par les sociétés Heuliez et Renault-Véhicules industriels. On attend pour le mois de mars l'expérimentation du nouveau modèle de la RATP, le R 312. Le « tramway français » a fait, en 1984, son apparition à Nantes et est programmé à *Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)* et à Grenoble.

On teste actuellement, à Paris, *le* système Aramis de Matra, composé de petits véhicules entièrement automatisés ; à Villepinte (Seine-Saint-Denis), un système « hectométrique », le SKF ; à Laon (Aisne), le POMA 2000.

L'industrie française des transports terrestres dispose de produits d'exportation qui tardent peut-être à l'emporter sur les marchés internationaux en raison de la pénurie des moyens de financement, mais qui sont promis à un succès certain en raison du développement de l'urbanisation dans l'ensemble des pays.

Sur le vif

Eh ! va donc !

A dix jours des cantonales, c'est la méchante bagarre, dites donc, ça gueule ça madame, ça se dit des vilaines choses, ça se traite de tous les noms. On ne peut plus ouvrir une télé, une radio ou un journal sans sentir passer le vent des insultes que se lancent d'une patte lourde les vedettes du *Bébète show*. Il n'y a rien à faire ! Même quand ils se tapent dessus, nos politiciens, c'est en langue de bois, ça pèse une tonne et ça ne frappe plus personne.

C'est Barre qui traite Le Pen de grande gueule, tiens attrape. C'est Le Pen qui renvoie la balle au gros Patapouf. C'est Chirac qui contre-attaque : l'alliance avec les extrémistes, c'est pas moi, c'est lui, c'est Mitterrand. Il s'est prostitué avec les communistes, alors il a rien à dire. On se croirait dans une cour de récré chez les bons pères en 1936. C'est pas avec des injures aussi vieux jeu, aussi rétro, qu'on peut espérer faire boum, tchac, cling et marquer des points dans l'opinion.

Je ne comprends pas. Ils n'ont pas des conseillers, ces gens là, des publicistes, des Séguéla pour leur suggérer – t'as pas le look, Coco – des attaques plus branchées, plus pointues ? Je croyais qu'ils faisaient un effort question vocabulaire, qu'ils disposaient même d'un dictionnaire du français moderne, simplifié, actualisé, réduit à un minimum de mots. Pour qu'ils portent, les mots, surtout les gros, il faudrait peut-être consulter le dico. Il n'y sont pas ? Bon, ben alors il ne me reste qu'à ouvrir une agence d'injures chic et choc en tous genres. Rassurez-vous, je ne vais pas proposer aux princes qui nous gouvernent, ou nous ont gouvernés, les invectives en trois ou quatre lettres couramment utilisées de nos jours. Ça paraîtrait quand même un peu impropre dans leur bouche. Non je verrais plutôt des expressions telles que sagouin, ça prouve qu'on a lu Mauriac, ça fait cultivé. Bachi-bouzouk et Crétin des Alpes, c'est pas mal non plus. Ça rappelle Tintin, ça vise le public de sept à soixante-dix-sept ans et ça ratisse large. Et ptérodactyle, qu'est-ce que vous en pensez ? C'est plus élégant que vieux con, et ça a un petit côté scientifique dans le vent.

On peut aussi donner dans la chinoiserie : veuve Mao pour Yvette Roudy. Emprunter à la mode des sigles : espèce d'IVG pour VGE. Ou encore aux assonances genre tuc et toc pour Fabius.

Attention, c'est rien que des échantillons, ce que je vous propose là. J'ai plein d'autres idées, mais celles-là, je les garde pour mes abonnés.

CLAUDE SARRAUTE.

SELON « L'HUMANITÉ »

M. Tchernenko est « porté par deux cents millions de citoyens »

L'Humanité de ce mercredi 27 février salue avec chaleur la parution chez Plon d'un recueil de discours et articles de M. Constantin Tchernenko, secrétaire général du PC soviétique. Sous le titre « Porté par deux cents millions de citoyens », *l'Humanité* souligne que l'intérêt de l'ouvrage est notamment lié *« à la fonction qu'exerce son auteur à la tête d'un pays de plus de deux cents millions d'habitants, deuxième puissance industrielle du monde, passé en à peine trois quarts de siècle de la nuit du servage à la maîtrise de l'espace intersidéral »*.

Selon *l'Humanité*, la seconde caractéristique de l'ouvrage est *« le souci permanent de la paix et du désarmement qui imprègne chacune des interventions du dirigeant soviétique »*. Le quotidien communiste cite à ce propos M. Tchernenko lui-même, qu'il présente comme *« le premier responsable d'un peuple qui a contribué pour vingt millions de morts à la fin de la seconde guerre mondiale et à la victoire sur le nazisme »*.

L'auteur de l'article, M. Arnaud Spire, évoque également avec approbation le « sourire ironique » que M. Tchernenko réserve à *« ceux qui essaient de donner aux Soviétiques des conseils sur les droits de l'homme »*, et il ironise lui-même sur les commentaires moins enthousiastes que le sien parus à propos du livre de M. Tchernenko dans le *« journal du milliardaire Goldsmith » (l'Express)* ou tel autre *« hebdomadaire bien financé »*.

[Le soutien dont bénéficie M. Tchernenko dans son pays est encore plus considérable que ne le suppose *l'Humanité*, puisque l'URSS compte 272 millions d'habitants. En revanche, le servage a été aboli en Russie en 1861.]

Nouveau retard possible pour la navette Challenger

Prévu pour le 4 mars, le départ de la navette spatiale américaine Challenger, où doit embarquer l'astronaute français Patrick Baudry, pourrait être reporté une nouvelle fois. Challenger n'a décidément pas de chance, dans la mesure où la mission qu'elle devait accomplir a été remise à plusieurs reprises pour que soient remplacées une partie des tuiles de sa protection thermique. Le tir, qui était en principe prévu pour le 4 mars à 14 h 31, heure française, pourrait donc être retardé de quelques jours à deux semaines, en raison de la défaillance d'une batterie sur un des satellites de télécommunications que la navette doit emporter dans sa soute.

Il s'agit du deuxième exemplaire d'un satellite géant de télécommunications, le TDRS, chargé de relayer les communications entre la navette et le sol. L'ampleur du délai avancé par la NASA peut surprendre. Mais il tient au fait que l'on ne sait pas encore si la batterie défectueuse pourra être remplacée sur le pas de tir où Challenger est placée depuis plusieurs jours. Dans le cas contraire, Challenger devrait être remorquée jusqu'à son hangar pour un dépannage plus complet. Outre cet incident de dernière minute, des fuites ont été découvertes, à la fin de la semaine dernière, dans les circuits où passe l'hydrogène liquide. Il semble que ce contretemps, considéré comme inquiétant il y a peu encore, n'affecte pas vraiment le date du tir.

● *« L'Humanité » occupée par des nationalistes kurdes.* – Une centaine de militants nationalistes kurdes ont occupé, mercredi 27 février en fin de matinée, les locaux du quotien *l'Humanité*. Ils entendaient protester contre la condamnation à mort, le 19 février dernier, de vingt-deux militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) incarcérés dans la prison militaire de Diyarbakir (Kurdistan turc).

Le musée d'Orsay sera ouvert au début de 1987

Le musée d'Orsay sera ouvert au public, comme prévu, au début de 1987, a confirmé M. Jacques Rigaud, président de l'établissement public, le mardi 26 février, au cours d'une visite du chantier avec la presse. Assistaient à cette « cérémonie » les architectes du bureau ACT, MM. Pierre Colboc, Renaud Bardon et Jean-Paul Philippon, l'architecte italienne Gae Aulenti, ainsi que Mme Madeleine Rébérioux, vice-présidente du musée, et M. Michel Laclotte, conservateur, responsable du programme muséographique.

C'est le président Valéry Giscard d'Estaing qui avait souhaité la création de ce *« musée présentant la production artistique française de la seconde moitié du dix-neuvième siècle et des premières années du vingtième »*, c'est-à-dire, selon un concept muséographique aujourd'hui contesté (*le Monde* du 19 mai 1978), la création des années 1848 à 1914 environ.

Le projet du musée du vingtième siècle, devenu désormais musée d'Orsay, a en effet considérablement évolué depuis 1981, au point que le gouvernement de M. François Mitterrand peut, sans trop se forcer, le considérer comme l'un de ses grands travaux.

L'architecte d'intérieur italienne Gae Aulenti lui a plus que largement apposé sa griffe. Elle a apporté des modifications structurelles importantes, comme le remplacement, à l'ouest de la nef, de l'hémicycle que prévoyait ACT par deux « tours d'exposition ».

Sur le plan des *infrastructures*, l'amélioration est incontestable et l'on voit déjà à l'œuvre l'habileté de Gae Aulenti avec certains éléments de l'architecture intérieure. L'appel à la lumière naturelle a été aussi généralisé qu'il se peut, une lumière constante étant partout obtenue par le renfort de l'électricité sous toutes ses formes. Reste la décoration. C'est un parti pris fort qui respecte l'architecture de Laloux mais qui ne se fait pas oublier. Les cimaises du musée seront fixes (à certains aménagements possibles près) comme on tend à le souhaiter aujourd'hui.

Tout cela est encore, pour l'essentiel, à l'état de maquette, mais, si l'on a fait appel à Gae Aulenti, c'est pour avoir le courage d'une signature : le musée d'Orsay ne sera pas un musée neutre.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Dimension du bâtiment : 175 m×75 m. Surface hors œuvre : 50000 mètres carrés. Volume total : 500000 mètres cubes.

● *René Héron de Villefosse*, conservateur en chef honoraire des musées de la Ville de Paris, est mort à Paris le 23 février. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

[Né à Paris le 17 mai 1903, ancien élève de l'Ecole des chartes, René Héron de Villefosse fut successivement attaché au cabinet des Estampes et au Petit-Palais, conservateur de ce dernier musée, puis conservateur du musée Cognacq-Jay, du château de Sceaux et de la collection Albert-Kahn. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, notamment *Construction de Paris, Dames de Paris, Prés et bois parisiens.*]

● *Inde : Après les émeutes au Rajasthan.* – Des troupes ont été dépêchées, mardi 25 février, dans l'Etat du Rajasthan (nord-ouest de l'Inde), où une émeute consécutive à la mort, jeudi dernier, d'un député local, M. Man Singh, a fait six morts et un nombre indéterminé de blessés, a annoncé l'agence de presse indienne PTI. Le prince Singh, député indépendant représentant le district de Bharatpur à l'Assemblée de l'Etat, a été tué avec deux de ses partisans au cours d'une fusillade avec la police. Cette dernière a affirmé qu'elle n'avait fait que riposter aux tirs dirigés contre elle. Mais les habitants de la région parlent d'*« assassinat »*. – *(AFP)*

Le numéro du « Monde » daté 27 février 1985 a été tiré à 444 420 exemplaires











